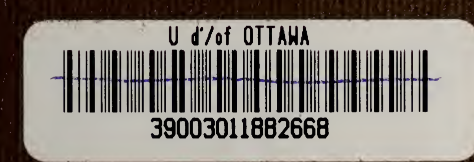

U d'/of OTTAWA
39003011882668

MÉDITATIONS
ECCLÉSIASTIQUES.

MÉDITATIONS

SUR

LES VÉRITÉS CHRÉTIENNES

ET ECCLÉSIASTIQUES.

PREMIÈRE SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE

DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! Quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!

O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu! Que ses jugemens sont incompréhensibles, et ses voies impénétrables! *Rom.* 11. *v.* 33.

DU MYSTÈRE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

I. Point. Nous devons adorer la très-sainte Trinité.

II. Point. Il faut lui rapporter tout ce que nous sommes.

I. Les paroles que nous lisons dans l'Épître de ce jour sont celles que saint Paul a dites au sujet du mystère de la prédestination. L'Église nous les rappelle pour nous apprendre à honorer le premier, aussi bien que le plus grand de tous les mystères, qui est celui de la très-sainte Trinité, c'est-à-dire, d'un Dieu en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit, renfermé en soi-même. C'est particulièrement en considérant ce mystère ineffable, que nous

devons reconnaître, avec le Prophète, combien Dieu est caché : *Verè tu es Deus absconditus* (Isaïe 45. v. 15.). Il est caché non-seulement à nos sens, mais encore à notre esprit qui peut l'admirer, mais qui ne saurait comprendre la nature, l'essence et les attributs de ce Dieu de majesté dont les perfections sont infinies. Occupons-nous, durant notre oraison, à le louer dans un profond silence : *Tibi silentium laus.* Tout ce que nous pourrions penser et dire des personnes adorables de la très-sainte Trinité, ne serait pas digne d'elles. L'entendement humain ne peut s'élever et atteindre si haut ; il semble que plus il fait d'efforts pour en approcher, plus cet adorable objet s'éloigne de lui : *Mirabilis facta est scientia tua ex me : confortata est, et non potero ad eam* (Ps. 138. v. 6.). Demeurons charmés et ravis de cette élévation ; ou plutôt, demeurons accablés sous le poids de cette gloire et de cette majesté infinie : c'est un abîme dans lequel il n'y a qu'à se perdre heureusement : il ne faut que des prosternemen et des adorations continuelles : *Scrutator majestatis opprimetur à gloriâ* (Prov. 5. v. 7.).

Je vous adore, ô grand Dieu ! dans l'unité de votre essence, dans la trinité de vos personnes, dans votre société ineffable, dans vos émanations éternelles et vos productions dans le temps : je m'abîme, je me perds à la vue de vos perfections infinies ; je m'unis à tous les Esprits célestes, pour m'écrier avec eux : *Saint, Saint, Saint le Dieu des armées ; la terre est remplie de votre gloire* (Isaïe 6. v. 3.). Rendez-moi digne, ô mon Dieu ! par votre infinie miséricorde, de pouvoir vous adorer comme eux pendant toute l'éternité.

II. Après avoir rendu nos hommages à la très-sainte Trinité, considérons que nous devons lui rapporter tout ce que nous sommes, notre être, notre vie et toutes nos actions. Pour comprendre cette obligation, nous n'avons qu'à nous ressouvenir que c'est au nom de la très-sainte Trinité que nous avons été baptisés ; que nous ne sommes pas nés spirituellement dans l'Église d'une seule personne ; mais que nous devons notre régénération à toutes les trois. Nous

avons fait une profession solennelle de les reconnaître pour notre Dieu, de qui nous dépendons uniquement, par conséquent nous devons à toutes les trois notre amour et notre reconnaissance, puisqu'elles sont toutes trois notre premier principe et notre dernière fin. C'est pour cette raison que l'Église a voulu que la fête de la très-sainte Trinité fût la fin de tous les mystères et la consommation de toutes les solennités qu'elle célèbre dans le cours de l'année ; elle a voulu nous engager à nous rapporter entièrement à cette adorable Trinité, et nous disposer, dès cette vie, à lui rendre dans le ciel des honneurs éternels.

Comprenons bien cette vérité, et consacrons-nous de nouveau à toute la très-sainte Trinité. Offrons-lui les trois puissances de notre âme : notre mémoire au Père, notre entendement au Fils, et notre volonté au Saint-Esprit. Prions le Père qu'il efface de notre mémoire le souvenir des vanités du monde, et qu'il y grave une vive image de son infinie Majesté, afin que nous marchions toujours en sa sainte présence. Prions le Fils qu'il éclaire notre entendement par les lumières de sa sagesse, et qu'il conduise nos pas dans la voie du salut par le flambeau de la foi et dans la connaissance des vérités éternelles. Demandons au Saint-Esprit qu'il sanctifie notre volonté par un amour si fervent et si constant, que rien ne soit capable de nous séparer de lui ; c'est ce que l'Apôtre nous souhaite par ces mots : *Gratia Domini nostri Jesu Christi, et charitas Dei, et communicatio Sancti Spiritûs sit cum omnibus vobis. Amen.* (II. Cor. 13. v. 13.).

Pour préparation à la messe unissez-vous à toute la religion du cœur sacré de Jésus, pour adorer en lui, avec lui et par lui toute la très-sainte Trinité. Il est venu dans le monde pour former de vrais adorateurs à son Père, qui l'adorent en esprit et en vérité ; priez-le qu'il vous rende tel : offrez-vous à lui pour cet effet. O Jésus ! par qui nous appartenons à la très-sainte et très-adorable Trinité, daignez nous associer aux adorations continuelles que vous lui rendez sur nos autels ; et faites-nous la grâce de vivre si saintement, que toute notre vie soit consacrée

à sa gloire : *Benedicamus Patrem et Filium*, *cum Sancto Spiritu : laudemus et superexaltemus eum in secula.*

POUR LE LUNDI.

SUR L'ÉVANGILE D'HIER.

Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terrâ : euntes ergo docete omnes gentes, baptizantes eos in nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti.

Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre ; allez donc, instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. *Matth.* 28. *v.* 18 *et* 19.

DU POUVOIR DES ECCLÉSIASTIQUES.

I. POINT. Ils sont coopérateurs avec Dieu au salut des âmes.
II. POINT. A quoi cette qualité les oblige.

I. ADMIREZ ici la bonté du Sauveur qui, en montant au ciel, a laissé sur la terre les Apôtres comme les vicaires de sa charité, pour achever par eux, et par les Ecclésiastiques qui sont leurs successeurs, le grand ouvrage de la Rédemption des hommes (*Concil. Trident. Sess.* 14 *c.* 5. *de Conf.*): *Allez*, leur dit-il, *j'ai tout pouvoir enseignez toutes les nations*, *baptisez-les*, attirez-les mon Église ; votre ministère ne manquera jamais, *car voilà que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* O Dieu ! quelle gloire pour les ministres de l'Église ! quel honneur pour nous, qu'un Dieu ait daigné nous associer de la sorte au plus grand de tous les ouvrages, qui est l'édification de son Église ! Nous pouvons dire avec S. Paul, aux peuples commis à notre charge *Dei enim sumus adjutores : Dei agricultura estis*, *Dei ædificatio estis* (I. Cor. 3. v. 9.).

Faisons là-dessus oraison. Oh ! que Dieu est admirable dans ses œuvres! ayant dessein de se bâtir un temple d'une beauté digne de lui , il veut bien s'associer des hommes dans ce grand ouvrage. L'homme s'associe des coopérateurs dans les ouvrages qu'il entreprend ; mais c'est par faiblesse et par indigence : c'est au contraire par puissance et par bonté que Dieu le fait ; c'est pour honorer la créature, qu'il lui donne part à ses desseins. Pouvons-nous imaginer un plus grand honneur que celui qu'il lui fait en se l'associant ainsi pour le plus excellent de tous les ouvrages , et pour la construction d'un temple où les trois personnes de la très-sainte Trinité doivent habiter éternellement ? Ce temple est l'Église et l'âme de chaque fidèle , dont le Seigneur est le principal architecte , le seul maître et le seul Dieu qui doit y être servi et adoré. Jésus-Christ en est le fondement ; les Apôtres sont les architectes qu'il a associés pour bâtir sur ce divin fondement ; les Évêques , les principaux ouvriers qui doivent augmenter et perfectionner l'ouvrage ; les Prêtres et le reste du clergé, leurs aides ; les chrétiens sont les pierres vivantes de cet édifice. Dieu a tiré ces pierres , par la force de sa parole, des carrières ténébreuses de l'infidélité ; il les ramasse par la vertu de la foi : elles sont polies par l'efficace des Sacremens et la pratique des bonnes œuvres ; unies par le lien de la charité , qui sert de ciment à tout l'ouvrage. Comme c'est Dieu qui les choisit et qui fournit aux ouvriers les moyens de les polir , c'est lui seul aussi qui les place chacune au lieu qui lui convient. L'étendue de ce divin temple n'a point d'autres bornes que celles de l'univers, et sa durée n'est pas moindre que l'éternité , pendant laquelle toute la cité rachetée , comme parle saint Augustin , s'offrira par les mains de Jésus-Christ son Grand-Prêtre , pour procurer la gloire de Dieu , le louer et l'adorer : *Tota ipsa redempta civitas offertur Deo per Sacerdotem magnum* (Aug. de Civitate Dei , lib. 10.).

Quel bonheur pour nous d'être appelés pour travailler à cet auguste édifice, et de pouvoir contribuer en quelque chose à un si glorieux dessein !

II. Voyons dans le second Point de cette méditation ce que demande de nous un si grand emploi : c'est 1.° de témoigner à Dieu notre reconnaissance. Enfans de Lévi, disait autrefois Moïse aux anciens Lévites, ministres du Dieu vivant, n'estimez-vous rien ce discernement singulier que le Seigneur a fait de vous, en vous tirant d'entre le commun de son peuple et vous approchant de si près de sa majesté souveraine pour vous revêtir de son autorité et de sa puissance ? *Audite, Filii Levi, num parùm vobis est, quòd separavit vos Deus ab omni populo, et junxit sibi* (Num. 16. v. 8 et 9.) ? Or, Dieu nous ayant donné un ministère qui est infiniment au-dessus des Lévites, quel soin ne devons-nous pas avoir de l'en remercier ! Disons-lui, avec le Roi-Prophète : *Repleatur os meum laude, ut cantem gloriam tuam, totâ die magnitudinem tuam* (Ps. 70. v. 8.).

2.° Humilions-nous en voyant combien nous sommes peu dignes d'être les coopérateurs avec Dieu pour le plus sublime des emplois. Autant que le Seigneur nous élève extérieurement aux yeux des hommes, autant nous devons nous abaisser devant lui et à nos propres yeux ; à l'exemple de David qui se voyant élevé sur le trône, de simple berger qu'il était auparavant, tenait ce langage : *Antè Dominum, qui elegit me... ut essem dux super populum suum... vilior fiam plùs qùam factus sum : et ero humilis in oculis meis* (II. Reg. 6. v. 21 et 22.).

3.° Il faut nous défier de nous-mêmes, de notre misère, de notre corruption et de notre infirmité, considérant que quelque élevés que nous paraissions au-dessus du peuple, nous ne sommes néanmoins entre les mains de Dieu que de faibles et de vils instrumens, très-disproportionnés à ce qu'il veut faire par nous ; et que de nous-mêmes nous ne sommes capables que de gâter son ouvrage : *Numquid gloriabitur contra eum qui secat in eâ* (Isaïe 10. v. 15.) ?

4.° Nous devons travailler avec fidélité dans l'emploi où Dieu nous a mis, afin de pouvoir dire comme saint Paul : *Secundùm gratiam quæ data est mihi, ut sapiens architectus fundamentum posui* (I. Cor. 3. v. 10.). Pour être fidèle comme ce grand Apôtre, il faut, à son exemple, bâ-

tir sur Jésus-Christ même, c'est-à-dire, sur la foi et la pratique de son Évangile, et sur l'imitation de ses vertus : *Fundamentum enim aliud nemo potest ponere, præter id quod positum est, quod est Christus Jesus* (Ibid. v. 11.).

Voilà ce que demandent de vous la grandeur et la sainteté de votre état. Entrez bien avant dans ces dispositions ; et pour préparation à la messe, soyez tout pénétré de la dignité des Prêtres. Ils ont reçu, dit saint Chrysostôme (*Lib.* 3. *de Sac. c.* 3 *et* 4.), un pouvoir que les anges mêmes n'ont pas ; car auquel des anges le Seigneur a-t-il soumis ce monde nouveau qui est son Église ? Auquel des anges a-t-il dit : Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; je pardonnerai dans le ciel ce que vous aurez pardonné sur la terre ? Auquel des anges a-t-il donné pouvoir de consacrer son corps et son sang ? Soyez tout étonné d'un pouvoir si surprenant ; mais plus il est grand, plus vous devez craindre d'en abuser : *Grandis dignitas Sacerdotum ; sed grandis ruina eorum qui peccant. Lætemur ad ascensum ; sed magis timeamus ad lapsum* (Hieron. in. Ezech. c. 45.).

POUR LE MARDI.

SUR LE MÊME ÉVANGILE.

Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem seculi.

Et assurez-vous que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. *Matth.* 28. *v.* 20.

L'AMOUR DE L'ÉGLISE.

I. POINT. Ses motifs.
II. POINT. Ses effets.

I. AVANT de monter au ciel et de quitter visiblement ses disciples, Jésus-Christ leur fait une si consolante promesse. Qu'il est charitable, ce divin Rédempteur, et qu'il mérite no-

tre amour, notre reconnaissance ! Témoignez-lui, dans votre oraison, combien vous êtes touché de ses bontés, de ses attentions sur son Église ; et priez-le d'augmenter votre amour pour cette Église qu'il a fondée et qu'il protégera toujours.

Ce doit être le motif principal de votre amour pour l'Église ; c'était celui qu'employait l'Apôtre en exhortant les Évêques à la gouverner avec sagesse : *Attendite vobis, et universo gregi in quo vos Spiritus Sanctus posuit Episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo* (Act. 20. v. 28.). Les hommes erraient pour la plupart dans les voies de l'iniquité, tous avaient besoin d'un libérateur et de ses bienfaits, pour se réunir afin d'adorer le Père céleste en esprit et en vérité : Jésus-Christ est ce Rédempteur puissant et charitable, il a formé un peuple nouveau, il se l'est acquis ; eh ! qu'il lui en a coûté ! *Sanguine suo*. Ce peuple choisi est son Église ; il lui a donné des chefs visibles qui la conduisent au port du salut : ce n'est pas assez, il ne l'abandonnera jamais, il l'a promis : *Ecce ego vobiscum, etc.* Pesez bien ces paroles : *Ecce*. J'enseignerai assis dans votre chaire vivante, publique, visible ; n'en doutez pas, ce sera moi, *ego*, votre Rédempteur toujours puissant, toujours plein de bonté, qui serai avec vous : *Vobiscum sum*. Quoique je charge du ministère visible mes apôtres et leurs successeurs, ce sera moi qui les conduirai, qui les conduis par avance, qui habite au milieu de vous et dans le sacrement de l'Eucharistie, et par mon assistance perpétuelle et particulière : *Vobiscum sum*. Qu'ils soient assemblés ou réunis, avant ou après la mort des apôtres ; je suis toujours avec ceux que j'honore du sacré ministère : *Omnibus diebus, usque ad consummationem seculi*. Quelle étendue ne puis-je pas, ô mon Sauveur, donner à des promesses si touchantes et si formelles ! Quelle joie et quel amour ne m'inspirent-elles pas pour votre chère épouse ! Comment ne pas aimer tendrement celle que vous aimez avec tant d'ardeur ! *Christus dilexit Ecclesiam, et seipsum tradidit pro eâ, ut illam sanctificaret, ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi, sed ut sit sancta et immaculata* (Eph. 5. v. 27.) Témoins de cet

prédilection de Jésus-Christ pour son Église, tous les siècles l'ont vue triompher de ses ennemis. Les tyrans ont voulu l'anéantir par leurs cruautés ; ils sont morts, elle subsiste : les hérétiques ont tâché de changer ses dogmes et ses mœurs, leurs artifices ont été découverts ; leurs violences ont eu fin, elle leur survit. Ceux qui s'élèvent encore, ou qui s'élèveront contre elle seront confondus, parce que les portes mêmes de l'enfer ne prévaudront jamais contre celle avec qui Jésus-Christ habite, et qu'il a rendue la ferme colonne de la vérité : *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (I. Tim. 3. v. 15.) Que pourront faire des hommes de peu de jours contre l'Église du Dieu vivant?

Heureux qui vit et meurt dans cette Église catholique, apostholique et romaine ! Ses triomphes sont les nôtres, parce que nous en sommes les membres ; nous y avons reçu le sceau de la régénération spirituelle dans le Baptême ; nous y sommes nourris et du pain de la parole divine, et du pain des anges ; nous y participons aux sacremens, sources de grâces ; aux mérites de Jésus-Christ et de ses saints, et aux bonnes œuvres qui s'y font : nous sommes, dans cette nouvelle arche, hors de danger du naufrage. Aimons-la donc, cette Église, tenons-nous inviolablement attachés à elle. Comme Ecclésiastiques, rappelons aux fidèles ces priviléges de leur sainte mère, inspirons-leur pour elle un saint amour.

II. Si cet amour pour l'Église est véritable, il ne sera pas oisif, il agira : 1.° d'abord il inspirera un profond respect pour cette épouse de Jésus-Christ ; pour ceux qui, tenant la place du Sauveur, la gouvernent en son nom ; pour le souverain Pontife, successeur de saint Pierre, chef des apôtres et dépositaire des clefs du royaume des cieux ; pour les Évêques qui ont remplacé les apôtres, et à qui Jésus-Christ a dit : *Docete omnes gentes ;* pour les autres Pasteurs, tous les ministres des autels, qui travaillent sous la direction des premiers Pasteurs. Les mépriser, c'est mépriser Jésus-Christ et son Père : *Qui vos spernit, me spernit* (Luc. 10. v. 16.), parce que c'est le Fils de Dieu, le souverain Prêtre de la nouvelle loi, qui leur donne leur mission : *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos* (Joan. 21. v. 21.).

Peut-être les avez-vous regardés comme des hommes sujets aux mêmes défauts que vous; peut-être avez-vous critiqué avec malignité leur conduite, leurs ordonnances, leurs décisions; peut-être en avez-vous mal parlé : ce sont pourtant des hommes revêtus de l'autorité de Jésus-Christ et d'un caractère qui les fait d'autres médiateurs, d'autres christs, des dieux, sur la terre : *Diis non detrahes* (Exod. 22. v. 28.).

2.° Le véritable amour de l'Église inspire une entière soumission à tout ce qu'elle décide et à tout ce qu'elle ordonne, parce qu'animée de l'esprit même de Jésus-Christ, elle ne peut se tromper. Aussi après avoir dit dans le Symbole : Je crois au Saint-Esprit, nous ajoutons aussitôt : Et à la sainte Église catholique; parce que l'Église étant le corps où le Saint-Esprit habite et où il parle, croire à l'Église, c'est croire au Saint-Esprit. Ce corps mystique du Sauveur est gouverné et enseigné par les premiers Pasteurs; dès qu'ils ont parlé, il n'y a plus à examiner, parce que c'est Jésus-Christ même qui a parlé par leur bouche, qui a expliqué les Écritures, qui a décidé les dogmes, qui a proscrit l'erreur : *Qui vos audit*, a-t-il dit, *me audit* (Luc. 10. v. 16.). C'est à ce tribunal qu'il a voulu que fussent déférées et terminées toutes les disputes de Religion : *Dic Ecclesiæ. Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus* (Matth. 18. v. 17.). En vain l'hérétique oppose-t-il les Écritures, sa conscience, le raisonnement. Les Écritures ne s'expliquent pas d'elles-mêmes, et peuvent être prises dans des sens étrangers; la conscience est faillible, et souvent fausse; la raison humaine doit céder à l'autorité de Dieu qui révèle les mystères et qui veille sur toutes les démarches de son Église. Quel sera le guide assuré? L'Église, répond saint Augustin : *Ego verò Evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas* (Lib. contra Epist. Fund. c. 5.). Quel sera le glaive qui tranchera toutes les difficultés? La décision de l'Église : *Poteram omnes propositionum rivulos uno Ecclesiæ sole siccare* (Hier. tom. 4. part. 2. pag. 306.).

J'aime, ô mon Dieu! une autorité si digne de mes homma-

ges; je m'y soumettrai sans réserve et d'esprit et de cœur, j'en prendrai la défense avec courage.

3.° Cet amour de l'Église inspire en effet à un Ecclésiastique de la défendre contre les pécheurs et les libertins qui la déshonorent par la dépravation de leurs mœurs, contre les hérétiques qui l'attaquent par leurs écrits, par leurs blasphèmes. Celui qui aime l'Église doit, autant qu'il le peut, corriger les uns, mettant en pratique cet avis de l'Apôtre : *Argue, obsecra, increpa in omni patientiâ et doctrinâ* (II. Tim. 4. v. 2.). Il doit instruire les autres avec charité, les combattre avec prudence, les ramener par son zèle. Les outrages faits à l'Église retombent sur vous. Enfans et ministres de cette Église, avec quel courage n'en devez-vous pas prendre la défense ! Un citoyen se fait un juste devoir de défendre, au péril même de sa vie, sa patrie, son prince. Oh ! quel zèle et quelle vigueur un ministre des autels, qui peut-être vit aux dépens de l'Église, qui en possède les dignités, ne doit-il pas montrer, quand il s'agit de soutenir les intérêts et l'honneur de l'Épouse de Jésus-Christ sa mère ! Hélas ! où est la foi, où sont les Ecclésiastiques qui brûlent de ce zèle, qui gémissent sur les maux de l'Église, sur le ravage qu'y font l'iniquité et l'erreur ?

Revêtez-vous de force, ou plutôt priez Jésus-Christ, qui, dans la divine Eucharistie, est le Pain des forts, de vous en revêtir. Souvenez-vous de votre qualité d'Ecclésiastique, de Prêtre, si intimément uni à Jésus-Christ et à son Épouse; n'abandonnez pas à d'autres la défense de votre mère; proposez-vous d'être toujours un enfant de l'Église plein de respect, soumis, docile et zélé. Demandez au saint autel, dans la sainte communion, une abondante participation de cette prédilection dont le cœur de Jésus était rempli pour son Église : *Si oblitus fuero tuî, Jerusalem, oblivioni detur dextera mea : adhæreat lingua mea faucibus meis, si non meminero tuî, si non proposuero Jerusalem in principio lætitiæ meæ* (Ps. 136. v. 5. 6 et 7.).

POUR LE MERCREDI.

SUR L'ÉVANGILE DU PREMIER DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE.

Perfectus autem omnis erit, si sit sicut magister ejus. Tout disciple est parfait, lorsqu'il est semblable à son maître. *Luc.* 6. *v.* 40.

SUR LA PERFECTION.

I. POINT. Les Ecclésiastiques doivent y tendre continuellement.
II. POINT. Ils doivent y exhorter les autres.

I. LE dimanche de la Trinité, qui est aussi le premier après la Pentecôte, l'Église nous propose deux Évangiles; l'un nous instruit sur le mystère de la très-sainte Trinité, dont nous avons déjà fait le sujet de notre oraison; le second nous exhorte à nous sanctifier de manière que nous devenions semblables, autant que nous le pourrons, à notre divin maître. Ce grand modèle que nous avons à imiter, demande que nous avancions sans cesse dans la perfection. Ce modèle n'est autre que Jésus-Christ, dont il est dit qu'il croissait en grâce et en sagesse. Or, s'il a couru comme un géant dans la voie du ciel, disait saint Bernard écrivant à un abbé sur ce sujet, il ne nous est pas permis de nous arrêter, jusqu'à ce que nous ayons eu le bonheur d'atteindre où nous savons qu'il est arrivé. Le terme de notre perfection doit être le sien, la fin de cette vie; nous devons y tendre sans cesse, sans nous lasser et nous rebuter. Si nous nous arrêtons, au lieu d'approcher de Jésus-Christ, nous nous en éloignons, et nous ne règnerons pas avec lui: *Quid prodest Christum sequi, si non contingat consequi*, dit ce Père? *Ibi tu, Christiane, fige tui cursûs profectûsque metam, ubi Christus posuit eam. Factus est obediens usque ad mortem. Quantumlibet ergò cucurreris; si usquè ad mortem non*

perveneris, bravium non apprehendis. Bravium Christus est ; quòd si illo currente tu gradum sistis, non Christo appropias, sed te magis elongas (Bern. Ep. 254. Abb. Alpens. Guar.)

A quoi donc pensent, continue ce saint Docteur, ceux qui ont coutume de dire : Il nous suffit d'être tels que nos pères, nous ne prétendons pas devenir meilleurs qu'eux ?

Vous ne voulez pas avancer ; vous voulez donc reculer ? A Dieu ne plaise, me direz-vous, mais je veux demeurer tel que je suis, c'est-à-dire ni meilleur, ni pire. Vous voulez donc, mon cher Frère, ce qui ne se peut : *Hoc ergò vis quod esse non postet* (Ibid.)? Y a-t-il quelque chose dans le monde qui demeure dans le même état ? Et n'est-il pas dit de l'homme en particulier, qu'il s'enfuit comme l'ombre, et qu'il n'est jamais le même : *Et nunquàm in eodem statu permanet*(Job. 14. 2.)? Concluez de là que ne point avancer dans la perfection, c'est reculer ; étant constant que comme notre propre corps commence à se courber dès qu'il cesse de croître, de même notre esprit, dès qu'il cesse de faire des progrès dans la voie de la perfection, doit nécessairement reculer : *Hinc planè colligitur, quia nolle proficere, non nisi deficere est* (Bern. Ibid.).

Cependant rien de plus rare que de trouver des personnes qui fassent ces progrès dans la perfection. Vous trouverez plus de séculiers, dit ailleurs saint Bernard, passer d'une mauvaise vie à une bonne, que vous ne trouverez de religieux et d'Ecclésiastiques passer d'une bonne vie à une meilleure: *Multò faciliùs reperies multos seculares converti ad bonum quàm unumquempiam de religiosis transire ad melius* (Bern. Ep. 96.). Et sans penser aux autres, quel progrès avez-vous fait dans la piété, depuis que vous êtes prêtre ou pasteur ; depuis tant d'années que vous êtes dans ce bénéfice, dans ce séminaire, dans cette communauté?

Faites-y réflexion : *Hæc meditare, in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus.* Appliquez-vous cet avertissement de saint Paul à Timothée. Ah ! si l'Apôtre veut que son disciple, qui était déjà si parfait, avance encore néanmoins, et si sensiblement que tout le monde le connaisse,

quel effort ne devez-vous pas faire, vous qui êtes si tiède et si négligent ! Rentrez ici en vous-même : *Renovamini spiritu mentis vestræ* (Eph. 4. 23.).

II. Sachez encore qu'il ne suffit pas aux Ecclésiastiques de tendre eux-mêmes à la perfection, ils doivent encore y porter les fidèles ; c'est aux directeurs et aux prédicateurs, mais particulièrement aux Pasteurs à les y exhorter, à leur donner la main, et à leur servir de guides dans le chemin de la vertu. Ils doivent, à l'exemple de saint Paul, travailler de toutes leurs forces à rendre tous les hommes parfaits en Jésus-Christ; car, dit cet Apôtre, « c'est lui que nous prêchons, avertis» sant tous les hommes de leurs fautes, et les instruisant » dans toute la sagesse, afin que nous les rendions tous » parfaits en Jésus-Christ : » *Ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Christo Jesu* (Coloss. 1. 28 et 29.). « C'est la fin, dit-il, que je me propose dans tous mes tra» vaux : » *In quo et laboro.* C'est aussi celle que les Ecclésiastiques doivent se proposer dans l'exercice de leur ministère. Il est de leur devoir de donner du lait aux faibles ; c'est-à-dire, d'apprendre les premiers élémens de la religion et de la piété à ceux qui commencent. Il n'y en a que trop dans les paroisses à qui l'on peut dire ce que l'Apôtre écrivait aux Hébreux : *Facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo.* Mais comme l'état de ceux qui commencent ou qui sont encore dans la faiblesse, est sujet à de grandes et de fréquentes chutes, il n'y a rien que les Ecclésiastiques et les Pasteurs ne doivent faire pour les en tirer; ils doivent travailler de toutes leurs forces à inspirer à leurs peuples la louable ambition de sortir de cette enfance spirituelle, pour arriver à la perfection que Dieu demande d'eux : *Perfectorum autem est solidus cibus* (Ibid. v. 14.).

Est-ce là à quoi vous vous êtes appliqué ? Hélas ! comment conduiriez-vous les autres à la perfection, étant vous-même si imparfait ? Pour votre préparation à la messe, priez notre Seigneur qu'il purifie les affections de votre âme, qui sont comme les pieds avec lesquels elle s'avance vers Dieu. Quand même vous auriez déjà fait quelques progrès, ne cessez point de lui demander qu'il vous préserve de cette dangereuse pous-

sière qu'on amasse dans le monde en conversant parmi les hommes, et qui fait gémir les Ecclésiastiques, même les plus sages et les mieux réglés : *Dùm per varias actiones vitæ hujus sollicitudo distenditur, necesse est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere* (Leo, Serm. 4. de Quadrag.).

OCTAVE

DU TRÈS-SAINT SACREMENT.

POUR LA FÊTE

DU TRÈS-SAINT SACREMENT DE L'AUTEL.

Ego enim accepi à Domino quod et tradidi vobis, quoniam Dominus Jesus in quâ nocte tradebatur, accepit panem, et gratias agens fregit, et dixit : Accipite, et manducate : hoc est corpus meum, quod pro vobis tradetur : hoc facite in meam commemorationem.

J'ai appris du Seigneur, et je vous l'ai enseigné, que le Seigneur Jésus, la nuit même qu'il devait être livré, prit du pain, et rendant grâce il le rompit, et dit : Prenez et mangez : ceci est mon corps, qui sera livré pour vous : faites ceci en mémoire de moi. *I. Cor.* 11. *v.* 23 *et* 24.

SUR L'INSTITUTION DE L'EUCHARISTIE.

I. Point. Pourquoi Jésus-Christ l'a instituée.

II. Point. Pourquoi il l'a instituée à la fin de sa vie.

I. Saint Paul rapporte dans l'Épître de ce jour l'institution de l'Eucharistie ; il le fait d'une manière si claire, qu'elle doit confondre la perfidie des hérétiques, et fortifier la foi de tous

les vrais fidèles. Commençons donc notre oraison par un acte de foi très-vif sur la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement : *Credamus*, *quæso*, nous dit saint Gaudence, évêque de Bresce, *cui credidimus ; nescit mendacium veritas* (Tract. 2. de Pasc.). Entrons ensuite dans les desseins que le Sauveur a eus en l'instituant (*Greg. Mag. l. 4. Dial. c.* 58.).

1.° Il voulut honorer son Père jusqu'à la fin des siècles, par le plus profond des anéantissemens. C'est pour cela que Tertullien appelle ce divin Sauveur *Catholicus Patris Sacerdos* (Adv. Marc. l. 4. c. 9.). Comme il sait que son Père est infiniment, souverainement et éternellement aimable et adorable, et que tout le culte que peuvent lui rendre les créatures n'a aucune proportion avec ce que son infinie grandeur mérite, il vient dans ce mystère pour suppléer à l'insuffisance de leurs hommages, et pour accomplir ce qui manque à la perfection et à l'étendue de l'adoration que nous lui devons.

2.° Il a voulu enrichir son Église d'un sacrifice qui est d'un prix infini, par lequel elle a le bonheur d'offrir tous les jours à Dieu la même victime qui s'est offerte pour nous sur la croix. Quelle merveille, que la mort du Fils unique de Dieu soit renouvelée dans ce mystère ; et que depuis que la mort n'a plus aucun pouvoir sur lui, il ne laisse pas de s'immoler tous les jours pour nous dans un état immortel et incorruptible ! *Hæc namque singulariter victima ab æterno interitu animam salvat*, dit saint Grégoire-le-Grand, *quæ illam nobis mortem Unigeniti per mysterium reparet : qui licèt resurgens à mortuis jam non moritur, tamen in semetipso immortaliter atque incorruptibiliter vivens, pro nobis iterùm in hoc mysterio sacræ oblationis immolatur.*

3.° Jésus-Christ a voulu nous unir à lui de la manière la plus parfaite, par la participation d'un sacrement où nous sommes faits un même corps avec lui, et où il mêle sa chair adorable à la nôtre, à peu près, dit un Père de l'Église, comme une cire fondue se mêle avec une autre cire fondue : *Sicut quis liquefactæ ceræ aliam ceram infuderit* (Cyril. Alex. l. 4. in Joan. 17.).

4.° Enfin, il a voulu nous consoler par sa présence invisible, devenir la manne des chrétiens dans le désert de cette vie, et la nourriture spirituelle de nos âmes.

Admirez-ici les desseins de la bonté de Dieu dans l'institution de ce mystère. O mon Dieu, que de moyens de salut vous nous donnez, s'écrie saint Jean Chrysostôme! Est-il possible que tout cela ne soit pas capable de nous convertir! *Hei mihi, quot ad salutem viæ! nos corpus suum effecit, nobis suum communicavit corpus, et horum nos nihil à malis avertit* (Chrysost. Hom. 60. ad pop. Antioch.). Y a-t-il jamais eu pasteur, continue ce Père, qui ait aimé ses brebis jusqu'à les nourrir de son propre sang? Que dis-je, un pasteur? Plusieurs mères refusent de nourrir leurs enfans, et les font allaiter par des étrangères. Pour vous, ô mon aimable Sauveur! par un effet de bonté que nous ne pouvons assez admirer, vous devenez vous-même tous les jours notre nourriture! *Quis pastor oves proprio pascit cruore? Et quid dico pastor? matres multæ sunt quæ post partûs dolores, filios aliis tradunt nutricibus. Hoc autem ipse non est passus, sed nos proprio sanguine pascit.* Ah! Seigneur, est-il possible que dans un corps mortel nous soyons capables de recevoir des preuves si extraordinaires de votre amour?

Hélas! quel motif peut-il avoir pour nous les donner? et qu'est-ce qu'il trouve en nous de réciproque? Tâchez au moins de lui en témoigner aujourd'hui votre reconnaissance, en assistant avec religion et piété à la procession; et pour vous y exciter davantage,

II. Considérez pourquoi notre Seigneur Jésus-Christ institua ce sacrement la nuit même qu'il devait être livré à la mort pour nous : *In quâ nocte tradebatur.* Il le fit, dit saint Augustin, afin que cette action étant la dernière de sa vie, demeurât plus profondément gravée dans le cœur et dans la mémoire de ses disciples, qu'il allait quitter immédiatement après, pour accomplir le sacrifice de sa passion : *Namque Salvator*, dit ce Père, *quò vehementiùs commendaret mysterii illius altitudinem, ultimum hoc voluit altiùs infigere cordibus, et memoriæ disci-*

pulorum à quibus ad passionem digressurus erat (Ep. 54. ad Januar. n. 8.). C'est pourquoi Jésus-Christ lui-même leur ordonna de célébrer ce mystère en mémoire de lui. Ce qui doit apprendre à tous les fidèles, mais particulièrement aux Prêtres qui sont les ministres de ce sacrement, que, pour correspondre à l'intention du Sauveur, ils sont obligés de s'occuper, autant que la fragilité humaine le peut permettre, du souvenir d'un si grand bienfait : *Hoc facite in meam commemorationem* (Luc. 22. v. 19.).

Prêtres, ministres du Seigneur, vous qu'il a revêtus de son sacerdoce et rendus les dépositaires de ce précieux gage de son amour, occupez-vous-en sans cesse, ne perdez jamais le souvenir du don ineffable que vous avez reçu de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Que toutes vos actions soient autant de témoignages de reconnaissance, et autant de dispositions pour vous mettre en état d'en approcher. Souvenez-vous, en toutes occasions, que vos mains ont touché et doivent toucher le corps adorable du Sauveur, afin que vous ne les employiez jamais à aucune action qui les rende indignes de cet honneur. Souvenez-vous que votre bouche a donné tant de fois le sacré baiser à Jésus-Christ, et doit le lui donner encore, afin que vous ne la souillez jamais par aucune parole qui la rende profane. Enfin, souvenez-vous que votre cœur a servi et doit servir de temple au Fils de Dieu, et que par conséquent vous ne devez pas permettre qu'il s'y forme aucun désir capable de vous priver de ce bonheur.

Allez à l'autel avec ces sentimens, priant Jésus-Christ qu'il éloigne de vous tout ce qui lui déplaît : *Purgationem peccatorum faciens* (Hebr. 1. v. 3.); et qu'il vous revête de cet esprit de justice et de sainteté avec lequel vous devez l'offrir : *Sacerdotes tui induantur justitiam* (Psal. 131. v. 9.).

POUR LE VENDREDI,

SECOND JOUR DE L'OCTAVE.

Similiter et calicem postquàm cœnavit, dicens : Hic calix novum testamentum est in meo sanguine : hoc facite quotiescumquè bibetis, in meam commemorationem.

Il prit de même le calice, après avoir soupé, en disant : Ce calice est la nouvelle alliance dans mon sang : faites ceci en mémoire de moi, toutes les fois que vous le boirez. *I. Cor.* 11. *v.* 25.

DU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE.

I. Point. L'excellence de ce sacrifice.

II. Point. Les intentions avec lesquelles on doit l'offrir.

I. Adorez notre Seigneur Jésus-Christ, le souverain Prêtre de la nouvelle loi, consommant en sa personne sur nos autels, ainsi que sur la croix, le sacrifice commencé dès la naissance du monde, sous la figure des différentes hosties offertes à la gloire de son Père. Il rassemble en lui seul tous les devoirs de la religion, et il rend infiniment plus d'honneur à Dieu par la seule offrande de son corps et de son sang, que ne lui en ont rendu toutes les victimes et tous les Prêtres de l'ancienne loi, qui n'étaient que les figures de ce qui se passe tous les jours dans nos églises : *Omnium differentias hostiarum una corporis et sanguinis Domini implet oblatio* (S. Leo, serm. 3. de pass.). Méditez bien la grandeur et l'excellence de ce sacrifice.

1.° C'est un mémorial et une représentation continuelle de la passion et de la mort de Jésus-Christ, selon ces paroles qu'il dit à ses apôtres : *Hæc quotiescumquè feceritis, in meî memoriam facietis.* Tous les ornemens du Prêtre, et chaque cérémonie de la messe, ont quelque rapport aux circonstances de la passion de ce divin Sauveur (*Conc. Trid. de Sacrif. Missæ, Sess.* 22. *cap.* 1.). Ce motif doit nous inspirer du respect pour les moindres détails qui concernent cet adorable sacrifice.

2.° Le sacrifice de la messe n'est pas seulement la figure et le mémorial de la passion de Jésus-Christ, c'est le même sacrifice, qui ne diffère que dans la manière seule de l'offrir : c'est le même prêtre et la même victime, puisque c'est le même Jésus-Christ qui s'est offert sur le Calvaire pour les péchés du monde, qui offre encore à Dieu son Père la mort qu'il a soufferte, et qui s'immole sur nos autels par le ministère des Prêtres. Quel honneur pour nous, qu'il nous ait choisis pour ses ministres ! Remerciez-le de vous avoir appelé à une fonction si relevée : reconnaissez combien vos péchés vous en rendent indigne : *Quantò magnus es, humilia te in omnibus* (Eccli. 3. v. 20.)

3.° Dans la sainte messe Jésus-Christ se sacrifie tout entier, comme un holocauste consumé par le feu de son amour, qui le porte à devenir prêtre et victime tout ensemble, comme dit saint Augustin : *Sacerdos et victima* (In psal. 124.). Il offre à Dieu son Père, non-seulement son corps naturel formé dans le sein de Marie et attaché à l'arbre de la croix, mais encore son corps mystique, qui est son Église, dont vous êtes un membre ; et par conséquent vous êtes sacrifié et immolé avec lui. Y pensez-vous quand vous dites la messe ? Oh ! si vous y pensiez comme il faut, vous ne vous regarderiez plus que comme un homme mort au monde et consacré à Dieu seul.

II. Pour vous pénétrer encore davantage de la grandeur de ce sacrifice, considérez les raisons pour lesquelles il a été institué, et pour lesquelles vous devez l'offrir : c'est pour rendre à Dieu par Jésus-Christ son Fils, les grands devoirs d'adoration, de remercîment, de satisfaction et de prière qu'il demande de vous. Vous en acquittez-vous bien ?

Quand vous célébrez, est-ce pour adorer la suprême majesté de Dieu et ses infinies perfections, qui ne peuvent être dignement honorées que par cette sainte et précieuse victime qui est immolée sur nos autels ?

Est-ce pour reconnaître la bonté qu'il a pour nous, et lui rendre grâce des biens qu'il nous a faits et qu'il nous fait encore tous les jours avec tant de profusion, et dont nous ne saurions le remercier comme il faut, que par Jésus-Christ son Fils, l'objet de ses complaisances ?

Est-ce pour apaiser la justice divine et pour réparer l'injure que lui ont faite nos péchés, dont l'énormité exige une satisfaction infinie, et pour lesquels il n'y a que cette hostie sans tache qui puisse pleinement satisfaire ?

Est-ce pour demander quelques grâces pour vous ou pour les autres, n'y en ayant aucune que nous puissions obtenir, si nous ne nous unissons à cet unique et souverain Médiateur qui s'offre particulièrement à Dieu son Père dans ce sacrifice pour tous les besoins de son Église ?

Hélas ! au lieu d'avoir ces saintes intentions si dignes d'un sacrificateur de la nouvelle loi, qui entre en participation des mérites de Jésus-Christ, comme parle saint Paul : *Participes enim Christi effecti sumus* (Hebr. 3. v. 14.) ; au lieu, dis-je, d'avoir toujours devant les yeux ce grand pontife de notre sainte religion, qui s'est offert et qui s'offre tous les jours à Dieu son Père pour nous, n'avez-vous point dit la messe sans piété, sans recueillement, sans attention, par habitude, par coutume et pour faire comme les autres ? Ne l'avez-vous point dite par hypocrisie, et pour paraître tout autre que vous n'étiez ? N'est-ce point par respect humain, et plutôt pour faire plaisir aux hommes que pour plaire à Dieu ? N'est-ce point par un esprit d'avarice, et dans l'attente seule de la rétribution, et pour avoir de quoi vivre ? ce qui est un crime détestable.

Examinez-vous là-dessus, et pour votre préparation d'aujourd'hui, prenez la résolution de corriger ce qu'il pourrait y avoir de défectueux dans vos intentions, et demandez à Dieu qu'il vous en fasse la grâce. Mon Dieu, qui nous avez fait Prêtres pour vous offrir le même sacrifice que votre Fils unique vous a offert sur la croix, faites, s'il vous plaît, que nous entrions dans ses divines intentions ; ne permettez jamais que nous en ayons aucune qui ne convienne à la sainteté de cette adorable victime que nous avons le bonheur de vous offrir, et que votre Église nous ordonne d'imiter : *Imitamini quod tractatis quatenùs mortis dominicæ mysterium peragentes ; mortificare membra vestra à vitiis et concupiscentiis omnibus procuretis* (Pontif. Rom. in ordinat. Presb.).

POUR LE SAMEDI,

TROISIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Quotiescumquè manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis donec veniat.

Toutes les fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. *I. Cor. c.* 1. *v.* 21.

DE LA MANIÈRE DONT ON DOIT DIRE LA MESSE.

I. Point. Le respect extérieur.
II. Point. La piété intérieure.

I. Avec quel respect ne doit-on pas dire ou entendre la messe, quand on fait réflexion à ces paroles de saint Paul, que toutes les fois que nous célébrons les saints mystères, nous annonçons la mort de Jésus-Christ ; c'est-à-dire que nous allons à l'autel rappeler tout ce qui s'est passé sur le Calvaire, en renouveler le souvenir, et offrir à Dieu la même victime qui nous a réconciliés avec lui ! Quels doivent être pour lors notre respect et notre religion ?

1.° Ce respect doit paraître au dehors. Dans les habits sacerdotaux dont nous nous servons à la messe : ces habits doivent être propres et de couleur convenable à l'office du jour ; nous devons nous en revêtir en silence, avec modestie, récitant les prières que l'Église nous prescrit, et pensant aux circonstances de la passion qu'ils signifient. C'est une grande irrévérence que de porter à l'autel du linge sale et des ornemens déchirés. N'êtes-vous point tombé dans cette négligence ! N'est-ce pas par votre faute que les ornemens sont en mauvais état ? *Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter* (Jerem. 48. v. 10.)

2.° Notre respect, durant le saint sacrifice de la messe, doit paraître dans notre exactitude à observer les cérémonies de la messe, les considérant comme des marques de notre vénération envers Dieu, qui font une partie de notre religion : y manquer, c'est exposer nos saints mystères aux mépris des laïques, et désobéir à l'Église qui les ordonne. Quelle douleur pour cette sainte mère, de voir son divin Époux servi par ses propres ministres avec peu de décence et de respect ! Les officiers des princes et des grands seigneurs remplissent avec attention les cérémonies qui concernent le service qui leur est dû. Ministres des saints autels, comment osez-vous manquer à ce devoir à l'égard de Dieu qui vous a choisis du milieu du peuple, pour lui rendre un culte perpétuel ? *Eruntque Sacerdotes mihi religione perpetuâ* (Exod. 29. v. 9.).

3.° Enfin le respect que nous devons avoir en le célébrant doit paraître dans tout notre extérieur ; nous devons dire la messe avec un recueillement et une modestie qui fassent connaître à ceux qui l'entendent combien nous sommes convaincus, et combien ils doivent l'être, que Jésus-Christ est réellement présent sur nos autels : car rien n'édifie et ne console tant le peuple chrétien que de voir à l'autel un Prêtre qui paraît touché et pénétré d'un vif sentiment de la présence de Dieu : au contraire, rien ne les scandalise davantage que d'y voir des Prêtres immodestes et dissipés, dont les yeux sont égarés, comme ceux des insensés : *Oculi stultorum in finibus terræ* (Prov. 17. v. 22.) ; au lieu d'être uniquement arrêtés sur les choses saintes. Que peut-on dire en voyant leur légèreté prodigieuse et la précipitation avec laquelle ils prononcent les paroles de la messe, sinon que leurs respects, leurs adorations, leurs génuflexions ne sont guère plus sincères et ne font pas moins d'injures à Jésus-Christ que celles des soldats de Pilate : *Ad vos, ô Sacerdotes qui despicitis nomen meum ! non est mihi voluntas in vobis, maledicam benedictionibus vestris, et maledicam illis* (Malach. 2. v. 2.). Pesez bien cette menace : Dieu ne peut, à la vérité, s'empêcher de regarder avec complaisance la victime qui lui est offerte, puisque c'est son Fils bien-aimé ; mais il regarde avec colère et avec indignation le peu de religion de

ceux qui la lui offrent. Rentrez ici en vous-même, et examinez si vous n'êtes point sujet à manquer en quelque chose au respect extérieur qui est nécessaire pour bien dire la sainte messe, mais qui cependant ne suffit pas.

II. Il faut y joindre la piété et la dévotion du cœur.

1.° Dans ces momens que les saints Pères appellent terribles, et où se passe tout ce qu'il y a de plus saint dans notre religion, nous devons éloigner plus que jamais de notre esprit toutes les pensées du monde, pour nous occuper uniquement de la charité infinie de Jésus-Christ, qui veut bien se faire victime entre nos mains, pour accomplir ce qui manque à notre culte, et être comme le supplément de nos devoirs envers son Père ; s'employant, se consacrant et s'épuisant, s'il est permis de parler de la sorte, pour satisfaire à tous nos besoins. Écrions-nous avec saint Bernard : *Totus mihi datus, et totus in meos usus expensus est* (Bern. Serm. 3. de Circ.).

2.° Nous devons faire une sérieuse attention à la dignité du souverain Prêtre au nom duquel nous agissons, à la sainteté de l'hostie que nous avons entre les mains, à la majesté incompréhensible de Dieu à qui nous l'offrons ; nous sacrifier nous-mêmes à Dieu, pour n'être avec notre Seigneur Jésus-Christ qu'une seule victime comme nous ne sommes qu'un seul Prêtre avec lui ; entrer dans les sentimens de cet aimable Sauveur, et présenter à son divin Père l'holocauste d'un cœur tout brûlant d'amour pour sa gloire : *Quidquid profers, accende charitate*, dit saint Augustin (*In Psal. 55. v. 19.*).

3.° Il faut se souvenir pour lors de la passion et de la mort du Sauveur, dont la messe est une vive et réelle représentation; considérer ce que le péché lui a coûté, en concevoir une grande horreur, et désirer de donner notre vie et notre sang pour le détruire, à l'exemple de notre divin maître qui l'a fait, et qui le fait encore tous les jours sur nos autels. O mon adorable Rédempteur, que ne puis-je vous rendre sang pour sang, vie pour vie ! *Quis ei refundet innocentem sanguinem ? Quis ei restituet pretium quo nos emit* (Idem Conf. lib. 1. c. 13.)?

Remplissez-vous de quelques-unes de ces pensées quand vous direz la messe ; ce sera le moyen de faire dignement une action si sainte. C'est la grâce que vous pourrez aujourd'hui demander à Dieu dans votre préparation.

Mon Dieu, qui nous avez fait Prêtres pour vous offrir Jésus-Christ votre Fils dans l'auguste sacrifice de la messe, inspirez-nous le respect et la piété que demande de nous ce saint et adorable mystère ! Ah ! si les Anges qui environnent vos autels se prosternent devant la victime qui est immolée, que ne doivent pas faire les Prêtres qui ont le bonheur de vous l'offrir ! Seigneur, éclairez nos esprits, ouvrez nos yeux, animez notre foi sur la grandeur incompréhensible de ce mystère, afin qu'à l'exemple de ces bienheureux esprits, nous n'approchions jamais de vos autels qu'avec cette crainte religieuse et ce profond respect que nous voudrions avoir, si nous étions avec eux devant le trône de votre gloire : *Tanquàm si in ipsis cœlis collocati, inter cœlestes illas virtutes medii staremus* (S. Chrys. l. de Sacerd. c. 2.).

SECONDE SEMAINE
APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE,

QUATRIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Itaque, quicumque manducaverit panem hunc, vel biberit calicem Domini indignè, reus erit Corporis et Sanguinis Domini.

C'est pourquoi quiconque mangera ce pain, ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du Corps et du Sang du Seigneur. *I. Cor.* 11. *v.* 27.

DES COMMUNIONS INDIGNES.

I. Point. Ce crime est détestable dans un chrétien.
II. Point. Il l'est beaucoup plus dans un Prêtre.

I. O paroles étonnantes, et qu'on ne peut assez méditer ! Celui qui communie indignement se rend coupable du corps et du sang de Jésus-Christ, dit saint Paul, c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Jérôme, qu'il tient pour vil et méprisable un mystère qui mérite toutes sortes d'honneurs et de respects.

1.° C'est un malheureux sacrilége, qui commet la plus horrible de toutes les profanations, et qui s'en prend à son Dieu même, dit S. Cyprien (*S.Th.2.g.99.c.4.*) : *Ore ac manibus in Dominum delinquunt* (Tract. *De lapsis.*). Il unit Jésus-Christ, cette innocente victime, à son cœur qui est tout corrompu ; il oblige le Saint des saints d'entrer dans une conscience criminelle et d'habiter avec des haines, des

injustices et les passions les plus honteuses : *Vis infertur Corpori ejus et Sanguini*. Il foule aux pieds le Fils de Dieu, il profane le sang de la nouvelle alliance, par lequel il a été sanctifié, et fait outrage à l'esprit de la grâce, comme parle St. Paul (*Heb.* 10. *v.* 19.). Quelle profanation, s'écrie St. Chrysostôme ! rappelez les crimes les plus énormes, vous n'en trouverez point, dit ce Père, qui en approchent : *Christum conculcare pessimum* (Chrys). Homil. 83. in Matth.).

L'indigne communiant est un traître qui a le cœur plein d'hypocrisie et de déguisement : il trahit le Fils de Dieu par un baiser, et mérite que le Sauveur lui fasse le même reproche qu'il fit autrefois à Judas : *Amice, ad quid venisti ? osculo Filium hominis tradis* (Matth. 26. v. 50.)? Il abuse du signe et du gage de la paix, pour insulter à son Dieu jusque sur ses autels où les anges ne cessent de l'adorer et de le bénir : il n'approche de lui que pour le livrer à ses plus cruels ennemis, pour s'abandonner à ses penchans déréglés et s'assujettir au démon qui prend un nouvel empire sur cet indigne communiant, dont on peut dire ce que l'Évangile rapporte du disciple apostat : *Post buccellam introivit in eum Satanas* (Joan. 13. v. 27.). Quel crime ! quelle trahison ! quelle perfidie !

3. C'est un déicide qui crucifie de nouveau Jésus-Christ. On regarde avec raison comme le plus grand de tous les crimes, celui des Juifs qui ont crucifié le Fils de Dieu, et on ne fait pas attention que les chrétiens qui communient indignement, commettent tous les jours le même crime. *Proh scelus !* s'écrie un Père de l'Église, *semel Judæi Christo manus intulerunt : isti quotidiè Corpus ejus lacessunt. O manus præscindendæ* (Tertul. Lib. de idolol. c. 7.) ! Ils sont même pires que les bourreaux qui ont attaché Jésus-Christ en croix, puisqu'ils le font descendre du sein même de la gloire de son Père où il est monté vainqueur de ses ennemis, pour l'exposer à de nouveaux outrages et à une nouvelle mort. Oh ! qui peut concevoir toute l'énormité de ce crime !

II. Mais s'il est horrible dans un chrétien, il est encore

plus détestable dans un Prêtre que Jésus-Christ a établi dans sa maison, qu'il a revêtu de son caractère et de son autorité ; ce qui fait dire à Pierre de Blois, dans cette belle lettre qu'il écrit à l'évêque de Londres, qui l'exhortait à recevoir le sacerdoce, qu'il ne peut concevoir la témérité d'un Prêtre qui ose célébrer en mauvais état : *Magna est et supereminens cœlestis dignitas sacramenti, et quis poterit ad eam? Quantâ ergò et quàm damnabili temeritate Sacerdos indignè ministrare præsumit* (Petrus Bles. Ep. 123. ad Londin. Episc.) ! Cet indigne ministre est cause, par sa mauvaise conduite, que le vénérable sacrement de notre rédemption devient méprisable au peuple chrétien : *Sacerdotes ejus polluerunt Sanctum* (Soph. 3. v. 4.). Il devrait se conduire comme vicaire des apôtres et comme enfant de saint Pierre ; et il devient le compagnon de Judas et précurseur de l'Antechrist : ce qui donne lieu à saint Grégoire de dire, selon le même auteur, que le Prêtre qui célèbre le sacrifice indignement, trahit Jésus-Christ ; en sorte qu'en même temps qu'il célèbre, le Seigneur lui dit : La main de celui qui me trahit est avec moi à cette table. Et saint Augustin examinant ces paroles du Prophète : *Dederunt in escam meam fel*, dit que les Prêtres qui offrent indignement Jésus-Christ régnant dans le ciel, commettent un plus grand crime que ceux qui l'ont crucifié lorsqu'il était encore sur la terre : il leur applique ces tristes paroles que le Prophète met dans la bouche de ce divin Sauveur sur la croix : *Dederunt in escam meam fel ; et in siti meâ potaverunt me aceto* (Psal. 58. v. 22.). Ce saint docteur ajoute que c'est le crime dont se rendent coupables ceux qui célèbrent en mauvais état : ils font un mélange sacrilége du corps de Jésus-Christ avec le fiel de leur conscience corrompue, et avec le vinaigre détestable de leurs iniquités : *Dominus equidem salutem nostram sitit et esurit ; et ideò damnabiliter peccat quis ad Corpus ejus cum felle conscientiæ pravæ, et cum aceto iniquitatis accedit* (Petrus Blesen. Ibid.).

Tout cela, conclut Pierre de Blois, doit nous faire connaître combien la place d'un Prêtre est terrible, combien l'est

aussi l'autel où il immole au Père éternel son Fils unique. Que personne n'ose donc s'approcher d'un ministère qui demande une si grande sainteté, s'il ne s'est auparavant dépouillé de toute œuvre morte : *Terribilis verè locus est in quo Deo patri ejus Unigenitus immolatur* : *ideò quisquis accedit ad tantæ sanctificationis ministerium, necesse priùs habet deponere omnem immunditiam operum mortuorum* (Ibid.).

Voilà l'idée qu'avait ce pieux et humble Archidiacre du ministère des Prêtres, du crime dont ils se rendent coupables devant Dieu, et du préjudice qu'ils portent à l'Église quand ils célèbrent indignement. Oh! plût à Dieu que les Ecclésiastiques qui aspirent au sacerdoce fissent ces réflexions; ils ne le rechercheraient pas avec tant d'empressement et si peu de disposition. Ils penseraient, avant de s'y engager, s'ils ont les vertus et les qualités qu'il demande.

Pour préparation à la messe, examinez en quel état vous avez communié ou célébré, si vous ne l'avez point fait dignement. Quand vous ne seriez tombé qu'une seule fois dans semblable faute, vous ne sauriez assez répandre de larmes pour l'effacer : *Time si quid tale fecisti ; ... intellige quantùm sceleris admittat qui ad altare venit indignus* (Pacianus Barcin. Ep.paræn. ad pœnit.).

O Jésus! qui par votre bonté infinie nous avez donné dans le sacrement de votre Corps et de votre Sang un gage assuré de la gloire que nous espérons, ne permettez jamais que nous soyons si misérables et si aveugles que de changer, par une communion indigne, le prix de notre rédemption en notre condamnation, le sacrifice en sacrilége, un mystère d'amour en un parricide, et la vie en la mort : *Quàm perditus est qui redemptionem in perditionem, qui sacrificium in sacrilegium, qui mysterium in parricidium, qui vitam convertit in mortem* (Petr. Bles. cit.) ! O mon Sauveur! préservez-nous d'un tel crime, qui, tout énorme qu'il est, ne laisse pas d'être très-commun : *Quàm multi de altari accipiunt et moriuntur, et accipiendo moriuntur* (Aug. in Joan. tr. 26. n. 11.)!

POUR LE LUNDI,

CINQUIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Probet autem seipsum homo, et sic de pane illo edat, et de calice bibat. Qui enim manducat et bibit indignè, judicium sibi manducat et bibit, non dijudicans corpus Domini.

Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'il mange ainsi de ce pain, et boive de ce calice. Car quiconque en mange et en boit indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant pas le discernement qu'il doit du Corps du Seigneur. *I. Cor. c.* 11. *v.* 28 *et* 29.

DES DISPOSITIONS A LA COMMUNION.

I. Point. La pureté de conscience.
II. Point. La ferveur de la dévotion.

I. Examinons sérieusement quelle est l'épreuve que saint Paul veut que nous fassions de nous-mêmes avant que d'approcher de la sainte Table. Nous devons le faire avec d'autant plus de soin, que nous en approchons souvent. Cette épreuve, selon les saints, consiste particulièrement dans la pureté de conscience que nous devons y apporter : *Quid est enim hoc loco probare*, dit saint Grégoire, pape, *nisi evacuatâ peccatorum nequitiâ, se probatum ad Dominicam mensam exhibere* (Gregor. Mag. l. 2. in. 1. Reg. c. 1.) ?

Cette pureté demande de nous, 1.° que nous soyons exempts de tout péché mortel. Apportez, dit saint Augustin, l'innocence à l'autel : si votre conscience vous reproche quelque péché, qu'il soit du genre de ceux dans lesquels les plus justes tombent chaque jour; mais qu'il n'y en ait point de mortel : *Panem cœlestem spiritualiter manducate; innocentiam ad altare apportate; pec-*

cata et si sunt quotidiana, vel non sint mortifera (August. tract. 26. in Joan.). Ainsi si vous avez eu le malheur d'être tombé dans le péché mortel, ne soyez pas si téméraire que de communier ou célébrer en cet état : purifiez-vous auparavant par les larmes d'une véritable et sincère pénitence. C'est la règle que nous prescrit l'Église qui s'exprime ainsi dans le concile de Trente : *Ecclesiastica autem consuetudo declarat eam probationem necessariam esse, ut nullus sibi conscius mortalis peccati, quantumvis sibi contritus videatur, absque præmissâ sacramentali confessione ad sacram Eucharistiam accedere debeat* (Sess. 13. de Euch. cap. 7.).

2.º Cetre pureté demande que nous soyons exempts non-seulement de péché mortel, mais encore exempts de l'affection au véniel ; c'est-à-dire que nous devons avoir en horreur les moindres fautes et tâcher de les éviter : c'est la disposition où doivent être ceux qui veulent communier souvent, particulièrement les Ecclésiastiques et les Prêtres, qui doivent vivre si saintement qu'ils soient en état de communier tous les jours ; car c'est à eux en particulier que s'adressent ces paroles de saint Ambroise : *Sic vive quotidiè, ut quotidiè merearis accipere* (Lib. 5. de Sac. c.4.). Heureux celui qui se trouve dans cette disposition, s'écrie Pierre de Blois : *O quàm felix qui probatus inventus est* (Ep. 123.) ! Mais comme il peut en déchoir, qu'il ne cesse point de demander à Dieu cette pureté d'âme et de corps qui lui est nécessaire pour participer dignement à ce grand sacrement. Voyez si vous vous êtes éprouvé de la sorte.

II. Considérez que la seconde disposition que nous devons apporter à la communion, est une ferveur de dévotion qu'il faut avoir pour répondre au désir ardent que notre Seigneur a eu de se donner à nous dans l'Eucharistie, et qu'il nous a témoigné par ces paroles si pleines de tendresse qu'il dit à ses disciples quelque temps avant sa mort : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum, antequàm patiar* (Luc. 22. v. 15.).

Cette dévotion consiste dans une faim sacrée qui doit nous faire connaître le besoin que nous avons de nous nourrir de Jésus-Christ : *Debemus esurire Christum, cibum nostrum intimo corde desiderando* (S. Th. Opusc. 58. de Sacr.). Ce désir est si nécessaire que, suivant saint Grégoire-le-Grand, il n'y aura de rassasié à cette divine table, que ceux qui sont affamés de la Chair du Seigneur, et qui, s'abstenant parfaitement du vice, participent avec plénitude à la vertu de cet auguste sacrement : *Non saturantur nisi famelici qui à vitiis perfectè jejunantes*, *divina Sacramenta percipiunt in plenitudine virtutis* (Gregor. Mag. l. 2. in 1. Reg. c. 1.). Avez-vous cette faim sacrée ? ressentez-vous le grand besoin que vous avez de vous nourrir de Jésus-Christ ? vous corrigez-vous de vos défauts, afin d'être en état de vous unir à lui ?

2.° Cette dévotion consiste dans une grande fidélité à nos devoirs. Il ne faut pas s'imaginer que ce soit l'effet d'un quart d'heure, et qu'il suffise, pour l'avoir, de se recueillir un moment devant Jésus-Christ avant que de recevoir son précieux Corps. Il faut de plus que toute notre vie soit une continuelle préparation à la communion, et que nous fassions toutes nos actions si saintement, qu'elles nous servent de dispositions pour en approcher. Un Prêtre, par exemple, ne doit pas se comporter pendant la journée d'une manière qui le rende indigne d'offrir le saint sacrifice de la messe : quand il se couche, il doit penser à ce qu'il se propose de faire le lendemain : *Cras cum Rege pransurus sum* (Esther, 5. v. 12.). Le matin quand il se lève, il doit renouveler cette pensée, et examiner s'il est en état de dire la messe ; éviter ensuite tout ce qui peut le distraire en la disant.

Est-ce ainsi que vous avez agi jusqu'à présent ? Pour votre préparation, prenez la résolution de ne pas vous négliger cet égard : *Præparate corda vestra Domino* (I. Reg. 7. v. 3.).

Mon Dieu, qui nous avez fait Prêtres pour exercer le sacerdoce de Jésus-Christ votre Fils, et qui voulez que nous vous l'offrions en sacrifice, ce cher Fils, pour adorer vos infinies perfections, remercier votre bonté, satisfaire à votre justice,

bannissez le péché de nos cœurs, de peur que nous ne vous irritions au lieu de vous apaiser : créez en nous un cœur pur qui n'adore que vous, qui n'aime que vous, qui ne sacrifie qu'à vous, et qui vous sacrifie toutes choses ; donnez-nous, Seigneur, cet esprit droit qui ne cherche que vous, et qui s'attache uniquement à vous. Il est vrai, ô mon Dieu ! que nous ne méritons pas cette faveur : nous méritons au contraire que vous nous éloigniez de vos autels et de votre présence ; mais, Seigneur, ne nous traitez pas selon nos mérites, traitez-nous selon l'étendue de votre infinie miséricorde, et purifiez-nous de telle sorte par les mérites de Jésus-Christ votre Fils, que nous devenions dignes de vous l'offrir : *Proba me, Domine, et tenta me ; ure renes meos et cor meum, ut tanto Sacramento dignus inveniar* (Petr. Bles. Epist. 123.).

POUR LE MARDI,

SIXIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Qui manducat meam carnem, et bibit meum sanguinem, in me manet, et ego in illo.

Celui qui mange ma Chair et boit mon Sang, demeure en moi, et moi en lui. *Joan. c.* 6. *v.* 57.

I. Point. Sa nécessité.
II. Point. Sa pratique.

I. Si jamais nous devons être unis inséparablement à Jésus-Christ, c'est lorsque nous venons de le recevoir dans le divin Sacrement de nos autels : c'est alors qu'il demeure dans nous, et que nous devons demeurer en lui ; c'est alors qu'il nous comble de ses grâces, que nous devons l'en remercier, et nous appliquer à recueillir les fruits salutaires d'une communion qui nous est si avantageuse, en faisant avec fidélité notre action de grâces.

Nous y sommes obligés, 1.° par rapport à l'excellence du don que nous avons reçu : *Gratias Deo super inenarrabili dono ejus* (II. Cor. c. 9. v. 15.). C'est le plus précieux de tous les dons, puisque c'est le prix même de notre rédemption : *Panis quem ego dabo, Caro mea est pro mundi vitâ,* nous dit Jésus-Christ (Joan 6. v. 52.). O mon âme! si tu connaissais le don que Dieu te fait d'un Dieu même : *Si scires donum Dei!* que ne ferais-tu pas pour te disposer à le recevoir plus dignement! quel soin n'aurais-tu pas de louer, de bénir et remercier ce grand Dieu, après avoir reçu de lui une telle grâce : *Dulcissime Jesu, quanta tibi reverentia et gratiarum actio pro susceptione sacri Corporis debetur* (De Imit. l. 4. c. 2.) ! s'écrie le pieux Auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ.

2.° Nous y sommes obligés par rapport à l'auteur de ce don. C'est le Père éternel qui nous le fait; il a donné autrefois la manne aux Israélites dans le désert; mais aujourd'hui il nous donne dans l'Eucharistie le véritable pain du ciel, en nous donnant Jésus-Christ son Fils : *Non Moyses dedit vobis panem de cœlo; sed Pater meus dat vobis panem de cœlo verum* (Joan. 6. v. 32.), dit le Sauveur dans l'Évangile. Hélas! nous étions si pauvres que nous n'avions rien pour offrir à Dieu qui fût digne de lui. Le Père éternel a eu pitié de notre indigence, et nous a donné son Fils unique, afin que par ce moyen nous nous acquittions envers lui de tous nos devoirs; pouvons-nous assez l'en remercier? *Confitemini Domino, quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus;... quia in humilitate nostrâ memor fuit nostri* (Ps. 133.).

3.° Nous y sommes obligés par rapport à l'amour infini avec lequel ce don nous est fait. N'est-il pas bien juste que nous rendions à Jésus-Christ amour pour amour ? Il se donne à nous sans réserve; il se donne à nous entièrement et sans partage; il se donne à nous tous sans distinction ; il se donne à nous pour toujours et sans limitation. La chair de ce divin Agneau est mangé par le peuple fidèle, et il persévère toujours vivant et tout entier; il est reçu de tous, et jamais il n'est consumé. O prodiges! ô merveilles! ô bonté ineffable du

Créateur envers sa créature ! Où est le cœur assez ingrat et assez insensible pour n'être pas amolli aux approches de ce Dieu d'amour, n'être pas porté à faire tous ses efforts pour l'en remercier ?

Il ne faudrait point de raisonnemens pour nous porter à un si juste devoir, si nous faisions réflexion à l'avantage qu'il y a de converser avec notre Dieu : *Non habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium* (Sap. 8. v. 16.). Cependant comment nous en sommes-nous acquittés ? Jésus-Christ rendit grâces à Dieu son Père après avoir célébré les saints mystères avec ses Apôtres ; avons-nous cru que nous étions obligés de faire comme lui? *Gratias egit*, dit saint Chrysostôme, *ut nos instrueret quomodò mysterium hoc facere debeamus*, *ut nos quoque similiter faciamus* (Chrys. Hom. in Matth. 26.). N'avons-nous point omis notre action de grâces sans nécessité ? Ne l'avons-nous point faite à la hâte, comme on le voit faire à quelques Ecclésiastiques qui à peine ont quitté les ornemens sacrés, qu'ils sortent de l'église pour se répandre au-dehors, et s'appliquent à des affaires purement séculières et qui peuvent aisément se renvoyer à un autre temps? Examinez en quoi vous avez manqué ; et pour vous mettre en état de mieux remplir vos obligations à cet égard,

II. Apprenez comment vous devez faire votre action de grâces. Il faut d'abord, au sortir de l'autel, réciter le cantique que l'Église nous marque, pour éviter la dissipation et nous conformer à l'exemple que les Apôtres nous ont laissé : *Et hymno dicto, exierunt in montem Oliveti* (Matth. 26. v. 39.). Il faut ensuite considérer le bonheur que nous avons reçu. Je ne dis point combien de temps on doit employer à l'action de grâces ; chacun doit suivre le mouvement de sa piété : je ne marque point non plus les actes que l'on doit produire ; je me contenterai de dire que toute notre action de grâces se réduit à remercier, offrir et demander.

1.° Il faut remercier ce divin Hôte qui nous fait l'honneur de venir loger dans nous ; répandre notre cœur en louanges ; nous anéantir en sa présence ; reconnaître l'impuissance où

nous sommes de le remercier dignement; inviter toutes les créatures à le louer avec nous en reconnaissance d'un si grand bienfait; goûter et savourer combien le Seigneur est doux; admirer la bonté qu'il a de nous nourrir ainsi tous les jours de lui-même : *Memoriam fecit mirabilium suorum, misericors et miserator Dominus : escam dedit timentibus se* (Ps. 110. v. 4.).

2.° Nous devons nous offrir à lui sans réserve, comme il vient de se donner tout à nous : *Dilectus meus mihi, et ego illi* (Cant. 2. v. 16.). Prions-le de nous offrir avec lui à Dieu son Père, pour être partout et en tout ses véritables et fidèles ministres; consacrons-lui notre vie, notre santé, nos occupations, afin qu'il use de nous pour sa plus grande gloire, et qu'il dispose, selon son bon plaisir, de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes, comme des choses, qui étant absolument à lui, doivent lui être rapportées : *Deo dignas oblationes offer* (Eccl. 14. v. 11.).

3.° Il faut lui demander avec confiance les grâces et les vertus dont nous avons besoin; lui exposer avec simplicité nos misères, et le conjurer d'avoir pitié de nous, en lui disant avec le Prophète : *Dic animæ meæ : Salus tua ego sum* (Ps. 34. v. 3.). Est-ce ainsi que vous avez fait votre action de grâces?

Mon Dieu, je vous demande pardon de tout mon cœur du peu de soin que j'ai eu jusqu'à présent de bien faire mon action de grâces : j'ai bien lieu de craindre que ce soit la cause du peu de fruit que j'ai retiré de tant de messes et de communions. Faites, ô mon Dieu! que je ne tombe plus dans une semblable négligence qui ne saurait être que l'effet d'une véritable ingratitude; vice qui, comme dit un saint, vous déplaît infiniment et arrête le cours de vos grâces et de vos divines miséricordes : *Ingratitudo ventus urens, siccans sibi fontem pietatis, rorem misericordiæ et fluenta gratiæ*. (Bern. Ser. 51. in Cant.).

POUR LE MERCREDI,

SEPTIÈME JOUR DE L'OCTAVE.

Sicut misit me vivens Pater, et ego vivo propter Patrem; et qui manducat me, et ipse vivet propter me.

Comme mon Père qui m'a envoyé est vivant, et que je vis pour mon Père, de même celui qui me mange vivra aussi pour moi. *Joan. c. 6. v. 58.*

DES EFFETS DE L'EUCHARISTIE.

I. Point. Sur nos âmes.
II. Point. Sur nos corps.

I. Adorons notre Seigneur Jésus-Christ vivant dans l'Eucharistie, et communiquant à nos âmes cette vie divine qu'il a reçue de son Père, par les effets admirables que ce Sacrement produit en nous.

1.° Il unit très-étroitement nos âmes à Jésus-Christ. De toutes les unions nous n'en connaissons point de plus intime que celle qui se fait des alimens avec la substance de celui qui les mange. Or, cette union est le modèle de celle qui se fait de Jésus-Christ et de notre âme dans le sacrement de son Corps et de son Sang; nous demeurons en lui, et il demeure en nous: *In me manet, et ego in illo.* Ce n'est pas tout; nous sommes transformés en Jésus-Christ; nous devenons en quelque sorte une même chair et un même sang avec lui: *Concorporei et consanguinei Christi* (Catech. myst. 4.), comme parle saint Cyrille de Jérusalem. Disons encore plus, s'il est possible; nous sommes faits d'autres Jésus-Christ: *Christi facti sumus.* Le Sauveur, dans l'Eucharistie, est un aliment si puissant, qu'il change en sa nature ceux qui ont le bonheur de s'en nourrir : c'est cette vérité qu'il fit entendre à saint Augustin, lorsqu'il dit: Je

suis la nourriture des forts ; croissez, et puis vous me mangerez ; néanmoins vous ne me changerez pas en vous, mais ce sera vous qui serez changé en moi : *Cibus sum grandium ; cresce et manducabis me ; nec tu me in te mutabis sicut cibum carnis tuæ, sed tu mutaberis in me* (Confess. lib. 7. cap. 20.). O mon Dieu ! que ces paroles sont admirables ! Vous et moi n'être plus qu'une même chose, quel miracle ! quelle merveille ! qui peut le comprendre !

2.° Ce sacrement nous fortifie contre les ennemis du salut. C'est la force et la vertu de Dieu pour nous soutenir contre les tentations dangereuses du démon, les désirs déréglés de la chair, et les maximes corrompues du siècle : de là vient que dans le temps des persécutions de l'Église, on avait grand soin de donner l'Eucharistie à ceux qui étaient exposés au martyre, pour les empêcher de succomber à la fureur des tyrans : *Idoneus non potest esse ad martyrium, qui ab Ecclesiâ non armatur ad prælium,* dit saint Cyprien ; *et mens deficit quam recepta Eucharistia non erigit et accendit.* Saint Augustin attribue au bon usage de la communion le courage invincible que fit paraître saint Laurent sur le gril ardent qui fut l'instrument de son martyre. Rassasié de cette divine nourriture, et enivré de ce vin céleste, il était aussi insensible aux tourmens, que s'il eût souffert dans un corps étranger : *In illâ ergò longâ morte, in illis tormentis, quia benè manducaverat et biberat, tanquàm illâ escâ saginatus et illo calice ebrius, tormenta non sensit* (August. tract. 27. in Joan.). Si nous sommes si faibles, c'est que nous ne recevons pas cette divine nourriture avec les dispositions qu'elle demande.

3.° L'Eucharistie augmente la grâce et la charité dans ceux qui approchent dignement de cet auguste sacrement. Nous y recevons le pain de notre âme, et il agit en elle comme le pain matériel agit sur nos corps. Purifions nos cœurs, communions souvent, et nous croîtrons jusqu'à ce que nous ayons atteint à la plénitude et à la perfection de Jésus-Christ. L'homme, dit Tertullien, se nourrit du Corps et du Sang de Jésus-Christ, afin que son ame soit remplie et comme

engraissée de Dieu même : *Caro Corpore et sanguine Christi vescitur, ut anima de Deo saginetur* (Tertull. lib. de Resurr. car c. 8.). Ceux qui communient dignement font tous les jours de nouveaux progrès dans la vertu ; ce qui se voit dans leurs paroles, dans leurs actions et dans toute la conduite de leur vie ; ils sont pleins de charité, de patience, d'humilité, de mortification, de soumission à la volonté de Dieu, d'obéissance à leurs supérieurs ; partout ils sont la bonne odeur de Jésus - Christ. Voilà les effets que la sainte Eucharistie produit dans une ame qui la reçoit dignement.

II. Voyons maintenant ceux qu'elle produit sur nos corps.

1.° Elle les sanctifie. Lorsque nous communions, ils deviennent la demeure de Jésus-Christ ; ils lui sont consacrés d'une manière spéciale, et par conséquent ils ne doivent plus servir qu'à sa gloire, comme les vases sacrés ne sont plus employés à d'autres usages qu'au service de l'autel. Rougissez ici d'avoir profané votre corps qui avait été sanctifié par celui de Jésus-Christ ; respectez à l'avenir ce corps comme un sanctuaire où le Sauveur du monde a reposé si souvent, et ne le souillez plus par aucune impureté.

2.° L'Eucharistie refroidit l'ardeur de la concupiscence. Si vous n'êtes plus dominés par vos passions, disait saint Bernard à ses religieux, rendez-en grâce à la participation du Corps et du Sang de Jésus-Christ, qui a guéri vos plaies et fermé vos blessures : *Si quis vestrûm non tam sæpè modò, non tàm acerbos sentit iracundiæ motus, invidiæ, luxuriæ, aut cæterorum hujusmodi ; gratias agat Corpori et Sanguini Domini, quoniam virtus Sacramenti operatur in eo : gaudeat quòd pessimum ulcus accedat ad sanitatem* (Bern. Serm. 9. in Cœn. Dom.). Le bras de Dieu n'est pas raccourci, et le trésor de ses miséricordes n'est point épuisé. Ce sacrement continue toujours de produire les effets que saint Bernard lui attribue : approchons-en comme il faut, et nous les éprouverons.

3.° L'Eucharistie nous donne droit à la résurrection glo-

rieuse. « Celui qui mange ma Chair et boit mon sang, » dit Jésus-Christ, à la vie éternelle, et je le ressusciterai » au dernier jour (*Joan.* 6. *v.* 55.). » Saint Cyrille d'Alexandrie, expliquant ces paroles, ajoute que L'Eucharistie laisse dans nos corps, tout mortels qu'ils sont, une semence d'immortalité et une vertu secrète pour les faire ressusciter un jour, glorieux et incorruptibles (*Cyril. Alexand. ibid.*). Oh! que de grâces renfermées dans L'Eucharistie ! Remerciez-en Dieu, et considérez que si vous ne les avez pas reçues, c'est votre faute. Si, après tant de messes et de communions, vous êtes toujours le même, aussi vide et dénué de vertus qu'auparavant, c'est que vous n'y apportez que très-peu ou presque point de préparation. Jésus-Christ se donne à vous, et vous ne voulez pas vous donner à lui; vous conservez toujours quelque attache criminelle aux créatures, et vous vous opposez au dessein qu'il a de vous sanctifier: *Numquid carnes sanctæ auferent à te malitias tuas*(Jerem. 11 . v. 15.)? Sachez que la chair même de l'auguste victime de la nouvelle loi, toute sainte et sacrée qu'elle est, tourne à la condamnation de celui qui la reçoit, lorsqu'il n'a pas soin auparavant de purifier son cœur. Faites-y bien réflexion avant que d'aller à l'autel, et priez notre Seigneur qu'il dispose lui-même votre âme à approcher de lui.

Mon Seigneur et mon Dieu, prévenez mon âme par les bénédictions de votre douceur, afin que j'approche de votre auguste Sacrement avec une dévotion digne de vous (*De Imit. Christi, l.* 4. *c.* 4.); excitez mon cœur, attirez-le à vous, et délivrez-moi de cet assoupissement où je me trouve; versez en moi votre grâce salutaire, afin que je goûte votre douceur céleste dont la plénitude est renfermée dans ce sacrement comme dans sa source. O mon Sauveur et mon Dieu! faites qu'à proportion que j'approcherai plus fréquemment de vos saints mystères, je sente aussi dans moi croître de plus en plus l'ouvrage de mon salut: *Quæsumus, Domine, ut cum frequentatione mysterii crescat nostræ salutis effectus* (Orat. Eccl.).

POUR LE JEUDI,

DERNIER JOUR DE L'OCTAVE.

Hic est panis qui de cœlo descendit. Non sicut manducaverunt patres vestri manna, et mortui sunt. Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.

C'est ici le pain qui est descendu du ciel. Ce n'est pas comme la manne que vos pères ont mangée, et qui ne les a pas empêchés de mourir. Celui qui mange ce pain vivra éternellement. *Joan. c. 6. v. 59.*

DE L'EUCHARISTIE COMME VIATIQUE.

I. Point. L'Eucharistie nous sert de viatique à l'heure de la mort.
II. Point. Nous devons aussi la recevoir comme viatique pendant la vie.

I. Notre Seigneur Jésus-Christ est dans l'Eucharistie une manne cachée, mais bien différente de celle dont les Israélites se sont nourris dans le désert : ceux qui ont mangé cette manne sont morts ; mais celui qui se nourrit comme il faut de l'Eucharistie vivra éternellement. C'est le véritable pain vivant, qui est descendu du ciel pour nous y conduire : en le recevant, non-seulement nous recevons la vie de la grâce, mais encore un gage assuré de la vie éternelle et bienheureuse : *Futuræ gloriæ nobis pignus datur.* Quelle faveur ! Remercions-en Jésus-Christ, reconnaissons-le et adorons-le, dans l'Eucharistie comme notre Viatique qui vient en nous pour nous aider à bien mourir et nous faire passer de la terre au ciel. Trois choses pourraient nous troubler à l'heure de la mort : 1.° la séparation des créatures ; 2.° le combat que nous avons à soutenir contre l'ennemi de notre salut ; 3.° l'attente où nous sommes des jugemens de Dieu. L'Eucharistie nous fortifie au milieu de tous ces périls.

1.° Elle rend douce la séparation des créatures, qui paraît si rude aux gens du monde : une âme accoutumée à bien communier se détache tous les jours des biens, des honneurs et des plaisirs de cette vie ; et lorsque l'heure de la mort est venue, elle quitte sans peine ce qu'elle a possédé sans attachement. C'est dans cette disposition que saint Jérôme se trouvait à l'extrémité de sa vie, quand il s'écriait : « O mort ! que » vous êtes belle pour moi ! que les hommes ont tort de vous » dépeindre si fâcheuse ! vous ne l'êtes que pour les mé- » chans, depuis que Jésus mon Sauveur vous a aimée ; » vous plaisez même dans l'horreur des tourmens, parce que » vous êtes toujours accompagnée de l'espérance d'une heu- » reuse éternité. » Ce qui rendait la mort si douce à saint Jérôme, était l'Eucharistie pour laquelle il avait une singulière dévotion, et qu'il regardait comme un viatique nécessaire pour faire le grand voyage de l'éternité : *O esca sacratissima, quam verè comedens Deus efficitur !* s'écriait ce saint docteur (Euseb. in morte Hieron.). *O sacrum peregrinationis nostræ Viaticum*, *quo de hoc seculo nequam pervenitur ad cœlestis Jerusalem consortium ! Eia ergò, fidelis anima, gaude et epulare, ne moreris iis deliciis frui.*

2.° L'Eucharistie nous rend facilement le combat que nous avons à soutenir contre les ennemis de notre salut. Il est vrai que plus un moribond est faible, plus le démon fait d'efforts pour le surprendre ; mais quand il a bien communié et qu'il est uni à Jésus-Christ, le tentateur est désarmé ; il n'a plus de force, et ne saurait lui nuire : *Dominus regit me*, *et nihil mihi deerit : in loco pascuæ ibi me collocavit* (Ps. 22. v. 1 et 2.), dit-il avec le Prophète. Seigneur, je marcherai avec assurance au milieu des ombres de la mort, parce que vous êtes avec moi : *Et si ambulavero in medio umbræ mortis, non timebo mala*, *quoniam tu mecum es.* Tels étaient les sentimens de saint Nicolas de Tolentin : Je désire, disait-il, de recevoir le saint Viatique, pour ne pas tomber en défaillance dans le grand voyage que j'ai à faire. Je mangerai ce pain des Anges, afin que me tirant du monde, et m'élevant de la terre, il me soutienne et me trans-

porte avec lui dans le ciel d'où il est descendu. Ayant mon Sauveur avec moi, je ne craindrai ni les douleurs de la mort, ni les ennemis de mon salut : *Dominus mihi adjutor, et ego despiciam inimicos meos.*

3.° Enfin, quelque terribles que soient les jugemens de Dieu, le saint Viatique nous les rend aimables. Nous portons, pour ainsi dire, notre Juge avec nous ; et il nous sera d'autant plus favorable, que nous aurons soin de le recevoir dévotement dans la sainte communion. Vous ne pouvez, Seigneur, ni méconnaître ni rebuter celui qui non-seulement vous présente l'image de Jésus-Christ, mais qui vous porte Jésus-Christ même : vous recevrez volontiers auprès de vous dans le ciel le serviteur prudent et fidèle qui aura dignement reçu chez lui votre Fils bien-aimé.

Voilà comme l'Eucharistie nous sert de Viatique à l'heure de la mort. Mais comme il pourrait arriver pour lors que nous ne serions pas en état de recevoir ce Sacrement, accoutumons-nous, pendant la vie, à le recevoir comme Viatique.

II. Pour cet effet, tâchons de communier chaque jour comme si c'était la dernière fois de notre vie. Disposons-nous, avec autant de soin et d'attention, à manger l'Agneau de Dieu que si nous étions à la veille de notre mort, comme si Jésus-Christ était à la veille de la sienne lorsqu'il le mangea lui-même, et qu'il le donna à ses disciples.

Nous imiterons en cela les saints martyrs qui se fortifiaient par le fréquent usage de cette viande sacrée, contre les appréhensions et les approches de la mort ; ce qui est, selon saint Cyprien, l'un des principaux effets de l'Eucharistie : *Cùm ad hoc faciat Eucharistia, ut possit accipientibus esse tutela,* dit ce Père ; *quos tutos esse contrà adversarium volumus, munimento dominicæ saturitatis armemus* (Cypr. Ep. 54.).

Si nous sommes Prêtres, nous pouvons à cette fin et dans ce même esprit dire la sainte messe. Récitons d'abord avec piété les cinq psaumes marqués dans le Missel pour préparation à la messe ; ils nous inspireront de saintes pensées et de saints désirs de la mort. Pendant la messe, ne nous contentons pas d'annoncer à l'autel la mort de Jésus-Christ, ainsi

que l'Apôtre nous l'ordonne; demandons encore à Dieu la grâce de mourir saintement. Plusieurs saints ont souhaité d'expirer, au milieu du sacrifice, attachés comme le bon larron à la croix avec Jésus-Christ: ayons de pareils sentimens de piété : le pieux cardinal de Bérulle mourut disant la messe. O mon Dieu! que ne m'est-il permis, non-seulement de vous sacrifier ma vie comme les Martyrs, mais aussi de le faire sur le même autel et dans le temps que je vous offre Jésus-Christ en sacrifice : *Sed et si immolor suprà sacrificium, gaudeo* (Philipp. 2. v. 17.).

Lorsque nous allons visiter Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement, accoutumons-nous à le regarder dans nos tabernacles comme viatique, non-seulement pour l'heure de la mort, mais encore pendant tout le temps de notre pèlerinage; prions-le qu'il nous fasse la grâce de recevoir à la mort les sacremens qu'il a établis dans son Église, pour nous prémunir et nous fortifier dans ce dangereux passage.

C'est par un exercice si louable, si salutaire et si sanctifiant qu'il faut vous préparer à la messe ou à la communion. Tâchez de le pratiquer le reste de vos jours ; c'est un moyen des plus efficaces pour vous préparer à une bonne mort. Oui, mon Dieu, je recevrai désormais ce pain céleste comme un viatique dont j'ai besoin tous les jours ; et afin de ne pas tomber dans la faute que commettent ordinairement la plupart des personnes infirmes, qui diffèrent jusqu'à l'extrémité leur dernière communion, je devancerai le temps, et je me fortifierai avec le sacré viatique le plus souvent et le plus tôt qu'il me sera possible. Quand on entreprend un grand voyage, il est de la prudence de ne pas attendre l'heure qu'il faut partir, pour faire provision de ce qui est nécessaire : je me pourvoirai donc de ce pain des forts, pour ne pas tomber en défaillance dans ce grand voyage qui doit me conduire à l'éternité. Seigneur Jésus, qui êtes le pain des Anges et la nourriture des âmes saintes, faites que je n'aie plus de goût que pour vous; que mon cœur vous désire avec ardeur; qu'il vous cherche avec soin ; qu'il vous trouve avec plaisir ; qu'il vous conserve avec fidélité, et qu'il vous possède avec un amour et une joie qui ne finissent jamais : *Domine Jesu*,

da ut anima mea te esuriat, panem Angelorum, refectionem animarum sanctarum; te semper ambiat, te quærat, te inveniat, ad te perveniat (Orat. S. Bonav. post Miss.).

POUR LE VENDREDI,

APRÈS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

Homo quidam fecit cœnam magnam, et vocavit multos. Un homme fit un grand souper, auquel il invita plusieurs personnes. *Luc.* 14. *v.* 16. (*)

DE LA VISITE DU SAINT-SACREMENT.

I. Point. Nous devons visiter Jésus-Christ dans ce sacrement, avec empressement et avec confiance.

II. Point. Nous ne l'y visitons cependant qu'avec tiédeur et avec ennui.

I. Sous la figure de cet homme qui fit un grand festin auquel il invita plusieurs personnes, considérons le Fils de Dieu nous donnant à tous son Corps à manger et son sang à boire dans l'Eucharistie : il envoie ses serviteurs, qui sont les ministres de son Église, pour nous rassembler à l'entour de sa table ; il nous presse et nous invite lui-même, non-seulement à la manducation de son Corps, mais encore à l'adoration de sa divinité ; c'est pour cela qu'il habite dans nos églises et réside sur nos autels, comme un roi dans son palais, qui est élevé sur son trône pour recevoir les visites et les hommages de ses sujets : c'est là que son amour nous appelle,

(*) Afin de nous occuper encore, les deux jours suivans, du très-saint Sacrement, nous plaçons ici l'Évangile du second dimanche d'après la Pentecôte, qui précède toujours l'Octave de la Fête-Dieu. Nous y ajoutons une Méditation du sacré cœur de Jésus-Christ, dont on fait la fête dans plusieurs Églises.

et qu'il veut nous faire ressentir les effets de sa magnificence et de ses divines libéralités. Oh ! quel soin et quel empressement ne devons-nous pas avoir de rendre nos adorations et nos respects à ce divin Agneau, qui, dans cet état si humiliant où il paraît à nos yeux, est le même que les Anges et les Bienheureux adorent continuellement dans le séjour de la gloire ; et qui, comme dit saint Jean, est digne de recevoir avec Dieu son Père toutes sortes de louanges, d'honneurs et de bénédictions : *Sedenti in throno et Agno benedictio, et honor, et gloria in secula seculorum* (Apoc. 5. v. 13.).

1.° Soyons exacts à visiter le Saint-Sacrement aux heures qui nous sont marquées, ou que nous nous sommes prescrites nous-mêmes. Quand nous sommes à l'église, regardons Jésus-Christ dans l'Eucharistie comme le grand adorateur du Père éternel ; unissons-nous à cet aimable Sauveur dans toutes nos prières, si nous voulons être écoutés de Dieu et avoir accès auprès de lui : *Per ipsum habemus accessum in uno Spiritu ad Patrem* (Ephes. 2. v. 18.).

2.° N'entreprenons rien d'important sans avoir consulté ce divin Oracle, de peur qu'il ne nous arrive ce qu'éprouvèrent les Israélites, qui furent trompés par leurs ennemis, pour avoir négligé de consulter le Seigneur devant l'arche : *Os Domini non interrogaverunt* (Josue, 9. v. 14.).

3.° Ayons-y recours particulièrement dans le temps des tentations, des désolations intérieures, des découragemens, des dégoûts et des autres peines qui arrivent pendant la vie. Au lieu de chercher notre force et notre consolation dans les compagnies et les divertissemens du monde, allons devant le Saint-Sacrement pour nous jeter aux pieds de Jésus-Christ, lui demander avec confiance tous nos besoins, ceux de toute l'Église, et en particulier ceux de la paroisse ou de la maison au nom de laquelle nous le visitons : et nous y trouverons du soulagement dans nos peines, ainsi que le Sauveur lui-même nous en assure : *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth. 11. v. 28.).

Est-ce ainsi que vous avez eu soin de visiter notre Seigneur

dans le très-saint Sacrement de l'autel ? N'avez-vous point laissé passer quelquefois des semaines entières sans lui rendre ce devoir ? N'avez-vous point préféré à cette visite celle de vos parens et amis, regardant comme un temps d'ennui celui que vous passeriez au pied des autels ? Pendant le peu de temps que vous avez été en la présence de Jésus-Christ, vous y êtes-vous tenu dans la modestie, dans le recueillement et dans le respect que demandent de nous la grandeur et la majesté du Roi des rois ? L'avez-vous adoré dans ses états de grandeur et de bassesse, d'élévation et d'abaissement où il se trouve dans ce mystère ? Hélas ! si nous prenons la peine de faire cet examen comme il faut,

II. Nous ne trouverons qu'impatience, que dissipation, qu'indignité dans la plupart des Chrétiens, et même des Ecclésiastiques. En combien d'églises le Fils de Dieu, caché dans des ciboires et renfermé dans des tabernacles, se trouve-t-il seul, au lieu d'être environné d'adorateurs qui devraient aller l'honorer et le prier ! Y a-t-il rien de plus abandonné que les églises de tant de villages ; des huit jours entiers s'écoulent sans que personne y entre ? Mais parlons ici seulement de ceux qui paraissent avoir quelque dévotion pour le Saint-Sacrement : que de tiédeur à le visiter, que de distractions en sa présence ! A peine y a-t-on demeuré quelques momens, qu'on s'ennuie ; on supporterait ce qu'il y a de plus pénible, plutôt que de demeurer en la présence du Saint-Sacrement : *Solius Dei impatientes*, disait autrefois Tertullien. Nous endurons bien des incommodités fâcheuses, quoiqu'elles durent un temps considérable : sans parler de ces assemblées mondaines, où l'on passe plusieurs heures dans un état de contrainte et de gêne, souvent la civilité humaine, plus puissante que la religion, nous donne de la patience pour recevoir, entretenir et supporter avec une joie et une satisfaction apparente des compagnies ennuyeuses et qui nous déplaisent. Ce n'est qu'en la compagnie de Jésus-Christ et en la présence du Saint-Sacrement qu'on ne garde aucune mesure. On y est comme des chiens à l'attache (on me pardonnera cette expression qui est d'un saint docteur) ; on s'y ennuie si fort, qu'après l'avoir témoigné par mille

postures indécentes, on s'assied, on s'endort; et, comme si l'on ne savait plus quelle contenance tenir, on se retire enfin plein d'ennui et de dégoût. Nous regardons même comme une pénitence considérable celle que nous aura imposée un Confesseur, d'aller pendant quelque temps nous mettre en prières devant le très-saint Sacrement. O mon Dieu! où en sommes-nous, si c'est pour nous une si grande gêne que de demeurer un moment avec vous! Cependant, Seigneur, vous avez la patience de supporter cette impatience criminelle que nous avons auprès de vous; et vous souffrez avec une bonté infinie des gens qui, par un dégoût plein de mépris, ne sauraient vous souffrir! Ah! Seigneur, nous méritons aussi bien que les Juifs ce reproche que vous leur fîtes autrefois : *O generatio incredula et perversa, quousquè ero vobiscum! usquequò patiar vos* (Matth. 17. v. 16)!

Dans votre préparation pour la messe ou la communion, demandez à Dieu pardon d'avoir manqué si souvent dans un point si essentiel à la religion. O mon Dieu! qui ne gémirait de voir nos églises désertes et vos autels abandonnés, pendant que les souverains de la terre sont toujours environnés de courtisans, et que leurs palais sont si fréquentés? Quelle confusion pour nous qui vous reconnaissons pour notre Dieu, de nous tenir si éloignés de vous! O Sauveur, qui faites vos délices de vivre parmi les enfans des hommes, comment ne fais-je pas les miennes d'être auprès de vous, et de répandre mon cœur en votre présence? Changez, Seigneur, la disposition de ce cœur, et pour lors je ne soupirerai qu'après vos tabernacles, et toute ma joie sera d'être au pied de vos autels : *Quàm dilecta tabernacula tua, Domine virtutum! concupiscit et deficit anima mea in atria Domini* (Psal. 83.).

POUR LA FÊTE DU SACRÉ COEUR

DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Unus militum lanceâ latus ejus aperuit, et continuò exivit sanguis et aqua.

Un des soldats perça le côté de Jésus, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. *Joan.* 19. *v.* 34.

DE LA DÉVOTION AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.

I. Point. C'est une dévotion solide et excellente, à cause de son objet.
II. Point. A cause de sa fin.
III. Point. A cause de ses pratiques.

I. Rendez vos hommages au cœur adorable de Jésus-Christ. Pour le faire plus dignement, unissez-vous aux esprits bienheureux qui l'adorent dans le ciel, et aux fidèles qui le révèrent sur la terre. Ce cœur sacré est la portion la plus précieuse de l'humanité sainte de notre divin Sauveur. Il renferme tous les trésors de la sagesse de Dieu; c'est le plus parfait et le plus accompli de ses ouvrages, le plus cher et le plus digne objet de ses complaisances, le temple le plus respectable et le trône le plus auguste de la Divinité, à laquelle il est intimement uni. Tel est le plus grand objet que la religion propose à notre culte : elle nous fait honorer le saint nom de Jésus, adorer sa croix, respecter tout ce qui regarde cet aimable Rédempteur; de quels sentimens ne veut-elle pas que nous soyons pénétrés pour son Cœur sacré, qui est une partie de sa substance! Ce Cœur divin a toujours été rempli d'amour pour nous, il nous en donne sans cesse les marques les plus éclatantes; les désirs qu'il forme, les sentimens qu'il a, les affections qu'il produit, les mouvemens qu'il éprouve, ont continuellement notre bonheur pour objet; et nous serions indifférens, insensibles à son égard! Pourrions-nous porter l'ingratitude à cet excès? Divin Jésus, ne le permettez pas; soyez dans mon cœur

comme je suis dans le vôtre. Éloignez de moi tout ce qui vous déplaît; que je vous préfère à tout, que je ne vive que pour vous. Monde trompeur, plaisirs frivoles, biens périssables, rendez-moi mon cœur, je veux le consacrer et le donner tout entier à mon Sauveur, mon Souverain et mon Dieu. Aimable Rédempteur, recevez-le pour le posséder sans réserve et sans partage : *Quid mihi est in cœlo, et à te quid volui super terram? Defecit cor meum et caro mea: Deus cordis mei, et pars mea Deus in æternum* (Ps. 72. v. 25.).

Tels sont les sentimens que doit vous inspirer la dévotion au sacré Cœur de Jésus. Puissiez-vous en être pénétré. Voyez si vous n'avez point été du nombre de ceux qui, sans examiner combien cette dévotion est sainte et solide dans son objet, l'ont rejetée et décriée, uniquement conduits par les préjugés, par l'esprit de contention et de contradiction. Corrigez aujourd'hui vos idées sur l'estime qu'en font tant d'Églises, tant d'Évêques, tant de saintes âmes, qui ont embrassé avec ferveur une dévotion si salutaire, et qui, honorant le Cœur adorable de Jésus, ont senti brûler leur propre cœur d'un amour plus ardent et tout divin, et qui se sont vus heureusement portés à s'écrier avec le Prophète : *Inflammatum est cor meum, et renes mei immutati sunt : et ego ad nihilum redactus sum, et nescivi* (Ps. 72. v. 21.).

II. Dévotion excellente à cause de sa fin. Le motif qu'un fidèle se propose en honorant particulièrement le sacré Cœur de Jésus, c'est de réparer les injures que cet aimable Sauveur a souffertes et qu'il souffre encore chaque jour dans l'auguste Sacrement de nos autels. Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, égal à son Père, Dieu comme lui, a aimé les hommes, qui ne sont devant lui que cendre et poussière. Quoiqu'ils fussent ses ennemis et les esclaves du démon, il les a aimés jusqu'à sacrifier pour eux sa gloire, son repos, sa propre vie; il les a aimés, en un mot, d'un amour infini, parce que c'était un amour divin; il les aime encore avec autant d'ardeur; et pour preuve de son amour, il se donne tout à eux dans la divine Eucharistie, il veut bien demeurer

au milieu d'eux. Un roi si généreux, un maître si charitable, un ami si tendre, que ne doit-il pas attendre de la reconnaissance des hommes, et que peut-il recevoir de proportionné à tant de bienfaits! Cependant comment est-ce qu'ils répondent à son amour? Hélas! leur ingratitude ne saurait être plus grande. Jésus-Christ dans le Saint-Sacrement est exposé aux mépris, aux outrages des infidèles, des hérétiques qui, refusant de l'y reconnaître présent, se portent aux derniers excès contre son adorable Corps; des libertins qui l'offensent jusqu'au pied de ses autels; de mauvais chrétiens qui profanent son Corps par des communions sacriléges; des Ecclésiastiques, des Prêtres vicieux qui boivent à l'autel le Sang de l'Agneau sans tache, et qui en même temps y crucifient derechef le Fils de Dieu; de ces Prêtres indévots qui omettent les saintes cérémonies de la messe, qui les font avec indécence, avec précipitation; qui semblent s'ennuyer d'être avec Jésus-Christ. Quelle douleur pour l'aimable Jésus!

Ministre d'un Dieu qui vous a tant aimé, serez-vous le dernier à lui témoigner votre amour, votre reconnaissance; à gémir sur les outrages qu'on lui fait, à vous laisser toucher et pénétrer de douleur, à témoigner votre sensibilité, à vous efforcer de réparer tant d'injures, tant d'excès, à vous unir à toutes les saintes âmes qui s'offrent en victimes pour porter quelques parties des peines de l'aimable Sauveur? Le laisserez-vous souffrir seul? Il ne cesse de chercher des personnes qui tâchent de le soulager; et qui trouvera-t-il, si ses ministres sont froids, indifférens sur ses souffrances? *Improperium exspectavit cor meum et miseriam; sustinui qui simul contristaretur, et non fuit; et qui consolaretur, et non inveni* (Ps. 68. v. 21.).

III. La dévotion au sacré Cœur de Jésus-Christ est excellente dans ses pratiques. L'adorer, le louer, le bénir comme l'objet le plus digne des complaisances de la très-sainte Trinité et des adorations des esprits célestes, comme la victime seule capable de satisfaire à la justice divine; l'aimer comme le cœur le plus noble, le plus libéral, le plus généreux, le plus magnifique, le plus doux, le plus humble,

le plus pur, le plus patient, le plus charitable de tous les cœurs, le cœur d'un ami, d'un frère, d'un père, d'un époux de nos âmes, qui mérite toute notre tendresse; recourir à lui comme à la source inépuisable de tout bien, avec une entière confiance; lui faire amende honorable pour réparer les injures innombrables qu'il reçoit dans le très-saint Sacrement; s'offrir à lui pour entrer en participation de son amour et de ses souffrances, pour lui être entièrement et perpétuellement consacré; le prendre pour modèle des dispositions, des vertus de notre propre cœur; l'honorer, en un mot, et intérieurement et extérieurement par différentes œuvres de piété : voilà en peu de mots les pratiques de cette dévotion; pratiques autorisées dans l'Église, pratiques sanctifiantes.

Renouvelez-vous aujourd'hui dans l'esprit de cette dévotion; et vous unissant à tant de saintes âmes qui sont pénétrées en cette fête de la plus grande ferveur, purifiez votre cœur de l'attachement qu'il avait aux créatures, laissez-le s'enflammer du feu de l'amour divin; allez ensuite, montez à l'autel. Le Cœur de Jésus renferme les trésors les plus précieux; unissez-lui le vôtre, dont l'indigence est si déplorable; qu'ils n'en fassent plus qu'un; vous le recevrez avec le reste de son Corps adorable, conservez-le avec soin; dites à cet aimable Sauveur : *Inveni quem diligit anima mea; tenui eum, nec dimittam* (Cant. c. 3. v. 4.).

POUR LE SAMEDI

APRÈS L'OCTAVE DU SAINT-SACREMENT.

Et misit servum suum horâ cœnæ dicere invitatis ut venirent, quia jàm parata sunt omnia; et cœperunt simul omnes excusare.

Et à l'heure du souper, il envoya son serviteur dire aux conviés de venir, parce que tout était prêt; mais tous, comme de concert, commencèrent à s'excuser. *Luc.* 14. *v.* 17.

DE LA FRÉQUENTE COMMUNION.

I. Point. On doit souhaiter de communier souvent.

II. Point. Les excuses frivoles de ceux qui communient rarement.

I. Le refus incivil que firent ceux que le Père de famille avait invités à son festin, est une image bien sensible de l'ingratitude de tant de chrétiens qui négligent de venir au banquet sacré de l'Eucharistie, auquel notre Seigneur nous invite avec tant d'amour et de bonté, nous disant par la bouche du Sage : *Venite, comedite panem meum, bibite vinum quod miscui vobis.* Voyez comme il vous appelle à sa table, et veut vous nourrir de sa propre substance. Ce Père, le meilleur de tous les pères, désire voir souvent ses enfans à sa table et y manger le pain des anges, y boire dans sa coupe sacrée, y croître dans la piété chrétienne : *Quotidiè hoc convivium celebratur, quotidiè pater filium recipit* (Hieron. Ep. ad Damas.). Ce médecin charitable qui connaît nos faiblesses, nos infirmités, nos chutes, souhaite ardemment que nous allions souvent à lui; il n'a rien plus à cœur que de nous soulager, nous guérir, nous fortifier, nous préserver des fautes où nous tombons si souvent; ce Dieu fort veut nous aider à repousser, à terrasser nos ennemis, à triompher des tentations, à réprimer nos passions. Eh ! n'est-ce pas dans le fréquent et fervent usage de l'Eucha-

ristie que s'accomplit efficacement la promesse que nous fait ce charitable Pasteur de nos âmes, de nous soulager dans nos peines et nous secourir dans nos besoins? *Venite ad me, omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos.* Saint André se glorifiait d'offrir tous les jours l'Agneau sans tache: *Quotidiè sacrifico Deo Agnum immaculatum* (In Actis.). Saint Cyprien usait de la même pratique avec ses Prêtres: *Sacerdotes qui sacrificia Dei quotidiè celebramus, Eucharistiam quotidiè ad cibum salutis accipiamus* (Ep. 54. et de oratione domin.). Saint Ignace, martyr, exhortai les fidèles d'Éphèse d'approcher souvent de la sainte table, et de ne point négliger une pratique si salutaire: *Ad Eucharistiam Deique gloriam frequenter et properè accedite.*

Entrez dans l'esprit de l'Église, qui désirerait que les fidèles fussent assez saints pour communier à toutes les messes qu'ils entendent. Si Jésus-Christ se donne à nous dans l'Eucharistie sous les symboles de la nourriture la plus ordinaire, n'est-ce point pour nous apprendre qu'il faudrait le recevoir tous les jours? Quel empressement ne devez-vous pas avoir de profiter de l'honneur qu'il vous fait! Avec quelle avidité ne devez-vous pas vous nourrir de ce pain vivant descendu du ciel, qui empêche nos âmes de mourir, et qui redonnera un jour la vie à nos corps! Ah! Seigneur, puisque la sainte Eucharistie est la nourriture et le breuvage de mon âme, ne permettez pas que je l'en prive par ma négligence. Que mon plus grand soin soit de me préparer à vous recevoir! Que mon unique douleur soit de m'en voir privé par mes infidélités! *Unus sit nobis dolor hâc escâ privari* (Chrys. hom. 60.).

Examinez maintenant si vous avez un désir sincère de communier souvent. Voit-on dans vous cette joie et cet empressement que témoigna le bienheureux Zachée, lorsque Jésus-Christ lui dit: « Je veux aujourd'hui loger chez vous? » *Et festinans descendit, et excepit illum gaudens* (Luc. 19. v. 6.).

Avez-vous bien compris que Jésus-Christ étant dans l'Eucharistie notre pain de chaque jour, comme disent les saints,

il n'y a point de jour où nous ne devions désirer de le recevoir; et que ce désir, s'il est véritable, doit nous engager à mener une vie si pure et si sainte, que nous méritions de n'être jamais séparés de son autel : *Sic vivamus, ut ab altari tuo non separemur* (August. Ser. 18. In Matth. 6. n. ed.)?

Avez-vous inspiré au peuple le fréquent usage de la communion? Vous êtes-vous élevé avec zèle contre l'indifférence criminelle de tant de chrétiens qui attendent des années pour recevoir ce pain de chaque jour, et trouvent même des prétextes pour se dispenser du fréquent usage de ce sacrement : *Si quotidianus est panis, cur post annum illum sumis? Accipe quotidiè, quod quotidiè tibi prosit* (Amb. L. 5. de Sacram. c. 4.).

II. Considérez combien ces prétextes sont frivoles, et non moins condamnables que ceux des conviés dont il est parlé dans l'Evangile.

Villam emi, dit l'un d'eux : « J'ai acheté une terre, il » faut que j'aille la voir. » Celui là est la figure de ces hommes ambitieux, qui ne cherchent qu'à paraître et à se distinguer dans le monde : *Vocaverunt nomina sua in terris suis* (Ps. 48. v. 12.). Ils ne songent qu'à s'établir, qu'à se pousser dans les charges et à posséder de riches bénéfices : ainsi occupés des grandeurs de la terre, ils laissent facilement la table du Seigneur, et ne daignent pas profiter de l'honneur qu'il leur fait : *Pretium meum cogitaverunt repellere* (Ps. 61.).

Juga boum emi quinque, dit un autre des conviés, *et eo probare illa.* « J'ai acheté cinq paires de bœufs, et je » vais les éprouver. » Celui-ci représente les hommes avares, qui sont tellement occupés à acquérir les biens de la terre, qu'ils oublient ceux du ciel. Il représente ces Ecclésiastiques qui passent la meilleure partie de leur vie à vendre, à acheter, plaider, augmenter leur revenu par un travail et un commerce mécanique, et que l'on prendrait plutôt pour des fermiers et des marchands, que pour des Prêtres et des ministres de Jésus-Christ; les affaires et les embarras du siècle, l'amour du lucre, et peut-être même leurs injustices, et les obligations

qu'ils ont de les réparer, ne leur permettent guère de communier souvent, ou de dire la messe; et s'ils la disent quelquefois, c'est ordinairement par un esprit d'avarice, pour faire des épargnes et des réserves aux dépens de leur divin maître, comme Judas, dont il est dit: *Fur erat, et loculos habens* (Joan. 12. v. 6.).

Enfin, le troisième des conviés s'excuse sur ce qu'il vient de se marier : *Uxorem duxi, et ideò non possum venire.* Attachement aux plaisirs, voilà son excuse. Malheureuses excuses, réprouvées de Dieu et punies de l'exclusion du royaume des cieux, qui est la salle du souper, vous n'êtes que trop ordinaires dans notre siècle. On voudrait bien communier souvent; mais parce qu'on voit qu'il faut se séparer de cette compagnie, de cette sensualité et de cet attachement, on aime mieux s'éloigner de la sainte table, que de renoncer aux passions qui nous dominent, et d'en faire un sacrifice à Dieu. On n'a que du dégoût et du mépris pour cette manne du ciel, parce qu'on a le cœur attaché aux viandes d'Égypte; on aime le monde et ses plaisirs, on s'aime soi-même et sa propre chair : de là vient qu'on aime si peu la Chair sacrée de Jésus-Christ : *Jàm nauseat anima nostra super cibo isto levissimo* (Num. 21. v. 5.).

Mais je crains, dites-vous, de communier indignement dans l'état où je me trouve : j'ai lié une étroite amitié avec cette personne, et elle est si engageante, que je ne puis m'en séparer. Écoutez ce que S. Augustin vous répond : *Si quis indignum se communione ecclesiasticâ putat, dignum se esse faciat. Quomodò? errores pristinos relinquat, pœnitentiam petat, satisfactione mundetur* (Ser. 57. de temp. n. edit. 255. in apend.).

Mettez ces moyens en pratique; les avantages que l'on retire de la fréquente communion, méritent bien que vous vous fassiez un peu de violence.

Pour votre préparation, priez Jésus-Christ qu'il vous donne une nouvelle ardeur pour la sainte communion. Mon Dieu, qui êtes le pain des anges dans le ciel, et qui voulez bien être celui des fidèles sur la terre, remplissez-nous de la même vidité qu'ont ces esprits célestes; ils se nourrissent inces-

samment de vous, et ne s'en rassasient jamais : qu'il en soit ainsi de nous, ô mon Sauveur ! faites que nous n'oubliions jamais de prendre ce pain des anges, que vous avez donné pour la nourriture des hommes, et dont l'oubli serait capable de nous faire perdre tous les sentimens de la piété et de la dévotion : *Percussus sum ut fenum, et aruit cor meum, quia oblitus sum comedere panem meum* (Ps. 101. v. 5.).

TROISIÈME SEMAINE
APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Humiliamini sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis; omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi cura est de vobis.

Humiliez-vous sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève dans le temps de sa visite; jetant dans son sein toutes vos inquiétudes, parce qu'il a soin de vous. *I. Petr.* 5. *v.* 6.

DE LA SOUMISSION A LA VOLONTÉ DE DIEU.

I. Point. Nous sommes en ce monde pour faire la volonté de Dieu.
II. Point. Les moyens que nous devons prendre pour l'accomplir.

I. Il n'y a point de devoir plus essentiel à l'homme, que celui que saint Pierre nous prescrit ici, qui est de nous humilier sous la main toute-puissante de Dieu, d'adorer les ordres de sa providence, de jeter dans son sein toutes nos inquiétudes, et de nous soumettre entièrement à ses volontés; quiconque veut faire son salut, doit vivre dans cette heureuse soumission. C'est ce que Jésus-Christ lui-même nous a appris dans l'oraison qu'il nous a enseignée, et dans laquelle nous disons tous les jours à Dieu : *Fiat voluntas tua.* Il nous en a donné l'exemple dès le premier moment qu'il est entré dans le monde; car le premier usage qu'il a fait de sa volonté, a été de la soumettre à celle de son Père. Me voici, dit-il par la bouche du Prophète (*Ps* 39. *v.* 8.); et par celle de saint Paul: Je viens, ô mon Dieu! pour faire votre volonté: *Tunc dixi : Ecce venio... ut faciam, Deus, volunta-*

tem tuam (Heb. 10. v. 7.). Si notre Seigneur a réitéré si souvent cette déclaration, ce n'a pas été seulement pour nous montrer quelle était là-dessus la disposition de son cœur, mais encore pour nous apprendre que nous ne venons au monde, aussi bien que lui, que pour faire la volonté du Père céleste.

Faites là-dessus un acte de foi. Croyez, mais d'une foi vive, que vous n'êtes point en ce monde pour faire votre propre volonté, mais celle de Dieu ; que vous n'y êtes point pour y amasser des richesses, briguer des bénéfices, prendre vos plaisirs et contenter vos passions, ce qui serait vous égarer et vous perdre : *Non enim qui operantur iniquitatem, in viis ejus ambulaverunt.* Soyez convaincu que vous n'êtes sur la terre que pour y faire ce que Dieu demande de vous, dans la condition et dans le lieu où sa providence vous a placé. Car un chrétien, comme dit ailleurs saint Pierre, doit se résoudre à passer le reste de sa vie à suivre, non les désirs des hommes, mais uniquement la volonté de Dieu : *Ut jàm non desideriis hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis* (I. Petr. 4. v. 2.).

Êtes-vous dans cette disposition ? Pouvez-vous dire comme le Roi-Prophète, que vous ne cherchez qu'à obéir à Dieu en toutes choses : *In toto corde meo exquisivi te ; ne repellas me à mandatis tuis* (Ps. 118. v. 10.) ? Êtes-vous satisfait de rester dans l'état où sa providence veut que vous soyez, dans l'honneur comme dans le mépris, dans la maladie comme dans la santé, dans la prospérité ou dans l'adversité ; bénissant Dieu de tout, sans jamais murmurer ni vous plaindre : *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti* (Ps. 38. v. 10.). Hélas ! que vous êtes éloigné de vivre dans cette humble soumission ! Réformez votre conduite : *Reformamini in novitate sensûs vestri, ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, benè placens et perfecta.*

II. Considérez qu'il ne suffit pas de savoir en général que nous devons faire la volonté de Dieu, il faut encore se mettre en disposition de l'accomplir.

Le premier moyen, c'est de prier instamment le Seigneur

qu'il nous fasse la grâce de connaître et de suivre ce qu'il demande de nous : *Notam fac mihi viam in quâ ambulem, quia ad te levavi animam meam* (Ps. 142. v. 8.). Aussi lisons-nous dans les Actes, que le premier mouvement que la grâce inspira à saint Paul parfaitement converti, fut de lui faire dire à Jésus-Christ : Seigneur, que vous plaît-il que je fasse? *Domine, quid me vis facere* (Act. 5.)? Remarquez que cet apôtre ne demande pas seulement à Dieu en général ce qu'il faut faire, et ce qu'un chrétien est obligé de faire ; mais il demande en particulier ce qu'il doit faire lui-même.

En effet, le second moyen pour accomplir la volonté de Dieu, c'est d'entrer dans le détail des différentes vues que Dieu a sur nous : car il ne demande pas d'un Pasteur ce qu'il demande d'un Religieux ; ni d'un Religieux ce qu'il demande d'un Prêtre. Pour apprendre donc la volonté de Dieu, il faut que chacun étudie les obligations de son état ; et il verra dans son état, et dans les obligations qu'il renferme, ce que Dieu demande de lui : *Quæ præcipit tibi Deus, illa cogita semper* (Eccli. 3. v. 22.) : c'est l'avis que nous donne le Sage. On doit aussi regarder la volonté de Dieu dans l'ordre des supérieurs, dans ce que le besoin ou l'utilité des autres demande de nous, et en général dans les différens événemens qui arrivent dans le monde, lesquels sont tous réglés par les ordres de la Providence.

Enfin, un troisième moyen, qui est un des plus excellens exercices de piété, et l'un des plus utiles qu'un Ecclésiastique puisse pratiquer, c'est de nous offrir à Dieu chaque jour dès le matin, pour accomplir sa sainte volonté, lui disant le plus dévotement qu'il nous sera possible : *Utinàm dirigantur viæ meæ ad custodiendas justificationes tuas* (Ps. 118. v. 5.). Tâchons même de le faire au commencement de chaque action de la journée, en union de ce que Jésus-Christ a fait au commencement de sa vie, et qu'il a continué à tous les momens et dans toutes ses actions, comme il nous en assure lui-même lorsqu'il dit : « Celui qui m'a envoyé est avec moi, » et il ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce » qui lui est agréable : » *Quæ placita sunt ei facio sem-*

per (Joan. 8. v. 29.). Unissons-nous donc à ce divin modèle; cherchons à plaire à Dieu dans toutes nos actions; ne les commençons jamais que nous ne les ayons sanctifiées, en les offrant à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur. C'est ce que l'Église souhaite de tous les fidèles, particulièrement des Ecclésiastiques, à qui elle fait dire à Dieu dans l'office de Prime, que les ayant fait arriver par sa toute-puissance au commencement du jour, il leur fasse la grâce que pendant la journée ils ne se laissent aller à aucun péché; mais que toutes leurs paroles, toutes leurs pensées, toutes leurs actions étant conduites par les lumières de sa sagesse, ne tendent qu'à accomplir les lois de sa divine justice.

Voilà quelques moyens d'accomplir en ce monde la volonté de Dieu, autant que nous en sommes capables; faites-y réflexion avant que d'aller à l'autel, et dans votre préparation, demandez à Dieu la grâce de les mettre en pratique : *Doce me facere voluntatem tuam*, *quia Deus meus es tu* (Ps. 142. v. 10.).

POUR LE LUNDI.

Sobrii estote et vigilate, quia adversarius vester diabolus, tanquàm leo rugiens, circuit quærens quem devoret : cui resistite fortes in fide.

Soyez sobres, et veillez; car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer: résistez-lui en demeurant fermes dans la foi. *I. Petr. 5. v.* 8 *et* 9.

DES TENTATIONS DU DÉMON.

I. Point. Comment il nous tente.
II. Point. Comment nous devons lui résister.

I. Mortifions nos corps et veillons sur nos sens, pour vaincre le démon qui rôde sans cesse autour de nous comme un lion rugissant, pour nous tenter et nous perdre. C'est

l'avis important que saint Pierre nous donne ; ne l'oublions pas, et profitons-en si nous voulons éviter les dangers auxquels nous sommes exposés durant le cours de notre vie. Elle s'écoule rapidement ; peut-être touchons-nous à sa fin : c'est ce qui engage le démon à redoubler tous ses efforts pour nous attirer dans la disgrâce : *Væ terræ et mari*, dit saint Jean dans ses révélations, *quia descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quòd modicum tempus habet* (Apoc. 12. v. 12.) Oh ! que nous devons craindre un ennemi si redoutable ! Il emploie plusieurs moyens pour nous tenter. Il le fait principalement de trois manières :

1.° Par les passions dominantes qui règnent en nous : cet ennemi rusé considère le naturel et les différentes inclinations des hommes, dit saint Grégoire, pape ; il remarque à quels vices ils sont plus enclins, et leur met devant les yeux les choses pour lesquelles ils ont plus d'affection ; il tend, comme il est dit dans le livre de Job (*Job*, 18.), des piéges et des filets dans le chemin par où il sait que l'âme doit marcher. Pour la surprendre plus sûrement par ses suggestions et ses artifices, il observe continuellement quel est l'objet de nos pensées et de nos désirs : *Intuetur inimicus generis humani uniuscujusque mores, cui vitio sint propinqui, et illa apponit antè faciem ad quæ cognoscit faciliùs inclinari mentem ; ibi ergò decipulam ponit, ubi esse semitam mentis conspicit* (Gregor. Mag. l. 14. Mor. cap. 7.). C'est de la sorte, dit encore le même saint, que ce chef malheureux de tous les impies fait goûter ses charmes et sa douceur aux uns par l'orgueil, aux autres par le mensonge, à ceux-ci par la luxure et par divers genres de vices qu'il leur présente pour les empoisonner : *Quot ergò vitia carnalium cordibus inserit, quasi tot potus suæ eis dulcedinis porrigit* (Idem. l. 15. Mor. cap. 38.).

2.° Il les tente par la coutume : le démon, qui est le prince de ce siècle, *Deus hujus seculi* (II. Cor. 4. v. 4. Eph. 6. v. 12.), veut que l'on vive suivant les usages et les maximes du monde, et c'est par là qu'il engage les hommes dans une infinité de péchés, qui, quelque grands qu'ils soient, passent pour petits, ou même ne passent pas pour

péchés, lorsqu'ils ont tourné en coutume : *Hinc accidit*, dit saint Augustin, *quòd peccata, quamvis magna et horrenda, cùm in consuetudinem venerint, aut parva, aut nulla esse credantur* (August. Enchirid. c. 80.). Et saint Grégoire dit, dans ce même sens, que ce qui de soi-même est illicite selon la raison, devient licite par la coutume; de là viennent ces nouvelles modes, particulièrement en ce qui concerne les meubles et les habits, pour lesquels on fait tant de dépense dans le monde, et que les Ecclésiastiques n'ont point honte d'imiter, parce qu'on les fait passer pour licites en les couvrant du spécieux prétexte de la coutume : *Fit consuetudine licitum quod ratione constat esse illicitum* (Greg. l. 7. Epist. p. 119.).

3.º Le démon nous tente par l'exemple de ceux qui étant, par leur profession et par l'obligation de leur état, consacrés au service de Dieu, vivent d'une manière toute mondaine et toute païenne. Il tâche de perdre les chrétiens par l'exemple même des chrétiens : *Exemplo christianorum suffocat christianos*, dit saint Augustin (In Ps. 36 aut 93.). Mais que ne fait-il pas par la mauvaise doctrine et les mœurs déréglées de tant d'Ecclésiastiques qui, sous un habit saint, remplis de l'esprit du siècle, sont sujets aux mêmes passions, et commettent les mêmes crimes auxquels se portent les gens du monde! On croit aisément qu'il n'y a point de mal à faire ce qu'ils disent, ou ce qu'on leur voit faire. On ne s'imagine pas que des Prêtres ou des Religieux, employés jour et nuit au sacré ministère, veuillent trahir leur conscience : *Homo Sacerdos de semine Aaron venit, non decipiet nos* (I. Mach. 7. v. 14.). Voilà quels sont les piéges ordinaires que le démon nous tend. Voyons maintenant comment nous devons lui résister.

II. Saint Pierre nous fournit trois moyens pour résister aux tentations du démon.

Le premier est la tempérance : *Sobrii estote.* Ce sont nos passions, comme nous avons vu, qui servent d'instrument au démon pour nous tenter, qui lui fournissent les armes qu'il emploie pour se rendre maître de notre cœur. Si nous voulons résister à ses efforts, il faut les dompter

par une tempérance qui règne sur tous nos sens, particulièrement lorsque nous éprouvons des tentations contraires à la chasteté : c'est alors qu'il faut garder une exacte frugalité; nous entretenir de saintes pensées, et surtout de la Passion de Jésus-Christ, qui par tant de souffrances a expié la délicatesse et la sensualité du pécheur. Disons souvent ces paroles d'un saint : *Dominus meus pendet in patibulo, et ego voluptati operam dabo* (Form. hon. vit. inter Opera S. Bern. 5. p. 796.)!

Le second moyen pour vaincre le démon, c'est la vigilance, qui nous est si fort recommandée dans l'Évangile : *Vigilate.* Elle nous est nécessaire pour voir ce qui se passe dans nous. « Prenez garde à vous, nous dit Jésus-Christ; » de peur que vos cœurs ne s'appesantissent par l'excès » des viandes et du vin : » *Attendite ne fortè graventur corda vestra in crapulâ et ebrietate.* Cette vigilance nous est nécessaire pour découvrir et éviter les piéges de Satan : *Vigilate, ne intretis in tentationem.* Enfin elle nous est nécessaire pour reconnaître notre faiblesse et la corruption de notre nature, et nous faire recourir à la grâce de Dieu, qui est toute notre force, disant avec le Roi-Prophète : *Oculi mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos* (Ps. 24. v. 15.).

Le troisième moyen que le Prince des Apôtres nous donne pour résister au démon, c'est la foi : *Cui resistite fortes in fide.* C'est par elle que nous commençons et continuons de le vaincre dans ce monde, en Jésus-Christ, avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ, qui est le bras, la vertu et la puissance du Père, comme parle saint Ambroise; et c'est elle qui achèvera de le ruiner dans la dernière victoire que les élus remporteront sur lui (*Ambr. E. de Isaab. c.* 8.). Armons-nous donc en toute occasion du bouclier de la foi, afin de repousser tous les traits enflammés de cet esprit de malice, et de l'empêcher de nous nuire : *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea exstinguere* (Eph. 6. v. 16.).

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ de venir

à votre secours dans tous les combats que l'ennemi de votre salut vous livrera; dites-lui en communiant : *Pone me juxtà te, et cujusvis manus pugnet contrà me* (Job. 17. v. 3.).

Mon Dieu, qui permettez que nous soyons si souvent tentés en cette vie, mais qui ne multipliez nos combats que pour multiplier nos couronnes, fortifiez-nous par votre grâce, afin que faisant un bon usage des moyens que vous nous donnez pour vaincre le tentateur, nous puissions vous dire comme votre Apôtre, et avec la même reconnaissance : Grâces soient rendues à Dieu qui nous a donné la victoire par Jésus-Christ notre Seigneur : *Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum* (I. Cor. c. 15. v. 17.).

POUR LE MARDI.

Deus autem omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam in Christo Jesu, modicùm passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.

Ce sera le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés en Jésus-Christ à son éternelle gloire, qui nous perfectionnera lui-même, nous affermira et nous rendra inébranlable, après que nous aurons un peu souffert. *I. Petr. c. 5. v. 6.*

LA MANIÈRE DONT DIEU NOUS SOUTIENT PARMI LES MAUX DE CETTE VIE.

I. POINT. Il les abrége.
II. POINT. Il nous console.
III. POINT. Il nous donne la patience pour les souffrir.

I. SAINT Pierre finit cette Épître par des paroles qui doivent bien nous inspirer du courage et de la confiance dans nos peines. Ce Prince des Apôtres nous apprend que Dieu est si plein d'amour et de bonté pour nous, qu'il abrége nos maux et nos afflictions, et qu'il les proportionne à notre

faiblesse, afin que nous puissions les supporter plus facilement : *Modicùm passos.* Ce n'est pas toutefois qu'il veuille nous exempter entièrement des souffrances ; cela n'est pas juste, ni même avantageux pour nous ; étant pécheurs, nous devons sentir les coups de sa justice, et il est à propos qu'il nous frappe. Mais c'est, dit saint Augustin, comme un père qui châtie ses enfans, et non comme un juge qui condamne des criminels : *Ità planè irasceris ut pater corrigens, non ut judex damnans* (Aug. in Ps. 79.). Quand il connaît que nous sommes trop faibles pour souffrir de grands maux, il nous expose seulement à des tentations humaines et à de légères afflictions : car, comme dit l'Apôtre, il est fidèle, et il ne permet pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces ; mais en permettant les tentations, il nous en fait sortir avec avantage, en sorte que nous pouvons les supporter : *Fidelis Deus est, qui non patietur vos tentari suprà idquod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere* (I. Cor. 10. v. 13.). Il fait comme un sage médecin, qui, connaissant la grande faiblesse de son malade, l'épargne tant qu'il peut, il ne lui donne pas des remèdes violens, mais il se contente de lui donner quelques potions douces et proportionnées à son peu de forces ; et c'est ce que reconnaît le Prophète quand il dit à Dieu : *Cibabis nos pane lacrymarum, et potum dabis nobis in lacrymis, in mensurâ* (Ps. 79. v. 6.). Vous nous nourrirez, s'il vous plaît, Seigneur, du pain de larmes, et vous nous ferez boire l'eau de nos pleurs, mais avec mesure ; c'est-à-dire, comme l'explique saint Augustin, en nous châtiant pour nous corriger, et non pour nous opprimer : *Ipsa mensura est ut erudiaris, non ut opprimaris* (August. ibid.). Admirez la bonté de Dieu, et tâchez de lui en témoigner votre reconnaissance.

II. Non-seulement Dieu nous soutient dans nos maux en les abrégeant, mais encore en nous consolant intérieurement lorsque nous souffrons : *Modicùm passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.* Je ne parle point ici des consolations qui nous viennent de la part des hommes, qui

ne sont guère en état de nous soulager : *Consolatores onerosi vos estis* (Job. 16. v. 2.). Je ne parle que de celles que Dieu répand dans les âmes qui souffrent pour l'amour de lui. Oh! qui pourrait exprimer la joie qu'elles ressentent au milieu de leurs afflictions! Vos consolations, ô mon Dieu! disait David, ont autant réjoui mon cœur, que mes douleurs et mes peines étaient grandes : *Secundùm multitudinem dolorum meorum in corde meo, consolationes tuæ lætificaverunt animam meam* (Ps. 93. v. 19.). Mais de toutes les consolations qui peuvent adoucir les peines des âmes souffrantes, la plus douce et la plus aimable, est lorsque le Saint-Esprit leur rend ce témoignage, qu'elles souffrent pour Jésus-Christ et comme Jésus-Christ. C'est ainsi que saint Pierre consolait les premiers chrétiens qui étaient dispersés en diverses provinces, au sujet de la persécution et du martyre de saint Étienne. Mes chers frères, leur dit-il, ne soyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme s'il vous arrive quelque chose d'extraordinaire; mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de Jésus-Christ, afin que vous soyez aussi comblés de joie dans la manifestation de sa gloire. C'était par cette même considération que saint Paul se consolait, et avec lui les fidèles que Dieu avait convertis par son ministère. Béni soit, disait-il, le Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation (II. *Cor.* 1. *v.* 3. 4 *et* 5), qui nous console dans tous nos maux, afin que nous puissions aussi consoler les autres dans leurs peines, par la même consolation dont nous sommes nous-mêmes consolés de Dieu; car à mesure que les souffrances de Jésus-Christ s'augmentent en nous, nos consolations s'augmentent aussi par Jésus-Christ : *Sicut abundant passiones Christi in nobis, ità et per Christum abundat consolatio nostra.* Oh! si nous souffrions comme cet Apôtre, quelles consolations ne ressentirions-nous pas!

III. Dieu nous soutient encore dans nos maux, en nous donnant la patience pour les souffrir chrétiennement; s'ils

nous paraissent pesans et insupportables, nous n'avons qu'à nous soumettre à la volonté de Dieu, et nous les trouverons faciles et légers : *Verumtamen Deo subjecta esto, anima mea; quoniam ab ipso patientia mea* (Ps. 61. v. 6.). Un Ecclésiastique qui vit dans cette humble soumission ne se plaint point des contradictions qui lui arrivent; un Pasteur ainsi soumis ne se laisse point accabler par l'affliction parmi les peines qu'on lui fait injustement dans sa paroisse; les injures, les affronts et les autres maux auxquels sa vie est exposée, sont pour lui un sujet de gloire; il les méprise généreusement, ou plutôt il les regarde comme de véritables biens qui produisent en lui la patience et toutes les autres vertus qui nous conduisent à Dieu : *Sed et gloriamur in tribulationibus,* dit saint Paul, *scientes quòd tribulatio patientiam operatur, patientia autem probationem, probatio verò spem, etc.* Heureuse l'âme à qui Dieu fait trouver ces avantages que produisent les souffrances quand on les reçoit de sa main !

Allons à l'autel demander à Jésus-Christ la grâce de bien souffrir tout ce qu'il veut que nous souffrions pour l'amour de lui. Reconnaissons que la plus grande faveur qu'il puisse nous faire, c'est de nous mener avec lui sur le Calvaire. Ce n'est rien que de connaître le Fils de Dieu selon la chair ; tant de Juifs qui l'ont vu dans Jérusalem, qui ont mangé et conversé avec lui, n'en sont pas devenus plus saints : mais pour être son disciple bien-aimé, il faut le connaître sur la croix, où presque personne n'ose le suivre. Si nous avons le courage de souffrir pour lui comme il a souffert pour nous, ce sera pour lors que nous pourrons dire avec saint Ignace, martyr : *Nunc incipio Christi esse discipulus ; nihil de iis quæ videntur desiderans, ut Jesum Christum inveniam : ignis, crux, bestiæ, confractio ossium, membrorum divisio, totius corporis contritio, et tota tormenta diaboli in me veniant, tantùm ut Christo fruar* (Epist. ad Rom.).

POUR LE MERCREDI.

Erant appropinquantes ad Jesum publicani et peccatores, ut audirent illum. Et murmurabant pharisæi et scribæ, dicentes : Quia hic peccatores recipit, et manducat cum illis. Comme il y avait des publicains et des pécheurs qui s'approchaient de Jésus pour l'écouter, les pharisiens et les scribes murmuraient, et disaient : Quoi ! cet homme reçoit des gens de mauvaise vie, et mange même avec eux ! *Luc. c.* 15. *v.* 1 *et* 2.

DE LA MISÉRICORDE DE DIEU ENVERS LES PÉCHEURS.

I. Point. Elle les attend à pénitence.
II. Point. Elle les y invite.
III. Point. Elle les reçoit.

I. Quand nous lisons dans l'Évangile que les pécheurs et les publicains s'approchaient de Jésus-Christ pour l'écouter, et que cet adorable Sauveur les recevait avec tant de bonté, qu'il ne dédaignait pas même de converser et de manger avec eux pour les attirer à lui, nous ne saurions assez admirer la miséricorde de Dieu envers les pécheurs.

Premièrement elle les attend à pénitence, afin de les engager à la faire : *Exspectat Dominus ut misereatur vestri,* dit le Prophète Isaïe (c. 30. v. 18.) Que ce pécheur s'égare, elle le souffre; qu'il s'éloigne de son Dieu pour courir dans les voies détournées, elle ne dit mot : *O Domine ! ibam longiùs, et recedebam à te, et non fugiebas !* s'écrie saint Augustin, en parlant des désordres de sa jeunesse (*Lib.* 2. *Confession. cap.* 2.) Hélas ! Seigneur, tous les jours je m'éloignais de vous de plus en plus ; tous mes pas et toutes mes démarches étaient autant de chutes dans de nouveaux précipices ; mes passions s'allumaient toujours davantage, et vous ne m'abandonniez pas ; votre patience me supportait et m'attendait : *Et non fugiebas.* Ah ! patience infinie de mon Dieu, il y a tant d'années que nous vous offensons, et cepen-

dant vous ne nous avez pas encore punis comme nous le méritons; vous nous attendez, comme vous attendîtes autrefois ces hommes incrédules qui périrent enfin par les eaux du déluge, parce qu'ils ne profitèrent pas du temps que votre miséricorde leur avait donné pour revenir à vous. Et pourquoi ce Dieu de bonté nous attend-il, demande saint Pierre? C'est qu'il ne veut pas que quelqu'un de nous périsse, mais que nous retournions à lui par la pénitence : *Patienter agit propter vos, nolens aliquos perire, sed omnes ad pœnitentiam reverti* (II. Petr. 3. v. 9.).

Servez-vous de ce motif pour vous rapprocher de J. C., et pour ramener les pécheurs à lui; dites-leur avec saint Paul : Quoi! sera-t-il dit que parce que Dieu vous attend à pénitence depuis si long-temps, vous ne la ferez jamais? N'est-ce pas, au contraire, cette bonté de Dieu, cette patience et cette longue tolérance qui doivent vous engager à retourner à lui, et à vous convertir? *An divitias bonitatis ejus, et patientiæ, et longanimitatis contemnis? ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit* (Rom. 2. v. 4).

Que la patience avec laquelle Dieu attend les pécheurs, vous apprenne à ne point vous lasser de travailler à leur conversion, et à ne désespérer jamais de ceux dont la vie paraît même le plus désespérée, comme parle saint Bernard : *Non sunt quandiù hìc vivunt desperandi, quantumlibet vivant desperati* (In Cant. Ser. 10.).

II. Non-seulement la miséricorde de Dieu les attend, mais elle les invite encore à la pénitence. Voyez comme Jésus-Christ leur parle : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis, et ego reficiam vos* (Matth. 1. v. 28.). Pécheurs, vous vous êtes lassés dans la voie de l'iniquité : revenez à moi, et je vous soulagerai. Venez et goûtez combien le Seigneur est doux, combien son joug est léger, et combien ses commandemens sont aimables. Ce Dieu de toute bonté et ce Père des miséricordes les prie, les presse, et se sert de toutes les voies possibles pour les ramener à lui. Il emploie les remords de leur conscience, la voix des Prédicateurs, les avis des Confesseurs, les conseils des amis, les persécutions des ennemis, la prospérité et l'adversité, les biens et les

maux de cette vie, pour les gagner ; et s'ils demeurent inflexibles, il en verse des larmes comme sur l'infidèle Jérusalem. Et vous qui avez l'honneur d'être son ministre, qu'avez-vous fait, depuis que vous êtes dans cette paroisse, pour rappeler les pécheurs de leurs égaremens? On sait bien que ce n'est pas à vous de les délivrer de la servitude et de la corruption du péché : c'est l'effet de la grâce de Jésus-Christ ; mais c'est à vous d'empêcher par toutes sortes de moyens qu'ils ne se corrompent et se pervertissent davantage : *Liberare à putredine peccatorum Christi virtutis est : ut autem ad illa non revertantur, Apostolorum curæ est ac laboris*, dit saint Jean Chrysostôme (Hom. in 15. Mar.).

III. Enfin, quand le pécheur se convertit, la miséricorde de Dieu est si grande, qu'elle le reçoit, et lui pardonne tous les péchés qu'il a commis : elle ne reproche plus à cette âme pénitente qui rentre dans le chemin de la vertu, les désordres de sa vie passée : *Tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te* (Jerem. 3. v. 1.). Voyez dans l'Évangile, avec quelle bonté le Sauveur reçoit la pécheresse qui vient se prosterner à ses pieds (*Luc. 7. v. 44.*) : bien loin de la rebuter et de lui reprocher ses dérèglemens, il prend sa défense contre le pharisien qui la condamne ; il la loue d'avoir arrosé ses pieds de ses larmes, et il proteste que plusieurs péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé. O mon Sauveur! votre bonté n'a point de bornes; qu'elle est admirable! *Quàm magna multitudo dulcedinis tuæ, Domine* (Psal. 30. v. 20.)! Quand est-ce que j'aurai soin de l'imiter?

Examinez maintenant quelle a été votre conduite à l'égard des pécheurs. Avez-vous eu pour eux toute la compassion que demandait de vous l'état déplorable où le péché les avait réduits? Vous êtes-vous souvenu, en les corrigeant, de vos désordres passés, et de ce qu'a fait la miséricorde de Dieu pour vous en retirer, disant avec le Roi-Prophète : *Misericordia tua magna est super me, et eruisti animam meam ex inferno inferiori* (Psal. 85. 13.)? Ne les avez-vous point rebutés jusqu'à ne vouloir pas les entendre en confession? Par

une sévérité outrée et des paroles trop aigres, ne les avez-vous point poussés jusqu'au désespoir? Demandez à Dieu pardon des fautes que vous avez commises à leur égard.

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ qu'en vous donnant son Corps adorable, il imprime dans votre cœur les sentimens de sa miséricorde, afin que vous en soyez toujours revêtu dans tous les exercices et dans toutes les fonctions de votre ministère : *Induite vos ergò, sicut electi Dei, sancti et dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, modestiam, patientiam* (Coloss. 3. v. 12.).

POUR LE JEUDI.

Quis ex vobis homo qui habet centum oves, et si perdiderit unam ex illis, nonne dimittit nonaginta novem in deserto, et vadit ad illam quæ perierat, donec inveniat illam?

Qui est l'homme d'entre vous qui, ayant cent brebis, et en ayant perdu une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf dans le désert, pour s'en aller après celle qui s'est perdue, jusqu'à ce qu'il la trouve? *Luc.* 15. *v.* 4.

DE LA BREBIS ÉGARÉE.

I. Point. Nous avons été des brebis égarées.

II. Point. Nous sommes des brebis cherchées dans leur égarement.

III. Point. Nous devons être des brebis pénétrées de reconnaissance envers le bon Pasteur qui nous a ramenés.

I. Reconnaissons humblement devant Dieu que nous avons été cette brebis égarée dont il est parlé dans cette parabole de l'Évangile. Disons avec David : *Erravi, sicut ovis quæ periit* (Ps. 118. v. 176.) Oh! que nous serions heureux si nous pouvions le dire avec les sentimens d'humilité et les soupirs de ce roi pénitent! Nous avons donc tous été dans l'égarement : je ne parle pas seulement de celui dans lequel nous sommes nés, et qui est commun à tous les enfans d'A-

dam ; je parle d'un égarement volontaire, où nous nous sommes engagés, pour vouloir suivre nos passions et les désirs déréglés de notre cœur : *Omnes nos quasi oves erravimus ; unusquisque in viam suam declinavit* (Isa. 53. v. 6.). Nous avons quitté le chemin étroit qui seul conduit à la vie, le chemin de Jérusalem notre patrie, le chemin du ciel, la voie étroite, pour suivre la voie large qui conduit à la mort. Et qu'est-il arrivé ? nous nous sommes lassés dans ce chemin que nous nous figurions si aisé et si délicieux : *Lassati sumus in viâ iniquitatis et perditionis*, *et ambulavimus vias difficiles* (Sap. 5. v. 7.). Car lorsqu'on abandonne son Dieu, en qui seul on trouve une paix parfaite et un repos solide, il est impossible qu'on n'éprouve pas aussitôt que hors de lui il n'y a qu'agitation, qu'inquiétude et chagrin. Hélas ! que serions-nous devenus dans cet égarement? la proie des démons, si notre divin Pasteur n'eût eu compassion de nous, et ne nous eût arrachés de leurs mains. C'est ce qui doit nous occuper sans cesse l'esprit ; ce doit être l'objet de nos réflexions tout le reste de notre vie ; nous devons l'employer à pleurer nos égaremens : *O tortuosas vias* (August. Conf. l. 6. c. 16.) ! et avoir le cœur percé de regret d'avoir quitté, comme des enfans prodigues, un père si tendre, si bon, et si digne d'avoir des enfans moins dénaturés. Disons-lui donc avec saint Augustin : *Defluxi abs te ego et erravi, Deus meus, nimis devius à stabilitate tuâ in adolescentiâ, et factus sum mihi regio egestatis... Væ, væ, quibus gradibus deductus sum in profunda inferi* (Ibid. l. 2. c. 10. et lib. 3. cap. 6.) ! Non, grand Dieu, car je ne mérite pas de vous appeler mon père, je ne me consolerai jamais de vous avoir abandonné et de vous avoir préféré le démon. Hélas ! quelles obligations n'ai-je pas à votre infinie miséricorde qui, au milieu de mes égaremens, avait cependant les regards attachés sur moi, et ne m'a pas abandonné au pouvoir de l'ennemi de mon salut : *Et circumvolabat super me fidelis à longè misericordia tua* (Ibid. l. c. 9.). Votre providence veillait à ma conservation, lors même que je courais à ma perte avec le plus d'ardeur. Quel eût été mon partage durant l'éternité, si la mort m'avait surpris en cet état !

Quò enim irem, si tunc hinc abirem, nisi in ignem atque tormenta digna factis meis in veritate ordinis tui (Ibid.)? Voilà les sentimens où nous devons être à l'égard de nos misères passées.

II. Considérez que Jésus-Christ le bon Pasteur est venu nous chercher dans nos égaremens: *Venit enim Filius hominis quærere et salvum facere quod perierat* (Luc. 19. v. 10.). Car c'est une vérité que nous devons savoir, et qui est digne, comme dit saint Paul, d'être embrassée de toute l'étendue de notre cœur, que le Fils de Dieu est venu en ce monde pour sauver les plus grands pécheurs: *Fidelis sermo, et omni acceptione dignus, quòd Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere* (I. Tim. 1. v. 15.). Cet Apôtre, qui en avait fait une épreuve particulière, nous apprend que cet admirable Sauveur prend plaisir à répandre le plus abondamment sa grâce dans ceux qui ont été ses plus grands ennemis, et que le démon a le plus tyrannisés: *Ubi abundavit delictum, superabundavit et gratia* (Rom. 5. v. 20.). Eh! que n'a pas fait ce divin Pasteur pour nous! combien de temps nous a-t-il cherchés, combien de fois nous a-t-il appelés, sans que nous ayons voulu retourner à lui! Au contraire, lorsque nous entendions sa voix, ou extérieurement dans les prédications et dans la lecture des livres de piété, ou intérieurement par les reproches secrets de notre conscience, nous la méprisions, nous tâchions de ne pas l'écouter, et pour l'étouffer entièrement, nous allions encore nous égarer plus loin, nous fuyions, et rien ne pouvait nous toucher et nous gagner.

III. Maintenant que la bonté de ce divin Pasteur a vaincu notre malice et notre opiniâtreté, que devons-nous faire? Nous devons le remercier continuellement d'avoir fait éclater en nous son infinie miséricorde: *Confitemini Domino, quoniam bonus; quoniam in æternum misericordia ejus* (Ps. 117. v. 1.). Je ne vois rien de plus pressant pour nous y exciter, que d'avoir toujours présens à notre mémoire nos égaremens et le danger où nous étions de nous perdre; et d'un autre côté, les peines, les fatigues et les soins que nous avons coûtés à Jésus-Christ, et la charité avec laquelle il nous

a cherchés. C'est cette charité qui nous presse : *Charitas Christi urget nos* (II. Cor. 5. v. 14.). Si nous voulons lui témoigner la reconnaissance que nous lui devons, tâchons de l'imiter et de chercher à notre tour la brebis égarée, comme il nous a cherchés lui-même. Voyez ce qu'a fait un saint Paul, pour reconnaître la grâce que le Seigneur lui avait faite de le convertir. Voyez quelles ont été les courses de ce Pasteur incomparable pour chercher les brebis égarées, et les faire entrer dans le bercail de Jésus-Christ. Quel spectacle pour les anges et pour les hommes, de voir ce grand Apôtre chercher les brebis de Jésus-Christ dans les Synagogues, dans les villes, dans les bourgades; traverser les mers et les déserts, pénétrer dans les lieux les plus barbares, parcourir les provinces, les royaumes, tout l'empire romain; s'épuiser de travaux et sacrifier sa vie pour en faire des conquêtes à Jésus-Christ!

Jetez les yeux sur cet exemple avant que d'aller à l'autel; souvenez-vous que le Fils de Dieu vous ayant retiré de vos égaremens afin que vous ne viviez plus que pour lui, vous devez vous consacrer tout entier au salut des pécheurs: c'est la reconnaissance que demande de vous votre divin bienfaiteur, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux : *Ut qui vivunt, jàm non sibi vivant, sed ei qui pro ipsis mortuus est et resurrexit* (II. Cor. 5. v. 15.).

POUR LE VENDREDI.

Et cùm invenerit eam, imponit in humeros suos gaudens; et veniens domum, invocat amicos et vicinos, dicens illis: Congratulamini mihi, quia inveni ovem meam quæ perierat.

Et losqu'il l'a trouvée, il la met sur ses épaules avec joie, et étant retourné en sa maison, il appelle ses amis et ses voisins, et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé ma brebis qui était perdue. *Luc.* 15. *v.* 5 *et* 6.

I. Point. De la tendresse des saints Pasteurs envers les pécheurs.
II. Point. Du soin que nous devons avoir d'imiter ces Pasteurs charitables.

I. Ce Pasteur qui, ayant trouvé sa brebis égarée, la met avec joie sur ses épaules, est une image bien sensible de la tendresse que les saints Pasteurs ont pour les pécheurs, même pour ceux qui le méritent le moins. Y eut-il jamais de peuple plus indigne de la tendresse de son Pasteur, que les Israélites le furent de celle de Moïse ? Cependant combien de fois a-t-il désarmé par ses larmes la colère de Dieu, prête à éclater contre les révoltes réitérées de ce peuple ingrat et indocile ! Dieu, irrité au dernier point contre l'idolâtrie de ce même peuple, paraît résolu de l'exterminer ; il presse Moïse de le laisser faire, lui promettant qu'il le rendra chef d'un grand peuple. Que fait ce Pasteur charitable ? Il répond au Seigneur : « Ou » pardonnez-leur cette faute, ou si vous ne leur pardonnez » pas, effacez-moi de votre livre. » (*Bern. in cant. Ser.* 12. *v.* 4.) Sur quoi saint Bernard s'écrie avec raison : O homme plein de tendresse et de charité ! Il parle comme un vrai père à qui rien n'est doux sans ses enfans. Si un riche invitait à manger une pauvre femme, en lui disant : Vous dînerez avec moi ; mais c'est à la charge que vous laisserez dehors votre enfant que vous nourrissez, parce qu'il nous incommoderait par ses cris ; cette femme aimerait mieux jeûner à l'écart que d'être dans la maison de ce riche, admise au plus somptueux festin sans cet enfant chéri. Tel Moïse dit à

Dieu qu'il aime mieux ne point entrer dans la joie de son festin éternel, que d'y être reçu sans ce peuple dont il l'a chargé. Ce peuple est rebelle, il est vrai; mais c'est son enfant: ses entrailles sont déchirées, quand il est sans lui; il ne peut être heureux qu'avec lui.

Qui fut encore plus indigne de la tendresse de son Pasteur que Saül (*1. Reg.* 11. 16.)? A peine a-t-il reçu des mains de Samuel l'onction sacrée qui l'établit roi sur le peuple d'Israel, qu'il oublie, qu'il néglige, qu'il méprise tous les avis salutaires que lui avait donnés ce prophète. Cela ne diminua point la tendresse de Samuel pour ce prince ingrat et désobéissant. Il n'est sensible qu'au malheur que Saül s'attire de la part de Dieu. Il en est si touché, qu'il pleure jour et nuit; et il ne discontinue point jusqu'à ce que le Seigneur lui-même arrête le cours de ses larmes, en lui disant qu'il avait rejeté ce malheureux prince: *Usquequò tu luges Saul, cùm ego projecerim eum?* On pourrait à ces exemples en ajouter quantité d'autres; mais ces deux suffisent pour nous faire voir de quel esprit les saints Pasteurs ont été animés.

II. Un ministre de l'Église doit imiter leur tendresse pour les pécheurs. Il faut qu'il soit également affligé de leur perte, et qu'il prenne tous les moyens que peut inspirer le zèle pour les ramener à Dieu. C'est pour lui une obligation qu'impose le sacerdoce, et encore plus la conduite des âmes. Il ne connaît pas son ministère, et il manque au plus essentiel de ses devoirs, s'il ne travaille point pour ramener à Dieu tous les pécheurs qui s'égarent et qui se perdent: *Si officium presbyterii vis exercere,* dit saint Jérôme, *aliorum salutem fac lucrum animæ tuæ* (Epist. 25.). Rien n'est plus agréable à Dieu, que l'amendement et la conversion d'un pécheur, dit saint Grégoire de Nazianze, parce qu'il recouvre par ce moyen ce que le démon lui avait ravi: *Nullâ re perindè delectatur Deus ut hominis emendatione et salute* (Greg. Naz. Or. 93.).

Ainsi, si vous êtes Pasteur, ayez une tendresse de mère pour tous ceux qui composent votre troupeau; mais surtout pour les pécheurs, qui ont été le grand objet de la charité de Jésus-Christ qui vous dit: *Non veni vocare justos, sed*

peccatores ad pœnitentiam (Luc. 5. v. 32.). Voyez ce que l'apôtre saint Paul a fait pour Onésime, esclave et voleur; jamais il n'a écrit pour personne avec tant de tendresse que pour ce serviteur fugitif. Il prie Philémon de le recevoir en sa maison comme un autre lui-même : *Si ergò habes me socium, suscipe illum sicut me* (v. 17 et 18.). S'il vous a fait tort, s'il vous a offensé, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez-le sur mon compte, ajoute ce grand Apôtre : *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet; hoc mihi imputa.*

Quand un pécheur voit que son Pasteur le traite de la sorte, il ne peut s'empêcher de l'aimer, et s'il l'aime, il se rendra à ses avis et à la douce violence qu'il lui fait pour le remettre dans le bon chemin. Pasteurs, aimez donc vos brebis, ne vous lassez point de leur donner des marques effectives de votre amour et de votre tendresse; et vous rendrez infailliblement celles qui sont saines, encore plus fortes et plus vigoureuses, et celles qui sont malades, vous les rendrez saines. Si saint Paul n'avait point eu de la charité pour Onésime, qui eût voulu panser ce misérable esclave atteint d'une maladie qui paraissait incurable? Vous lui avez succédé, comme Pasteur, dans l'emploi de médecin des âmes et de protecteur des misérables; il y va de votre salut de vous en acquitter avec zèle, avec affection et avec tendresse : priez le souverain Pasteur qui vous nourrit tous les jours à l'autel, qu'il remplisse votre cœur de son saint amour, qui vous apprendra comment vous devez traiter les pécheurs : *Bona mater charitas in Pastore; cùm arguit, mitis est; cùm blanditur, simplex est; piè solet sævire, sinè dolo mulcere, patienter irasci, humiliter indignari* (Bern. in Ep. 2.). O mon Dieu ! si les Ecclésiastiques vous aimaient comme ils doivent, quel bien ne feraient-ils pas! Combien d'âmes n'attireraient-ils pas à vous ! *Si amatis Deum, rapite omnes ad amorem Dei; rapite quos potestis hortando, portando, rogando, disputando, rationem reddendo, cum mansuetudine, cum lenitate* (Aug. in Psal. 33. v. 4.).

POUR LE SAMEDI.

Dico vobis quòd ità gaudium erit in cœlo super uno peccatore pœnitentiam agente, quàm super nonaginta novem justis qui non indigent pœnitentiâ.

Je vous dis qu'il y aura autant de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui fait pénitence, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. *Luc.* 15. *v.* 7.

DE LA TRISTESSE ET DE LA JOIE DU BON PASTEUR.

I. Point. L'égarement des pécheurs fait le sujet de la tristesse d'un bon Pasteur.

II. Point. Leur conversion fait le sujet de sa joie

I. L'égarement de la brebis qui s'éloigne du bercail afflige amèrement le bon Pasteur, et la perte d'une dragme pénètre de douleur la femme qui la cherche. Ils ressentent l'un et l'autre la joie la plus vive, lorsqu'ils ont trouvé ce qu'ils avaient perdu. C'est ainsi, conclut l'Évangile, que les Anges de Dieu se réjouiront du retour et de la conversion d'un pécheur. Arrêtons-nous à ces paroles; regardons dans la personne des Anges les bons Pasteurs qui sont envoyés de Dieu, comme eux, pour prendre soin du salut des âmes : *In ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis.* Considérons d'abord quelle est leur peine, leur sollicitude, leur chagrin et leur tendresse, lorsque quelques-unes de ces âmes viennent à s'égarer : *Vide qualis sollicitudo, quàm paterna, quàm materna* (In Ps. 98. v. 8.)! s'écrie saint Augustin en parlant d'un des premiers Pasteurs de l'Église. Si une mère est inconsolable sur la mort d'un seul de ses enfans, quelle doit être la douleur des vrais Pasteurs qui voient plusieurs de leurs enfans en danger de mourir, ou qui meurent en effet par le péché, d'une mort beaucoup plus funeste que celle de nos corps! Qu'est-ce qui peut consoler ces Pas-

teurs zélés et charitables, quand nous refusons de nous sauver et de nous convertir, malgré tous leurs soins et tous leurs efforts : *Sicut Angeli gaudent super pœnitentes*, dit saint Jérôme, *ità dolent super converti nolentes* (In exp. ad Rom. 8.). Les plaies qui nous sont les plus insensibles, sont celles qui leur causent le plus de douleur ; ils ont le cœur percé de nos maux, dont nous faisons si peu de cas, et dont peut-être nous nous moquons. Mais pour pouvoir exprimer l'abondance de leur douleur, il faudrait connaître l'étendue de leur charité ; car, comme dit saint Augustin, plus la charité est grande, plus on est affligé des péchés d'autrui : *Quantò major est pietas, tantò majores plagæ de peccatis alienis* (Aug. in Psal. 98.).

Examinez ici quelle est votre charité : voyez combien vous êtes sensible aux égaremens des pécheurs ; pouvez-vous dire comme le Roi-Prophète : *Vidi prævaricantes, et tabescebam ; quia eloquia tua non custodierunt* (Ps. 118. 1. 158.). Nous lisons dans la vie de sainte Thérèse, qu'elle pleurait continuellement la perte des hérétiques et des infidèles : *Infidelium et hæreticorum tenebras perpetuis deflebat lacrymis.* Et vous, quelles larmes avez-vous répandues, je ne dis pas sur les infidèles, mais sur tant d'âmes chrétiennes qui périssent à vos yeux ? Eh ! où est la charité et le zèle de la maison de Dieu ? *Quis comeditur zelo domûs Dei ? Quis omnia, quæ fortè ibi videt perversa, satagit corrigi, cupit emendari, non quiescit ? Si emendare non potest, tolerat, gemit*, dit saint Augustin (in Joan. Evang. Tr. 10. n. 9.) ? Êtes-vous dans cette disposition ?

II. Remarquez qu'autant qu'un bon Pasteur a de tristesse de l'égarement du pécheur, autant il a de joie de sa conversion et de son retour. Il se réjouit véritablement en voyant les justes persévérer dans la grâce : *Majorem horum non habeo gratiam, quàm ut audiam filios meos in veritate ambulare*, dit-il avec saint Jean (III. Joan. v. 4.) ; mais il n'y a point de joie sur la terre qui soit pareille à celle qu'il ressent quand un pécheur se convertit et fait pénitence : *Nunc gaudeo*, dit-il avec l'Apôtre, *non quia contristati estis*,

ed quia contristati estis ad pœnitentiam (II. Cor. 7. v. 9.). En effet, si la joie que cause cet heureux changement se répand jusque dans le ciel ; si les Anges mêmes y sont sensibles, et plus sensibles qu'à celle que leur donne la persévérance des justes dans le bien ; quelle impression ne doit pas faire sur le cœur d'un Pasteur et d'un bon Prêtre le plaisir qu'il y a d'avoir retrouvé la brebis perdue, et de voir ressusciter à la grâce celui que l'on comptait déjà pour mort !

Ne soyez point surpris, disait saint Augustin, de nous voir dans la joie. Ce pécheur qui revient à nous, est un sujet rebelle qui a porté les armes contre son légitime prince ; qui pendant sa rébellion s'est mis mille fois en danger de périr, et dont la conquête doit nous réjouir d'autant plus que nous avons eu bien de la peine à le réduire à son devoir : *Quantò majus periculum fuit in prœlio, tantò majus gaudium est in triumpho* (Aug. l. 8. Conf. cap. 3.). Oh ! si nous avions un peu du zèle de ce saint Évêque; si comme lui nous avions soin d'employer tout notre temps, tout notre esprit à ramener dans le bon chemin ceux qui s'en sont éloignés, quelle serait notre joie en cette vie ! mais surtout quelle serait notre consolation à l'heure de la mort, où Dieu couronnera le mérite de ses Élus !

Priez Jésus-Christ, dans votre préparation à la messe, qu'il vous fasse part de cette charité persévérante qu'ont eue tous les saints Pasteurs ; de cette charité, qui ne se lasse jamais, qui agit toujours, qui prie sans cesse, et qui fait tout son possible pour détruire le péché et guérir les pécheurs ; afin que vous ayez part à leur joie, à leur consolation et à leur récompense : *Hoc est curam agere pro delicto, semper niti, semper intendere, semper studiosè et sedulò agere ut sanes peccantes* (August. in Psal. 37. v. 19.).

QUATRIÈME SEMAINE
APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Existimo quòd non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quæ revelabitur in nobis : nam exspectatio creaturæ revelationem Filiorum Dei exspectat.

Je suis persuadé que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportion avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous. Aussi les créatures attendent avec grand désir la manifestation de Dieu. *Rom.* 8. *v.* 18 *et* 19.

DES SOUFFRANCES DE CETTE VIE.

I. POINT. Penser souvent qu'elles n'ont point de proportion avec les biens du ciel.

II. POINT. Se soutenir par cette pensée.

I. QUELQUE grandes que soient les peines que nous éprouvons, elles n'ont aucune proportion avec la gloire et la félicité qui doivent en être la récompense dans le ciel. Saint Paul nous l'assure ; pensons-y souvent : une vérité si consolante adoucira nos maux. Prions le Seigneur qu'il l'imprime vivement dans notre esprit et dans notre cœur. Il faut en faire le sujet de cette méditation ; elle nous occupera utilement, si nous la considérons suivant les idées que les saints nous en ont données.

Voyez, dit S. Bernard, combien ce que nous souffrons en cette vie a peu de rapport avec la gloire que nous attendons en l'autre (*Bern. Ser* 1. *de divers. n.* 7.). « Les » souffrances sont pasagères, selon l'Apôtre, elles sont » légères : la gloire non-seulement est éternelle, mais im-

» mense dans sa grandeur et dans son élévation : pourquoi » donc vous amusez-vous à compter à l'incertain les jours » et les années que vous avez à souffrir en ce monde ? le » temps passe, et la peine passe avec le temps. Ces jours » de souffrances ne se joignent pas ensemble ; ils se cèdent » la place, et se succèdent les uns aux autres : mais il n'en » est pas ainsi de la gloire et de la récompense de nos tra- » vaux ; elle n'aura point de succession et de vicissitudes, » comme elle n'aura point de fin ; elle nous sera donnée » tout à la fois ; elle demeurera éternellement. Quand il aura » donné le sommeil à ses serviteurs, dit le Psalmiste, voilà » l'héritage du Seigneur qui est prêt (*Ps.* 126.). Le mal de » chaque jour est consommé chaque jour, il n'en reste rien » le lendemain ; mais la récompense de tous vos travaux » vous sera donnée dans un jour auquel aucun autre jour ne » succèdera. Une couronne de justice m'est réservée, dit » l'Apôtre, que le juste Juge me rendra, non dans ces » jours, mais dans ce jour unique et éternel (*II. Tim.* » 4. v. 8.). Un seul jour dans vos parvis, dit le Psalmiste, » vaut mieux que mille jours (*Ps.* 83. v. 11.). On boit » la peine goutte à goutte, on la prend peu à peu, elle passe » par de petites parties ; mais la récompense se répandra » sur nous comme un torrent, un fleuve impétueux de plai- » sirs : ce sera un torrent de joie, un fleuve de gloire, un » fleuve de paix ; mais un fleuve qui nous remplira de ses » eaux, et qui ne s'écoulera point ; un fleuve qui jamais » ne passera, mais qui nous inondera éternellement de » son abondance. »

Faisons-y réflexion, conclut saint Bernard (*Ibid.*) : toutes les fois que nous croyons porter le poids du jour, pensons au poids éternel de cette gloire future : *Ad omne quod videmur portare pondus diei, æternum gloriæ pondus cogitemus.* Pensons-y donc, ministres du Seigneur. C'est cette pensée qui a soutenu un saint Paul parmi ses travaux apostoliques et dans les persécutions continuelles qu'on lui faisait de toutes parts ; c'est cette pensée qui a soutenu un saint Bernard dans les emplois extérieurs et accablans dont il était chargé malgré lui ; c'est cette pensée, en un mot, qui a soutenu les saints : ils

s'en sont servis pour se consoler eux-mêmes, et pour consoler les autres parmi les peines et les maux qu'on souffre en cette vie. Servons-nous-en de même à leur exemple, et faisons voir, par notre résolution à tout souffrir pour Jésus-Christ, que nous comptons très-certainement sur ses promesses : *Certa est atque secura exspectatio promissæ beatitudinis, ubi est participatio dominicæ passionis* (S. Leo, Serm. 8. de Passione Domini.).

II. Considérons l'utilité qu'il y a de bien méditer cette vérité. Au milieu des contradictions dont les fonctions de notre ministère sont ordinairement accompagnées, un Ecclésiastique ne perd jamais courage, lorsqu'il considère, comme il doit, que tout ce qu'on souffre et que l'on peut souffrir en ce monde, n'est qu'un moment d'affliction très-court et très-léger, en comparaison de ce bonheur immense dont les saints jouissent dans le ciel. Quand un Pasteur vient à faire réflexion à ces paroles de saint Paul : *Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, suprà modum in sublimitate, æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II. Cor. 4. v. 17.). Quand il médite avec attention sur la disproportion des maux de la vie présente avec la récompense qui lui est préparée dans l'autre, peut-il se plaindre que sa condition est malheureuse ? Il est vrai que la vie d'un bon Pasteur est laborieuse et pénible ; il est le serviteur aussi bien que le conducteur des peuples ; il est redevable à tous, à toute heure, à tout moment : cette servitude paraît bien rude à ceux qui aiment le monde ; mais elle paraîtra douce à celui qui la comparera avec la gloire que Dieu découvrira un jour dans un Pasteur fidèle. Bien loin donc qu'il s'afflige de mener un telle vie, il s'en réjouit, étant persuadé qu'à mesure qu'il souffre et qu'il travaille, il augmentera le trésor de gloire que Dieu doit un jour révéler en lui.

Un marchand se plaindrait-il en disant que les fatigues qu'il essuie sont insupportables, si son gain augmentait à mesure que ses peines se multiplient? Comment donc un ministre de l'Église osera-t-il se plaindre, lui qui sait qu'à mesure qu'il travaille à remplir le devoir de son ministère,

il augmente le poids de la gloire qu'il recevra dans l'éternité? Peut-il être lâche et paresseux à l'égard d'un travail qui passe si vite, et qui sera suivi d'un repos qui ne passera jamais? *Noli esse piger : laborare breviter, et gaudere incessabiliter, hæc est requies sempiterna,* vous dit saint Augustin (Aug. in Ps. 93.). Prêtres, Pasteurs, ministres du Seigneur, qui que vous soyez, faites là-dessus de fréquentes réflexions. Toutes les fois que l'occasion se présentera de souffrir quelque chose pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, dites en vous-mêmes : *Non sunt condignæ hujus temporis,* etc. Tout cela n'est rien, comparé au bonheur du ciel. Vous considérez souvent la peine et le travail que vous avez ici-bas ; mais considérez en même temps, comme saint Augustin, quel repos et quel bonheur Dieu vous promet. Pouvez-vous seulement vous le figurer? Ah! si vous le pouviez, vous comprendriez aisément que tout ce que vous souffrez n'est rien en comparaison de ces biens que vous attendez. *Attende te hìc habere laborem ; sed attende qualem ille requiem pollicetur : numquid cogitare potes? Si illam posses cogitare, videres te nil laborare ad compensationem* (Aug. ibid.).

Faites là-dessus votre préparation à la messe : priez instamment Jésus-Christ qu'il renouvelle dans vous le souvenir des biens éternels. O Jésus! qui êtes dès cette vie notre consolation dans l'Eucharistie, réveillez notre foi, relevez nos espérances, enflammez nos cœurs de l'amour des choses célestes; afin que fermant les yeux sur les peines de cette vie, nous ne les ouvrions plus que sur les biens immuables du ciel. Le repos que vous nous promettez demanderait un travail éternel; et vous vous contentez néanmoins du peu de temps que dure notre vie. Quelle bonté, ô mon Dieu! quelle miséricorde! Cette seule pensée ne suffira-t-elle pas pour nous rendre tolérables et même douces les souffrances passagères de cette vie? *Qualis misericordia Dei! non dicit : Centena millia annorum labora : cùm vivis labora, in paucis annis; indè requies erit, et finem non habebit* (Aug. in Psalm. 93. v. 19.).

POUR LE LUNDI.

Vanitati enim creatura subjecta est non volens, sed propter eum qui subjecit eam in spe.

Les créatures sont assujetties à la vanité; elles ne le sont pas volontairement, mais à cause de celui qui les y a assujetties. *Rom.* 8. *v.* 20.

DE L'ÉTAT DES CRÉATURES DEPUIS LE PÉCHÉ.

I. Point. Les dangers qu'elles renferment.
II. Point. Les précautions avec lesquelles nous devons en user.

I. Considérons que les créatures avaient été faites pour l'usage de l'homme, et pour exciter en lui de continuels mouvemens d'amour, de reconnaissance et de louanges envers Dieu : mais l'homme étant devenu par son péché l'esclave du démon, elles ont suivi la condition de celui qui devrait être leur maître; c'est-à-dire qu'elles ont été assujetties comme lui au démon. Il se sert d'elles pour tenter l'homme et l'éloigner de Dieu. Comme cet usage est contre leur nature et la fin de leur création, saint Paul nous dit que ce n'est pas volontairement qu'elles y sont assujetties, et qu'elles soupirent dans l'attente d'être délivrées de cette servitude (*Estius et Menoch. ibid.*): c'est ce qui arrivera dans le renouvellement du monde, lorsque Jésus-Christ ayant détruit tout empire, toute domination et toute puissance, détruira aussi la mort, et par conséquent l'empire injuste que les démons ont usurpé sur les créatures. Mais jusqu'à ce renouvellement et cette délivrance, il est certain que le démon se sert des créatures pour tenter l'homme et l'éloigner de son Dieu : c'est ce que nous apprend l'Écriture et l'expérience funeste que nous en faisons tous les jours. Il le fait en tant de manières différentes et avec tant de malice, que les saints, à qui Dieu a daigné en faire connaître quelque chose, en ont été épouvantés. Qui pourra respirer, disait saint Jean Chrysostôme,

au milieu des piéges que le démon nous tend de tous côtés : *Undè, quæso, respirare dabitur inter tot laqueos* (L. 6. de Sacerd.) ? Qui pourra se garantir, disait saint Antoine en soupirant, du nombre effroyable de piéges et de filets dont le démon a couvert toute la terre : *Quis homo transire poterit* (Ruf. de vit. Pat. l. 3. n. 129.).

Gémissons, avec ces saints, de voir qu'il y ait tant de dangers dans les créatures, et qu'elles servent à la vanité du Prince des ténèbres pour nous faire la guerre et pour le faire triompher de nous. Ah ! nons serions bien insensibles à notre malheur, si nous ne gémissions pas d'être ainsi l'objet de la malignité du démon, qui emploie toutes les créatures pour nous tenter et pour nous perdre.

II. Si nous voulons nous garantir du pernicieux usage que cet ennemi de notre salut fait des créatures, ayons exactement recours aux précautions suivantes :

1.° N'usons jamais des créatures qu'après avoir pris soin de détourner par la prière les mauvais effets auxquels le démon peut les employer contre nous : c'est l'exemple que l'Église nous donne dans toutes les bénédictions qu'elle fait. Elle nous apprend, par cette conduite, à n'user d'aucune créature qu'après nous être munis par la prière contre l'usage pernicieux que le démon peut en faire pour empoisonner nos âmes. Ce serait s'exposer aux traits enflammés que les puissances de l'air lancent continuellement contre nous par le ministère des créatures, que d'en user indifféremment et sans s'être armé de la prière : on ne saurait donc trop fréquemment s'adresser à Dieu, pour lui demander que les alimens qui servent à notre conservation, de même que les objets qui frappent nos sens, ne soient point employés à notre perte par l'ennemi de notre salut (*Eph.* 6. 16.).

2.° Usons-en avec beaucoup de modération et de réserve, et non avec la passion de ceux qui y cherchent leur repos et leur felicité : *Utentis modestiâ, non amantis affectu*, dit saint Augustin (*August. l. de qq. octoginta trib. q.* 30.). Tout le dérèglement qui se voit dans la vie des hommes, vient de ce qu'ils veulent jouir des choses dont ils devraient seulement user, et user de ce dont ils devraient jouir : *Omnis*

humana perversio est, quod etiam vitium vocatur, fruendis uti velle, atque utendis frui. Il s'ensuit de là que la seule nécessité doit nous porter à l'usage des créatures, et que ceux qui sont les plus réservés dans cet usage, sont les plus sages et les plus prudens. Car comme elles sont toutes dangereuses, et que le péché y a répandu une certaine malignité qui les rend très-contagieuses, le moins que nous en userons, est toujours le plus avantageux. On ôte par là mille occasions au démon de tenter et de nuire. Dieu empêche ces mauvais effets, quand il n'y a que son ordre et la nécessité qui nous portent à user des créatures : mais il n'en sera pas de même quand nous voudrons en user, non-seulement sans nécessité, mais purement pour satisfaire la curiosité ou la sensualité.

3.° Il ne faut pas se contenter d'user des créatures avec réserve, si nous connaissons qu'elles soient capables de nous corrompre, de nous dissiper et de nous distraire, comme il arrive souvent à l'égard du commerce des hommes les uns avec les autres : il faut alors s'en éloigner entièrement, et vivre dans cette retraite que le Sage nous recommande : *Noli circumspicere in vicis civitatis, nec oberraveris in plateis illius. Averte faciem tuam à muliere comptâ; et ne circumspicias speciem alienam. Propter speciem mulieris multi perierunt : et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit* (Eccli. 9. v. 7. 8 et 9.).

Examinez ici quelle a été votre conduite en ce point. Avez-vous reconnu le péril qu'il y a parmi les créatures ? Vous êtes-vous armé de la prière avant que d'en user ? En avez-vous usé avec tempérance ? Comment avez-vous conversé parmi les hommes, surtout avec les personnes d'un sexe différent ? Quelle a été votre modestie, votre retenue ? Enfin, avez-vous regardé les créatures comme des moyens et des degrés pour arriver jusqu'au Créateur et à la jouissance de ce souverain bien qui seul peut vous rendre éternellement bienheureux ?

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ qu'il détache votre cœur des créatures, et qu'il l'attache à l'être immuable et éternel, en y répandant son saint amour, avec lequel vous userez toujours bien des créatures, et sans lequel

vous n'en userez jamais comme il faut, comme l'apprend saint Augustin : *Per hunc amorem Creatoris benè quisque utitur creaturis ; sinè hoc amore Creatoris, nullus quisquam benè utitur creaturis* (August. Lib. 4. contr. Julian. c. 3.).

POUR LE MARDI.

Scimus quòd omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc. Non solùm autem illa, sed et nos ipsi primitias Spiritûs habentes ; et ipsi intra nos gemimus, adoptionem Filiorum Dei exspectantes, redemptionem corporis nostri.

Nous savons que jusqu'à maintenant toutes les créatures soupirent, et sont comme dans le travail de l'enfantement. Et non-seulement elles, mais nous encore qui possédons les prémices de l'Esprit, nous soupirons et nous gémissons en nous-mêmes, attendant l'effet de l'adoption divine, la rédemption et la délivrance de nos corps. *Rom. c.* 8. *v.* 22 *et* 23.

DISPOSITIONS OU NOUS DEVONS ÊTRE EN CETTE VIE.

I. Point. Nous devons gémir à la vue de nos misères.
II. Point. Il faut soupirer après la délivrance de ce corps mortel.

I. Après que l'Apôtre nous a représenté la douleur que ressentent les créatures, celles mêmes qui sont inanimées, de se voir assujetties à la vanité, il conclut que les chrétiens qui possèdent les prémices de l'Esprit, qui ont goûté le don de Dieu et se sont nourris de l'espérance des biens du siècle à venir, gémissent encore davantage à la vue de tant de misères qui les environnent, et qui sont les suites fâcheuses de la malheureuse condition où le péché les a réduits. Ces misères sont si considérables et en si grand nombre, que saint Augustin, qui en a fait un assez long détail dans le chapitre vingt-deux du vingt-deuxième livre de la Cité de Dieu, ne croit pas qu'aucun homme puisse les représenter, moins encore les comprendre : *Quot et quantis pœnis agitetur genus humanum, quis ullo sermone digerit, quis ullâ cogita-*

comprehendit (Aug. l. 22. de Civ. Dei, c. 22.)? Nous ne les expliquerons pas en particulier; la triste nécessité où nous sommes de les voir dans les autres, ou de les éprouver nous-mêmes, doit suffire pour nous faire gémir pendant tout le temps que nous sommes sur la terre. Qu'apercevons-nous dans le monde, que désordre et confusion, qu'injustice, tromperie, vanité, perfidie et dissimulation? Dieu n'y est presque point connu, et encore moins servi. On se contente de quelques pratiques extérieures, et l'on viole sans scrupule ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion. Quel supplice et quel martyre pour un cœur sensible à la gloire de Dieu, de le voir tous les jours déshonoré par une infinité de blasphémateurs, d'ivrognes, d'impudiques, etc. Peut-on voir la face du monde aussi défigurée, et cette conspiration presque générale des chrétiens contre leur Seigneur et leur Dieu, sans avoir le cœur déchiré et percé d'une vive douleur, sans passer les jours dans l'affliction, dans le deuil et dans l'amertume, et sans demander à Dieu instamment, avec son Prophète : « Seigneur, c'est » assez; retirez mon âme de mon corps : car je ne suis pas » meilleur que mes pères : » *Sufficit mihi, Domine; tolle animam meam : neque enim melior sum quàm patres mei* (III. Reg. 19. v. 42.).

Êtes-vous dans cette disposition? Les choses mêmes insensibles gémissent à leur manière, et soupirent après la fin des siècles, parce qu'alors tout ce qu'il y a de déréglé, de mauvais, de corrompu dans le monde, sera corrigé et rétabli dans une beauté d'ordre et de perfection à laquelle toutes les créatures s'intéressent : et nous qui sommes chrétiens et ecclésiastiques, qui avons reçu les dons les plus précieux du Saint-Esprit, avec quelle ardeur ne devrions-nous pas gémir! Nous devrions dire sans cesse avec le Psalmiste : *Gemitus meus à te non est absconditus* (Psal. 37. v. 10.). Gémissons au moins de ce que nous gémissons si peu : nous ne saurions prier plus utilement; car, comme remarque saint Augustin, la vraie prière se forme plutôt par nos soupirs que par nos discours, et par nos larmes que par nos paroles : *Plerumquè hoc negotium plùs gemitibus agitur, quàm sermonibus, plùs fletu quàm affectu* (August. Ep. 130. n. 20. edit. n.)

II. Souvenons-nous que non-seulement nous devons gémir ici-bas, mais encore soupirer continuellement après notre entière délivrance, attendant l'effet de l'adoption divine, la rédemption de ce corps de mort qui nous environne, la fin de cette vie sujette au péché et à des infirmités sans nombre, et le bonheur préparé aux enfans de Dieu dans le ciel : *Ipsi intrà nos gemimus, adoptionem Filiorum Dei exspectantes, redemptionem corporis nostri.* Nous devons souhaiter avec un saint empressement de sortir de cette maison de terre où nous habitons présentement, pour aller demeurer dans cette maison de gloire que le Seigneur lui-même nous a préparée : *Nam et in hoc ingemiscimus,* nous dit ailleurs l'Apôtre, *habitationem nostram, quæ de cœlo est, superindui cupientes* (II. Cor. 5. v. 2.). Quoi de plus convenable à des misérables et à des exilés, que de gémir dans le lieu de leur exil, et de soupirer vers leur patrie? *Incola ego sum in terrâ.* Nous sommes tous des hommes qui ne faisons que passer sur la terre, qui ne l'habitons que pour un temps qui s'écoule rapidement, et qui va peut-être finir pour nous. Quel sujet n'avons-nous pas de gémir et de soupirer dans cette vallée de larmes où nous sommes sans cesse exposés à des dangers, des contradictions et des peines qui doivent nous rendre la vie bien amère! *Qui sumus in tabernaculo, ingemiscimus gravati* (Ibid. v. 4.) Malheur à ceux qui ne gémissent pas, ils ne sentent point leur misère et leur exil, en cela doublement misérables : car celui, dit saint Augustin, qui ne gémit pas comme étranger sur la terre, ne se réjouira point comme citoyen du ciel, parce que le désir de la vie bienheureuse n'est point en lui : *Qui autem non gemit peregrinus, non gaudebit ut civis, quia desiderium non est in illo* (Aug. in Ps. 148.).

Cependant, quoique mille raisons et une infinité de maux, qui ont comme inondé toute la terre, dussent nous détacher de l'amour du monde et de nous-mêmes, et nous faire soupirer après la cité céleste du siècle futur, nous souhaitons une longue vie ; le ciel ne nous touche pas. La mort qui doit nous réunir à Dieu, nous trouble et nous alarme. Notre plus grande crainte est de quitter la terre. C'est ainsi que s'accom-

plit à notre égard ce que dit saint Grégoire, que, nonobstant les misères qui nous accablent, notre esprit superbe ne peut se résoudre à abandonner volontairement ce qu'il perd tous les jours malgré lui : *Et tamen superba mens nostra adhuc non vult spontè deserere quod quotidiè perdit in vitâ* (Gregor. Mag. hom. 5. in Evang.).

Pour préparation à la messe, demandons à Jésus-Christ qu'il nous détache de cette misérable vie où nous ne faisons presque autre chose que l'offenser. Souhaitons de le recevoir dans l'Eucharistie ; mais souhaitons encore plus de nous réunir à lui sans voile. Disons-lui souvent avec l'Église son épouse : *Veni, Domine Jesu* (Ap. 22. v. 20.). Entretenons tous les jours dans nos cœurs le désir de la bienheureuse éternité : c'est là que nous le verrons à découvert, que nous l'aimerons sans mesure, que nous le louerons sans dégoût et sans fin : *Tibi dixit cor meum : Exquisivit te facies mea; faciem tuam, Domine, requiram* (Psal. 26.).

POUR LE MERCREDI.

Cùm turbæ irruerent in Jesum, ut audirent verbum Dei, et ipse stabat secùs stagnum Genesareth. Et vidit duas naves stantes secùs stagnum : piscatores autem descenderant, et lavabant retia.

Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Génésareth, se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressait pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus, et lavaient leurs filets. *Luc.* 5. *v.* 1 *et* 2.

DE LA PÊCHE SPIRITUELLE DES AMES.

I. Point. Les hommes apostoliques sont comparés à des pêcheurs.
II. Point. Ils sont instruits par notre Seigneur.

I. La pêche miraculeuse dont il est parlé dans cet Évangile, est une figure de la pêche spirituelle que doivent faire les apôtres, ainsi que Jésus-Christ le leur avait annoncé en les appelant à sa suite : *Venite post me, et faciam vos fieri piscatores hominum* (Matth. 4. v. 19.). Considérons pourquoi les hommes apostoliques sont comparés à des pêcheurs dans l'Écriture-Sainte.

C'est 1.° parce que leur vie est également pénible et laborieuse. Les pêcheurs sont continuellement occupés à jeter leurs filets, et attentifs à prendre des poissons ; les ministres évangéliques qui ont du zèle, sont aussi toujours appliqués et vigilans pour gagner les âmes. Les pêcheurs prennent les expédiens les plus propres pour remplir leurs filets ; les hommes apostoliques se servent aussi des moyens les plus efficaces pour augmenter le nombre des vrais fidèles ; ils donnent tous leurs soins et font tous leurs efforts pour retirer les pécheurs des voies perdues que l'ont suit dans le monde. Le siècle, dit saint Augustin, est une mer toujours agitée de tempêtes, fameuse par les naufrages, et où les hommes, comme les poissons, se mangent les uns les autres : *Annon est*

mare hoc seculum, ubì se invicem homines quasi pisces devorant (August. Serm. 25. de diver. aliàs 5.)? Notre devoir est donc de nous appliquer continuellement à les retirer du danger où ils sont de se perdre, suivant ces paroles du Sage : *Erue eos qui ducuntur ad mortem; et qui trahuntur ad interitum, liberare ne cesses* (Prov. 24. v. 11.).

2.° Les ouvriers évangéliques sont encore comparés aux pêcheurs, parce que comme celui qui pêche jette ses filets au hasard, sans savoir s'il prendra du poisson, ou quel est celui qu'il doit prendre; de même celui qui annonce l'Évangile, ignore qui sont ceux que Dieu veut attirer à lui par la prédication de l'Évangile; et dans cette incertitude il doit lui suffire de travailler toujours et de jeter ses filets, sans se mettre en peine s'il réussira ou non : *Laxate retia vestra in capturam.* Et comme lorsqu'un pêcheur réussit, il ne doit pas attribuer à son adresse le bon succès de sa pêche, mais à Dieu qui la rend heureuse; de même, lorsqu'un Ecclésiastique exerce avec fruit les fonctions de son ministère, il n'en doit rapporter la gloire qu'à Dieu seul, qui a béni ses peines et ses travaux, disant avec saint Paul : *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat; sed qui incrementum dat, Deus* (I. Cor. 3. v. 7.). Est-ce ainsi que vous vous êtes conduit? A peine avez-vous travaillé quelques années, que vous voulez qu'on vous loue et qu'on vous estime; au lieu de vous en humilier davantage, et de rapporter le peu que vous avez de bien à l'auteur de tout bien. Mais parce qu'il y a d'autres instructions à retirer de cet Evangile,

II. Remarquez la conduite que tient ici notre Seigneur Jésus-Christ. Elle doit servir de règle à ceux qui parlent en public.

1.° De deux barques qui sont sur le lac de Génésareth, il choisit celle qui appartenait à Simon-Pierre : *Ascendens autem in unam navim quæ erat Simonis, rogavit eum à terrâ reducere pusillùm; et sedens docebat eos.* Cette barque était la figure de l'Église, dont saint Pierre devait être le chef visible, pour y présider, gouverner les peuples, les instruire, et hors de laquelle il n'y a point de salut. C'est ce qui apprend aux Ecclésiastiques à ne jamais s'écarter de la

doctrine de l'Église, qui n'est autre que celle de Jésus-Christ même, selon ce beau principe de saint Augustin : *Neque enim sua sunt quæ dicunt, sed Dei, qui in cathedrâ unitatis doctrinam posuit veritatis* (August. Ep. 105.).

2.° Le Sauveur dit à saint Pierre d'éloigner un peu sa barque de la terre ; ce qui montre, suivant l'explication qu'en donne saint Grégoire-le-Grand, que ceux qui sont chargés de l'instruction des peuples doivent s'accommoder à leur portée, sans trop s'élever ni s'abaisser dans leurs discours, gardant un juste milieu qui les rende utiles à tout le monde : *Nec in altum duci, et tamen præcipit removeri, profectò significans Prædicatores suos rudibus debere populis, nec alta de cœlestibus, nec tamen terrena prædicare* (Greg. Magn. Moral. lib. 17. cap. 12.).

3.° Jésus-Christ ordonne à saint Pierre, et à ceux qui travaillaient avec lui, de jeter leurs filets pour pêcher, quoiqu'ils n'eussent rien pris pendant la nuit, qui est le temps le plus favorable pour la pêche : ce qui nous montre que le travail ne doit jamais nous rebuter, mais qu'il faut travailler en la compagnie de notre Seigneur et par son ordre, c'est-à-dire avec vocation, en état de grâce et d'union avec lui, en lui disant comme saint Pierre : *In verbo autem tuo laxabo rete.* Travailler autrement, c'est travailler pendant la nuit ; c'est perdre son temps et s'exposer à se perdre soi-même : *Ecce qui elongant se à te, peribunt* (Psal. 72. v. 27.).

Voyez maintenant comment vous vous êtes comporté dans la pêche des âmes. Vous êtes-vous attaché à bien étudier la doctrine de l'Église, afin de ne prêcher que ce qu'elle nous enseigne, suivant cet ordre de saint Paul à Tite : *Loquere quæ decent sanam doctrinam* (Ad Tit. 2. v. 1.) ? Vous êtes-vous conduit avec toute l'humilité convenable à un serviteur de Jésus-Christ, vous souvenant que pour être ministres de l'Évangile, nous ne cessons pas d'être pécheurs ? N'avez-vous point cherché plutôt à paraître et à vous distinguer, qu'à édifier et à vous rendre utile ? N'avez-vous point présumé de vos forces, prêché avant le temps, et sans examiner si Dieu vous appelait au ministère de la prédication ? Enfin, avez-vous vécu comme un ministre de l'Évangile, qui ne

se contente pas d'enseigner la saine doctrine, mais qui se conduit aussi d'une manière digne d'elle ? *Tunc doctrinæ est sanitas*, dit saint Jérôme, *cùm doctoris doctrina pariter et vita consentiunt* (Hieron. Comm. in Epist. ad Tit. cap. 1.).

Demandez pardon des fautes que vous avez commises en ce point ; et pour préparation à la messe, songez à purifier vos intentions, aussi bien que votre conscience, comme les Apôtres lavaient leurs filets pour les rendre plus propres à la pêche : ce sera le moyen d'éviter ce reproche que Dieu fait à ceux qui osent annoncer sa sainte loi avec une conscience criminelle : *Peccatori autem dixit Deus : Quarè tu enarras justitias meas, et assumis testamentum meum per os tuum* (Ps. 49. v. 16.)?

POUR LE JEUDI.

Præceptor, per totam noctem laborantes, nihil cepimus. Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre. *Luc.* 5. *v.* 5.

DE LA PERTE DU TEMPS.

I. Point. Comment on le perd.
II. Point. Combien cette perte est criminelle.

I. Que cette nuit fut triste pour les Apôtres ! Ils la passèrent dans une pêche longue et pénible, sans prendre le moindre poisson qui pût les dédommager de leurs peines. La conduite d'un grand nombre de chrétiens, et même de plusieurs Ecclésiastiques, est encore plus triste. Combien en est-il qui s'épuisent de travaux durant le cours de leur vie, et qui se trouvent les mains vides à l'heure de la mort ! Après tous les soins qu'ils ont pris et toutes les fatigues qu'ils ont supportées pour s'enrichir, que leur reste-t-il ? un nom, un tombeau, de la cendre. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'ayant

négligé leur salut, ils sont réduits à l'indigence la plus funeste ; ils perdent le ciel, tandis que les gens de bien, qui travaillent à sanctifier leur âme, se procurent une gloire éternelle : *Egestatem operata est manus remissa ; manus autem fortium divitias parat* (Prov. 10. v. 4.). Il est donc bien important d'employer le temps à nous procurer des trésors solides et durables dans le séjour des saints. C'est en quoi consiste la vraie prudence : « Celui qui amasse pendant la » moisson est sage, ajoute le texte sacré ; mais celui qui dort » pendant l'été est un enfant de confusion : » *Qui congregat in messe, filius sapiens est ; qui autem stertit in æstate, filius confusionis* (Ibid. v. 5.). Qu'il s'en trouve peu de ceux qui ont soin de recueillir pour l'autre vie, tandis qu'ils le peuvent ! Il n'en est presque point qui emploient le temps à un usage qui leur serait si avantageux. La plupart des hommes le perdent, et voici comment :

1.° On le perd en ne faisant rien, comme tant de personnes qui passent les journées entières dans une molle indolence, dans une oisiveté intérieure et extérieure ; qui ne pensent à quoi que ce soit, ou qui ne s'occupent que de pensées inutiles, que de vains projets et de desseins chimériques ; qui ont horreur de la peine et du travail ; qui n'aiment que leurs aises et leur repos, ou qui se rebutent pour la moindre difficulté. C'est la malheureuse disposition du paresseux, dit le Sage, et elle le conduit à une effroyable misère : *Propter frigus piger arare noluit : mendicabit ergò æstate, et non dabitur illi* (Prov. 20. v. 4.).

2.° On perd son temps en faisant mal, comme font ceux qui le passent dans le jeu et la débauche, dans des médisances et des railleries continuelles, dans des vengeances, des procès injustes, et mille autres actions défendues par la loi de Dieu. Hélas ! que de chrétiens en font cet usage, et restent en ce malheureux état, sans songer à se convertir : *Sunt plerique intrà sanctam Ecclesiam,* dit saint Grégoire-le-Grand, *qui melioris vitæ vias aggredi metuunt, et tamen jacere in sui corporis ignaviâ non pertimescunt. Cùmque se peccatores considerant, sanctitatis vias arripere trepidant, et remanere in*

suis iniquitatibus non formidant (Greg. Magn. H. 9. in. Evang.).

3.° On perd le temps en faisant des actions indifférentes sans les rapporter à Dieu, comme sont le boire, le manger, le dormir, les conversations, les visites et plusieurs autres semblables, où l'on n'a que des vues humaines et purement naturelles, sans faire réflexion à ce que nous dit l'Apôtre : *Omnia in gloriam Dei facite* (I. Cor. 10. v. 31.).

4.° On perd le temps lors même que l'on fait des choses bonnes en elles-mêmes, mais que Dieu ne demande pas de nous : comme ferait un Pasteur des âmes qui voudrait vivre en chartreux et demeurer en solitude, lorsqu'il faudrait remplir les fonctions de son ministère; un magistrat qui emploierait à la visite des malades et des hôpitaux le temps où il devrait rendre la justice; un domestique qui serait à l'église des journées entières, au lieu de servir son maître; un Ecclésiastique qui voudrait faire des missions, monter en chaire, enseigner les autres, avant de s'instruire lui-même et de s'affermir dans la piété, dans un séminaire.

Enfin, on perd son temps, quoique l'on fasse des choses bonnes et que Dieu demande de nous, si on ne les fait pas comme il faut et avec une sainte intention, comme serait de prier, se mortifier, donner l'aumône et pratiquer d'autres bonnes œuvres pour des fins qui n'ont point de rapport au salut : *Quodcumque agit* (homo), *quòd propter hoc non agit, scilicet ut Deo serviatur, in eo quod agit otiatur* (Tr. ad Fratr. de monte Dei, c. 8. inter Op. S. Bern. tom. 2.). Oh ! qu'il y a de personnes dans le monde qui perdent leur temps ! voyez si vous n'êtes point de ce nombre.

II. Considérez combien cette perte est criminelle.

1.° Perdre son temps, c'est de soi un péché qui suffit pour attirer sur nous l'indignation de Dieu, ainsi que l'Évangile le déclare par ces paroles : *Inutilem servum ejicite in tenebras exteriores* (Matth. 25. v. 30.). Saint Bernard le dit expressément écrivant à un jeune homme de Chaumont-en-Bassigni, nommé Gauthier : Je vous

plains, mon cher fils, lui dit ce saint abbé, de ce qu'ayant plusieurs talens, vous les négligez et vous les faites servir à de vains amusemens, au lieu de les employer au service de Jésus-Christ. Oh! que deviendriez-vous si la mort vous surprenait en cet état? Où en seriez-vous si celui qui vous a accordé ses dons, venait à vous trouver les mains vides? Sachez qu'il viendra bientôt pour vous en demander compte et rechercher le profit que vous en avez fait : *Quid retribues Domino pro omnibus quæ retribuit tibi? Quid, inquam, lucri pro tot tibi creditis talentis referes creditori? O si vacuam manum invenerit ille, ille donorum promptus quidem auctor, sed importunus exactor! Veniet enim, veniet et non tardabit, ad requirendum utiquè quod suum est cùm usurâ* (Bern. E. 104.). Voyez, continue ce Père, à quoi vous expose une vie mondaine, et considérez quelle est la grandeur des châtimens que mérite le péché, puisque la seule perte du temps suffit pour vous damner : *Attende quid mereatur iniquitas, si sola sufficit inutilitas ad damnationem* (Eccl. 33. v. 29.).

2.° Non-seulement la perte du temps est de soi un péché, elle est encore la source d'une infinité de péchés : *Multam enim malitiam docuit otiositas*, dit le Saint-Esprit. L'oisiveté n'est jamais seule; elle est la source des plus grands vices. L'orgueil, l'intempérance, l'impureté, les murmures, les impatiences, la malignité des paroles, l'impiété, l'endurcissement du cœur, en sont ordinairement la suite funeste. C'est ainsi que s'accomplit ce que dit le Roi-Prophète, en parlant de ceux qui fuient le travail auquel tous les hommes sont condamnés : *In labore hominum non sunt*, dit-il, *et cum hominibus non flagellabuntur*. Qu'en arrive-t-il? *Ideò tenuit eos superbia, operti sunt iniquitate et impietate suâ; prodiit quasi ex adipe iniquitas eorum; transierunt in affectum cordis; cogitaverunt et locuti sunt nequitiam* (Ps. 72.). Voyez quelle suite effroyable de crimes, et ce que l'on devient, quand on se plaît à perdre son temps et à vivre dans l'oisiveté.

Rentrez ici en vous-même, et souvenez-vous, pour préparation à la messe, que le Dieu que vous allez recevoir à l'autel a toujours été dans les travaux : *In laboribus fui à juventute meâ*. Est-il juste qu'il ait tant travaillé, et que vous demeuriez inutiles? Faites, ô mon Dieu! que je comprenne aujourd'hui, si jusqu'à présent je ne l'ai pas compris, combien la perte du temps est criminelle. Ce temps est court, sa durée est incertaine, et sa perte irréparable : quel sujet pour moi de gémir d'en avoir tant perdu! Mon Dieu, je vous en demande pardon; je fais une ferme résolution de l'employer mieux à l'avenir, et je reconnais avec l'un de vos saints, que le temps de notre vie se passe inutilement, si nous ne cherchons pas, dans tout ce que nous faisons, à acquérir un nouveau mérite pour l'éternité : *Non utiliter in tempore vivitur, nisi ad comparandum meritum quo in æternitate vivatur* (Aug. Ep. 130. ad Probam, aliàs 121. c. 7.).

POUR LE VENDREDI.

Quod cùm videret Simon Petrus, procidit ad genua Jesu, dicens : Exi à me, quia homo peccator sum, Domine.

Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur. *Luc.* 5. *v.* 8.

DE L'HUMILITÉ AVEC LAQUELLE IL FAUT PRIER.

I. Point. L'humilité extérieure.
II. Point. L'humilité intérieure.

I. Admirons l'oraison de saint Pierre, et faisons-en le sujet de la nôtre. Cet Apôtre, tout hors de lui-même à la vue de la pêche miraculeuse qu'il venait de faire par l'ordre et le secours de Jésus-Christ, se jeta à ses pieds, et confessant qu'il ne méritait pas de demeurer avec lui, il dit : *Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un*

pécheur. Oh! que son humilité confond notre orgueil! Voyez-le prosterné aux pieds du Sauveur : *Procidit ad genua Jesu*. Sa posture suppliante suffit seule pour nous instruire et nous apprendre l'humilité extérieure avec laquelle nous devons prier.

Il est vrai qu'il n'y a point de loi qui prescrive dans quelle situation notre corps doit être durant la prière; car, comme dit saint Augustin, Dieu regarde particulièrement la disposition du cœur : *Non est præscriptum quomodò corpus constituatur ad orandum, dummodò animus Deo præsens peragat intentionem suam* (Aug. l. 2 ad Simp. q. 4.). Cependant la manière la plus convenable à des supplians, la plus propre à animer nos prières et la plus dévote pour fléchir Dieu et lui témoigner le profond respect que nous lui devons, c'est de prier à genoux : *Mihi curvabitur omne genu*, dit le Seigneur par son Prophète (Isai. 45. v. 24.). C'est aussi la pratique de l'Église, comme remarque saint Jérôme : *Moris est ecclesiastici Christo genua flectere* (Hieron. ibid.). Si l'on prie debout dans l'office public, les dimanches et durant le temps pascal, c'est en mémoire de la résurrection glorieuse de notre divin Sauveur.

Avec quelle humilité avez-vous prié jusqu'à présent? Lorsque vos infirmités corporelles ne vous ont pas permis de vous mettre à genoux pour prier, en avez-vous ressenti quelque confusion, et vous en êtes-vous humilié intérieurement devant Dieu, avec plus de respect et de religion, disant avec le Roi pénitent : *Humiliata est in pulvere anima mea* (Psal. 43. v. 25.)? Avez-vous gardé d'ailleurs toute la modestie et tout le recueillement que demande de nous l'infinie majesté de Dieu que nous prions? Au lieu d'avoir les yeux toujours attachés à cet aimable objet, combien de dissipations, combien d'irrévérences commises en sa présence! Demandez-lui-en pardon.

II. L'humilité extérieure ne suffit pas; attachez-vous donc particulièrement à l'humilité intérieure, qui consiste à bien connaître ce que nous sommes. La seule vue de nos misères et de nos péchés suffit pour nous faire dire, avec saint Pierre,

que nous ne méritons pas d'être en la présence de Jésus-Christ : *Exi à me, quia homo peccator sum, Domine.* Peut-on, Seigneur, être plus pauvre, plus faible et plus misérable que je le suis? Il n'est pas nécessaire qu'en votre divine présence j'exagère mes maux : l'aveuglement de mon esprit, la dureté de mon cœur, la faiblesse de ma volonté, la légèreté de mes pensées, l'impuissance de mes désirs, la violence de mon penchant, les tentations qui m'environnent, la corruption dont je suis rempli, sont assez sensibles; vous voyez tout cela en moi, et je me contente de dire devant vous, dans l'amertume de mon âme, que je suis tout ce que vous voyez, c'est-à-dire, en général, un amas de toutes sortes de misères : *Ego cinis et vilissima pars luti; etiam favilla dùm uror; ego cunctis peccatorum sordibus inquinatus* (Hieron. Ep. 5. ad. Florent.). Ainsi parlait saint Jérôme; et moi que ne dois-je pas dire? J'avoue, ô mon Dieu! que je suis indigne de paraître devant vous; toute la grâce que je vous demande, c'est de gémir, de m'humilier et de m'anéantir sous un poids que votre seule miséricorde peut tolérer avec patience; c'est là le devoir auquel m'assujettit la condition d'un misérable tel que je suis : *Gemitus non est nisi miserorum* (August. Ps. 26.).

Mais si nous joignons à nos péchés particuliers ceux du peuple, dont nous devons être les intercesseurs auprès de Dieu, quel sujet d'humiliation! Aujourd'hui que les désordres sont si communs, pouvons-nous dire autre chose que ce que disait le saint Prêtre Esdras : *Deus meus, confundor et erubesco levare faciem meam ad te : quoniam iniquitates nostræ multiplicatæ sunt super caput nostrum, et delicta nostra creverunt usque ad cœlum* (1. Esdr. 9. v. 6.).

Pour préparation à la communion ou à la messe, prions Jésus-Christ de venir voir la misère où nous sommes. Les pauvres font tous les jours cette prière aux personnes charitables : nous ne pouvons rien dire de meilleur, parce que nous ne pouvons rien dire de plus vrai. Je crois même que pour notre action de grâces après la communion, au lieu

de multiplier nos actes intérieurs, nous pourrions nous contenter de dire à Jésus-Christ, dans l'humiliation la plus profonde : Mon Dieu, qui êtes maintenant dans mon cœur, et qui voyez combien ma misère est grande, ayez pitié de moi : *Respice in me et miserere mei, quia unicus et pauper sum ego* (Ps. 24. v. 16.).

POUR LE SAMEDI.

Et subductis ad terram navibus, relictis omnibus, secuti sunt eum.

Et ayant ramené leurs barques à bord, ils quittèrent tout, et le suivirent. *Luc.* 5. *v.* 11.

DES VOCATIONS DÉFECTUEUSES.

I. Point. La vocation intéressée.
II. Point. La vocation indiscrète.
III. Point. La vocation forcée.

I. Ce prompt renoncement et cet abandon de toutes choses que firent saint Pierre et le fils de Zébédée, pour s'attacher à Jésus-Christ pauvre, condamne bien hautement les vocations intéressées, qui, pour être aujourd'hui si communes, n'en sont pas moins criminelles. Il y a long-temps que Dieu reprochait aux Prêtres juifs, par le prophète Malachie, qu'ils n'agissaient que par des vues d'intérêt ; qu'ils exigeaient des peuples des choses qui ne leur étaient pas dues, et qu'il n'y en avait aucun d'entre eux qui fermât les portes du temple et allumât le feu sur son autel gratuitement : *Quis est in vobis, qui claudat ostia, et incendat altare meum gratuito* (Malach. 1. v. 10.)?

Saint Paul se plaignait, dans le premier établissement de l'Église, que la plupart de ses ministres ne cherchaient que leurs intérêts, et non pas ceux de Jésus-Christ : *Omnes quæ sua sunt quærunt, non quæ Jesu Christi* (Philip. 2.

v. 21.). Combien de sujets n'aurions-nous pas de renouveler ces reproches et ces plaintes dans notre siècle, où tant de personnes se jettent dans le sacerdoce par des motifs sordides d'avarice, et dans la vue de trouver dans l'Église un établissement plus commode qu'ils ne l'auraient eu dans le monde! *Nonnulli enim sunt ditiores Monachi, quàm fuerunt seculares*, dit saint Jérôme; *et Clerici qui possideant opes sub Christo paupere, quas sub locuplete et fallace diabolo non habuerant; ut suspiret eos Ecclesia divites, quos mundus tenuit antè mendicos* (Hieron. Ep. 2. ad. Nepot.). Prenez garde de ne pas vous laisser surprendre à ce piége de Satan : *Ne lucra seculi in Christi quæras militiâ* (Ibid.). Pour profiter de cet avis de saint Jérôme, faites souvent réflexion à ces paroles que l'Église fait dire à ceux qui se présentent pour la tonsure : *Dominus pars hæreditatis meæ* (Ps. 15. v. 5.). Quoi! ce partage ne doit-il pas vous suffire; et serez-vous avare jusqu'à ce point, que de ne pas vous en contenter! On sait qu'il est juste que celui qui sert à l'autel vive de l'autel, et que l'ouvrier est digne de sa récompense; mais, en attendant, soyons contens de la subsistance que l'Église nous donne pour la servir sans distraction et sans embarras : *Habentes alimenta et quibus tegamur, his contenti simus* (I. Tim. 6. v. 8.).

II. Les vocations intéressées ne sont pas les seules qui affligent l'Église; les vocations indiscrètes, où l'on suit le mouvement d'un zèle précipité, qui n'est point réglé par la science, et où l'on ne prend pour l'ordinaire conseil que de soi-même, ne lui sont pas moins sensibles. Dès qu'une personne qui a vécu dans le désordre sent quelque désir de changer de vie, elle songe aussitôt à entrer dans l'état ecclésiastique : elle croit que c'est faire une bonne pénitence et beaucoup honorer Dieu que de se faire prêtre. Quoi! s'écrie saint Bernard, vous avez profané tant de fois en vous le temple du Saint-Esprit; vous vous êtes prostitué au démon, souillé par mille impuretés; vous ne faites que sortir de l'ordure et de la boue où vous étiez plongé; et vous vous présentez pour être assis à la table du Seigneur parmi les princes du peuple; vous voulez vous nourrir de la chair de l'Agneau,

l'immoler et le sacrifier vous-même! Quoi! vous vous présentez à son festin sacré, tout fumant encore de vos dissolutions et de vos débauches : hier dans un lieu scandaleux, et aujourd'hui à l'autel : *Heri de luto tractus, hodiè vultui gloriæ præsentaris* (Bern. in. Cant.). Quoi! vous espérez que des ulcères de dix années et des plaies qui suppureront peut-être toute votre vie, seront fermés dans l'espace de trois ans de temps que vous demeurez dans le séminaire! Songez, dit ailleurs saint Bernard, qu'il y a encore une grande distance entre obtenir le pardon de ses péchés et acquérir la sainteté et la gloire du sacerdoce : *Aliud est adipisci celerem veniam peccatorum, et aliud de ipsis sceleribus ad infulas mox provehi dignitatum* (Idem. Ep. 8. ad Brun.)

Il y en a d'autres, dont à la vérité la vie a été plus réglée, qui, entendant dire que la Prêtrise est un état de sainteté et de perfection, se hâtent d'y entrer, sans avoir examiné s'ils ont la science et les vertus convenables à l'état qu'ils souhaitent. Celui qui veut être Prêtre, veut une grande chose : *Bonum opus desiderat* (I. Tim. 5. v. 1.). Mais il faut aussi qu'il ait de grandes dispositions ; qu'il soit en état de servir l'Église, de continuer la vie sainte et laborieuse de Jésus-Christ, des Apôtres et des hommes apostoliques. Celui qui n'y fait pas réflexion est un téméraire et un précipité, qui sera blâmé comme cet homme dont parle l'Évangile, qui, ayant commencé à bâtir, n'a pu achever le bâtiment qu'il avait commencé : *Hic homo cœpit ædificare, et non potuit consummare* (Luc. 14. v. 30.).

III. Un troisième défaut dans les vocations, c'est quand elles sont forcées, et qu'on embrasse l'état ecclésiastique sans aucune inclination, mais uniquement parce que les parens le veulent. Oh! combien sont criminels les pères et les mères qui dans ces occasions changent leur autorité paternelle en une domination tyrannique! En engageant ainsi leurs enfans dans un état qui ne leur convient pas, au lieu d'en faire à Dieu le sacrifice, ils les immolent au démon : *Immolaverunt filios suos et filias suas dæmoniis* (Ps. 105. v. 37.).

C'est à Dieu d'appeler l'homme à un état, et à l'homme de correspondre à sa vocation : *Vocabis me, et ego respon-*

debo tibi (Job. 14. v. 11.). Le Seigneur n'agrée point un sacrifice qui n'est point volontaire, ni les vœux qu'on ne veut pas accomplir. Quiconque désire se consacrer à lui dans un état de vie, doit le faire de bon cœur et de plein gré : *Voluntariè sacrificabo tibi* (Ps. 53. v. 8.).

Examinez maintenant si, en entrant dans l'état ecclésiastique, vous n'êtes point tombé dans quelqu'un de ces défauts dont on vient de parler. Si vous vous reconnaissez coupable, n'allez point à l'autel sans avoir réparé le vice de votre entrée, et sans avoir rectifié ce qu'il y a eu de défectueux dans votre vocation. Et si vous n'êtes pas encore engagé, pensez-y sérieusement ; car il vaut bien mieux que vous demeuriez dans un degré inférieur et que vous travailliez à vous sauver parmi le simple peuple, que de vous faire religieux ou ecclésiastique sans en avoir les dispositions, et vous exposer ainsi, comme parle saint Bernard, à un jugement beaucoup plus terrible : *Esset autem sinè dubio meliùs nubere, quàm uri ; et salvari in humili gradu fidelis populi, quàm in cleri sublimitate et deteriùs vivere et districtiùs judicari* (Bern. de Conv. ad Cler. c. 20.).

CINQUIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Omnes unanimes in oratione estote.

Soyez tous d'un même esprit et d'un même cœur dans la prière. *I. Petr.* 3.

DES OFFICES DE PAROISSE.

I. Point. Obligations d'y assister.

II. Point. Avantage qu'on en retire.

I. Les premières paroles de l'Épître de ce jour, que l'Église nous propose pour les méditer et pour en faire la règle de notre conduite, doivent nous engager à prier en commun dans un esprit de concorde et de charité, ainsi qu'il se pratique dans les assemblées des fidèles, qu'on appelle communément les offices de paroisse. Ces saintes assemblées étaient si recommandables dans les premiers siècles de l'Église, que saint Justin et Tertullien, faisant l'apologie des chrétiens (*Justin. Apol.* 2. *sub fin. Tertull. in Apol. c.* 39.), ont cru que rien ne pouvait contribuer davantage à donner une grande idée de notre sainte religion, que de représenter aux païens la fidelité avec laquelle les chrétiens avaient soin de s'assembler, tous les dimanches, pour entendre la parole de Dieu de la bouche de leur Pasteur; unir avec lui leurs prières, et participer au sacrifice qu'il offrait pour toute l'assemblée. Rien ne paraissait alors plus blâmable que de s'absenter de ces saintes assemblées; car nous voyons dans saint Ignace, que l'un des principaux reproches que ce saint

martyr faisait aux hérétiques de son temps, est qu'ils s'abstenaient des prières publiques de l'Église (*Ep. ad Smyrn.*).

Dans la suite les saints conciles, touchés du refroidissement des fidèles qui commençaient à négliger leurs paroisses, leur ont ordonné de les fréquenter sous peine d'excommunication; et en dernier lieu, voici ce qu'ordonne le saint concile de Trente (*Sess.* 22 *Decr. de obser. et evit. in cel. Mis. et Sess.* 24. *de Ref. c.* 4.) : « Que les Évêques, qui sont les » ordinaires des lieux, avertissent très-soigneusement le peu- » ple d'assister souvent à sa paroisse, au moins les dimanches » et les principales fêtes de l'année. » Et ailleurs : « Que les » Évêques ne manquent pas d'avertir souvent les fidèles que » chacun d'eux est obligé d'entendre la parole de Dieu en sa » propre paroisse, s'il n'y a quelque raisonnable incommo- » dité qui l'en empêche. » Saint Charles, animé de l'esprit de ce saint concile, a fait là-dessus un excellent avertissement, où il rapporte les raisons qui obligent les fidèles à assister à leur paroisse. (*Il se trouve à la fin des instructions de ce Saint, imprimées par ordre du clergé de France en* 1656.) Ses raisons sont si touchantes et partent d'un amour si ardent pour leur salut, qu'elles doivent faire impression sur ceux mêmes dont la licence irait jusqu'à s'opposer à une si sainte institution. Lisez cet avertissement et faites-en part aux fidèles ; mais surtout soyez exact vous-même à assister au service de votre paroisse, et contribuez par votre piété, votre bon exemple et vos bonnes instructions, à ce qu'il se fasse dignement ; ce sera le moyen d'y attirer le peuple.

II. Comprenez bien les avantages qu'il y a d'assister au service de la paroisse; tâchez de les expliquer au peuple.

1.° Les prières y sont plus efficaces : on s'unit à son Pasteur et à ses frères en Jésus-Christ. Il est certain que la prière qui se fait en commun a plus de force et de mérite que celle qu'on fait en particulier. C'est comme une sainte conspiration et une agréable violence que nous faisons à Dieu, dit Tertullien, qui lui arrache des mains, avec encore plus de satisfaction de sa part que de la nôtre, ce qu'il aurait peut-être refusé si nous l'eussions prié seuls: *Coimus in cœlum, ut ad Deum quasi manu factâ precibus, ambiamus orantes.*

Hæc vis Deo grata est (Tert. Apol. c. 3.). Ce fut, dit saint Chrysostôme, par les prières communes de l'Église, que le prince des Apôtres, le grand saint Pierre, fut délivré de la prison. Dieu écoute bien plus volontiers les prières qu'on fait en commun : l'unité, le concours de tant de personnes, le lien de la charité et les prières des Prêtres ont une grande vertu devant Dieu. Or, tout cela se trouve dans les offices de paroisse : *Hìc enim majus aliquid est ; putà unanimitas et consonantia, charitatisque vinculum et Sacerdotum orationes* (Chrysost. hom. 70 ad pop. Antioc.).

2.º Les instructions y sont plus utiles : Dieu y donne une bénédiction particulière. C'est le Pasteur qui paît ses brebis, et qui connaît le pâturage dont elles ont besoin : c'est un père qui distribue à ses enfans le pain de la parole de Dieu, et à chacun selon sa portée et son besoin : ayant une mission spéciale pour cela, on ne doit pas douter qu'il ne le fasse avec plus de fruit que tout autre. C'est ce qui obligeait saint Chrysostôme (*Hom. 18. in Acta Apost.*) de dire aux grands seigneurs et autres personnes riches de son temps qui avaient des maisons à la campagne, où il les exhortait de fonder des paroisses, qu'il croyait que les instructions qu'ils entendaient de la bouche du Prêtre qui y présiderait, pourraient être plus utiles pour leur sanctification, que celles qu'il leur faisait lui-même à la ville.

3.º Les avertissemens y sont plus fréquens : c'est là qu'on explique les mystères de la religion, les vérités et les prières qu'un chrétien doit savoir ; c'est là qu'on annonce les jeûnes, les vigiles et les fêtes que l'Église commande ; c'est là que se publient les mariages, monitoires, indulgences, et les ordonnances que les Évêques font pour le bien de leur diocèse ; c'est là, enfin, qu'on administre les sacremens, et que nous avons été régénérés dans les eaux du Baptême. Peut-on envisager tous ces avantages sans aimer sa paroisse, sans s'attacher à son Pasteur et le chérir comme celui qui doit être notre médiateur auprès de Dieu, nous apprendre à le servir, à vivre chrétiennement, et nous consoler dans tous nos besoins?

Pour votre préparation à la communion ou à la messe,

priez Jésus-Christ qui veut bien honorer les églises paroissiales de sa présence, et qui les a choisies particulièrement comme le lieu où il veut nous distribuer ses grâces, qu'il vous en fasse concevoir une grande estime, afin que vous puissiez ensuite l'inspirer au peuple. « Je vous louerai, ô mon Dieu! » et je vous bénirai dans les assemblées des fidèles : » *In ecclesiis benedicam te, Domine* (Ps. 25. v. 12.).

POUR LE LUNDI.

Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto; sed è contrario benedicentes, quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hæreditate possideatis.

Ne rendez point mal pour mal, ni malédiction pour malédiction; mais plutôt des bénédictions, puisque c'est à cela que vous êtes appelés, afin de recevoir la bénédiction par héritage. *I. Petr. v.* 3. 9.

DU PARDON DES INJURES.

I. Point. Il faut les souffrir.
II. Point. Il faut les oublier.

I. Considérez, dans ce texte de saint Pierre, le pardon des injures, qui est la grande perfection des chrétiens. Ils sont appelés, dit un Apôtre, non-seulement pour croire en Jésus-Christ, mais encore à souffrir toutes sortes d'injures pour l'amour de lui: *Vobis donatum est pro Christo, non solùm ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini* (Philip. 1. v. 29.).

Il faut les souffrir 1.° avec humilité. Disons donc en nous-mêmes, quand on nous charge d'injures, que nous les avons bien méritées; que Dieu permet que nous soyons traités de la sorte, pour nous humilier et nous apprendre à le servir avec plus de fidélité : *Bonum mihi quia humiliâsti me, ut discam justificationes tuas* (Ps. 118. v. 71.). Ce sont les sentimens dans lesquels était David, quand Séméi le char-

geait d'imprécations; il ne considérait point l'affront que lui faisait ce misérable, mais uniquement la volonté de Dieu, qui le permettait, et ses péchés qui en étaient la cause. C'est aussi ce qui lui fit dire à ses officiers qui voulaient venger l'outrage fait à leur maître, ces paroles si remarquables et si dignes d'un roi pénitent: *Dimittite eum ut maledicat; Dominus enim præcepit ei ut malediceret David: et quis est qui audeat dicere: Quarè sic fecerit* (II. Reg. 16. v. 10.)? Sont-ce là les sentimens d'humilité que vous avez eus quand on vous a fait quelques affronts?

2.º Il faut souffrir les injures avec patience; étouffer tout sentiment de vengeance que la nature peut inspirer; être doux au milieu de ceux qui sont emportés, humble avec les hautains, modéré avec les violens; combler de bien ceux qui nous font du mal et nous chargent de malédictions. Telle a été la conduite des premiers disciples de Jésus-Christ, et particulièrement des saints Pasteurs. Ce que saint Sulpice-Sévère dit de saint Martin est bien à remarquer: *Tantam adversùm omnes injurias patientiam assumpserat, ut cùm esset summus Sacerdos, impunè etiam ab infimis Clericis læderetur; nec propter id eos loco unquàm amoverit* (Sulp. Sever. de vitâ S. Mart. 6. 26.). Ce que cet auteur raconte, dans ses Dialogues, du même Saint à l'occasion de Brice, n'est pas moins édifiant. Brice était un homme violent et emporté de son naturel, qui avait peu d'esprit, lors même qu'il se possédait le plus et qu'il n'était point troublé par ses passions; c'était un moine propriétaire et presque apostat; c'était un Prêtre déréglé; c'était l'ennemi de ce grand saint, et son fléau; il lui faisait toutes sortes d'outrages; il le traitait de bigot et de visionnaire; il lui disait mille injures avec toute la violence que les démons peuvent inspirer à un furieux. Comme saint Martin, qui était son abbé et son évêque, ne se lassait point de souffrir les emportemens d'un ennemi si déclaré, et qu'il les supportait avec une patience où il paraissait même qu'il y avait de l'excès, son clergé et ses disciples lui remontrèrent qu'il devait remédier à ce scandale, et chasser cet impudent. Ce grand Évêque leur ferma la bouche par ces belles paroles: *Si*

Christus Judam passus est, cur ego non patiar Brixionem? Oh ! que cet exemple vous condamne ! Vous l'admirez sans doute : quelle impression fait-il sur vous ?

II. Il ne suffit pas de souffrir les injures, il faut encore les oublier. Quand on nous fait du bien, la reconnaissance veut qu'on s'en souvienne ; mais quand on nous fait du mal, la charité veut qu'on l'oublie : *Memor officii, immemor injuriæ* (Ambr. l. 2. in Luc. c. 1.).

1.° Il faut oublier les injures au plus tôt. Si vous les ressentez comme homme, pardonnez-les comme chrétien ; ne les repassez point dans votre esprit, autrement vous réveillerez la passion de la colère et le désir de vous venger, que Dieu vous commande de réprimer. Ne vous accoutumez pas non plus à en parler dans la conversation, sous prétexte de demander conseil, ou de chercher quelque consolation. Vous en serez tout consolé lorsque vous n'y penserez plus. Ces discours ne servent qu'à vous rendre plus sensible l'affront que vous avez reçu, et à aigrir davantage votre esprit. Si vous n'y pensez pas, si vous n'en parlez pas, vos ressentimens se diminueront, et votre colère passera. Profitez de cet avis qui est celui du Sage : *Omnis injuriæ proximi ne memineris, et nihil agas in operibus injuriæ* (Eccl. 10. v. 6.).

2.° Il faut oublier les injures pour toujours, et en laisser à Dieu la vengeance ; étouffant jusqu'aux moindres mouvemens d'aigreur, d'aversion, qui pourraient s'élever dans nous : *Omnis amaritudo, et ira, et indignatio tollatur à vobis* (Eph. 4. v. 31.). Ce n'est pas pardonner à notre frère du fond du cœur, comme Jésus-Christ nous l'ordonne, que d'attendre l'occasion et le temps favorable de nous venger et de lui témoigner notre ressentiment. Oh ! que l'on commet de fautes en ce point ! Examinez combien vous êtes vous-même coupable à cet égard.

Pour préparation à la messe, animez-vous au pardon des injures, en considérant l'extrême bonté de Jésus-Christ qui veut bien se donner à vous, nonobstant les injures que vous lui avez faites, et peut-être dans l'Eucharistie. Je fais, ô mon Dieu ! la résolution de souffrir et d'oublier les injures que je

recevrai. Je n'en conserverai aucun ressentiment, afin d'être en état de vous demander avec confiance qu'il vous plaise oublier toutes celles que je vous ai faites : *Dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris* (Matth. 6. v. 12.). Malheur à moi si j'approche de votre autel sans cette disposition : *Interrumpatur cultus meus, ut tua charitas integretur : sacrificium mihi est fratrum reconciliatio* (Chrys. H. 19, in c. 5. Matth.).

POUR LE MARDI.

Et quis est qui vobis noceat, si boni æmulatores fueritis ? Sed et si quid patimini propter justitiam, beati.

Et qui sera capable de vous nuire, si vous ne pensez qu'à faire du bien ? Que si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. *I. Petr.* 3. *v.* 13 *et* 14.

DES PERSÉCUTIONS.

I. POINT. Le bonheur des persécutés.
II. POINT. Le malheur des persécuteurs.

I. L'APÔTRE saint Pierre tient le même langage que son divin Maître. « Bienheureux, dit Jésus-Christ, ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume » des cieux est à eux. Vous êtes heureux lorsque les hommes » vous chargeront de malédictions, qu'ils vous persécuteront, et qu'ils diront faussement toute sorte de mal contre » vous à cause de moi. Réjouissez-vous alors, et tressaillez » de joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée » dans les cieux (*Matt.* 5. *v.* 10, 11 *et* 12.). » Comme le monde ne comprend guère ce bonheur, faisons-y un peu d'attention, et voyons ce que fait la persécution dans une âme qui la souffre pour Jésus-Christ et pour la justice.

1.° Elle produit la joie du Saint-Esprit, qui nous console, comme dit saint Paul, dans toutes nos afflictions. Quelle joie

n'eurent pas les Apôtres après avoir été maltraités par les Juifs pour le nom de Jésus-Christ! *Ibant gaudentes à conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* (Act. 5. v. 41.). Quelle a été la joie d'un saint Paul au milieu des peines et des travaux qui accompagnaient son ministère! Sa vie n'était qu'un enchaînement de persécutions, de prison et de mort, comme il le dit lui-même : *Semper enim nos qui vivimus, in mortem tradimur propter Jesum ;* il a été traité comme les ordures et les balayures de la terre : *Tanquàm purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhùc* (I. Cor. 4. v. 13.). Néanmoins il avoue que sa joie surpassait de beaucoup toutes ses souffrances : *Repletus sum consolatione ; superabundo gaudio in omni tribulatione nostrâ* (II. Cor. 7. v. 4.). Qui pourrait dire quelle a été celle des martyrs et des confesseurs de Jésus-Christ, et quelle est encore aujourd'hui celle de tant de saintes âmes qui souffrent quelque chose pour la gloire de son saint nom? c'est une manne cachée et un plaisir secret qu'on ne saurait exprimer.

2.° La persécution perfectionne la vertu. Comme l'or et l'argent se purifient dans le creuset, ainsi la vertu d'un chrétien et d'un Ecclésiastique se perfectionne dans les persécutions. C'est pourquoi saint Jacques nous avertit de ne pas nous laisser abattre par les afflictions qui nous arrivent, mais de nous en réjouir, sachant que l'épreuve de notre foi produit la patience : *Omne gaudium existimate, Fratres, cùm in tentationes varias incideritis, scientes quòd probatio fidei vestræ patientiam operatur* (Jacob. 1. v. 2 et 3.). Or, la patience nous conduit à la perfection de toutes les vertus : plus on la pratique, plus on avance dans la voie du salut, jusqu'à ce qu'enfin on devient entièrement parfait et accompli en tout point : *Patientia autem opus perfectum habet, ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes* (Ibid. v. 4.).

3.° Elle augmente notre couronne. C'est ce que Jésus-Christ lui-même nous promet dans l'Évangile : *Gaudete et exsultate, quoniam merces vestra copiosa est in cœlis*

(Matth. 5. v. 12.). Quel bonheur, quelle gloire pour des chrétiens, d'avoir une place distinguée dans le royaume des cieux, d'être dans le rang des Prophètes, des Apôtres, des Martyrs et de tant d'illustres défenseurs de la vérité, qui ont été proscrits sur la terre, privés de la liberté, et obligés de mener une vie errante et vagabonde, comme ces anciens justes dont saint Paul écrit que le monde n'était pas digne (*Heb.* 11.). Ne vous affligez donc pas si vous souffrez des injures et des opprobres pour le nom de Jésus-Christ : *Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis*, dit le Chef des Apôtres (I. Pet. 4. v. 14.). Mais pourquoi ce grand saint estime-t-il tant les personnes que le monde persécute ? C'est, répond-il, parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu et son Esprit repose sur eux : *Quod est honoris, gloriæ et virtutis Dei, et qui est ejus Spiritus requiescit super vos.* Que peut-on dire de plus consolant pour les personnes qui souffrent d'injustes persécutions? Ne doutez point, après cela, qu'ils ne soient véritablement heureux.

II. Soyez aussi persuadé que leurs persécuteurs sont malheureux :

1.° Parce que leurs desseins sont découverts : *Non est sapientia, non est prudentia, non est consilium contrà Dominum,* dit le Saint-Esprit (Prov. 21. v. 30.). La sagesse, la prudence et le conseil sont utiles quand on les emploie pour Dieu ; mais rien de plus inutile lorsqu'on s'en sert contre lui et contre ses serviteurs.

C'est ce qui a paru dans l'établissement de l'Église : les princes du monde l'ont persécutée, ils ont conspiré ensemble contre Jésus-Christ et ses fidèles disciples, ainsi que David l'avait prédit : *Astiterunt reges terræ, et principes convenerunt in unum adversùs Dominum, et adversùs Christum ejus* (Psal. 2. v. 1.). Mais à quoi ont servi tous leurs projets? Ils ont voulu éteindre le nom chrétien en répandant le sang des martyrs ; et ce sang est devenu lui-même la semence d'une infinité de chrétiens, suivant ces paroles si remarquables de Tertullien : *Cruciate, torquete, damnate et atterite nos : probatio est innocentiæ nostræ iniquitas vestra... Nec quidquam proficit vestra crudelitas :*

illecebra est magis secta ; plures efficimur, quoties metimur à vobis ; semen est sanguis Christianorum (Apolog. c. 50.). Nous voyons encore tous les jours que la providence divine se joue des entreprises que les méchaus font contre les bons : *Qui habitat in cœlis irridebit eos*, dit le Prophète, *et Dominus subsannabit eos* (Ps. 2. v. 4.).

2.° Leur malice est confondue : *Scriptum est enim*, dit saint Paul : *Perdam sapientiam, et prudentiam prudentium reprobabo* (I. Cor. 1. v. 19.). Dieu prend plaisir à confondre ces faux sages et ces prudens du siècle. Que le monde les loue tant qu'il voudra ; leur gloire ne dure qu'un moment : *Laus impiorum brevis*, dit l'Écriture (Job. 20. v. 5.) ; la joie de l'hypocrite passera bientôt : quand son orgueil s'élèverait jusqu'au ciel, et que sa tête toucherait les nues, il périra à la fin, et sera rejeté comme de l'ordure : *Quasi sterquilinium in fine perdetur* (Ibid. 7.).

3.° Leur injustice sera punie. Quand les persécuteurs des gens de bien auraient l'avantage en cette vie, qu'est-ce que cela, comparé à l'éternité ? Une fumée, un songe, une vapeur, une illusion. Le jour de la vengeance du Seigneur étant venu, tout cet avantage disparaîtra dans un moment : *Velut somnium surgentium, imaginem ipsorum ad nihilum rediges* (Ps. 72. v. 20.). Alors tout rentrera dans l'ordre : le fond des cœurs sera connu ; le mensonge n'aura plus de lieu ; il n'y aura plus que des vérités réelles, consolantes pour les uns, et funestes pour les autres. Ce sera pour lors que le faux jour des passions étant dissipé, ceux qui ont persécuté les serviteurs de Dieu connaîtront, mais trop tard, qu'ils l'ont blessé dans la partie qui lui est la plus sensible, dans la prunelle de ses yeux, et, en un mot, qu'il n'y a rien qu'il venge sur ses ennemis avec plus de rigueur que la persécution de ses amis : *Væ genti insurgenti super genus meum ; Dominus enim omnipotens vindicabit in eis ; in die judicii visitabit illos* (Judith. 16. v. 20.).

Oh ! que ces vérités sont terribles, mais peu connues ! Méditez-les avant que d'approcher de l'autel, et offrez-vous en sacrifice avec votre divin Maître pour la conversion de ces

malheureux aveugles qui, en persécutant les autres, ne voient pas le mal qu'ils se font à eux-mêmes : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt* (Luc. c. 23. v. 34.).

POUR LE MERCREDI.

Timorem autem eorum ne timueritis, et non conturbemini : Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris.

Ne craignez point les maux dont ils veulent vous faire peur, et n'en soyez point troublés; mais rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté de Jésus-Christ notre Seigneur.

DU RESPECT HUMAIN.

I. Point. Le mal qu'il fait.
II. Point. Les moyens de le vaincre.

I. Pour être entièrement à Jésus-Christ et rendre gloire à sa sainteté, comme saint Pierre nous y exhorte, nous devons, selon cet apôtre, nous élever au-dessus des menaces, aussi bien que des caresses du monde : *Timorem eorum ne timueritis*. La crainte mondaine, qu'on appelle communément le respect humain, est capable de nous séparer de notre Dieu, et de nous faire tomber dans une infinité de fautes : *Qui non timet Dominum, citò corruet*, dit le Saint-Esprit (Prov. 29. v. 25.). Faites-y bien réflexion dans votre oraison.

Celui qui est esclave des respects humains, 1.° n'ose se déclarer pour Jésus-Christ. Il ressemble à ce disciple dont il est parlé dans l'Évangile, qui n'osait se montrer sur le Calvaire, à cause qu'il craignait les Juifs : *Occultus autem propter metum Judæorum* (Joan. 19. v. 38.). Il voudrait bien suivre le Sauveur lorsqu'il y trouve de la gloire et des douceurs; mais l'accompagner sur le Calvaire, y faire mourir le péché, c'est à quoi il ne peut se résoudre. Comment changer de vie, quitter ces compagnies, embrasser la dévo-

tion? Que dira-t-on de moi? Fatal *que dira-t-on!* malheureux respect humain! que tu arrêtes de chrétiens, et même d'Ecclésiastiques dans la voie du salut! *Illic trepidaverunt timore, ubi non erat timor* (Ps. 13. v. 5.).

2.° Il empêche de pratiquer le bien qu'il est obligé de faire. Ce magistrat voudrait bien s'acquitter de sa charge; les présens ne peuvent le corrompre; mais l'appréhension de déplaire à un grand qui prend à cœur une mauvaise cause, rend inutiles ses meilleures résolutions; et dès qu'on lui dit ce que les Juifs dirent à Pilate : « Si vous renvoyez cet homme, vous ne serez plus ami de César (*Joan.* 119. v. 12.), » il cède lâchement à cette terreur panique. Ce curé voudrait bien remplir les devoirs d'un bon Pasteur; mais faut-il s'attirer l'indignation du monde, il trahit honteusement son ministère, sans faire aucune attention à ces paroles de l'Apôtre, qui condamnent tous les Ecclésiastiques lâches, timides et complaisans : *Si hominibus placerem, Christi servus non essem* (Galat. 1. v. 10.). Oui, dès le moment que vous voulez plaire aux hommes au mépris de votre Dieu et de votre salut, vous n'êtes plus le serviteur de Jésus-Christ : vous êtes le serviteur de cet impudique et de cet ivrogne dont vous souffrez les débauches; vous êtes le serviteur de cet avare et de cet usurier dont vous n'osez choquer l'inclination; vous êtes le serviteur de ce jureur, de ce libertin que des considérations et des bienséances humaines vous empêchent de reprendre. La crainte qui vous retient alors, fera que Jésus-Christ ne vous reconnaîtra point pour son ministre devant son Père éternel : *Unum Evangelium*, dit Tertullien (Tert. de Coronâ, c. 12.) : *idem Jesus negaturus omnem negatorem, et confessurus omnem confessorem Dei.*

3.° Celui qui est esclave du respect humain fait le mal par complaisance. La crainte mondaine l'emporte sur les devoirs les plus essentiels de la religion : comme on n'ose choquer personne, qu'arrive-t-il? On raille avec les railleurs, on médit avec les médisans, on fait un mal qu'on n'aime pas, parce que plusieurs personnes qu'on aime le font. Quand on entend dire, allons, faisons, on a honte de n'être pas aussi

impudent que les autres, dit saint augustin : *Cùm dicitur, eamus, faciamus; pudet non esse impudentem* (August. L. 2. Conf. c. 9.). Examinez à présent les fautes que le respect humain vous à fait commettre, et demandez-en pardon à Dieu.

II. Voyez quel moyen vous devez prendre pour le vaincre. Le grand moyen pour vous mettre au-dessus du respect humain, c'est de craindre Dieu uniquement : *Firmamentum est Dominus timentibus eum* (Ps. 24. v. 14.).

1.° Cette crainte vous fera mépriser les vains discours du monde. S'il se moque de vous, sachez qu'il s'est moqué de Jésus-Christ le premier, et de la plupart des Saints : *Nos stulti propter Christum* (I. Cor. 3. v. 10.). Quand donc vous entendrez ce malheureux *que dira-t-on*, prononcé par ceux qui ont le caractère de la bête, répondez : Qu'en penseront les gens de bien? qu'en diront les Anges? qu'en dira Jésus-Christ? Heureux celui qui est dans cette disposition, rien n'est capable de l'abattre : *Beatus vir qui timet Dominum, in mandatis ejus volet nimis*, dit le Roi-Prophète (Ps. 111. v. 1.). Qu'on dise de lui tout ce qu'on voudra; les traits sanglans des mauvaises langues ne seront pas capables de l'ébranler : *Ab auditione malâ non timebit* (Ibid. v. 7.). La crainte de Dieu, dont il est animé, le met au-dessus des discours du monde.

2. ° Cette crainte vous fera mépriser les promesses du monde. Qu'on promette tout ce qu'on voudra à un Ecclésiastique qui craint Dieu : établissement, bénéfice, faveur des grands, tout cela ne l'empêchera jamais de faire son devoir et de soutenir la cause de Dieu; il aime mieux renoncer à tous ses avantages temporels que de jouir du plaisir court et funeste qu'on goûte dans le péché. Il juge avec Moïse que l'ignominie de Jésus-Christ est un plus grand trésor que tous les biens du monde, et il envisage comme lui la récompense que Dieu a promise à ses fidèles serviteurs : *Fide Moyses grandis factus negavit se esse filium filiæ Pharaonis; magis eligens affligi cum populo Dei, quàm temporalis peccati habere jucunditatem; majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum, improperium*

Christi : aspiciebat enim in remunerationem (Heb. 11. v. 22. 25 et 26.).

3.° Un ministre de l'Église qui est pénétré de ces sentimens, méprise non-seulement les promesses, mais encore les menaces du monde, quelque terribles qu'elles soient. Si on lui enlève ses biens et ses revenus, il est content au milieu de la plus grande indigence : *Non est inopia timentibus eum* (Ps. 33. v. 10). Quand on voudrait même lui ôter la vie, il n'agirait point contre les lumières de sa conscience; il imiterait les trois enfans Juifs qui ne voulurent point se rendre aux ordres impies de Nabuchodonosor. Grand prince, lui dirent-ils, vous nous commandez d'adorer votre statue; nous ne pouvons le faire sans blesser notre conscience : vous nous menacez de nous faire jeter, pieds et mains liés, dans une fournaise ardente; mais sachez que le Dieu que nous adorons peut nous en retirer, s'il lui plaît; s'il ne lui plaît pas, nous lui serons également fidèles : c'est pourquoi nous vous déclarons que nous n'adorerons ni vos dieux, ni la statue d'or que vous avez fait élever : *Quòd si noluerit, notum tibi sit, ô Rex ! quia deos tuos non colimus, et statuam auream quam erexisti, non adoramus* (*Dan.* 5.). Ainsi parle un chrétien et un Ecclésiastique qui a la crainte de Dieu. Demandez-la instamment dans votre préparation à la messe.

Seigneur, remplissez non-seulement mon imagination et mon esprit, mais percez encore ma chair, et pénétrez tous mes sens de votre crainte salutaire. Servez-vous de ses impressions comme d'autant de clous pour m'attacher inviolablement à vous; percez-en mes yeux, afin que je n'aie plus de vues et de considérations humaines; percez-en mes oreilles, afin que je n'écoute plus ni les promesses du monde, ni les menaces qu'il fait; percez-en mes mains, afin que je demeure attaché au bien que vous m'ordonnez de faire; percez-en mes pieds, afin que je ne fasse aucune démarche qui puisse m'attirer votre indignation. Faites, ô mon Dieu ! que je vous craigne toujours, et que je ne craigne que vous, puisque vous êtes seul et mon Dieu et mon juge : *Confige timore tuo carnes meas, à judiciis enim tuis timui* (Ps. 118. v. 120.).

POUR LE JEUDI.

Nisi abundaverit justitia vestra plùs quàm Scribarum et Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorum.

Si votre justice n'est plus abondante que celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux. *Matth.* 5. *v.* 20.

DE LA VERTU.

I. Point. Quelle était celle des Pharisiens.
II. Point. Quelle doit être la nôtre.

I. Qui ne tremblera en entendant Jésus-Christ qui nous dit que si nous ne sommes plus parfaits que les Pharisiens, nous n'entrerons point dans le royaume des cieux? Ces Pharisiens jeûnaient deux fois la semaine; ils faisaient de longues et de fréquentes prières; ils payaient exactement la dîme, et prêchaient presque continuellement. Un Ecclésiastique qui tiendrait aujourd'hui une conduite qui paraît si édifiante, passerait pour un saint au jugement des hommes; mais il ne le serait pas au jugement de Dieu, qui ne peut se tromper. Voyons donc ce qui manquait à la vertu des Pharisiens, afin de rendre la nôtre plus accomplie.

1.° Les Pharisiens n'avaient soin que de l'extérieur : ils étaient exacts jusqu'au scrupule à observer les plus petites cérémonies de la loi et les traditions de leurs pères, pendant qu'ils violaient cette même loi dans le fond de leurs cœurs; ils affectaient de paraître partout avec un extérieur réglé, mais leur intérieur ne l'était pas; ils se livraient en secret à de grands désordres, et c'est ce que Jésus-Christ leur reprochait : *Similes estis sepulcris dealbatis, quæ à foris parent hominibus speciosa, intùs vero plena sunt ossibus mortuorum, et omni spurcitiâ* (Matth. 23. v. 27.). Oh! combien voyons-nous encore aujourd'hui de ces sépul-

cres blanchis, qui paraissent beaux aux yeux des hommes, mais qui au dedans ne renferment que de l'ordure et de la corruption! Grands observateurs de quelques petites pratiques qu'ils se sont prescrites, ils détruisent et ruinent la charité qui est l'âme de la foi : *Excolantes culicem, camelum autem glutientes* (Ibid. 24.).

2.° Les Pharisiens ne cherchaient que l'estime des hommes; ils priaient au milieu des places publiques, afin que tout le monde le vît; ils faisaient sonner de la trompette lorsqu'ils voulaient donner l'aumône; en un mot, ils n'avaient en vue, dans tout ce qu'ils faisaient, que de s'attirer l'estime des hommes : *Omnia sua opera faciunt, ut videantur ab hominibus* (Ibid. v. 5.). N'est-ce point là le motif qui vous fait agir? Combien ne trouve-t-on pas d'Ecclésiastiques jaloux de leur autorité, qui veulent, ainsi que les Pharisiens, qu'on leur cède, qu'on les estime, qu'on les honore et qu'on leur défère en toutes choses : *Amant primos recubitus in cœnis, primas cathedras in synagogis, salutationes in foro, et vocari ab hominibus* RABBI (Ibid. v. 6.).

3.° Les Pharisiens étaient pleins d'estime pour eux-mêmes, et n'avaient que du mépris pour les autres. Nous en avons un exemple dans celui qui priait dans le temple avec le Publicain : *Non sum,* disait-il, *sicut cœteri hominum.* De là vient qu'ils blâmaient notre Seigneur de ce qu'il mangeait et conversait avec les pécheurs. Quel orgueil de se croire le seul sage, et de regarder tous les autres avec mépris! Oh! qu'il y a encore aujourd'hui de ces faux dévots! Ces paroles de saint Jérôme conviennent encore mieux à notre siècle qu'au sien : *Væ nobis miseris, ad quos Pharisæorum vitia transierunt* (Hier. in Matth. 23.). Examinez-vous sur ces défauts, et prenez la résolution de les éviter.

II. Remarquez que la vertu d'un chrétien, et particulièrement celle d'un Ecclésiastique, doit avoir trois qualités opposées à celle des Pharisiens.

1.° Elle doit être intérieure. Il ne suffit pas de paraître juste aux yeux des hommes qui ne voient que les dehors, il faut l'être aux yeux de Dieu qui voit le fond du cœur : *Homo videt ea quæ parent, Dominus autem intuetur cor*

(I. Reg. 16. v. 7.). Un Prêtre qui dit tous les jours la messe, qui prêche, qui administre les sacremens, est d'une grande édification dans l'Église; mais s'il n'agit pas avec des intentions pures et saintes; s'il fait ces actions de piété par des vues humaines, par des motifs secrets d'intérêt ou de vanité, sa dévotion n'est qu'extérieure et sur les lèvres, et son déguisement ne servira qu'à le rendre plus condamnable devant Dieu : *Accipient prolixius judicium.* (Marc. 12. v. 40.).

2.º Notre vertu doit être humble et sans retour sur nous-mêmes. Nous ne devons pas nous chercher dans la pratique des bonnes œuvres, il faut en rapporter à Dieu toute la gloire; c'est à lui seul qu'elle appartient : *Soli Deo honor et gloria* (I. Tim. 1. v. 17.). Pour peu que nous fassions dans la vue de lui plaire, nous en serons récompensés; mais quelque belles actions que nous puissions faire, si nous ne cherchons que l'applaudissement du monde, et à être loués des hommes, elle sera sans fruit : *Attendite,* nous dit Jésus-Christ, *ne justitiam vestram faciatis coràm hominibus, ut videamini ab eis, alioquin mercedem non habebitis apud Patrem vestrum qui in cœlis est* (Matth. 6. v. 1.). Il est vrai que nous devons édifier nos frères par le bon exemple; mais il faut que nos bonnes œuvres paraissent tellement en public, que notre intention demeure dans le secret, comme dit saint Grégoire-le-Grand : *Sic autem sit opus in publico, quatenùs intentio maneat in occulto; ut de bono opere proximis præbeamus exemplum, et tamen per intentionem quâ Deo soli placere quærimus, semper optemus secretum* (Greg. Mag. H. 11. in Ev.). Avez-vous ces sentimens d'une âme véritablement humble, qui ne s'attribue rien, qui rapporte tout à Dieu ?

3.º Notre vertu doit être affable et sans mépris pour personne. La véritable vertu n'est point rebutante, ni d'un accès difficile; au contraire, elle sait se faire aimer de ceux même qui refusent de la pratiquer : *Favus distillans labia ejus* (Cant 4. v. 11.). Celui qui est solidement vertueux, se met au-dessous de tout le monde; de là vient qu'il ne rebute personne : *Nec adversùs plebeium quemquam, et infimi ordinis hominem, supercilium attollimus,* disait saint

Grégoire de Nazianze (Or. 20.). C'est ce que nous devons dire et pratiquer à son exemple.

Voyez si votre vertu a toutes ces qualités. Qu'il est à craindre que vous ne les ayez point encore acquises ! Demandez à Dieu celles qui vous manquent, au nom de Jésus-Christ son Fils, qui, vous ayant choisi pour son ministre, exige de vous une justice plus complète que du reste des fidèles. Ceux-ci doivent servir Dieu dans leur condition le plus exactement qu'il leur est possible ; mais pour nous qui approchons tous les jours de ses autels, nous devons, dit saint Bernard, lui être unis avec une application invariable, sans interruption et sans relâche : *Aliorum est servire Deo ; nostrûm est adhærere* (Bern. Serm. 1. in cap. jejun.). Que nous servirait-il d'avoir consacré dans des vases d'or, disait saint Chrysostôme, si notre âme, qui doit loger Jésus-Christ, était pire que la terre et le plomb ? *Quòd si anima tua plumbo ac testâ deterior est, aurea autem vasa offeras, quid proderit* (Chrysostom. Hom. in Matth. 11.)?

POUR LE VENDREDI.

Audistis quia dictum est antiquis : Non occides ; qui autem occiderit, reus erit judicio. Ego autem dico vobis quia omnis qui irascitur fratri suo, reus erit judicio.

Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Vous ne tuerez point; et quiconque tuera, méritera d'être condamné par le jugement. Mais moi je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement *Matth.* 5. *v.* 21 *et* 22.

DE LA NOUVELLE LOI.

I. Point. Elle est plus parfaite que l'ancienne.
II. Point. Peu de personnes l'observent parfaitement.

I. Les paroles de l'Évangile, sur lesquelles nous allons méditer, nous montrent que la nouvelle loi est beaucoup plus parfaite que l'ancienne.

1.o Dans son auteur. Ce n'est plus Moïse et les Prophètes qui nous parlent, c'est Jésus-Christ : *Ego autem dico vobis.* C'est le Dieu de Moïse et le roi des prophètes qui nous instruit avec la plénitude de lumière, de certitude et d'onction, et qui nous donne la grâce d'accomplir ce qu'il nous commande : *Lex per Moysen data est,* nous dit saint Jean; *gratia et veritas per Jesum Christum facta est* (Joan. 1. v. 17.). Quel bonheur pour nous d'avoir un maître si saint, si puissant et si éclairé ! Ce bonheur est si considérable, que le Sauveur lui-même a voulu le faire sentir à tous les chrétiens en la personne de ses disciples, lorsqu'il leur dit : « Vos yeux sont heureux de ce » qu'ils voient, et vos oreilles de ce qu'elles entendent ; car » je vous dis en vérité, que beaucoup de prophètes et de » justes ont souhaité de voir ce que vous voyez, et ne l'ont » pas vu, et d'entendre ce que vous entendez, et ne l'ont pas » entendu. (*Matth.* 13. v. 16 te 17.). » Remerciez Dieu de

vous avoir fait part de ce bonheur, en vous faisant vivre sous la loi de grâce qui est plus parfaite que l'ancienne, non-seulement dans son auteur, mais encore en ce qu'elle ordonne.

2.º Jésus-Christ ne se contente pas de régler le dehors et de contenir la main, il va jusqu'à la réformation du cœur. On ne nous dit plus, comme aux anciens : « Vous ne tuerez point; » mais : Vous ne vous mettrez point en colère. On ne nous dit plus : « Vous ne commettrez point d'adultère ; » mais : Vous ne jetterez point de regards impudiques. Voilà les principes d'une religion intérieure et spirituelle que les Juifs charnels ne comprenaient pas ; ils s'arrêtaient à la lettre qui tue, et négligeaient entièrement l'esprit qui vivifie : pourvu qu'ils s'abstinssent de l'action extérieure du péché, ils s'en pardonnaient aisément le désir et la pensée. Il n'en est pas ainsi de nous, dit saint Chrysostôme ; c'est le cœur et la conscience même qu'il faut purifier : *Apud nos verò non ità; sed cogitatio et conscientia expurgatur* (In Ep. ad Tom. c. 8.). Colère, vengeance, mauvaises pensées, désirs criminels, il faut renoncer à tout cela pour obéir à Jésus-Christ et garder sa sainte loi. Le croyez-vous bien ? Le pratiquez-vous ?

3.º La loi évangélique est plus parfaite que l'ancienne dans la manière dont on doit l'observer. Dans la loi écrite, on observait les commandemens de Dieu par crainte : dans la loi de grâce, on doit les observer par amour ; les Juifs agissaient en esclaves, et nous devons agir en enfans de Dieu : *Illi pœnæ formidine adducti omnia agebant; hi autem Spiritûs desiderio et amore,* dit saint Chrysostôme (Ibid.). Les anciens attendaient une récompense temporelle ; et nous, continue ce saint docteur, nous ne devons respirer que pour l'éternité bienheureuse. Dieu ne nous promet plus une terre où coulent le lait et le miel, mais il nous fait espérer que nous serons un jour les cohéritiers de Jésus-Christ son Fils. Avec quelle ardeur et quelle fidelité ne devons-nous pas lui obéir !

II. Quelque parfaite que soit la loi nouvelle, cependant peu de chrétiens, et même d'Ecclésiastiques, l'observent parfaitement. Pour en être convaincus, voyons comment on se con-

duit à l'égard de Jésus-Christ, et de ce qu'il nous ordonne.

1.° Nous savons que Jésus-Christ est notre législateur et notre maître : *Magister legis non est, nisi dator legis*, dit saint Augustin (Tract. 7. in Joan.) ; le Père éternel nous crie du haut du ciel, que c'est son Fils bien-aimé que nous devons écouter : *Ipsum audite.* Il ne nous parle plus comme autrefois par les prophètes, mais par Jésus-Christ son Fils, le maître et le docteur de tous les prophètes, de toutes les vérités, de tous les temps et de l'éternité même : *Multifariàm multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissimè diebus istis locutus est nobis in Filio, quem constituit hæredem universorum, per quem fecit et secula* (Hebr. 1. v. 1 et 2.). Et cependant qui est-ce qui l'écoute? Si un homme extraordinaire par son éloquence, ou par quelque autre don de la nature, paraît dans le monde, on y court avec curiosité et empressement ; on l'écoute avec admiration : et vous, ô mon Sauveur, vous daignez nous parler vous-même ; vous venez non-seulement pour nous instruire, mais encore pour guérir les blessures mortelles que l'ignorance et le péché nous avaient faites, et pour nous rendre la vie au milieu des ombres de la mort : cependant qui est-ce qui vous écoute? et parmi ceux qui vous écoutent, qui le fait avec foi, avec respect et avec la soumission convenable?

2.° Nous savons que la loi que Jésus-Christ nous ordonne d'observer, est son Évangile : *Si vos manseritis in sermone meo*, dit-il lui-même, *verè discipuli mei eritis.* (Joan. 8. v. 31.). Voilà la règle de nos mœurs : mais qui la suit? Pour nous y conformer, il faut régler non-seulement le dehors, mais encore le dedans de nous-mêmes ; il ne suffit pas que l'extérieur soit bien composé, il faut que l'intérieur le soit aussi, c'est-à-dire, que nous devons combattre nos passions et les désirs déréglés de notre cœur, d'où naissent tous les péchés que nous commettons. Le faisons nous? Ah! que nous avons sujet de dire avec saint Augustin : *Valdè remota est à sensibus hominum hæc schola* (De prædest. SS. c. 8.) !

3.° Nous savons que Jésus-Christ veut qu'on observe ses

commandemens par un esprit d'amour, et non par un esprit de crainte : *Qui non diligit me, sermones meos non servat* (Joan. 14. v. 24.). Cependant nous sommes presque tous juifs d'esprit et de conduite. Dieu nous commande : quelle peine n'avons-nous pas à obéir ! Au lieu d'agir par amour pour la justice, et dans le désir de lui plaire, nous agissons presque toujours d'une manière servile ; nous ne cédons qu'à ses menaces ; si nous lui sommes fidèles, c'est par la crainte des châtimens. Quelle confusion pour des chrétiens, de se conduire comme des esclaves, après avoir reçu l'esprit d'adoption qui nous donne droit d'appeler Dieu notre père : *Non accepistis spiritum servitutis iterùm in timore,* nous dit saint Paul ; *sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus : Abba Pater* (Rom. 8. v. 15.) !

Gémissez de voir que la loi de Jésus-Christ, qui est si parfaite, soit si mal observée. Voyez vous-même comment vous l'accomplissez ; et puisque l'esprit de charité est nécessaire pour l'observer avec mérite, demandez-le instamment à ce Dieu de charité que vous allez recevoir à l'autel.

O Jésus ! notre législateur et notre maître, faites que nous soyons du nombre de ceux qui sont toujours prêts à vous écouter et à exécuter vos saints commandemens. Vous nous avez parlé aux oreilles du corps, en vous revêtant de la chair adorable dont vous daignez nous nourrir : parlez à nos cœurs par votre Esprit ; car nous ne ferons jamais l'usage que nous devons de ce que vous nous avez dit, si votre lumière ne nous le fait comprendre, si votre charité ne nous le fait aimer, si votre grâce ne nous le fait accomplir. O mon Sauveur ! ayez pitié de mon ignorance et de ma faiblesse. Voilà ce que j'ai résolu de vous dire souvent, afin d'attirer sur moi votre infinie miséricorde : *Qui magnam misericordiam deprecatur, magnam miseriam confitetur* (Aug. in Psalm. 50. n. 6.).

POUR LE SAMEDI.

Si ergò offers munus tuum ad altare, et ibi recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversùm te, relinque munus tuum antè altare, et vade priùs reconciliari fratri tuo: et tunc veniens offeres munus tuum.

Si donc lorsque vous présentez votre offrande à l'autel, vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre offrande devant l'autel, et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère; et puis vous reviendrez offrir votre don. *Matth.* 5. *v.* 23 *et* 24.

DE L'EXAMEN DE CONSCIENCE.

I. Point. La nécessité de le faire.
II. Point. Les moyens de le bien faire.

I. Pensons sérieusement à ce que dit notre Seigneur : « Si » vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, etc. : » *Si recordatus fueris quia frater tuus habet aliquid adversùm te, etc.* Ces paroles nous apprennent qu'il faut pardonner à nos ennemis, et nous en avons déjà vu la nécessité. Elles nous découvrent aussi combien il est important d'examiner notre conscience avant de recevoir les sacremens, et de présenter notre offrande à l'autel : *Si recordatus fueris.* Cet examen nous est nécessaire ; les saints nous le conseillent comme l'un des principaux moyens pour assurer notre salut.

1.° Il nous est nécessaire pour connaître nos péchés et nos défauts, et pour travailler efficacement à nous en corriger : *Cogitabo pro peccato meo,* disait le Roi pénitent (Ps. 37. v. 19.), et nous devons le dire aussi bien que lui ; car un pécheur ne saurait concevoir une véritable douleur de ses fautes, ni les déclarer fidèlement dans la confession, s'il n'a soin de rentrer en lui-même, et de repasser dans son esprit les

dérèglemens que la conscience lui reproche. C'est le premier pas qu'il doit faire pour se convertir : *Cogitavi vias meas, et converti pedes meos in testimonia tua* (Ps. 118. v. 39.).

2.° L'examen de notre conscience est nécessaire pour connaître les vertus qui nous manquent et pour nous les faire acquérir. Une personne qui n'a pas soin de s'examiner, ou qui le fait négligemment, n'avance point, ou que très-peu, dans la vertu ; son âme est comme une vigne qui tombe en friche, qui se remplit de ronces et d'épines, et qui ne rapporte aucun fruit, parce qu'elle n'est pas cultivée, ou qu'elle ne l'est que superficiellement. Aussi les saints nous apprennent-ils que le caractère des réprouvés est de faire beaucoup de fautes et de les oublier ; au lieu que les élus ont toujours devant les yeux celles qu'ils font, et s'appliquent sans cesse à s'en corriger : *Reproborum esse proprium solet semper prava agere, et nunquàm quæ egerint retractare ; omnes enim quod faciunt cæcâ mente pertranseunt. At contrà electorum est actus suos quotidiè ab ipso cogitationis fonte discutere ; et omne quod turbidum profluit, ab intimis exsiccare.* Vous voyez par là combien l'examen de conscience est nécessaire ; mais comment le faut-il faire? c'est ce qu'il faut vous expliquer dans le second Point.

II. Il faut 1.° demander à Dieu les lumières qui nous sont nécessaires pour connaître l'énormité, le nombre, la durée et les circonstances de nos péchés : *Quantas habeo iniquitates et peccata, scelera mea atque delicta ostende mihi* (Job. 13. v. 23.). Voilà ce que nous devons dire d'abord avec le saint homme Job.

2.° Il faut nous examiner exactement, comme devant un jour paraître devant le tribunal de Jésus-Christ : *Quem tantò quis securior exspectat, quantò quotidiè vitam suam suspectus examinat,* dit saint Grégoire-le-Grand (Ibid.). Il ne faut pas se contenter de nous examiner sur les péchés qui nous sont communs avec tous les chrétiens, il faut rechercher ceux qui sont particuliers à notre état. Vous êtes ecclésiastique, bénéficier, etc. : voyez comment vous êtes entré dans l'Église, dans ce bénéfice ; quel usage vous avez fait de

vos revenus; si, étant décimateur, vous avez eu soin des Églises dont vous êtes chargé; comment vous avez dit la messe, le bréviaire, administré les sacremens, et fait les autres fonctions de votre état. Oh! qu'il y a peu d'Ecclésiastiques qui s'examinent de la sorte! *Nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo, dicens : Quid feci* (*Jerem.* 8. v. 6.)?

3.° Il faut faire cet examen, non par routine et par habitude, comme il arrive souvent, mais avec des sentimens d'humilité et de contrition, en disant à Dieu avec le saint roi Ézéchias : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ* (*Isa.* 38. v. 15.).

4.° Il faut le faire tous les jours à une heure réglée, particulièrement le soir avant que d'aller prendre son repos : *Cùm exis dormitum, à judicio conscientiæ tuæ rationem exige. Hoc fac singulis diebus* (*Chrysost. in Ps.* 4.). C'est une préparation journalière au sacrement de Pénitence. Elle est principalement nécessaire aux Ecclésiastiques, qui sont plus obligés que les simples fidèles d'examiner s'ils sont en état de grâce, de la conserver ou de la recouvrer, pour exercer dignement leurs fonctions.

Pour préparation à la messe, demandez à Dieu d'être plus fidèle à ce saint exercice. Mon Dieu, si les gens du monde sont si exacts à régler leurs comptes, quel soin ne devons-nous pas avoir de mettre les nôtres en état, nous qui devons un jour répondre devant vous de toutes vos grâces, de toutes nos actions et de tous les momens de notre vie! Ah! Seigneur, que cette pensée nous rende plus exacts à faire notre examen de conscience, afin que, nous examinant et nous jugeant nous-mêmes avec plus de soin, nous puissions paraître sans crainte devant vous à l'heure de la mort, et éviter la rigueur de votre jugement : *Quòd si nosmetipsos dijudicaremus, non utiquè judicaremur* (*I. Cor.* 11. v. 31.).

SIXIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Quicunque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus; consepulti enim sumus cum illo per Baptismum in mortem, ut quomodò Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris,ità et nos in novitate vitæ ambulemus.

Nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, nous avons été baptisés en sa mort : nous avons été ensevelis avec lui par le baptême pour mourir au péché, afin que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire de son Père, nous marchions aussi dans une nouvelle vie. *Rom.* 6. *v.* 3 *et* 4.

SUR LES OBLIGATIONS QUE NOUS AVONS CONTRACTÉES AU BAPTÊME.

I. POINT. De renoncer au péché.
II. POINT. De mener une vie nouvelle.

I. SAINT Paul nous met aujourd'hui devant les yeux les deux grandes obligations d'un chrétien, qui sont de mourir au péché et de mener une vie nouvelle. Nous avons contracté ces deux obligations dans le sacrement de baptême, et nous les renouvelons dans celui de la Pénitence. Ces deux sacremens, selon la remarque de saint Chrysostôme, sont à notre égard ce que la croix et le sépulcre ont été à l'égard de Jésus-Christ (*Chrys. in hunc locum*). Ce divin Sauveur est mort sur la croix, et a été enseveli pour détruire le péché, et pour ressusciter ensuite à une vie nouvelle; nous devons

de même dans ce sacrement faire mourir le péché, et l'ensevelir de telle sorte, que nous entrions dans un genre de vie tout nouveau.

Oh! que cette doctrine est belle! qu'elle mérite bien que nous en fassions le sujet de notre oraison! Un chrétien qui la comprend, dit saint Grégoire de Nysse (*Or. in diem lum.*), doit répondre au démon, toutes les fois qu'il le tente par les faux attraits du siècle : « Retire toi, malheureux » que tu es; ne sais-tu pas que j'ai éte baptisé en la mort de » Jésus-Christ, et que j'ai été enseveli avec lui par le baptê» me ? Un mort peut-il être sensible aux charmes d'une » beauté corporelle? peut-il être touché des richesses, des » honneurs et des plaisirs de ce monde? » *Mortuus corpora » non amat, mortuus non capitur divitiis, etc.* Tel est, » dit ce Père, le langage d'une âme véritablement régénérée : *Hæc sunt animæ verè regeneratæ verba.* Ce n'est pas même assez qu'un baptisé se regarde comme mort, il doit de plus, selon saint Paul, se considérer comme enseveli : *Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in mortem* (*Rom.* 6. v. 4.). Un mort n'a plus, à la vérité, de commerce avec le monde; mais le monde en a encore avec lui : on le voit, on le touche, on lui rend certains devoirs d'honneur ou de nécessité; mais celui qui est dans le tombeau n'a plus rien de commun avec les hommes, ni les hommes avec lui. Voilà ce que nous devrions être après avoir reçu les sacremens; nous devrions nous éloigner de toutes les occasions dangereuses, et ensevelir dans un oubli éternel toutes les habitudes que nous avons contractées avec le péché : *Qui enim mortui sumus peccato, quomodò adhùc vivemus in illo* (*Rom.* 6. v. 2.)? Sommes-nous dans cette disposition? On se persuade facilement qu'on est obligé de mourir pour la foi et de souffrir le martyre pour Jésus-Christ, parce qu'il arrive rarement qu'on soit mis à cette épreuve : mais qu'il faille mourir pour Jésus-Christ par la mortification de nos sens et de nos passions, et faire mourir nos péchés passés par le martyre de la pénitence, c'est ce qu'on ne comprend pas assez. Il est vrai que les Ecclésiastiques le prêchent, mais peu de fidèles le pratiquent, parce que peu d'Ecclésiastiques leur en donnent l'exemple. Jugez-en par vous-même.

II. Considérez quelle est la seconde obligation d'un chrétien. Il faut que, comme Jésus-Christ est entré par la résurrection dans une vie nouvelle, nous entrions de même par les sacremens de Baptême et de Pénitence dans un état de vie tout nouveau : *Ut quomodò Christus surrexit à mortuis per gloriam Patris,* dit l'Apôtre*, ità et nos in novitate vitæ ambulemus.* Un Pasteur, par exemple, qui n'a pas rempli les devoirs de son état, doit tenir une conduite toute différente de celle qu'il tenait auparavant. Si son avarice le portait à accumuler ses revenus et à exiger ses droits avec dureté, non-seulement il ne doit plus le faire, mais il doit répandre son bien dans le sein des pauvres, et en assister ceux qui sont dans l'indigence. S'il était négligent à instruire son peuple et à administrer les sacremens, il doit gémir de sa négligence passée, et avoir grand soin que tout le monde soit instruit dans sa paroisse, et qu'on s'approche souvent des sacremens. Enfin, s'il a donné mauvais exemple, il doit en faire une espèce de réparation publique, en témoignant dans toutes les occasions le repentir qu'il en a, et en menant une vie vraiment pénitente.

Voilà ce que c'est que de mener une vie nouvelle : il faut qu'il en coûte bien des larmes et de la peine, comme remarque le saint concile de Trente : *Ad quam tamen nativitatem et integritatem per sacramentum Pœnitentiæ, sinè magnis nostris fletibus et laboribus, divinâ id exigente justitiâ, pervenire nequaquàm possumus* (*Sess.* 14. c. 2.). Il ne faut pas non plus s'imaginer qu'il suffise que ce renouvellement soit fait une fois, il faut le recommencer chaque jour : *Quotidiè, si dici potest, ipsa novitas innovanda est,* dit Origène sur le passage que nous méditons (Ibid.). Marchons donc, continue ce Père, dans une vie nouvelle, tâchant de paraître chaque jour des hommes tout nouveaux devant celui qui nous a ressuscités avec Jésus-Christ : travaillons à rendre de plus en plus notre âme agréable à ses yeux; donnons-lui un nouvel éclat en nous conformant à J. C. qui doit être notre modèle; étudions-nous à l'imiter autant que nous le pouvons ; considérons quelle est sa gloire, n'en détournons point la vue; qu'elle serve à nous animer.

Si notre vie est conforme à la sienne, sa gloire passera jusqu'à nous; nous passerons, comme lui, de l'humiliation de la mort à la participation de la gloire de son Père. *In novitate ergò vitæ ambulemus; ostendentes nosmetipsos ei qui nos cum Christo suscitavit, quotidiè novos, et ut ità dixerim, pulchriores. Decorem vultûs nostri in Christo tanquàm in speculo colligentes, gloriamque in ipso Domino speculantes, eâdem imagine transformemur, quâ Christus surgens à mortuis, ab humilitate terrenâ ad gloriam paternæ Majestatis ascendit.*

Pour préparation à la messe, vous ne pouvez rien faire de mieux que de demander ce renouvellement, qui consiste à imiter Jésus-Christ. Lorsque nous avons été revêtus de lui dans le baptême, dit un concile de Constantinople, tenu dans le palais impérial (*Concil. Quinisextum, seu in Trullo. an.* 688.), nous avons fait profession de régler notre vie sur la sainteté de la sienne : *Qui Christum per Baptismum induerunt, ejus in carne vitæ agendæ rationem imitari professi sunt.* Mais, hélas! le faisons-nous? Il y a si long-temps que nous promettons d'imiter Jésus-Christ; où est l'effet de cette promesse? Travaillons avec plus de soin à un si grand ouvrage, et prions le Sauveur de venir lui-même l'achever en venant loger dans nous. O Jésus! affermissez mes pas dans les voies où vous avez marché, afin que je vous suive avec plus de fidélité : *Perfice gressus meos in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea* (Psal. 16. v. 5.).

POUR LE LUNDI.

Si enim complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.

Si nous avons été entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort, nous serons aussi entés en lui par la ressemblance de sa résurrection. *Rom.* 6. *v.* 5.

DU RENOUVELLEMENT

DE LA PROFESSION CHRÉTIENNE ET CLÉRICALE.

I. Point. Comme chrétiens, nous devons mourir au péché.

II. Point. Comme Ecclésiastiques, nous devons vivre de la vie sacerdotale de Jésus-Christ.

I. Adorons Jésus-Christ comme l'auteur de la mort du péché, et le principe de la vie spirituelle de nos âmes. Nous avons été plantés et comme entés en lui par le baptême, pour ne plus vivre que de son esprit et de sa vie; ainsi qu'une branche qui est entée et incorporée avec un arbre, vit de la vie de cet arbre, et se nourrit de sa sève : *Complantati facti sumus similitudini mortis ejus.* Oh! que cette grâce est admirable! mais que nous sommes peu fidèles à y correspondre par le règlement de notre vie et la sainteté de nos mœurs!

Renouvelons aujourd'hui la profession que nous avons faite de mourir au péché, et apprenons de l'Apôtre comment nous devons y mourir. Il nous donne pour modèle la mort et la résurrection de Jésus-Christ : Jésus-Christ est mort, mais il n'est mort qu'une fois, ce qui nous apprend que nous devons véritablement mourir au péché, et y mourir pour toujours; c'est pour cela que le baptême dans lequel l'homme meurt au péché ne se réitère pas. Qu'on ne se flatte donc point, dit un Père de l'Église, qu'on peut aussi faire mourir le péché dans la pénitence; car quoique cela soit constant, et que ce soit pour ainsi dire un excès de la

miséricorde de Dieu à notre égard d'avoir donné ce sacrement comme une seconde table pour nous sauver du naufrage, c'est être néanmoins bien ingrat envers Dieu, et s'exposer au danger de périr, que de se mettre en état d'en avoir besoin. Puisqu'il n'y a plus de baptême, dit saint Chrysostôme, craignons de retomber dans le péché : *Quòd si lavacrum non est iterùm, cave ne te ad peccatum inclines* (Chrys. ibid.).

Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus. Un chrétien qui est véritablement ressuscité à la grâce, soit par le Baptême, soit par la pénitence, ne doit plus mourir par le péché. La grâce que le pécheur reçoit dans ces sacremens ne le met pas dans un état inconstant comme bien des gens se l'imaginent. C'est une chose inouïe, parmi les saints Pères qui nous ont parlé de l'état du Christianisme, que cette vicissitude de péché et de grâce, de vie et de mort, dans laquelle tant de personnes se persuadent qu'on peut vivre (*Basil. moral. Reg.* 80. *Hieron. in Ps.* 77. *August. tr.* 26. *in Joan. etc.*). Aujourd'hui on les voit au tribunal de la pénitence frapper leur poitrine, demander à Dieu pardon de leurs péchés, en obtenir l'absolution, et peu de temps après on les voit aussi se replonger dans les mêmes désordres. Ce n'est pas l'idée que l'Apôtre nous donne de la vie chrétienne, quand il dit que nous sommes entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort : il nous marque par là le fruit que nous devons porter, c'est-à-dire que, comme le corps de Jésus-Christ étant enseveli dans la terre, a porté pour fruit le salut de tout le monde, de même notre corps ayant été enseveli dans le Baptême, doit porter pour fruit la justice et la sanctification, en attendant le dernier fruit, qui sera la résurrection future : *Si enim complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus.* Concevez bien cette vérité, et tâchez d'en instruire le peuple.

II. Une seconde réflexion que nous pouvons faire sur ces paroles de saint Paul, c'est de considérer qu'en qualité d'Ecclésiastiques nous avons été entés deux fois en Jésus-Christ : la première fois, dans le Baptême, comme Chrétiens;

et la seconde, dans notre ordination, comme ministres de Jésus-Christ. Dans le Baptême, nous avons été entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa mort; ce qui nous engage comme les simples fidèles à mourir au péché; et dans notre ordination nous avons été entés en Jésus-Christ par la ressemblance de sa vie; ce qui nous oblige à mener une vie conforme, autant que la fragilité humaine peut le permettre, à celle que le Sauveur a menée en qualité de Prêtre. Il a commencé proprement à manifester sa vie de Prêtre lorsqu'il a commencé à prêcher (*Marc.* 6. *v.* 4.). Il se sépara pour lors de ses parens, et déclara qu'un Prophète n'est jamais considéré dans son pays, pour apprendre aux Ecclésiastiques qu'ils doivent ou se séparer entièrement, ou au moins vivre dans un grand détachement de leurs proches, s'ils veulent faire du bien dans leur ministère. Il assembla des Apôtres pour les associer à sa mission; ils doivent de même s'associer les uns aux autres pour travailler de concert au salut des âmes. Il se retirait de temps en temps pour vaquer à la prière; quelque occupé que soit un Prêtre, il ne doit jamais se priver d'un tel secours, sans lequel il ne peut ni se sanctifier, ni contribuer beaucoup à la sanctification des autres. Jésus-Christ allait chercher les pécheurs pour les convertir, et il les gagnait par sa douceur et par la sainteté de sa vie: un Prêtre doit en faire de même. Jésus-Christ menait une vie mortifiée, pauvre, laborieuse et pénitente; telle doit être celle d'un bon Prêtre. Jésus Christ s'est sacrifié pour le salut des hommes; si un Prêtre ne donne pas son sang pour le salut du prochain, il doit néanmoins se consumer en travaillant à son salut et à celui de ses frères: *Et nos debemus pro fratribus animas ponere* (I. Joan. 3. v. 16.). Ecoutons le souverain Prêtre, l'Evêque de nos âmes, qui nous dit: *Qui mihi ministrat, me sequatur.*

Heureux le Prêtre qui vit de la sorte! il est véritablement enté en Jésus-Christ par la ressemblance de sa vie, puisqu'il produit les mêmes fruits que Jésus-Christ produit: il a aussi tout lieu d'espérer qu'il sera pareillement enté en lui par la ressemblance de sa résurrection; c'est-à-dire qu'a-

près avoir eu part à sa vie laborieuse, il aura part à sa gloire dans le ciel : *Si sustinebimus, et conregnabimus* (II. Tim. 2. v. 12.).

Pour préparation à la messe, consacrez-vous tout de nouveau à Jésus-Christ pour l'imiter dans sa vie de Prêtre. Tous les ans les bons religieux ont soin de renouveler leurs vœux, afin d'avancer dans la perfection; faites-en de même à l'égard de la profession cléricale : *Habebitis autem hunc diem in monumentum, et celebrabitis eam solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno* (Exod. 12. v. 14.). Oui, mon Dieu, je vous choisis tout de nouveau pour mon partage; je ne désire que vous, et je ne me lasserai point de dire tous les jours de ma vie ce que j'ai prononcé solennellement, en recevant la tonsure : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei : tu es qui restitues hæreditatem meam mihi* (Ps. 15. v. 5.).

POUR LE MARDI.

Hoc scientes, quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruatur corpus peccati, et ultrà non serviamus peccato.

Nous savons que notre vieil homme a été crucifié avec Jésus-Christ, afin que le corps du péché soit détruit, et que désormais nous ne soyons plus asservis au péché. *Rom. c. 6. v. 6.*

DU PÉCHÉ MORTEL:

I. POINT. Son énormité.
II. POINT. L'horreur que nous devons en avoir.

1. Nous savons que notre vieil homme a été attaché à la croix, et que nous avons été délivrés de la servitude du péché par la mort de Jésus-Christ, nous le disons, et nous faisons profession de le croire; néanmoins nous ne laissons pas de suivre les inclinations corrompues du vieil homme, et de retomber souvent dans l'état du péché, parce que nous

ne faisons pas assez de réflexion sur les paroles de l'Apôtre; et que nous ne concevons pas l'énormité du péché mortel; instruisons-nous sur un sujet si important, afin de pouvoir ensuite instruire les autres.

1.° Considérons le péché mortel comme l'ennemi capital de Dieu. Dieu hait le péché, et ne saurait le souffrir : *Odio sunt Deo impius et impietas ejus* (Sap. 14. v. 9.). Le péché hait Dieu, c'est un néant rebelle qui voudrait détruire et anéantir l'Être infini; il attaque tous ses divins attributs, sa science, sa justice, sa puissance, etc. Un pécheur voudrait qu'il n'y ait en Dieu ni connaissance pour voir le mal, ni justice pour le condamner, ni puissance, pour le punir. O horreur! ô témérité! ô présomption! Auriez-vous la hardiesse de commettre un péché mortel, si vous pensiez sérieusement que ce monstre horrible veut détrôner votre Dieu et vous révolter contre lui? Quoi! Dieu commande, Dieu défend; et le pécheur dit : Je n'en ferai rien; je veux satisfaire ma passion; il n'y a ni loi, ni commandement qui m'arrête. Voilà comme vous avez parlé à Dieu toutes les fois que vous l'avez offensé : *Confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, et dixisti : Non serviam* (Jerem. 2. v. 20.)

2.° Considérons le péché mortel comme le cruel meurtrier de Jésus-Christ. Oui, c'est le péché qui a attaché Jésus-Christ à la croix, qui a répandu son sang et qui lui a ôté la vie; car sans le péché ce divin Sauveur n'aurait point été livré à la mort : *Vulneratus est propter iniquitates nostras : attritus est propter scelera nostra,* dit le Prophète (Isai. 53. v. 5.). Vous avez horreur, et avec raison, des bourreaux qui ont crucifié le Fils de Dieu, et s'ils se présentaient devant vous, vous ne pourriez les souffrir. Pourquoi donc souffrez-vous dans vous ces mauvais désirs, ces paroles libres, ces incontinences secrètes, cette avarice, cette ambition, ces injustices, ces vengeances, et tant d'autres péchés qui ont été la cause des souffrances et de la mort du Fils de Dieu; qui l'outragent et le crucifient de nouveau toutes les fois que vous les commettez, ainsi que parle l'Apôtre : *Rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, et obtentui habentes* (Hebr. 6. v. 6.). Ce n'est pas tout.

3.° Le péché mortel doit être regardé comme le voleur et l'assassin des âmes; il leur ôte la vie de la grâce, les vertus, les dons du Saint-Esprit, le mérite des bonnes œuvres, prières, jeûnes, aumônes, mortifications, etc. : il enlève toutes les richesses spirituelles. O âme pécheresse, voilà donc quelle est ta misère! Il n'est point de désolation pareille à la tienne : *Egressus est à Filia Sion omnis decor ejus* (Thren. 1. v. 6.). Le péché mortel te prive de tous les ornemens dont Dieu t'avait revêtue par sa grâce, il te dégrade de la qualité d'enfant de Dieu; il te rend l'esclave du démon, et te condamne à souffrir avec lui des supplices éternels : *Scito et vide quia malum et amarum est dereliquisse te Dominum Deum tuum* (Jerem. 2. v. 19.).

II. Considérez l'horreur que nous devons avoir du péché.

1.° Nous devons le haïr et le détester comme la chose du monde la plus exécrable, qui a introduit dans le monde les peines, les maladies, la mort et ce déluge de miséres dont la terre est inondée depuis la désobéissance du premier homme, et qui ne peut qu'attirer toutes sortes de malheurs sur ceux qui le commettent : *Væ eis, quoniam recesserunt à me*, dit aux pécheurs le Seigneur par son prophète Osée (c. 7. v. 13.); *vastabuntur quia prævaricati sunt in me.*

2.° Nous devons craindre et fuir le péché comme le plus grand de tous les maux, qui est capable de nous perdre pour une éternité : *Quasi à facie colubri fuge peccata*, nous dit le Sage; *et si accesseris ad illa, suscipient te dentes leonis : dentes ejus interficientes animas hominum* (Eccli. 21. v. 2 et 3.). Lorsqu'on rencontre un serpent ou un monstre sauvage on ne délibère point; on le craint, on le fuit de toutes ses forces, parce qu'on est assuré que si l'on s'en approchait, et s'il se saisissait de nous, non-seulement on périrait, mais encore ce serait de la mort qui nous paraît la plus funeste, et dont nous avons le plus d'aversion. Ayons encore plus d'horreur du péché. Telle a été la disposition de tous les Saints : *Quomodò possum hoc malum facere et peccare in Deum meum* (Gen. 39. v. 9.), disait le chaste Joseph se voyant tenté par la femme de Putiphar? Nous lisons dans la vie de saint Chysostôme (*Pallad. vit. S. J.*

Chrys.), que l'impératrice Eudoxie voulant se défaire de ce saint Patriarche, qui, dans l'ardeur de son zèle, avait parlé contre les désordres de la cour, lui envoya de ses gentilshommes pour le sonder et savoir ce qu'il craignait davantage. Ils lui firent toutes les menaces qui peuvent ébranler un homme. Mais voyant qu'elles étaient inutiles, ils retournèrent à l'impératrice, et lui dirent que le Saint leur avait répondu qu'il ne craignait autre chose dans le monde que le péché : ***Frustrà illum hominem terres : nihil enim, nisi peccatum timet.*** Ministres du Seigneur, qu'il en soit ainsi de vous ; craignez plus le péché que toutes les disgrâces de la vie. Quelque fâcheux que soient les maux de ce monde, ils ne sont rien en comparaison du péché : soyez-en bien convaincus, et prêchez souvent cette vérité au peuple ; car c'est là le point capital de toute la morale chrétienne, comme remarque un Père de l'Église : *Summa totius religionis est odium peccati.*

3.° Il ne suffit pas de haïr et de craindre le péché, nous devons lui déclarer une guerre mortelle et sans relâche, comme les gens du monde persécutent leurs ennemis partout où ils les rencontrent : *Persequar inimicos meos, et comprehendam illos, et non convertar donec deficiant* (Psal. 17. v. 38.). Nous devons en faire de même à l'égard du péché : il faut le poursuivre et l'attaquer partout ; aller jusqu'à sa source par la mortification de nos sens, l'éloignement des occasions, le crucifiement de notre chair avec ses convoitises, qui, comme dit saint Jacques, en sont le funeste principe : *Concupiscentia, cùm conceperit, parit peccatum* (Jacob. 1. v. 15.). Il ne suffit pas même aux Ecclésiastiques de le combattre en particulier ; ils doivent encore faire éclater leur zèle contre la licence des vices et les dérèglemens qui règnent dans le monde, comme dit saint Grégoire : *Debemus pro defensione justitiæ nosmetipsos objicere, et perversis ad injustè prorumpentibus, etiam cùm ab ipsis non quærimur, obviare* (Moral. lib. 31. cap. 14.).

Pour préparation à la messe, entrez dans ces sentimens, et priez Dieu qu'il vous inspire toute l'horreur que vous de-

vez avoir du péché. Ah! Seigneur, qui nous permettez d'approcher si souvent de votre infinie majesté, rendez-nous des ministres dignes de votre sainteté; ne permettez pas surtout que nous montions jamais à l'autel avec une conscience impure; ce qui serait souiller ce pain du ciel dont vous daignez nous nourrir, ainsi que nous en avertit un saint Docteur : *Polluimus panem, id est, Corpus Christi, quandò indigni accedimus ad altare* (Hieron. in c. 1. Malach.). Faites que nous vous recevions avec les sentimens et les dispositions que vous demandez et que vous méritez. Pour cet effet, ô mon Dieu! remplissez-nous d'amour pour votre sainte loi, et de la haine du péché, afin que nous puissions dire avec vérité ce que nous vous disons tous les jours avec le Roi-Prophète : *Iniquitatem odio habui, et abominatus sum : legem autem tuam dilexi* (Ps. 118. v. 16.).

POUR LE MERCREDI.

Existimate vos mortuos quidem essepeccato, viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro.

Considérez-vous comme morts au péché, et comme vivans pour Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur. *Rom.* 6. *v.* 12.

DU PÉCHÉ VÉNIEL.

I. Point. Comment on y tombe.
II. Point. Combien il est à craindre.

I. Si nous considérons bien ce que saint Paul nous dit, que nous sommes morts au péché depuis notre Baptême, et que nous ne devons plus vivre que pour Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur, nous ne nous contenterons pas d'éviter le péché mortel, puisque ce n'est là que le premier degré de la liberté chrétienne, comme dit saint Augustin : *Prima libertas est carere criminibus* (Tract. 4. in Joan.). Nous ferons encore tous nous efforts pour éviter le peché véniel, qui, quoiqu'il ne donne pas la mort à l'âme,

ne laisse pas de déplaire à Dieu, et d'être opposé à la perfection qu'il demande de nous, lorsqu'il nous avertit par son Apôtre que nous ne devons vivre qu'en lui et pour lui : *Viventes autem Deo in Christo Jesu Domino nostro.* Comme il est aisé d'offenser Dieu véniellement, examinons quelle en est la cause la plus ordinaire.

1.° On tombe dans le péché véniel par ignorance et par surprise, ce qui est très-commun, et nul, excepté la sainte Vierge, n'est exempt de ces légères chutes ; inutiles paroles, pensées vaines, distractions légères, discours inconsidérés, curiosités frivoles, petites impatiences, etc. Ce sont des fautes où les plus justes tombent souvent ; mais aussi ils s'en relèvent facilement ; c'est pour cela qu'il est dit : *Septies enim cadet justus, et resurget* (Prov. 24. v. 16.).

2.° On pèche véniellement par négligence : ris immodérés, railleries du prochain, légères médisances, trop de facilité à juger mal, perte du temps, louanges outrées, flatteries, visites inutiles, dissipation dans les lieux saints, etc. Ce sont des défauts qu'on se permet, et dont se corrigent ceux qui craignent Dieu, suivant ces paroles du Sage : *Qui timet Deum, nihil negligit* (Eccles. 7. v. 19.).

3.° On commet des péchés véniels par malice et de propos délibéré : secrète estime de soi-même, envie de paraître, affectation des modes, amours des parures, petits excès dans le boire et le manger, paroles d'aigreur, opiniâtreté, mensonge, mépris du prochain, jalousie secrète, etc. Ces péchés véniels sont plus considérables que les autres; voyez si vous n'y êtes point sujet : vous êtes d'autant plus obligé d'y prendre garde, que ce qui ne paraît aux hommes qu'une faute vénielle, est bien souvent un péché mortel aux yeux de Dieu, particulièrement à l'égard des Ecclésiastiques, à cause de la sainteté de leur état et du scandale que le peuple peut en recevoir. De là cette parole de saint Bernard : *Inter seculares nugæ nugæ sunt; in ore Sacerdotis, blasphemiæ* (De Consid. l. 2. c. 13.). Faites-y bien réflexion.

II. Considérez combien le péché véniel est à craindre.

1.° Il déplaît si fort à Dieu, qu'il le punit en ce monde par des châtimens temporels, et même par la soustraction de ses

grâces, ou dans l'autre par les peines du purgatoire, qu'il faudra souffrir avant que d'entrer dans le ciel (*Num.* 20 *v.* 12. *I. Reg.* 6. *II. Reg.* 14. *etc.*). L'Écriture sainte nous l'apprend : *Ipse autem salvus erit ; sic tamen quasi per ignem* (I. Cor. 3. v. 15.).

2.° Il refroidit la charité et diminue la dévotion : *Per peccatum veniale,* dit saint Thomas, *retardatur affectus hominis, ne promptè ad Deum feratur* (S. Th. 3. p. q. 87. a. 1.). Quand on s'y accoutume, cette habitude nous met dans un état de sécheresse et de tiédeur qui nous empêche de faire du progrès dans la vertu ; elle fait que l'on demeure sujet aux mêmes imperfections, toujours aussi colère, aussi vindicatif, aussi envieux, aussi vain, aussi attaché à son propre sens, aussi sensible aux moindres injures après plusieurs confessions et communions, qu'on était auparavant. Cet état est très-dangereux ; et c'est d'un chrétien, particulièrement d'un Ecclésiastique qui vit de la sorte, que Dieu dit dans l'Apocalypse : *Utinam frigidus esses, aut calidus! sed quia tepidus es, et nec frigidus nec calidus, incipiam te evomere ex ore meo* (Apoc. 3. v. 15. 16.).

3.° Le péché véniel dispose au mortel : *Qui spernit modica, paulatim decidet* (Eccli. 19. v. 1.). Celui qui néglige les petites choses, dit le Saint-Esprit, ne sera pas longtemps sans tomber dans les plus grandes. Ce que saint Bernard dit à ce sujet, doit nous faire trembler. Voici les paroles de ce saint Abbé : « Que personne ne dise dans son cœur :
» Ce ne sont que des péchés légers ; je ne me soucie pas de
» m'en corriger ; ce n'est pas un si grand mal que de persis-
» ter en ces sortes de péchés qui sont petits, et qui se remet-
» tent facilement. C'est là, mes Frères, une impénitence et
» un blasphème : » *Nemo dicat in corde suo : Levia sunt ista ; non curo corrigere : non est magnum, si in iis maneam venialibus, minimisque peccatis. Hæc est enim, dilectissimi, impœnitentia, hæc est blasphemia in Spiritum Sanctum* (Bern. Serm. 1 in Conv. S. Paul.).

Craignons donc le péché véniel ; et pour preparation à la

messe, souvenons-nous que pour communier souvent ' comme le font la plupart des Ecclésiastiques, il ne suffit pas d'être exempt de péché mortel, il faut encore vider notre cœur de l'affection au véniel. Il faut, dit saint Grégoire-le-Grand, en avertir les ministres du Seigneur qui vivent dans la négligence, et qui cependant approchent très-souvent des saints autels, sans se mettre en peine de se corriger : *Quod contrà negligentes sacri altaris ministros, atque audaces dominici Corporis susceptores dici non inconvenienter potest* (Gregor. Magnus, lib. 2. in I. Reg. c. 1. ad hæc verba : *Famelici saturati sunt.*). Qu'ils sachent que quand on n'a pas soin d'expier par la pénitence les fautes, même les plus légères, elles remplissent l'âme insensiblement, et l'empêchent de profiter de cette divine nourriture : *Qui quotidiè non exhaurit quod delinquit, et si minima sint peccata quæ congerit, paulatim anima repletur, atque ei meritô auferunt fructum internæ saturitatis.* Purifions-nous donc sans cesse de toutes les souillures du péché par les larmes de la pénitence, qui peut seule nous faire participer dignement à cette adorable Victime que nous avons le bonheur d'offrir : *Qui ergò quotidiè delinquimus*, conclut ce saint Pape, *quotidiè ad pœnitentiæ lamenta curramus; quia ipsa sola virtus est quæ evacuat quod in ventre animæ culpa coadunat... Quô studiosiùs mundamur lamento pœnitentiæ, eô uberiorem divinæ gratiæ fructum recipimus in spirituali refectione* (Greg. ibid.).

POUR LE JEUDI.

Misereor super turbam, quia ecce jàm triduò sustinent me, nec habent quod manducent.

J'ai compassion de ce peuple, parce qu'il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point, et ils n'ont rien à manger. *Marc.* 8. *v.* 2.

DE LA PROVIDENCE DIVINE.

I. Point. Soin qu'elle prend de nous.
II. Point. Confiance que nous devons avoir en elle.

I. Adorons la conduite charitable que notre Seigneur tient à l'égard de quatre mille personnes qui étaient à sa suite depuis trois jours. Il fait un miracle en leur faveur, et multiplie sept pains et quelques poissons pour les nourrir. Reconnaissons, dans cette marque d'attention et cette action de libéralité, le soin que sa divine Providence prend de nous.

1.° Elle connaît nos besoins : *Vidi afflictionem populi mei in Ægypto* (Exod. 3. v. 7.). J'ai vu, dit Dieu à Moïse, l'affliction que souffre mon peuple dans l'Égypte ; j'ai entendu les cris qu'il jette à cause de la dureté de ceux qui l'accablent de travaux ; et sachant quelle est sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Égyptiens : *Et sciens dolorem ejus, descendi ut liberem eum de manibus Ægyptiorum.* Quel repos d'esprit n'aurions-nous pas ! quelle serait notre tranquillité, si nous croyions bien cette vérité, que la divine Providence voit tout ce qui se passe dans le monde ; qu'en tout temps et en tout lieu elle pense à nous, qu'elle connaît tous nos besoins, et sait ce qui nous est nécessaire : *Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis* (Matth. 6. v. 32.).

2.° Elle en est touchée : *Misereor super turbam*, dit notre Seigneur dans l'Évangile de ce jour. Il n'attend pas que ce peuple, qui a témoigné tant d'affection et d'ardeur à

le suivre, implore son secours ; il prévient ses désirs, et va au-devant de lui avec tout le soin de sa providence : *Et in omni providentiâ occurrit illis* (Sap. 6. v. 17.). Lorsque vous êtes affligé ou malade, quand on vous persécute et qu'on vous fait tort, vous murmurez comme ceux dont parle le Prophète ; vous vous imaginez que Dieu est insensible à vos maux, et qu'il ne s'en met point en peine : *Oblitus est Deus ; avertit faciem suam, ne videat in finem* (Ps. 9. II. 10. v. 11.). Vous vous trompez, et vous faites injure à sa providence ; car sachez que si une mère ne saurait oublier un enfant, Dieu vous oubliera encore moins, ainsi qu'il vous en avertit lui-même par un prophète : *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui ? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tuî* (Isai. 49. v. 15.). Admirez ici la bonté de Dieu envers nous ; non-seulement sa providence est touchée de nos besoins, mais encore

3.° Elle y pourvoit abondamment. Voyez comment Jésus-Christ nourrit ce pauvre peuple. Fallût-il faire un miracle, il n'abandonne jamais les gens de bien : *Non est inopia timentibus eum*, dit le Roi-Prophète (Ps. 33. v. 10.). Que les riches et les puissans du siècle s'appuient sur leurs biens tant qu'ils voudront, ils ne seront jamais contens ; il n'y a que ceux qui recherchent le Seigneur, qui ne manquent de rien : *Divites eguerunt et esurierunt : inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono* (Ps. 33. v. 11.). O mon Dieu ! je vous adore comme la plénitude de tous les biens ; vous seul pouvez rassasier mon cœur, tout le reste n'est qu'un vide universel.

Repassez maintenant dans votre esprit les obligations que vous avez à la divine Providence. Combien de fois n'avez-vous pas ressenti les effets de sa protection dans vos affaires soit spirituelles, soit temporelles. Oh ! que vous avez bien sujet de la remercier ! Ne soyez donc ni ingrat à l'égard des bienfaits que vous en avez reçus, ni incrédule à l'égard de ceux qu'il vous promet : *Nec in eo quod adhùc non donavit incredulus*, dit saint Augustin (Ep. 52. ad Maced.), *nec in eo quod jam donavit ingratus.*

II. Reposez-vous sur les soins de la Providence, et attendez d'elle avec une humble confiance, tous les biens qui vous sont nécessaires pour le corps et pour l'âme, pour le temps et pour l'éternité.

1.° Vous devez en attendre les biens corporels : *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet* (Ps. 54. v. 23.). Que vous a-t-il manqué jusqu'à présent ? N'avez-vous pas eu tout ce qui vous était nécessaire pour votre entretien ? Voyez comme Dieu a fait tout ce vaste univers pour vous, et toutes les créatures pour vous servir : les unes pour vous habiller, et les autres pour vous nourrir : d'où vient que vous êtes dans l'inquiétude, et que vous ne songez uniquement qu'à amasser des biens en ce monde ? N'est-ce pas là manquer de foi et agir en païen, comme dit notre Seigneur dans l'Évangile : *Nolite ergò solliciti esse dicentes : Quid manducabimus, aut quid bibemus, aut quo operiemur ? Hæc enim omnia gentes inquirunt* (Matth. 6. v. 31 et 32.).

2.° Vous devez attendre de la divine Providence les biens spirituels, c'est-à-dire les grâces dont vous avez besoin dans l'état de vie où Dieu vous a appelé : *Confide in Deo, et mane in loco tuo* (Eccli. 11. v. 22.). Mettez votre confiance en Dieu, dit le Sage ; qu'il soit lui seul la fin et le principe de toutes vos actions, et demeurez au lieu et dans l'état où il vous a mis ; car pourvu que vous lui soyez fidèle, que vous demeuriez ferme dans sa voie, et que vous n'entrepreniez rien que par son ordre, quelque pauvre que vous soyez, il lui sera aisé de vous enrichir tout d'un coup : *Facile est enim in oculis Dei subitò honestare pauperem* (Ibid.). Ne vous laissez donc point aller à la défiance, ni à ces craintes scrupuleuses dont le démon se sert quelquefois pour troubler les âmes et les tenter de désespoir à la vue de leurs péchés passés. Si Dieu, dit saint Augustin, vous a pardonné de grands crimes, vous perdra-t-il pour les fautes journalières que vous commettez ? S'il vous a justifié lorsque vous étiez dans le vice, vous abandonnera-t-il lorsque vous êtes dans la piété ? *Qui justificavit impium, deseret pium* (Aug. in Psal. 96. v. 10.) ? Considérez que la miséricorde de Dieu n'a point de bornes : jetez-vous dans son sein.

3.° Attendez d'elle non-seulement les biens de la grâce, mais encore les biens éternels : Dieu nous les a promis, et il ne peut nous tromper, dit saint Paul : *Ille fidelis permanet, negare seipsum non potest* (II. Tim. 2. v. 13.). Jésus-Christ son Fils nous les a mérités : *Et ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum*, dit-il à ses disciples (Luc. 22. v. 29.). C'est ce qui a toujours animé et soutenu la confiance de tous les saints; et quelque grands pécheurs que nous soyons, nous devons compter comme eux sur les merites infinis du Sauveur, et remettre tout entre ses mains, disant avec l'Apôtre : *Scio cuî credidi, et certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem* (II. Tim. 1. v. 12.). Voilà jusqu'où doit aller notre confiance. Nous sommes la maison du Seigneur, son temple et ses enfans, dit ailleurs l'Apôtre ; mais à condition que nous conserverons jusqu'à la fin une ferme confiance et une attente pleine de joie des biens que nous espérons : *Quæ domus sumus nos, si fiduciam et gloriam spei usque ad finem firmam retineamus* (Heb. 3. v. 6.).

Pour préparation à la messe, rappelons-nous que Jésus-Christ nous donne dans cet auguste sacrifice un grand motif de confiance en la bonté de ce divin Sauveur. Après nous avoir rachetés sur la croix du prix de son sang adorable, que pouvait-il faire de plus que de nous nourrir à l'autel de son propre corps ? Ah ! si les yeux de toutes les créatures sont tournés vers lui et attendent la nourriture qui leur est nécessaire, comme dit le Prophète : *Oculi omnium in te sperant* (Ps. 144. v. 15.) ; que ne doivent pas faire, que ne doivent pas espérer ceux qu'il nourrit tous les jours du pain des Anges ? *Nonne vos magis pluris estis illis* (Matth. 6. v. 26.) ? Ne permettez donc pas, Seigneur, que je me défie jamais de votre divine Providence. A quoi me serviraient ces soins excessifs et toutes ces inquiétudes pour un temps qui n'est pas encore et qui ne sera peut-être jamais pour moi ? Mon Dieu, je me remets pour toutes choses entre vos mains, et je tâcherai de suivre ce que vous avez dit vous-même dans l'Évangile : *Nolite solliciti esse in crastinum. Crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi, sufficit diei malitia*

sua (Ibid. v. 34.). C'est là ce que je pratiquerai , non par une indifférence de négligence que vous nous défendez , mais par une indifférence de foi que vous demandez de nous : *Incuria sollicitudinis relaxatæ, non negligentiæ , sed fidei est* (Hilarius in Matth. ibid.).

POUR LE VENDREDI.

Accipiens septem panes , gratias agens , fregit , et dabat discipulis suis ut apponerent; et apposuerunt turbæ.

Jesus prenant les sept pains et rendant grâces , il les rompit , et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. *Marc.* 8. *v.* 6.

DE L'AUMONE ECCLÉSIASTIQUE.

I. Point. Elle doit être corporelle.
II. Point. Elle doit être spirituelle.

I. Les Apôtres chargés de distribuer au peuple qui avait suivi Jésus-Christ dans le désert les sept pains qu'il multiplia miraculeusement , sont une image et une figure des ministres évangéliques , dont le principal devoir est de soulager les misères des peuples , en même temps qu'ils leur distribuent le pain sacré de la parole de Dieu. Les Ecclésiastiques doivent donc ici considérer qu'ils sont obligés à deux sortes d'aumône, à la corporelle et à la spirituelle. La corporelle consiste à secourir les pauvres dans les besoins du corps, suivant le bien que l'on a , et suivant la nécessité où ils se trouvent : *Quomodò poteris, ità esto misericors* , disait Tobie à son fils ; *si multum tibi fuerit , abundanter tribue ; si exiguum tibi fuerit , etiam exiguum libenter impertiri stude* (Tob. 4. v. 8 et 9.). Voilà la règle que chacun doit suivre ; mais les Ecclésiastiques y sont encore plus obligés que les autres,

1.° Parce que l'esprit du sacerdoce de Jésus-Christ est un esprit de charité. Un Ecclésiastique qui en est animé, doit

être sensible à toutes les misères du prochain ; se considérer comme l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le père des pauvres, le tuteur des veuves et des orphelins (*Job.* 29. *v.* 15 *et* 16.) : *Gloria Episcopi est pauperum inopiæ providere*, dit saint Jérôme ; *ignominia omnium Sacerdotum est propriis studere divitiis* (Epist. 2. ad Nep.).

2.° Les Ecclésiastiques y sont obligés, parce qu'ils doivent donner bon exemple au peuple ; présider à toutes les bonnes œuvres que font les fidèles, et être comme le canal de leurs aumônes pour les faire couler dans le sein des pauvres : *Discant autem et nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi* (Tit. 3. v. 14.). C'est l'avis que nous donne saint Paul écrivant à Tite ; suivons-le de tout notre cœur, et imitons le zèle ardent de ces premiers chrétiens dont parle ailleurs l'Apôtre, qui avaient assisté leurs frères de tout ce qu'ils pouvaient, et au-delà même de ce qu'ils pouvaient : *Secundùm virtutem testimonium illis reddo, et suprà virtutem voluntarii fuerunt* (II. Cor. 8. v. 3.).

3.° Les ministres des saints autels doivent faire l'aumône, parce que les biens dont ils jouissent sont particulièrement destinés à l'entretien des pauvres : *Possessio Ecclesiæ sumptus est egenorum*, dit saint Ambroise (L. 5. Epist. 31.). L'Église, dit ailleurs ce saint docteur, n'a pas de l'or pour le garder, mais pour le donner et pour soulager ses enfans qui sont dans la nécessité : *Aurum Ecclesia habet, non ut servet ; sed ut eroget, et subveniat in necessitatibus* (Idem, l. 2. Off. c. 28.). C'est pourquoi tous les bons Ecclésiastiques, persuadés de cette vérité, se sont regardés, comme remarque un ancien auteur, non comme les propriétaires des biens d'Église, mais simplement comme les dépositaires de ces biens, chargés de les distribuer fidèlement aux pauvres : *Scientes nihil aliud esse res Ecclesiæ, nisi vota fidelium, pretia peccatorum, et patrimonia pauperum : non eas vindicaverunt in usus suos ut proprias, sed ut commendatas pauperibus diviserunt* (Lib. 2. de vitâ contem. c. 9. int. Opera S. Prosp.). Jetez les yeux sur ces grands

hommes qui se sont rendus recommandables par leurs charités : *Hi viri misericordiarum sunt.* Approchez de ce grand feu d'amour dont ils brûlaient envers les pauvres, et apprenez d'eux à les soulager. Mais mon bénéfice est modique, direz-vous ; je n'ai que ce qu'il me faut pour vivre. Retranchez, retranchez le superflu, et vous trouverez encore de quoi donner aux pauvres. Comment croyez-vous que les Saints ont fait tant d'aumônes ? c'est qu'ils se donnaient peu à eux-mêmes. On dit un jour à S. Charles qu'il lui convenait d'avoir un jardin proche de son palais archiépiscopal, pour y aller quelquefois prendre l'air. Ce grand amateur des pauvres ne voulut point faire cette dépense, et répondit *que le jardin d'un Évêque était l'Écriture-Sainte* (Guissano. L. 8. c. 7.). Prêtres, Bénéficiers, Ministres de l'Église, je vous appelle à cet exemple : ménagez de la sorte vos revenus, et vous aurez de quoi secourir les pauvres.

II. Cependant, comme il ne suffit pas de pourvoir aux besoins temporels des pauvres, considérez que les Ecclésiastiques sont encore obligés envers eux à l'aumône spirituelle, qui consiste à leur donner les instructions et les autres secours spirituels dont ils ont besoin. Ce n'est qu'en pratiquant cette double charité qu'ils deviendront de parfaits imitateurs de Jésus-Christ, dont il est dit : *Pertransiit benefaciendo et sanando omnes* (Act. 10. v. 38.). Il annonçait aux hommes la doctrine du salut ; il rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la santé aux malades ; et malgré son extrême pauvreté, il faisait des aumônes de celles qu'il voulait bien recevoir de ses créatures. Nous donc qui sommes ses ministres et qui le représentons, nous devons, à son exemple, étendre notre charité sur les nécessités spirituelles et corporelles du prochain ; faisant quelquefois le catéchisme aux pauvres ; nous accoutumant à leur dire toujours quelques paroles de salut quand nous leur donnons l'aumône leur demandant s'ils savent les principaux mystères de la foi, s'ils prient soir et matin, s'ils fréquentent les Sacremens et mènent une vie chrétienne : car jamais les pauvres ne sont plus susceptibles de ces sortes d'instructions, que

dans le temps qu'ils nous voient disposés à leur faire du bien. Nos aumônes seront d'un merveilleux secours pour faire entrer dans leurs esprits, et ensuite dans leurs cœurs les vérités de la religion : de là vient que le Sage nous dit : *Misericordia et veritas te non deserant* (Prov. 3. v. 3.).

Est-ce ainsi que vous avez fait l'aumône ? Hélas ! combien n'y a-t-il pas d'Ecclésiastiques qui ferment les yeux sur les véritables besoins des pauvres ! On sait que la plupart croupissent dans l'ignorance et dans l'oubli du salut, et presque personne ne songe à les instruire : *Parvuli petierunt panem ; et non erat qui frangeret eis* (*Thren.* 4. v. 4.). Bien loin de leur rompre le pain de la parole de Dieu, on ne daigne pas même les écouter quand ils viennent demander quelque avis, ou qu'ils se présentent au sacrement de Pénitence. Est-ce là avoir de la charité pour eux ? Demandez pardon à Dieu de votre dureté envers les pauvres ; et pour vous en corriger, réglez à l'avenir votre charité sur celle que Jésus-Christ exerce tous les jours envers nous dans l'Eucharistie. Voyez comme il nous admet tous à sa divine table : riches ou pauvres, grands ou petits, savans ou ignorans, chacun peut en approcher ; et ce qui est encore plus admirable, c'est que chacun peut en approcher autant de fois qu'il le souhaite. Oh ! si nous comprenions bien cette charité infinie du Sauveur, qui va jusqu'à se faire pauvre lui-même pour nous enrichir de ses dons, que ne ferions-nous pas pour les pauvres ! Faites-y un peu de réflexion en allant à l'autel : *Scitis enim gratiam Domini nostri Jesu Christi*, *quoniam propter vos egenus factus est*, *cùm esset dives ; ut illius inopiâ vos divites essetis.*

Et pour action de grâces après la messe, pesez un peu la grandeur du bienfait que vous venez de recevoir, et dites en vous-même : Comment puis-je me refuser aux besoins des pauvres et les oublier, pendant que le Seigneur lui-même veut bien prendre soin de ma misère et de ma pauvreté ? *Ego autem mendicus sum et pauper ; Dominus sollicitus est mei* (Psal. 39. v. 18.).

POUR LE SAMEDI.

Et manducaverunt, et saturati sunt, et sustulerunt quod superaverat de fragmentis, septem sportas.

Ils mangèrent donc, et furent rassasiés, et on remporta sept corbeilles pleines de morceaux qui étaient restés. *Marc. c.* 8. *v.*8.

DES REPAS DES ECCLÉSIASTIQUES.

I. POINT. Les fautes que l'on commet dans les repas.
II. POINT. Les vertus qu'on doit y pratiquer.

I. Nous pouvons ici admirer la sobriété qui fut observée dans ce repas miraculeux où Jésus-Christ nourrit quatre mille hommes avec sept pains. On sait qu'en rompant ces pains il répandit l'abondance, comme parle saint Jérôme : *Frangente Domino, seminarium fit ciborum* (Hier. in Matth. c. 14.). La puissance était dans les mains du Sauveur, dit saint Augustin ; il multiplia les pains comme il multiplie les moissons avec un petit nombre de grains qu'on sème dans la terre ; mais aussi ces corbeilles qu'on remporta pleines de morceaux qui restèrent, nous donnent lieu de louer la tempérance de ce peuple, et d'examiner en même temps les fautes que nous commettons bien souvent dans nos repas. On y pèche ordinairement en cinq manières, comprises en ces paroles : *Præproperè, lautè, nimis, ardenter, studiosè.*

Præproperè. On prévient l'heure du repas ; on s'accoutume à boire et à manger indifféremment à toute heure ; on ne veut s'assujettir à aucune règle ; ou si on le fait, ce n'est qu'avec plainte et murmure, ainsi que ceux dont parle le Prophète : *Ipsi dispergentur ad manducandum ; si verò non fuerint saturati, murmurabunt* (Ps. 58. v. 16.).

Lautè. On ne se contente pas des viandes communes, on veut se traiter et régaler les autres avec somptuosité et délicatesse ; on recherche avec empressement les vins délicieux et les viandes exquises ; en un mot, on veut faire tous les

jours bonne chère : ce qui est un des défauts que l'Évangile condamne dans le mauvais riche, et qui est encore plus criminel dans un Ecclésiastique : *Epulabatur quotidiè splendidè* (Luc. 16. v. 19.).

Nimis. On boit et on mange avec excès ; et au lieu de suivre les règles que le Sage nous prescrit : *Utere quasi homo frugi his quæ tibi apponuntur ;* et plus bas : *Quàm sufficiens est homini erudito vinum exiguum* (Eccli. 31. v. 19 et 22.), on s'abandonne à ses appétits déréglés, qui sont la source d'une infinité de fautes que l'on commet dans la suite.

Ardenter. On se laisse aller à l'ardeur de son appétit ; on se jette sur les viandes avec précipitation et avidité, au lieu d'employer quelques momens avant que de manger, suivant le conseil des saints, pour arrêter l'intempérance de la chair et réprimer l'impétuosité de ses désirs : *Aliquâ morâ intemperantiam continentes* (Clemens Alex. pedag. l. 2. c. 7.).

Studiosè. On veut que les viandes soient délicatement apprêtées ; et si elles ne sont pas à notre goût, on se plaint, on se fâche, on murmure ; au lieu qu'on devrait mortifier sa sensualité, et prendre sa nourriture avec cette joie et cette simplicité dont les repas des premiers chrétiens étaient accompagnés : *Sumebant cibum cum exsultatione, et simplicitate cordis* (Act. 2. v. 46.).

Examinez présentement devant Dieu si vous n'êtes point tombé dans quelques-uns de ces défauts, et peut-être même jusqu'à ne pouvoir vous appliquer ensuite à l'étude, à la prière et aux autres fonctions de votre état. Demandez pardon à Dieu des fautes dont vous vous sentez coupable contre la tempérance.

II. Souvenez-vous que lorsque vous prenez un repas, vous devez faire cette action comme toutes les autres, pour la gloire de Dieu, suivant le précepte de l'Apôtre : *Sive manducatis, sive bibitis, sive aliquid aliud facitis; omnia in gloriam Dei facite* (I. Cor. 10. v. 31.). Il faut pour cet effet,

1.º Diriger notre intention, regarder les alimens que nous

prenons, comme des remèdes que Dieu nous accorde pour réparer les besoins de la nature, et non comme des moyens de satisfaire notre sensualité : *Hoc me docuisti*, disait à Dieu saint Augustin, *ut quemadmodùm medicamenta, sic alimenta sumpturus* (Confess. lib. 10. c. 31.).

2.° Commencer et finir le repas par la prière, prenant garde qu'allant faire une action dangereuse où l'on commet pour l'ordinaire beaucoup de fautes, nous avons un grand besoin d'attirer la bénédiction de Dieu sur nous et sur les viandes que nous allons prendre, et de faire avec ferveur cette prière : *Benedic, Domine, nos, et hæc tua dona quæ de tuâ largitate sumus sumpturi.*

3.° Boire et manger posément, avec modération et tempérance : *Non tanquàm ventris mancipia manducantes*, dit saint Basile, *sed sicut decet servos Dei* (Exerc. ad piet. Serm. 2.). Il faut assaisonner le repas de quelques entretiens ou de quelques lectures de piété, à l'exemple des saints, qui ont toujours eu soin de nourrir leurs âmes en même temps qu'ils nourrissaient leurs corps : *Frugalis mensa*, dit Possidius en parlant de saint Augustin, *quam semper sacrâ vel lectione, vel disputatione condiebat.*

Est-ce ainsi que vous avez sanctifié vos repas? Au lieu de vous y entretenir utilement, ne vous êtes-vous point laissé aller à des paroles trop libres, à la médisance, à des chansons profanes, indignes d'un Ecclésiastique dont la voix ne doit plus servir qu'à chanter les louanges de Dieu? Soyez à l'avenir plus réservé dans vos repas. C'est la grâce que vous devez aujourd'hui demander à Dieu dans votre préparation à la messe : *Et justi epulentur in conspectu Dei* (Ps. 67. v. 4.).

Mon Dieu, qui nous destinez à avoir une même table avec vous dans le ciel, ne permettez pas que nous vous perdions jamais de vue durant nos repas, mais faites que nous les prenions comme étant en votre sainte présence, ainsi que les saints nous l'ont appris : *In facie prandeatur auctoris... epulis vestris Christus intersit* (Chrysost. hom. 16. in Matt.). Pour nous régler dans cette action comme des Ec-

clésiastiques doivent le faire, mettez-nous sans cesse devant les yeux Jésus-Christ, votre Fils, mangeant avec ses Apôtres, ou nous nourrissant de lui-même en la sainte communion.

Fercula nostra Deum sapiant,
Christus et influat in pateras:
Seria, ludicra, verba, jocos,
Denique quod sumus, aut agimus
Trina superna regat pietas.

(Prud. Hymn. antè cibum.)

SEPTIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Humanum dico, propter infirmitatem carnis vestræ. Sicut enim exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ità nunc exhibete membra vestra servire justitiæ in sanctificationem.

Je vous parle humainement à cause de la faiblesse de votre chair. Comme vous avez fait servir les membres de votre corps à l'impureté et à l'injustice pour commettre l'iniquité, faites-les servir maintenant à la justice pour votre sanctification. *Rom.* 6. *v.* 19.

SUR LA CONVERSION DU PÉCHEUR.

I. Point. Dieu exige peu d'un Ecclésiastique pécheur qui se convertit.

II. Point. Comment cet Ecclésiastique doit répondre à une si grande bonté de Dieu.

I. Admirons la condescendance dont saint Paul se sert à l'égard des Romains nouvellement convertis ; ou plutôt dans cette condescendance de l'Apôtre des Gentils, admirons la bonté de Dieu dans le peu qu'il exige d'un pécheur qui se convertit. Que n'a-t-il pas droit de demander de nous après

que nous l'avons offensé ! Le péché est quelque chose de si effroyable, qu'il ne mérite pas moins que les supplices de l'enfer ; et quand Dieu, pour nous en délivrer, nous obligerait d'éprouver tous les maux et d'endurer toutes les douleurs que l'on peut souffrir en cette vie, ce serait une miséricorde qui demanderait de nous une reconnaissance infinie. S'il se contentait que nous menassions une vie aussi austère que celle de ces anciens solitaires de l'Égypte, de la Palestine, de la Syrie, etc., qui ont étonné le monde par la rigueur de leur pénitence, ce serait encore un excès de bonté et de condescendance que nous ne pourrions assez admirer. Cependant ce Dieu plein de bonté n'exige point tout cela de nous ; il se contente de beaucoup moins, et se réduit à ce que son Apôtre vient de nous prescrire, qui est que nous nous donnions tout à lui, comme nous nous sommes donnés tout au péché : *Sicut exhibuistis membra vestra servire immunditiæ et iniquitati ad iniquitatem, ità nunc exhibete membra vestra servire justitiæ ad sanctificationem* (Chrys. ibid.). C'est comme s'il nous disait : Pouvez-vous vous plaindre que j'en demande trop, après tant de péchés pardonnés et de grâces que vous avez reçues de moi ? Je puis exiger que vous soyez présentement plus attachés à la justice que vous ne l'avez été aux objets de vos passions criminelles. Je suis en droit de vous dire avec un prophète, que vous me trouverez, si vous me cherchez avec dix fois plus de soin que vous ne vous êtes écartés de moi : *Sicut fuit sensus vester ut erraretis à Deo, decies tantùm iterùm convertentes requiretis eum* (Baruch. 4. v. 28.) : néanmoins, je me contente que vous fassiez autant pour moi que vous en avez fait pour le monde ; que vous soyez à la sainteté et à la justice ce que vous avez été à l'impureté et à l'injustice ; que si les membres de votre corps ont servi d'instrumens au péché, ils servent maintenant d'instrumens à la pénitence ; que si vous avez autrefois employé votre esprit à vous attirer la gloire et l'estime des hommes, vous l'employiez aujourd'hui à me gagner des âmes. Est-ce trop donner au Seigneur que de le servir avec la même ardeur que vous avez servi son ennemi ?

Voilà qui est pour le commun des chrétiens ; mais pour les Ecclésiastiques, qui sont obligés de tendre à la perfection de la justice, ils doivent remarquer, avec saint Augustin, que ce n'en serait, pour ainsi dire, que comme l'adolescence : *Et hæc quidem, quantùm mihi videtur, nondùm est perfecta justitia, sed quodammodo adulta* (August. Ep. 145. Edit. n.). Ils doivent se souvenir que saint Paul déclare qu'il parle ici humainement ; qu'il se rabaisse à cause de la faiblesse de ceux à qui il écrit. Il leur en aurait dit davantage, s'ils avaient été en état de le porter. Le dévouement que nous devons avoir pour la justice, doit aller bien plus loin que celui du commun des hommes pour le péché : *Neque enim frustrà præmitteret : Humanum dico propter infirmitatem carnis vestræ, nisi quia plùs aliquid dicendum fuit, si jam illi ferre potuissent ; plùs quippè servitutis debetur justitiæ, quàm peccato solent homines exhibere* (Ibid.). Vous donc qui avez eu le malheur de tomber dans le dérèglement, faites là-dessus vos réflexions.

II. Considérez ce que doit faire un Ecclésiastique qui s'est éloigné de Dieu par le péché, et qui vient réparer ses fautes, en répondant à la bonté dont le Seigneur a usé à son égard. Il faut qu'il s'attache à l'amour de la justice de telle sorte, que ni les peines du corps, ni la cruauté de ses ennemis ne l'empêchent jamais d'en pratiquer les œuvres : *Justitia verò sic amanda est,* continue saint Augustin, *ut ab ejus operibus etiam pœnæ corporis nos cohibere non debeant ; atque inter manus etiam crudelium inimicorum, luceant opera nostra coràm hominibus, ut quibus placere possunt glorificent Patrem nostrum qui in cœlis est* (Ibid.). Que doit faire un ministre de l'Église qui a mené une vie toute séculière et toute mondaine ? Quelle doit être sa conduite lorsque Dieu lui fait la grâce de connaître la sainteté de son état ? Il doit quitter les maximes du siècle, et remplir son cœur de celles de l'Évangile ; mener une vie toute nouvelle, et s'appliquer à tout ce qui peut nourrir dans lui l'esprit de piété : *Projicite à vobis omnes prævaricationes vestras, et facite vobis cor novum et spiritum*

novum (Ezech. 13. v. 31.). Que doit faire un Pasteur qui a vécu dans la négligence des devoirs de sa charge, depuis que Dieu lui a fait la grâce d'éclairer son esprit et de toucher son cœur? Il doit non-seulement donner au soin de sa paroisse tout le temps qu'il donnait à ses plaisirs, mais outre cela il ne doit plus se ressouvenir de ses négligences passées, que pour en gémir devant Dieu et en faire pénitence. Que doit faire un Prêtre à qui l'avarice a inspiré le désir de s'enrichir? Il ne doit pas attendre au temps de sa mort pour disposer de cet argent d'iniquité en faveur des pauvres ou de l'Église; mais il doit le répandre dès son vivant dans le sein des pauvres, et combattre, pendant le reste de ses jours, par des œuvres de charité et de désintéressement, la passion qu'il a eue de thésauriser : *Quiescite agere perversè*, *discite benefacere* (Isai. 1. v. 16 et 17.). Que doit faire un ministre des saints autels qui s'est abandonné aux joies du siècle et à des plaisirs criminels? Il doit non-seulement y renoncer pour toujours, mais il est encore obligé de mortifier son corps par le jeûne, par la retraite et les autres œuvres de pénitence. Enfin, que doit faire un Ecclésiastique qui a négligé l'oraison? Il doit non-seulement réparer cette faute par des prières réglées et ferventes qu'il fera chaque jour, mais il doit regarder comme un temps perdu tout celui dans lequel il n'agit pas en esprit de prière, c'est-à-dire, dans l'union de son cœur à Dieu.

Hélas! mon Dieu, qu'il y a bien peu d'Ecclésiastiques, de Prêtres et de Pasteurs qui fassent pénitence de la sorte : *Quæro unum pœnitentem, et non invenio*, s'écrie saint Augustin (Ser. 253.). *Pœnitentes, pœnitentes*, dit encore le même Père; *si tamen estis pœnitentes*, *et non irridentes, mutate vitam.* Eh! où trouverons-nous ce changement de vie sans lequel il n'y a point de véritable pénitence?

Ce que nous devons faire aujourd'hui en allant à l'autel, si toutefois nous sommes en état d'en approcher, c'est de prier pour la conversion des pécheurs, particulièrement pour celle des Ecclésiastiques et pour la nôtre. Lorsque nous réciterons Complies, disons avec plus de ferveur que nous

n'avons fait jusqu'à présent : *Converte nos, Deus salutaris noster* (Ps. 84. v. 5.). Commençons aujourd'hui, sans plus différer, ce grand ouvrage de notre conversion ; nous devons y travailler avec d'autant plus d'application, qu'il est difficile de bien finir quand on a mal commencé : *Difficile est ut bono peragantur exitu quæ malo sunt inchoata principio* (S. Leo, Ep. 87. c. 1.)

POUR LE LUNDI.

Quem ergò fructum habuistis tunc in illis, in quibus nunc erubescitis ? Nam finis illorum mors est.

Quel fruit avez-vous retiré de ces désordres dont vous rougissez maintenant, puisqu'ils n'ont pour fin que la mort ? *Rom.* 6. *v.* 21.

DE LA CONTRITION.

I. Point. Sa nécessité.
II. Point. Sa durée.

I. Faisons un retour sur nous-mêmes, pensons sérieusement à notre conduite, et avouons que nous avons bien sujet de nous dire à nous-mêmes ce que saint Paul dit aux Romains : *Quem ergò fructum habuistis?* L'Apôtre parlait à des personnes qui pour la plupart avaient été engagées dans l'idolâtrie, et qui par conséquent s'étaient abandonnées à mille désordres : il leur demande ce qu'il leur reste de tant d'actions honteuses auxquelles elles se sont prostituées. Si le seul souvenir de ces infamies devait faire rougir des infidèles qui avaient vécu sans religion et qui suivaient aveuglément les mouvemens de la nature corrompue, quelle doit être la confusion de ceux qui les ont commises depuis leur baptême, qui ont souillé et profané en eux la sainteté du temple de Dieu, et fait des membres de Jésus-Christ les membres d'une débauchée! Si saint Augustin, parlant des péchés de sa jeunesse, s'écrie : *Quem fructum habui miser aliquandò in iis quæ nunc recolens erubesco* (Conf. l. 3. c. 8.)? S'il parle ainsi, quoiqu'il ne fût pas en-

core enfant de l'Église, dans quels sentimens d'humiliation, de contrition et de confusion intérieure ne doivent pas entrer ceux qui, étant non-seulement baptisés, mais encore consacrés ministres et Prêtres du Seigneur, ont avili et profané, par le dérèglement de leurs mœurs, la sainteté du Christianisme et l'éminence du sacerdoce dont Dieu les a revêtus! Et cependant, où sont les larmes de pénitence qu'on leur voit répandre? Quelle est la contrition de leur cœur? Les saints étaient inconsolables pour les moindres fautes, et nous sommes insensibles aux plus grandes : *Quânam fronte attollo oculos ad vultum tàm boni Patris, tàm malus filius*, disait saint Bernard (Ser. 16. in Cant.)? *exitus aquarum deducant oculi mei; operiat confusio faciem meam; deficiat in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus.*

Reconnaissez ici la nécessité de la contrition : souvenez-vous que sans elle il n'y eut jamais et il n'y aura jamais de péchés pardonnés, comme dit le concile de Trente : *Fuit quovis tempore ad impetrandam peccatorum veniam hic contritionis motus necessarius* (Sess. 14. de pœn. cap. 4.). Demandez-la donc instamment à Dieu toutes les fois que vous approcherez du sacrement de Pénitence : *Da, Domine, Deus meus, cordi meo pœnitentiam, spiritui contritionem, oculis lacrymarum fontem* (Anselm. tract. 10.). Saint Charles qui se confessait si souvent, et dont la vie était si réglée, ne faisait jamais sa confession annuelle qu'après avoir demeuré plusieurs heures à genoux pour demander à Dieu la contrition; et vous dont la vie est remplie d'imperfections, et qui peut-être vous confessez rarement, quel temps employez-vous pour l'obtenir?

II. Considérez quelle doit être sa durée. La contrition d'un vrai pénitent doit être continuelle : il ne doit point cesser de dire avec David : *Ego in flagella paratus sum, et dolor meus in conspectu meo semper* (Psal. 37. v. 18.). C'est pourquoi saint Thomas enseigne (3. *p. q.* 84), après saint Augustin, que nous devons persévérer jusqu'à la mort dans la douleur et la détestation de nos péchés. La raison en est que nous ne saurions avoir en cette vie une

entière certitude qu'ils nous soient pardonnés; et quand même nous l'aurions, il faudrait toujours les détester. C'est l'unique moyen de mettre notre conscience en assurance, comme le disait saint Grégoire-le-Grand (*Lib.* 6. *Ep.* 186.) à une dame romaine. Cette dame lui avait écrit qu'elle ne cesserait point de l'importuner, qu'il ne l'eût assurée de la part de Dieu que ses péchés lui étaient remis : *Rem difficilem etiam et inutilem postulâsti.* Vous me demandez, lui répondit-il, une chose difficile et inutile en même temps; difficile, car je ne mérite pas d'avoir des révélations; et inutile aussi, puisque vous devez toujours craindre pour vos péchés passés, et en gémir jusqu'à la mort : *Difficilem quidem, quia ego indignus sum cui revelatio fieri debeat; inutilem verò, quia secura de peccatis tuis fieri non debes, nisi cùm jam in die vitæ ultimo plangere eadem peccata minimè valebis.* Voilà combien doit durer la contrition.

Croyez-vous bien cette vérité, qu'il faut vivre jusqu'à la mort dans cet esprit de pénitence? Hélas! vous oubliez vos péchés dès que vous les avez confessés : et cependant pouvez-vous ignorer que les péchés des Ecclésiastiques sont beaucoup plus énormes que ceux du peuple, et qu'ils ont besoin, par conséquent, d'être lavés par des larmes plus abondantes? Si vous étiez vivement touché de vos fautes, qui sont sans nombre, comme vous le dites tous les jours à l'autel, il ne se passerait pas un jour que vous ne vous en fissiez de salutaires reproches devant Dieu : *Væ mihi, quia peccavi nimis in vitâ meâ : commissa mea pavesco et antè te erubesco.* Vous ne feriez que gémir, à l'exemple d'un saint Augustin, sur les égaremens de votre jeunesse : *Defluxi abs te ego; et erravi, Deus meus, nimis devius à stabilitate tuâ in adolescentiâ* (Conf. l. 3. c. 10.).

Pour préparation à la messe, priez Dieu qu'il vous accorde cet esprit de componction que les saints lui ont demandé avec tant de ferveur : *Singulis diebus à Domino compunctionis lacrymas efflagitemus,* disait saint Éphrem (De virtute Comp. cap. 10.). Entrons dans ces sentimens, et pour nous y exciter, souvenons-nous de la douleur que

Jésus-Christ a ressentie de nos péchés pendant toute sa vie, mais surtout au temps de sa passion. Nous allons à l'autel en renouveler la mémoire; n'y soyons pas sans douleur, et ne refusons pas de mêler nos larmes avec celles que le Fils de Dieu a répandues pour nous : *Compatitur mihi Filius Dei et plorat; compatiar et illi, ac simul cum lugente lugebo* (Bern. Serm. 3. in Nat. Dom.).

POUR LE MARDI.

Nunc verò liberati à peccato, servi autem facti Deo, habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem verò vitam æternam.

Mais à présent étant affranchis du péché, et devenus esclaves de Dieu, votre sanctification est le fruit que vous en tirez, et la vie éternelle en sera la fin. *Rom.* 6. *v.* 22.

DE LA JUSTIFICATION.

I. Point. En quoi elle consiste.
II. Point. Quels en sont les effets.

I. Adorons Dieu comme l'auteur et le principe de toute sainteté, qui, par sa miséricorde, nous a délivrés de nos péchés et justifiés par sa grâce en vue des mérites de Jésus-Christ son Fils : *Justificati gratìs per gratiam ipsius, per redemptionem quæ est in Christo Jesu* (Rom. 3. v. 24.). Oh! que ce grand don de la justification mérite bien que nous en témoignions notre reconnaissance à notre divin Rédempteur, et que nous lui rendions toute sorte de louanges et de bénédictions : *Benedictus Dominus, quoniam mirificavit misericordiam suam mihi* (Ps. 30. v. 22.).Pour nous acquitter de ce devoir, considérons en quoi consiste la justification du pécheur.

Cette justification est un renouvellement intérieur de notre âme, par lequel nous sommes rendus agréables à Dieu, de pécheurs que nous étions auparavant (*Ad Tit.* 3. *v.* 5.).

Ce renouvellement consiste dans la rémission des péchés et dans l'infusion des vertus chrétiennes, particulièrement de la charité qui est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui vient habiter en nous et y faire sa demeure (*Concil. Trident. Sess.* 6. *de just. c.* 7.). Ainsi c'est le Saint-Esprit qui est le principe de ce renouvellement ; c'est lui qui nous rend justes et saints, qui nous affranchit du péché, comme parle l'Apôtre, pour nous assujettir à l'aimable joug de Jésus-Christ : *Nunc verò liberati à peccato, servi autem facti Deo, habetis fructum vestrum in sanctificationem, finem verò vitam æternam.* O heureuse servitude qui fait toute notre gloire ! la servitude des hommes ne fait que des misérables ; mais celle de Dieu ne fait que des saints dans le temps, et des rois dans l'éternité. Oh ! que nous avons bien sujet de louer les bienfaits de la miséricorde de Dieu sur nous ! Hélas ! qu'étions-nous avant cette douce servitude de la justice ? des enfans de Bélial, qui ne pouvions souffrir le joug du Seigneur, qui vivions dans une orgueilleuse indépendance, ne songeant qu'à satisfaire nos passions, et à nous maintenir dans la dangereuse liberté d'offenser Dieu et de nous perdre. Voilà ce que nous étions, et ce que nous serions encore sans la grâce de la justification que le Saint-Esprit a répandue dans nos cœurs. Que toute notre application soit d'en remercier Dieu : *Benedic, anima mea, Domino, et noli oblivisci omnes retributiones ejus* (Psal. 102. v. 2.). Remercions-le, non-seulement pour les péchés qui nous ont été pardonnés, mais encore pour ceux que nous n'avons point commis : car ne doutons pas que si le Seigneur ne nous avait prévenus de ses grâces, nous n'y fussions tombés comme tant d'autres qui ont été abandonnés à eux-mêmes. C'est une humble action de grâces que saint Augustin rendait à Dieu après sa conversion. Seigneur, lui disait-il, je reconnais que c'est votre grâce qui a détruit mes péchés, c'est elle qui m'a empêché de faire tout le mal que je n'ai point fait ; car y a-t-il quelque désordre dont je ne fus capable, puisque j'ai bien pu prendre plaisir à commettre une mauvaise action par le seul plaisir de la commettre ? J'avoue donc, ô mon Dieu !

que vous m'avez tout pardonné généralement, tant les maux que j'ai commis par moi-même, que ceux que je n'ai point commis, mais que j'étais capable de commettre, si vous m'aviez abandonné à moi-même : *Gratiæ tuæ deputo, et misericordiæ tuæ, quòd peccata mea tanquàm glaciem solvisti : gratiæ tuæ deputo, quæcumque non feci mala : quid enim non facere potui qui etiam gratuitum facinus amavi? et omnia mihi dimissa esse fateor quæ meâ sponte feci mala, et quæ te duce non feci* (August. lib. 2. Confess. cap. 7.). Entrons dans les sentimens de cet illustre pénitent, et temoignons à Dieu notre reconnaissance.

II. Considérons quels sont les effets de ce grand don de la justification.

1.º Il rend l'homme ami de Dieu, d'enfant de colère qu'il était auparavant ! *Ex injusto fit justus, et ex inimico amicus, ut sit hæres secundùm spem vitæ æternæ*, dit le concile de Trente (*loco citato.*). C'est aussi ce que saint Paul veut nous faire remarquer, quand il dit que si, lorsque nous étions pécheurs, Jésus-Christ n'a pas laissé de mourir pour nous, étant maintenant justifiés par son sang, nous serons à plus forte raison délivrés par lui des effets de la colère de Dieu et de son terrible jugement : *Multò igitur magis nunc justificati in sanguine ipsius, salvi erimus ab irâ per ipsum* (Rom. 5. v. 9.).

2.º Non-seulement nous devenons les amis de Dieu, mais nous devenons même ses enfans. Nous n'avons point reçu un esprit de servitude et de crainte comme les Juifs, dit l'Apôtre, mais un esprit d'adoption, qui nous donne droit d'appeler Dieu notre père : *Non enim accepistis spiritum servitutis iterùm in timore, sed accepistis spiritum adoptionis filiorum Dei, in quo clamamus : Abba* (*Pater*) (Rom. 8. v. 15.). Quel honneur pour nous! N'est-ce pas là le comble de la gloire, dit un Père de l'Église, que d'être mis de la sorte au rang des enfans de Dieu? *Fastigium nobilitatis est inter filios Dei computari* (S. Cyril. Hieros. Cath. 7.). Oui, ce que le Verbe éternel est par nature, nous le sommes par la grâce de l'adoption. Que peut-on

concevoir de plus grand? Je ne m'étonne pas si saint Jean, surpris de cette merveille, et ne trouvant point de termes assez forts pour en exprimer la grandeur, s'écrie avec une sainte admiration : *Videte qualem charitatem dedit nobis Pater, ut filii Dei nominemur et simus* (I. Joan. 3. v. 1.). Ah! Chrétiens, et vous-mêmes, ministres du Seigneur, *videte*. Considérez quel amour Dieu nous a témoigné; non-seulement il nous permet de nous appeler ses enfans, mais il veut encore que nous le soyons en effet : *Ut nominemur et simus*. N'en demeurons pas à l'admiration, voyons comment nous soutenons une si haute dignité. Il est bien vrai que Dieu est notre père; mais est-il bien vrai que nous lui ressemblions en quelque chose par la sainteté de notre vie? Hélas! Quelle différence! *Sint ergò sancti, nous dit-il*, *quia et ego sanctus sum* (Levit. 21. v. 8.) Eh! quel soin avons-nous de le devenir?

3.° Le don de la justification nous rend les frères de Jésus-Christ et les cohéritiers de sa gloire : *Si autem filii, et hæredes*, dit l'Apôtre, *hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi*. Quel avantage pour nous d'appartenir ainsi à Jésus-Christ! Reconnaissons ici l'excellence de notre condition, s'écrie saint Léon : si un prince nous adoptait pour fils et nous faisait l'honneur de nous déclarer héritiers de sa couronne, quelle estime ne ferions-nous pas de cette faveur! Or, un prince, fût-il maître de toute la terre, peut-il entrer en comparaison avec le roi du ciel? Un prince, en nous adoptant, que peut-il nous donner, qu'un royaume terrestre? Mais Dieu, en nous choisissant en Jésus son Fils pour ses enfans adoptifs, nous offre un royaume éternel. Quelle faveur! ne nous en rendons pas indignes : *Agnosce, ô Christiane, dignitatem tuam, et divinæ consors factus naturæ, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire* ((S. Leo, Ser. 1. de Nat. Dom.).

Pour la messe, souvenez-vous que la communion est un puissant moyen pour conserver et perfectionner dans nous la grâce de l'adoption, rien ne nous unissant si étroitement à Jésus-Christ que l'Eucharistie. Approchez-en avec une nouvelle dévotion, en renonçant de plus en plus à tout ce qu'il y

a dans vous qui peut empêcher cette union admirable que le Fils de Dieu veut avoir avec nous : *Qui justus est justificetur adhuc, et qui sanctus sanctificetur adhuc* (Apoc. 22. v. 11.).

POUR LE MERCREDI.

Stipendia enim peccati mors : gratia autem Dei, vita æterna, in Christo Jesu Domino nostro.

Car la mort est la solde et le paiement du péché; mais la vie éternelle est une grâce et un don de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur. *Rom.* 6. *v.* 23.

I. Point. Comment la mort est l'effet du péché.
II. Point. Comment la vie est l'effet de la grâce.

I. L'Apotre nous représente, à la fin de cette Épître, le péché et la justice comme deux maîtres qui récompensent leurs serviteurs, mais d'une manière bien différente : le péché donne la mort, et la justice donne la vie. Faisons là-dessus oraison.

Stipendia peccati mors : La mort est la solde et le paiement du péché. Étrange solde! paiement funeste! récompense horrible! voilà donc tout le fruit du péché, et ce que l'on gagne à le commettre!

1.° Il donne la mort à notre âme : *Anima quæ peccaverit, ipsa morietur* (Ezech. 18. v. 20.). Il ne la détruit pas, parce qu'elle est immortelle de sa nature; mais il lui ôte la vie de la grâce, qui consiste dans son union avec Dieu, dont il la sépare. Car, comme dit saint Augustin, Dieu est à notre âme ce que notre âme est à notre corps : notre corps est mort quand il n'est plus uni à notre âme; et notre âme de même est morte quand elle n'est plus unie à Dieu : *Sicut anima est vita corporis, sic animæ vitâ est Deus; sicut expirat corpus cùm animam amittit, ità expirat anima cùm Deum amittit* (August. Ser. 30. de verb. Dom.). Non-seulement l'âme qui est dans l'état du péché mortel est morte

devant Dieu, mais ses bonnes œuvres le sont aussi : jeûnes, prières, aumônes, etc. Rien de tout ce que fait un Chrétien ou un Ecclésiastique dans cet état ne saurait lui mériter le ciel : *Opera eorum, opera inutilia* (Isaïe, 59. v. 6.). O l'étrange misère ! qui faisait gémir si amèrement saint Augustin, quand il considérait en quel état les péchés de sa jeunesse l'avaient réduit : *Defluxi abs te ego, et erravi, Deus meus; nimis devius à stabilitate tuâ in adolescentiâ, et factus sum mihi regio egestatis* (Lib. 2. Confes. cap. 10). O mon Dieu ! que ne puis-je gémir comme ce saint pénitent ! *O ubi estis, fontes lacrymarum !*

2.° Le péché donne la mort à notre corps. C'est le péché du premier homme qui est cause que nous mourons tous. Adam avait été créé pour être immortel; mais ayant désobéi à Dieu, et sa désobéissance ayant passé jusqu'à nous, nous sommes tous devenus sujets à la mort, aux maladies et aux autres infirmités que l'on souffre en cette vie, et qui sont comme les avant-coureurs et les apanages de notre mortalité : *Per peccatum mors, et ità in omnes homines mors pertransiit,* dit l'Apôtre, *in quo omnes peccaverunt* (Rom. 5. v. 12.). Ce sont encore les crimes que l'on commet tous les jours dans le monde, qui attirent les guerres, les pestes, les famines, et tous les autres fléaux dont nous sommes affligés; au lieu donc de murmurer et de nous plaindre de tous ces maux, reconnaissons que ce sont nos péchés qui en sont la cause : *Super iniquos creata sunt hæc omnia*, dit le Sage (Eccl. 40. v. 10.).

3.° Le péché nous donne la mort éternelle, et nous rend dignes de tous les supplices de l'enfer : *Qui non obediunt Evangelio, pœnas dabunt in interitu æternas* (II. Thessalon. 1. v. 8. 9.). Les pécheurs auront beau faire, ils ne sépareront jamais ces deux choses, le péché et la peine du péché. S'ils négligent de le punir eux-mêmes sur la terre, il sera puni éternellement dans les enfers. Ils ont voulu combattre sous les enseignes du démon, ils seront récompensés comme ils méritent de l'être; ils seront rassasiés du fruit de leurs voies : les choses dont ils faisaient leurs délices en ce monde, feront alors leur supplice; elles deviendront un

ver immortel qui leur rongera le cœur, et un feu qui les dévorera sans les consumer. Oh! si l'on y faisait attention, le péché ne serait pas si commun qu'il est! D'où vient donc qu'on l'avale comme l'eau? c'est que l'on n'en connaît point les funestes effets; c'est que les Ecclésiastiques en parlent peu, ou ne le font que faiblement; plusieurs même ne le font que de bouche, et très-peu le font d'exemple et d'une manière assez vive pour faire impression sur l'esprit des peuples. Prenez la résolution d'en parler avec plus de force, afin de tourner le cœur des pécheurs à la pénitence : dites-leur avec saint Augustin : *Converte te ad punienda peccata tua, quia impunita esse peccata non possunt : puniendum ergò erit, aut à te, aut ab ipso; tu agosce, ut ille ignoscat* (Aug. in Ps. 44. n. 18.).

II. Après avoir vu que la mort est l'effet du péché, examinons comme la vie est l'effet de la grâce : *Gratia autem Dei vita æterna in Christo Jesu Domino nostro.*

1.° C'est la grâce du Sauveur qui donne la vie à notre âme et le mérite à nos bonnes œuvres : c'est elle qui annule la sentence de mort prononcée contre les enfans d'Adam, et nous unit à Jésus-Christ, en nous faisant subsister en lui : c'est pourquoi saint Paul déclare qu'il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont à Jésus-Christ : *Nihil ergò nunc damnationis est iis qui sunt in Christo Jesu* (Rom. 8. v. 1 et 2.) La grâce étant un esprit de vie, comme ajoute le même Apôtre, elle nous retire des voies du péché, pour nous faire marcher dans celles de la justice; et si elle ne fait pas mourir entièrement en nous la concupiscence, elle la mortifie et nous affranchit de sa domination : *Lex enim Spiritûs vitæ in Christo Jesu liberavit me à lege peccati et mortis :* ou, comme dit saint Augustin (contrà Fortunatum Manich. Dis. 2.) : *Gratia Dei liberavit me à lege peccati et mortis.* Conservons donc soigneusement cette précieuse grâce. Quel malheur ne serait-ce pas pour nous, si nous étions ingrats jusqu'à ce point, que de chasser par le péché cet esprit vivifiant, pour rétablir en nous le règne de la concupiscence et de la mort!

2.° C'est la grâce de Jésus-Christ qui rend la vie à nos

corps, en leur donnant droit à la résurrection : *Quoniam quidem per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum : et sicut in Adam omnes moriuntur, ità et in Christo omnes vivificabuntur*, nous dit l'Apôtre (I. Cor. 15. v. 21 et 22.). Il est vrai que la grâce de Jésus-Christ ne nous exempte pas de la nécessité de mourir, mais elle nous rend la mort utile et méritoire ; de sorte que lors même que la mort semble triompher de nous, elle ne fait que nous ouvrir l'entrée à des biens ineffables, pour nous en faire jouir avec une pleine assurance : ainsi ne nous plaignons plus de la nécessité de mourir, qui est un effet du péché, puisque la grâce de Jésus-Christ nous en fait tirer un si grand avantage. Où seraient les couronnes des martyrs et la gloire des Apôtres, s'ils n'avaient pu mourir? N'est-ce pas la mort qui a consacré la mémoire d'Abel, qui a éprouvé la vertu d'Abraham dans le sacrifice de son fils, qui a couronné la sainte vie du bienheureux Précurseur de Jésus-Christ, qui a éternisé la gloire d'un saint Étienne, et généralement celle de tous les saints, pour qui la mort n'a été qu'un passage à l'immortalité bienheureuse ?

3.° Enfin, c'est la grâce qui nous conduit à la vie éternelle : *Gratia Dei vita æterna.* Ce n'est pas à dire que nous ne puissions la mériter, et qu'elle ne soit la récompense de nos bonnes œuvres, puisque l'Apôtre dit ailleurs (*II. Tim. c.* 4.) qu'il espère de recevoir de la main du juste Juge la couronne de justice qui lui est préparée, et à tous ceux qui aiment son avènement ; mais quand il appelle la vie éternelle une grâce que Dieu nous fait, il veut par là nous faire comprendre que c'est par la grâce que nous sommes ce que nous sommes ; que nos bonnes œuvres sont des effets de la miséricorde de Dieu, qui couronne dans nous ses propres dons, en récompensant nos mérites : *Intelligendum est igitur*, dit saint Augustin, *etiam ipsa hominis bona merita esse Dei munera; quibus cùm vita æterna redditur, quid nisi gratia pro gratiâ redditur* (Enchir. cap. 107. et Lib. de corrept. et grat. c. 13. et Ep. 194. n. edit.)?

O mon Dieu ! que d'obligations nous avons à votre grâce ! Hélas! que serions-nous, sans votre secours, que ténèbres et

infirmités : *Præter ipsum, nos tenebræ et infirmitas* (Idem, in Ps. 26.). Comment puis-je vous en remercier, qu'en vous offrant Jésus-Christ votre Fils qui nous l'a méritée ? J'approcherai donc de vos autels pour m'acquitter de ce devoir, et pour vous prier de continuer sur moi les effets de votre miséricorde, en vue des mérites infinis de votre cher Fils, en qui je mets ma confiance, de qui j'attends tout, et qui me tient lieu de toutes choses. *Omnia habemus in Christo, omnis anima accedat ad eum..., omnia Christus est nobis. Si vulnus curare desideras, medicus est; si febribus æstuas, fons est; si gravaris iniquitate, justitia est; si auxilio indiges, virtus est; si mortem times, vita est; si cœlum desideras, via est; si tenebras fugis, lux est; si cibum quæris, alimentum est. Gustate igitur, et videte quoniam suavis est Dominus: beatus vir qui sperat in eo* (Ambr. de Virginit. lib. 3.).

POUR LE JEUDI.

Attendite à falsis prophetis, qui veniunt ad vos in vestimentis ovium, intrinsecùs autem sunt lupi rapaces: à fructibus eorum cognoscetis eos.

Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis, et qui au dedans sont des loups ravissans; vous les connaîtrez par leurs fruits. *Matth.* 7. *v.* 15 *et* 16.

DES FAUX PROPHÈTES.

I. Point. Combien ils sont à craindre.
II Point. Comment on peut les connaître et s'en garantir.

I. Profitez bien de l'avertissement que notre Seigneur nous donne dans cet Évangile : défions-nous des faux prophètes, c'est-à-dire, comme l'explique saint Jérôme, des hérétiques, de tous les faux docteurs qui corrompent la doctrine et la morale de l'Évangile, soit par un relâchement criminel, soit par une sévérité outrée : *Magistri et architecti erroris, quia veritatis discipuli non fuêre,* dit saint Léon (Epist. 10. c. 1.). Voici le portrait qu'en fait saint Paul dans sa seconde lettre aux Corinthiens: Ce sont, dit-il, de faux Apôtres, des ouvriers trompeurs, des ministres de Satan, qui se transforment en apôtres de Jésus-Christ et en ministres de la justice : ce qui n'est pas surprenant; car ils suivent en cela l'exemple du démon leur maître, qui se transforme en ange de lumière pour surprendre les âmes : *Ejusmodi pseudoapostoli sunt operarii subdoli, transfigurantes se in Apostolos Christi : et non mirum; ipse enim Satanas transfigurat se in Angelum lucis : non est ergò magnum si ministri ejus transfigurentur velut ministri justitiæ* (II. Cor. 11. v. 13. 14 et 15.). Malheureux ouvriers, continue saint Paul, dont la fin sera conforme à leurs œuvres, c'est-à-dire qu'elle sera aussi funeste que leur

vie a été mauvaise : *Quorum finis erit secundùm opera ipsorum* (Ib. v. 15.).

Il y a eu dans tous les temps et dans tous les siècles de semblables ministres : s'il y en a eu du temps même de Jésus-Christ et des Apôtres, ne doutons pas qu'il n'y en ait encore aujourd'hui. Tels sont non-seulement les hérétiques déclarés, mais encore tant de Prêtres et de Pasteurs hypocrites, mercenaires, déréglés, ambitieux, calomniateurs, qui, pour répandre plus aisément le venin de l'erreur ou des maximes corrompues parmi les peuples, ou leurs noires calomnies contre les gens de bien, se cachent et se déguisent sous un extérieur trompeur de piété. Oh ! qu'il y a de ces faux prophètes ! que le mal qu'ils font est funeste ! et que nous avons grand sujet de les craindre et de les éviter, puisqu'ils sont capables de nous séduire, de nous gagner et de nous corrompre par leurs discours aussi bien que par leur conduite : *Sermo eorum ut cancer serpit*, dit saint Paul dans le second chapitre de la seconde lettre à Timothée (c. 2. v. 17.). Lisez le chapitre suivant : *Hoc autem scito, quòd in novissimis diebus instabunt tempora periculosa, etc.* (II. Tim. 3. v. 1.); vous y trouverez combien ces faux docteurs sont dangereux ; que n'ayant que les apparences de la piété, ils en détruisent la force et la vertu ; que ce sont des gens d'un cœur corrompu, qui entreprennent d'accommoder l'Évangile aux passions déréglées des hommes, qui laissent vieillir les pécheurs dans l'habitude du crime, qui leur permettent de vivre dans l'occasion prochaine du péché, qui empoisonnent les fidèles par des maximes relâchées, que l'on reçoit avec d'autant plus de facilité, qu'elles flattent notre cupidité. Vous verrez qu'ils séduisent les âmes simples et crédules par des paroles douces et flatteuses, comme le dit ailleurs le même Apôtre : *Per dulces sermones et benedictiones seducunt corda innocentium* (Rom. 16. v. 18.) Voilà ce qui doit nous porter, aussi bien qne le disciple de saint Paul, à les craindre et à les éviter : *Et hos devita.*

II. Voyons, à cet effet, les moyens que nous devons employer pour les connaître et nous en garantir.

Le premier est celui que le Fils de Dieu nous donne dans l'Évangile : *À fructibus eorum cognoscetis eos :* vous les connaîtrez par leurs actions. Il est bien malaisé que la peau de brebis dont ils se couvrent les cache tellement, que celle de loup ne paraisse quelquefois, et que leur hypocrisie ne se découvre par quelque endroit : mais comme ils sont adroits à dérober au public la connaissance de leurs dérèglemens, de leurs intrigues et de leurs menées secrètes, il faut joindre à cette règle de Jésus-Christ une autre règle que nous donne saint Paul, qui nous apprendra à les connaître tels qu'ils sont, indépendamment de toutes leurs actions particulières.

La voici : *Licèt Angelus de cælo evangelizet vobis præterquàm quod evangelizavimus vobis, anathema sit; et nunc iterùm dico: Si quis evangelizaverit præter id quod accepistis, anathema sit* (Galat. 1. v. 8 et 9.) : quand un ange du ciel vous annoncerait un Évangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème. Quand ces prétendus apôtres feraient des miracles, quand ils seraient aussi mortifiés et aussi pénitens qu'un saint Jean-Baptiste, s'ils prêchent autre chose que la doctrine que l'Église a reçue de Jésus-Christ et des Apôtres, qu'ils soient anathèmes. S'ils résistent aux décisions du souverain Pontife et des premiers Pasteurs de l'Église, qu'ils soient anathèmes, parce qu'ils n'écoutent pas Jésus-Christ, en n'écoutant pas ses ministres : *Qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit* (Luc. 10. v. 16.).

Comme les saints Pères sont les dépositaires de cette tradition et les plus fidèles interprètes de l'Évangile, le troisième moyen pour discerner les faux Apôtres, c'est de voir si leur doctrine est conforme à celle que ces saints docteurs nous ont prêchée. Ils ne nous ont point enseigné des opinions nouvelles, les inventions et les imaginations de leur esprit, dit saint Augustin ; mais ce qu'ils avaient appris des Pères qui les avaient précédés, et que ces mêmes Pères avaient trouvé dans le trésor de l'Église : *Quod invenerunt in Ecclesiâ, tenuerunt; quod didicerunt, docuerunt; quod à Patribus acceperunt, hoc filiis tradiderunt.*

talibus post Apostolos sancta Ecclesia plantatoribus, rigatoribus, pastoribus crevit (August. lib. 2. contra Julian.).

Attachez-vous à ces règles, et vous ne serez point trompé par les faux docteurs : rejetez comme une fausse monnaie tout ce qui n'est pas marqué au coin de la tradition : *Ne transgrediaris terminos antiquos, quos posuerunt Patres tui* (Prov. 22. v. 28.). N'expliquez jamais l'Écriture dans un autre sens que celui que l'Église a toujours tenu, cru et enseigné, et que le consentement unanime des saints Pères a fait passer jusqu'à nous, comme parle le concile de Trente. Priez Dieu, en allant à l'autel, qu'il vous fasse la grâce de vivre dans cette humble soumission jusqu'à la mort, sans jamais vous en départir, gardant le précieux dépôt de la foi, avec le même soin que saint Paul exige de son disciple, quand il lui dit : *O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ* (I. Timoth. 6. v. 20.).

POUR LE VENDREDI.

Omnis arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur.

Tout arbre qui ne porte point de bon fruit, sera coupé et jeté au feu. *Matth. 7. v. 19.*

DES BONNES ŒUVRES.

I. Point. La nécessité de faire de bonnes œuvres.

II. Point. Le fruit qu'on en retire.

I. Jésus-Christ nous apprend, dans ces paroles de l'Évangile, qu'il ne suffit pas, pour être couvert de la justice de Dieu son Père, de ne point commettre de crimes; mais qu'il faut encore faire de bonnes œuvres, sans quoi nous serons jetés dans le feu comme des arbres inutiles : *Omnis*

arbor quæ non facit fructum bonum, excidetur, et in ignem mittetur. Voilà un grand sujet d'oraison; tâchons de bien nous convaincre des vérités qu'il renferme. Les bonnes œuvres nous sont nécessaires, en quelque état que nous nous considérions.

1.° Comme pénitens. Qu'est-ce qu'un pénitent? C'est un homme, dit saint Augustin, qui ne se pardonne rien, afin de mériter que Dieu lui pardonne: *Quid est pœnitens, nisi homo irascens sibi* (August. Ser. 113. de ver. Evang.)? C'est un homme qui est si bien converti, qu'il ne songe plus qu'à expier ses péchés: *Suus ipse punitor* (Idem, Ser. 17 8. 8. 12.). La conversion ne consiste pas simplement dans la contrition du cœur et dans la confession des lèvres, il faut encore des fruits, et de dignes fruits de pénitence: *Facite ergò fructus dignos pœnitentiæ* (Luc. 3. v. 8.). Sans cela il est impossible de déraciner de l'âme les mauvaises habitudes, et d'y établir la vertu: car, comme les médecins ne guérissent les maladies du corps que par des remèdes qui leur sont contraires, le Sauveur du monde a voulu de même, dit saint Grégoire, que pour guérir nos ames des vices qu'elles ont contractés, nous nous attachions aux actions de vertu qui sont opposées; de sorte qu'un impudique qui prétend se convertir, doit mener une vie chaste; un avare, faire des aumônes; un colère, pratiquer la douceur; un superbe, l'humilité, etc. *Ità Domnus noster contraria opposuit medicamenta peccatis, ut lubricis continentiam, tenacibus largitatem, iracundis mansuetudinem, elatis præciperet humilitatem* (Gregor. hom. 32. in. Ev.)

2.° Comme justes, les bonnes œuvres nous sont nécessaires pour nous conserver en état de grâce. Zacharie et Élisabeth, père et mère de saint Jean-Baptiste, étaient tous deux justes, non-seulement aux yeux des hommes qui ne soient que les dehors, mais encore aux yeux de Dieu qui voit le fond des cœurs: *Erant justi ambo antè Deum* (Luc. 1. v. 6.). Mais que faisaient-ils pour se conserver dans cette justice et dans cette sainteté? ils marchaient, dit l'Évangile, d'une manière irréprochable dans tous les commandemens

et dans toutes les ordonnances du Seigneur : *Incedente in omnibus mandatis et justificationibus Domini sinè querelâ.* Voilà ce que nous devons faire, si nous sommes du nombre des justes; afin que, par la pratique des bonnes œuvres, nous méritions que Dieu continue à nous protéger : c'est la prière que l'Église lui fait pour nous dans la célébration des saints mystères, et que nous devons lui faire avec elle : *Da, quæsumus, Domine, populo tuo, ut bonis operibus inhærendo, tuâ semper mereatur protectione defendi* (Or. fer. 2. infra hebd. Pass.).

3.° Comme prédestinés, les bonnes œuvres nous sont nécessaires. Il ne suffit pas, pour être sauvé, de faire le bien pendant un temps, et de demeurer quelques années en état de grâce; il faut y persévérer : or, la persévérance est une faveur particulière que Dieu n'accorde ordinairement qu'à ceux qui vivent saintement, et qui font de bonnes œuvres jusqu'à la fin. Dieu rendra à chacun selon ses œuvres, dit saint Paul; il donnera la vie éternelle à ceux qui, par la patience et la persévérance dans les bonnes œuvres, cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité : *Reddet unicuique secundum opera ejus : iis quidem, qui secundùm patientiam boni operis, gloriam, et honorem, et incorruptionem quærunt, vitam æternam* (Rom. 2. v. 6 et 7.). Il n'y a donc point de gloire, d'honneur, d'immortalité et de vie éternelle, selon cet Apôtre, pour ceux qui ne persévèrent pas dans les œuvres de piété convenables à leur état. Voilà une vérité qui, étant bien méditée, doit faire trembler tous les Chrétiens et tous les Ecclésiastiques qui vivent dans l'oisiveté, ou qui négligent de remplir leurs devoirs avec fidélité. Qu'ils sachent, dit un Père de l'Eglise, que, par la patience dans les bonnes œuvres, l'Apôtre entend qu'il faut beaucoup souffrir, et pratiquer la vertu avec beaucoup d'ardeur et de courage, et que ce n'est qu'à ce prix qu'on a droit d'espérer cette couronne d'immortalité qui nous est réservée dans le ciel : *Per patientiam boni operis, labores significat : oportet enim sustinere, rectè ac fortiter virtutem exercere, et ità ejus coronas exspectare* (Theodoret in hunc locum.). Il

est donc essentiellement nécessaire de faire de bonnes œuvres.

II. Considérons le fruit et l'avantage qu'on en retire.

1.° Les bonnes œuvres assurent notre vocation. Dieu nous a appelés à un état de vie, il s'agit de correspondre à notre vocation : mais comment nous y rendrons-nous fidèles? Ce sera par la prière, le jeûne, l'aumône et les autres bonnes œuvres que nous ferons; voilà le grand moyen que saint Pierre nous fournit pour rendre notre vocation et notre élection certaine et assurée : *Satagite ut per bona opera certam vestram vocationem et electionem faciatis* (II. Petr. 1. v. 10.). En nous conduisant ainsi, dit cet Apôtre, nous ne tomberons point dans l'infidélité : *Hæc enim facientes, non peccabitis aliquando.*

2.° Les bonnes œuvres nous amassent un trésor inépuisable de mérites. Ne vous imaginez pas que les œuvres que l'on fait pour Dieu soient des œuvres perdues, comme celles que l'on fait pour le monde : la moindre action que vous ferez pour Dieu, ne fût-ce que de donner un verre d'eau à un pauvre, vous méritera une récompense plus grande que ne sont tous les biens de la terre. Quelle folie donc de tant travailler pour ce monde, et de faire si peu pour le ciel! *Nolite thesaurizare vobis thesauros in terrâ, ubi ærugo, et tinea demolitur, et ubi fures effodiunt et furantur. Thesaurizate autem vobis thesauros in cœlo, ubi neque ærugo, neque tinea demolitur, et ubi fures non effodiunt nec furantur* (Matth. 6. v. 19 et 20.).

3.° Les bonnes œuvres nous conduisent à la vie éternelle. C'est pour cela que quand le Sauveur fait entrer ses prédestinés dans son royaume qui leur a été préparé dès le commencement du monde, il les fait ressouvenir des œuvres de charité qu'ils ont exercées sur la terre, et qu'il va récompenser d'un bonheur infini. Nous voyons aussi que saint Paul qui avait tant travaillé pour la gloire de Dieu, ne fonde son droit à l'heritage éternel que sur les bonnes œuvres qu'il a faites avec le secours de la grâce. J'ai, dit-il, par la miséricorde de Dieu, bien combattu; j'ai éte un bon soldat de Jésus-Christ : *Bonum certamen certavi* (II. Tim. 4. v. 7).

Je suis présentement à la fin de ma course : *Cursum consummavi.* J'ai gardé inviolablement le dépôt de la foi : *Fidem servavi.* Au reste, j'attends avec une sainte confiance cette couronne de justice que mon Dieu, qui est un juste juge, m'accordera, et à tous ceux qui soupirent après son dernier avènement : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, etc.*

Suivons, ministres du Seigneur, suivons l'exemple de l'Apôtre, et nous pourrons, à la fin de notre carrière, tenir le même langage : *Bonum autem facientes non deficiamus* (*Galat.* 6. v. 9.). Ne cessons point de faire le bien, puisque nous devons un jour recueillir un bien qui ne finira jamais : *Tempore enim suo metemus non deficientes.* Ne disputons plus avec notre faiblesse, mais hâtons-nous de profiter du temps, avant que la nuit vienne, où l'on coupera l'arbre infructueux ; faisons des œuvres sans nous rebuter et nous lasser, mais qu'elles soient des œuvres dignes de l'éternité : *Ergò dùm tempus habemus, operemur bonum.* Approchons de l'autel dans cette disposition que demande de nous ce grand sacrifice que nous avons le bonheur d'y offrir : *Ut sacerdotes qui sacrificia Dei quotidiè celebramus, hostias Deo et victimas præparemus* (Cypr. Epist. 54. edit Pamel.).

POUR LE SAMEDI.

Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine, intrabit in regnum cælorum; sed qui facit voluntatem Patris mei, qui in cælis est, ipse intrabit in regnum cælorum.

Ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas tous dans le royaume des cieux; mais celui-là seulement y entrera, qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux. *Matt.* 7. *v.* 21.

SUR LES OBLIGATIONS DE SON ÉTAT.

I. Point. Comment on doit s'en acquitter.

II. Point. Combien peu d'Ecclésiastiques s'en acquittent comme il faut.

I. Notre Seigneur continue de nous avertir qu'il ne se contente point du dehors, ni des apparences de la vertu; qu'il veut des fruits et non des feuilles. Écoutons avec respect les avis qu'il nous donne, et tâchons d'en profiter. Nous pouvons remarquer, dans les paroles qu'il vient de nous dire, trois grandes vérités qui seront le sujet de notre oraison.

1.° Que pour être sauvé il faut nous acquitter des obligations de notre état, sans quoi nous ne pouvons aller dans le ciel, quoi que nous fassions d'ailleurs. C'est ce que le Sauveur nous insinue, quand il dit qu'il n'y a que ceux qui feront la volonté de son Père, qui entreront dans le royaume des cieux. Car, comme cette volonté nous est manifestée en général par les commandemens de Dieu et de l'Église, elle nous est marquée en particulier par les devoirs de la condition à laquelle nous sommes appelés; de sorte que la volonté de Dieu est que chacun fasse ce à quoi sa profession l'oblige. Un religieux doit faire le devoir d'un Religieux; un Prêtre, le devoir d'un Prêtre; un Curé, le devoir d'un Curé; un Évêque, le devoir d'un Évêque, ainsi des autres : *Et unicuique sicut Dominus dedit,* dit saint Paul (*I. Cor.* 3. *v.* 5.). Un arbre ne porte point les fruits d'un autre arbre, mais ceux

de son espèce : ainsi nous ne devons pas nous attacher à des devoirs étrangers, mais à ceux de l'état que nous avons embrassé : *Numquid colligunt de spinis uvas, aut de tribulis ficus,* dit notre Seigneur dans l'Évangile ?

2.° Il faut nous en acquitter entièrement : *Ministerium tuum imple,* dit l'Apôtre à son disciple (*II. Tim.* 4. *v.* 5.) : remplissez tous les devoirs de votre ministère. Celui qui manque à une chose essentielle, manque à son salut ; et celui qui néglige les plus petites choses, le risque beaucoup. Que les Prêtres et les Pasteurs ne se laissent donc point séduire par les louanges trompeuses que le monde leur donne de ce qu'ils paraissent s'acquitter si bien de leurs devoirs. S'ils ne les remplissent qu'à demi, s'ils ne sont pas fidèles à toutes les obligations de leur ministère, tandis que les hommes les louent pour le bien qu'ils font, Dieu les condamne pour celui qu'ils omettent. Cette vérité est terrible : car, qui d'entre nous peut se flatter sans témérité d'avoir rempli, et de remplir chaque jour tous les devoirs du ministère ? Hélas ! ces devoirs sont infinis, et les besoins de ceux dont nous sommes chargés sont sans nombre ; les obligations que nous avons d'y subvenir ne sont pas moindres. Pouvons-nous y penser sans frayeur ? Et la chose ne mérite-t-elle pas bien notre attention ? *Tu verò vigila, in omnibus labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple* (Ibid.).

3.° Il faut s'en acquitter parfaitement, c'est-à-dire, par un bon motif, et dans la vue de plaire à Dieu seul : *Non quasi hominibus placentes, sed Deo* (I. Thess. 2. v. 4.). Faire le bien imparfaitement, ce n'est rien faire ; cela le rend même non-seulement inutile, mais souvent nuisible : comme réciter le bréviaire avec distraction volontaire, dire la messe sans préparation, prêcher, administrer les sacremens par des motifs de vanité, d'intérêt, etc. *Cùm autem cor directum non est,* dit saint Augustin (In Psal. 77. n. 10.), *opera recta non sunt, etiamsi recta videantur.* Le bien, pour être un véritable bien, doit être fait comme il faut, et revêtu de toutes les circonstances qui peuvent le rendre méritoire et agréable à Dieu. C'est à quoi on ne fait point assez d'attention : de là vient qu'on s'acquitte si mal des obligations de son état.

II. Remarquez, avec saint Bernard, qu'il y a trois sortes d'Ecclésiastiques qui manquent en ce point : *Sunt qui fructum non faciunt; sunt qui faciunt, sed non suum; sunt qui faciunt suum, sed non in tempore suo* (S. Bern. Serm. de Nov. 4 et 5.).

Les premiers sont ceux qui vivent dans une criminelle oisiveté, et ne font rien moins que ce que leur condition demande d'eux. A les voir, vous les prendriez plutôt pour des soldats, pour des marchands, pour des courtisans dont ils portent l'habit et font le métier, que pour des Ecclésiastiques consacrés au service des autels. Ils s'intriguent comme des courtisans; ils négocient comme des marchands; ils ne songent qu'à faire valoir leurs terres comme des laboureurs; ils sont suivis de chiens, de chevaux, d'armes, comme des soldats : mais pour les fonctions ecclésiastiques, c'est ce qu'ils ne connaissent que de nom, et pour en retirer les revenus : *Quid sibi vult,* s'écrie St. Bernard (L. 3. de Consid. cap. 6.) *quòd Clerici aliud esse, aliud videri volunt? Nempè habitu milites, quæstu Clericos, ac neutrum exhibent: nam neque pugnant ut milites, neque ut Clerici evangelizant.* Oh ! que les Églises qui ont de tels Pasteurs sont à plaindre! continue ce Père : *O miserandam Sponsam talibus creditam paranymphis, qui assignata cultui ejus proprio retinere quæstui non verentur !*

Les seconds sont ceux qui font le bien de surérogation, et ne s'acquittent pas de celui qui est de précepte ; qui préfèrent les choses qui ne sont que de dévotion, à celles qui regardent leur devoir ; qui, sous prétexte d'étudier, de méditer, d'aller en pélerinage, etc., manquent d'assister aux offices de paroisse, de voir les malades, d'entendre les confessions, et de faire les autres fonctions auxquelles ils sont obligés. Ils feront l'aumône à des étrangers, et oublient les pauvres de leur paroisse ; ils auront grand soin de certaines églises qu'ils fréquentent; mais pour celles des lieux dont ils sont décimateurs et où ils perçoivent de gros revenus, ils ne se mettent guère en peine de fournir à leur entretien ou à celui des Prêtres qui les desservent. Oh ! qu'il y a d'Ecclésiastiques et de Bénéficiers qui se trompent en ce point ; qui se croient fort avancés dans

la vertu, et qui en sont bien éloignés devant Dieu qui les condamnera un jour, non pour avoir manqué aux œuvres de surérogation, mais pour n'avoir pas fait celles qui étaient de leur devoir! *Hæc autem oportuit facere, et illa non omittere,* leur dira Jésus-Christ, ainsi qu'il le dit aux pharisiens (Luc. 11. v. 42.).

Les troisièmes, enfin, sont ceux qui travaillent en effet, et qui paraissent s'acquitter de leur devoir; mais c'est d'une manière très-imparfaite. Ils ne font point les choses dans leur temps; ils négligent leur propre sanctification, en voulant travailler à la sanctification des autres; et l'on voit bien qu'ils ne sont animés d'aucun esprit intérieur. Ils sont semblables à cet Évêque de Sardes, à qui Jésus-Christ fait ce reproche dans l'Apocalypse (3. *v.* 1.) : « Je sais quelles sont vos » œuvres; vous avez la réputation d'être vivant, mais vous » êtes mort : » *Scio opera tua; quia nomen habes quòd vivas, et mortuus es.* Il en rapporte en même temps la raison : « C'est parce que je ne trouve point vos œuvres pleines » devant mon Dieu : » *Non invenio opera tua plena coràm Deo meo* (Ibid. v. 2.).

Ah! qu'il est à craindre que parmi les Ecclésiastiques, et même parmi ceux qui travaillent, il n'y en ait plusieurs qu'on croit vivans par quelques œuvres extérieures de piété qu'ils font aux yeux des hommes, et qui sont morts aux yeux de Dieu par le péché qui domine dans leur cœur, ou par la négligence de quelques-uns de leurs devoirs! Voyez vous-même si vous n'êtes point de ces faux vivans et de ces véritables morts. Tous les jours vous dites la messe, vous récitez le bréviaire, vous prêchez et vous confessez peut-être : *Nomen habes quòd vivas.* Et avec tout cela, vos œuvres ne sont point pleines, si elles sont destituées de la charité qui en fait le mérite; mais elles sont vides, imparfaites et défectueuses devant Dieu : *Et mortuus es.* Si par malheur vous étiez dans cet état, n'approchez pas de l'autel sans travailler à en sortir, et prenez aujourd'hui une forte résolution de vous acquitter de tous les devoirs d'un bon Ecclésiastique avec une entière fidélité.

O Jésus! qui êtes l'Auteur de la vie, rendez-moi vivant à

vos yeux : *Vivifica me secundùm verbum tuum* (Ps. 118. v. 25 et 107.). Vous voulez que la vie d'un Ecclésiastique soit toute pleine, toute à Dieu et à l'Église : faites, ô mon Sauveur ! que la mienne soit telle que vous le demandez, et que je m'applique sans cesse à remplir le ministère auquel vous m'avez appelé : faites que je m'applique continuellement à ce que votre Apôtre souhaitait que l'on dît à un de vos ministres : *Dicite Archippo : Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas* (Coloss. c. 4. v. 17.).

HUITIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Fratres, debitores sumus non carni, ut secundùm carnem vivamus.

Mes Frères, nous ne sommes point redevables à la chair, pour vivre selon la chair. *Rom.* 8. *v.* 12.

DE LA FIN DE L'HOMME.

I. Point. Dieu seul est notre fin.
II. Point. Nous devons donc vivre et agir pour lui seul.

I. Reconnaissons, dans ces paroles de saint Paul, une dette : *Debitores sumus.* Nous sommes redevables, non à la chair, pour que nous vivions selon ses désirs ; mais à Jésus-Christ qui nous a affranchis de la servitude de cette chair qui veut nous dominer, et dont il nous a délivrés, afin que nous ne vivions plus à l'avenir que pour Dieu, qui, étant notre premier principe, doit être aussi notre unique fin. C'est nous perdre et nous égarer, que d'en chercher une autre. Il n'y a que Dieu qui puisse nous rendre heureux et contens en ce monde et en l'autre ; hors de lui nous ne saurions trouver qu'inquiétude et misère. Méditons aujourd'hui cette grande vérité ; disons souvent à Dieu, avec saint Augustin : *Fecisti nos ad te, et inquietum est cor nostrum donec requiescat in te* (Lib. 1. Confess. c. 1.). Il faut, pour nous en convaincre, considérer que l'homme n'a point été fait pour aucun des avantages temporels que l'on trouve sur la terre.

1.º Il n'a point été fait pour les richesses; elles sont au-dessous de lui, dit saint Bernard : *Aurum et argentum nonne terra est rubra et alba, quam solus hominum error facit, aut magis reputat pretiosam* (Bern. Ser. 4. in Advent. Dom.). Bien loin que les richesses rendent l'homme heureux et content, elles ne sont capables que de lui donner de l'inquiétude; car, comme remarque le même saint, on les acquiert avec peine, on les possède avec crainte, et on les perd avec douleur : *Cum labore acquiruntur, cum timore possidentur, cum dolore amittuntur* (Idem, Ser. 42. de Divers. n. 3.).

« L'homme n'a point été fait pour les honneurs de ce » monde. Les charges et les dignités qu'on y recherche » avec tant d'empressement, n'ont rien de réel et de solide : » *Vapor est ad modicum parens* (Jacob. 4. v. 15.). C'est une vapeur qui se dissipe, une fumée qui passe ; toute cette grandeur imaginaire disparaît, du moins à la mort, où nous voyons les grands et les petits également ensevelis dans la poussière du tombeau : *Dives, cùm interierit, non sumet omnia, neque descendet cum eo gloria ejus* (Psal. 48. v. 18.).

3.º L'homme n'a point été fait pour les plaisirs des sens. Ces plaisirs ne regardent que le corps; ils nous sont communs avec les bêtes, et par conséquent ils sont indignes de l'homme; d'ailleurs ils ne durent qu'un moment, et produisent ensuite des chagrins mortels. C'est pour cela que saint Augustin les appelle une fausse félicité et une véritable misère : *Falsa felicitas, et vera miseria* (In Psal. 35.).

4.º L'homme n'a pas même été fait pour les sciences et les autres perfections de l'esprit. Combien de savans qui se sont misérablement perdus ! Il n'y a donc que Dieu qui soit la fin de l'homme. « Malheur à l'âme, dit saint Augustin, » qui est si téméraire que de chercher ailleurs son bonheur » et sa félicité! Qu'elle se tourne de quelque côté qu'elle » voudra, elle ne trouvera partout que peine et qu'affliction. » Vous seul, ô mon Dieu ! êtes son repos, son centre et sa » fin. » *Væ audaci animæ quæ speravit, si à te recessisset, aliquid melius se habituram. Versa et re-*

versa in tergum, et in latera, et in ventrem; et dura sunt omnia, et tu solus requies (Lib. 6. Confess. c. 15.). Déplorez ici l'aveuglement de tant de chrétiens qui font si peu de réflexion sur cette grande vérité; tâchez de les en faire ressouvenir dans vos instructions ; profitez-en vous-même pour votre sanctification.

II. Remarquez que Dieu étant la fin de l'homme, il s'ensuit de là que toute notre application doit être, 1.° de vivre et d'agir pour Dieu seul; de détacher notre cœur des choses du monde, afin de servir le Seigneur avec une fidélité entière et constante : *Discite ergò terrena contemnere*, nous dit saint Augustin, *si vultis Deo fideli corde servire* (Serm. 19. in Ps. 72. n. 5.). Telle était la disposition où était le Roi-Prophète, continue saint Augustin, quand il disait à Dieu : *Quid enim mihi in cœlo, et à te quid volui super terram* (Psal. 72. v. 25.) : Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et qu'est-ce que je désire sur la terre, que vous, ô mon Dieu ! Telle doit être aussi notre disposition : nous ne devons souhaiter que Dieu, ne chercher que Dieu, ne nous attacher qu'à Dieu, et le servir uniquement; persuadés qu'il sera lui-même la récompense de ses fidèles serviteurs : *Pretium fidei tuæ Deus tuus est, ipsum habebis, seipsum præparat præmium cultoribus suis* (Ibid.).

2.° Nous devons lui rapporter toutes nos actions : *Ex præcepto tenemur*, dit saint Thomas, *omnia in gloriam Dei facere* (2. 2. q. 69. a. 1.). Un ouvrier doit travailler au profit de son maître ; s'il perd son temps, ou s'il travaille pour un autre, il trompe celui au service duquel il s'est engagé. C'est donc une infidélité très-grande, si, étant plus à Dieu qu'à nous-mêmes, nous négligeons de travailler pour lui. Cependant si vous comptez bien toutes les actions de votre journée depuis le matin jusqu'au soir, vous en trouverez bien peu qui soient faites pour Dieu, ou avec la perfection qu'il demande de vous : n'est-ce pas se rendre coupable envers lui d'une espèce de larcin ? Cela doit vous couvrir de honte et vous pénétrer de regret. Si vous ne pouvez pas rendre à Dieu ce que vous lui devez pour le passé, ne lui refu-

sez plus à l'avenir ce qu'il attend de vous. Ne travaillez désormais que pour sa gloire ; qu'elle soit l'objet et le motif de toutes vos actions : *Omnia in gloriam Dei facite* (I. Cor. 10. v. 31.).

3.º Nous ne devons user des créatures qu'autant qu'elles contribuent à nous conduire au Créateur. Il ne nous a pas faits pour elles, mais pour lui-même. C'est donc à Dieu qu'il faut vous attacher, et non point à ce qui est créé. Vous n'êtes pas sur la terre pour y amasser des richesses, pour y jouir des plaisirs des sens, pour y acquérir de la gloire et vous y distinguer : vous y êtes uniquement pour procurer la gloire de Dieu, travailler à votre sanctification et à celle des autres. Est-ce là à quoi vous vous employez? Hélas! à considérer la vie de la plupart des chrétiens et des Ecclésiastiques même, ne dirait-on pas qu'ils ne sont en ce monde que pour s'y divertir et offenser Dieu? O folie! ô aveuglement des hommes! qui oublient leur dernière fin pour courir après le mensonge et la vanité : *Filii hominum, usquequò gravi corde? utquid diligitis vanitatem, et quæritis mendacium* (Psal. 4. v. 3.)?

Si par malheur vous étiez tombé dans cette illusion, détrompez-vous avant que d'approcher de la sainte table ; et pour vous préparer à cette grande action, priez notre Seigneur qu'il vous fasse la grâce de n'oublier jamais cette importante vérité que vous venez de méditer, et dont il instruisit autrefois saint Augustin, savoir, qu'on ne peut être heureux qu'en s'attachant à lui : *Hoc tantùm scio, quia malè est mihi præter te ; non solùm extrà me, sed et in meipso ; et omnis mihi copia quæ Deus meus non est, egestas est* (Lib. 13. Confess. c. 8.).

POUR LE LUNDI.

Si enim secundùm carnem vixeritis, moriemini; si autem spiritu facta carnis mortificaveritis, vivetis.

Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez : mais si vous faites mourir par l'esprit les œuvres de la chair, vous vivrez. *Rom.* 8. *v.* 13.

DE LA MORTIFICATION DU CORPS.

I. Point. Les personnes mortifiées aiment leur corps comme on doit l'aimer.
II. Point. Les voluptueux en sont les véritables ennemis.

I. Adorons le Saint-Esprit, source essentielle de toute vérité, nous enseignant, par la bouche de saint Paul, l'obligation que nous avons de mortifier notre corps, pour vivre en bons chrétiens. Que celui, dit saint Augustin, qui est tenté par les passions de la chair, écoute ces paroles terribles de l'Apôtre : *Si vous vivez selon la chair, vous mourrez.* Qu'il écoute et qu'il tremble, s'il lui reste encore quelque sentiment de Christianisme : *Audiat ergò qui tali suggestione tentatur, et si ullus ei christianus sensus est, contremiscat : audiat, inquam : Si secundùm carnem vixeritis, moriemini* (Aug. lib. de Continentiâ, cap. 4.). Vivre selon la chair, c'est se causer une mort sans fin, c'est s'attirer les feux de l'enfer, c'est mourir pour brûler éternellement. Il n'y a personne qui ne fût épouvanté à cette parole, et qui ne réprimât les désirs déréglés de la chair, si on l'écoutait comme il faut ; mais la voix tumultueuse du monde qui s'élève de toutes parts, et qui nous crie par la bouche de tous les mondains, que ce n'est pas vivre que de se combattre et de renoncer à soi-même ; qu'il vaudrait mieux être mort que de vivre dans une mortification continuelle de tous ses sens ; cette voix, dis-je, qui se fait sans cesse entendre à nos oreilles, et qui flatte les penchans malheureux que

nous avons pour la chair, nous empêche d'écouter, comme nous devons, cet avertissement que Dieu nous donne par son Apôtre. Il nous enseigne que la vie consiste dans la mortification de tous nos désirs déréglés, et la mort, dans la satisfaction de nos passions. Le monde dit le contraire. Malheur à nous, si nous l'écoutons préférablement à la voix de Dieu!

Les personnes austères et mortifiées, qui se refusent les plaisirs du corps et les délices de la vie, passent pour ennemies de leur corps; et ce sont néanmoins celles qui l'aiment véritablement : car n'est-ce pas aimer son corps comme on doit l'aimer, que de l'aimer comme l'Évangile nous l'ordonne, et de la manière qu'il faut l'aimer pour appartenir à Jésus-Christ? *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis et concupiscentiis* (Galat. 5. v. 24.). N'est-ce pas l'aimer comme on doit l'aimer, que de travailler à le guérir de ses maladies et à éteindre en lui les semences de la mort? *Quandò vitiis ejus resistitur, ipsa caro amatur*, dit saint Augustin, *quia ipsa curatur* (Lib. cit. cap. 8.). Or, c'est ce que font les personnes qui vivent dans la mortification. Tout ce qu'elles pratiquent à l'égard de leur corps, est le remède qui nous a été prescrit par Jésus-Christ, le plus habile de tous les médecins; et c'est ce qu'ont pratiqué toutes les personnes vraiment sages. Ce régime, quoique dur en apparence, l'est pourtant beaucoup moins que celui que l'on se trouve tous les jours obligé de suivre pour se guérir des maladies qui altèrent notre santé. Ceux donc qui se mortifient, ne sont point ennemis d'eux-mêmes : ils sont les vrais amateurs de leur corps, puisqu'ils lui procurent un véritable bien, et qu'ils le garantissent des maux effroyables où conduit la vie molle et sensuelle. Le croyez-vous ainsi? Êtes-vous bien persuadé que la mortification est inséparable de la profession chrétienne, et qu'il n'y a rien qui nous soit plus recommandé dans l'Évangile?

II. Remarquez que les vrais ennemis de leur corps, qui le traitent non-seulement avec injustice, mais encore avec inhumanité, sont ceux qui le flattent, qui le caressent, et qui suivent l'inclination qu'il a de jouir des plaisirs du monde.

En agir ainsi, c'est préparer à son corps des tourmens infini dans leur étendue, éternels dans leur durée. Est-il un procédé plus insensé, une cruauté plus grande? Quel est l'ennemi qui puisse nous causer tant de maux? Telle est cependant l'occupation des voluptueux : ils passent leur vie dans la recherche des plaisirs du monde, et dans la fuite des mortifications : tout leur soin est de vivre dans les délices, et ils ne prennent pas garde que cette chair dont ils sont idolâtres, est une victime malheureuse qu'ils engraissent pour être à jamais la proie des flammes de l'enfer. Est-ce là aimer son corps? N'est-ce pas au contraire le haïr, que de le traiter de la sorte?

Voyez maintenant si vous n'avez point été ce cruel voluptueux qui s'est donné la mort en vivant dans les délices. Soyez tout couvert de honte et de confusion d'avoir mené peut-être jusqu'à présent une vie tout animale et plongée dans les sens : demandez-en pardon à Dieu avant que d'aller vous présenter à l'autel; et pour l'avenir occupez-vous sans cesse de ces paroles de l'Apôtre : *Caro et sanguis regnum Dei possidere non possunt, nec corruptio incorruptelam possidebit* (I. Cor. 15. v. 50.).

Seigneur, je suis tout pénétré de regret de m'être conduit comme un ennemi de votre croix : je n'ai eu de pensée et d'affection que pour ce corps de péché; je désire à présent de le punir et de le mortifier, afin de le rendre digne du bonheur qui convient à un Chrétien. Ce bonheur ne consiste pas à suivre mes penchans et à contenter mes inclinations. Si je les satisfaisais, je vivrais selon la chair, et c'est ce qui causerait à mon corps une mort éternelle. Je ne puis le rendre heureux qu'en lui procurant une gloire immortelle, des plaisirs sans nombre et sans fin. C'est en le mortifiant en ce monde, c'est en faisant mourir par l'esprit ces passions de la chair, que je puis lui procurer ce bonheur. Mais il n'appartient qu'à votre Esprit, ô mon Dieu! je veux dire à votre grâce, de faire mourir les passions dans mon cœur et dans ma chair. Seigneur, donnez-moi cette grâce qui est un esprit d'amour, afin que l'amour de mon Dieu et de Jésus-Christ crucifié me fasse mourir à l'amour déréglé de la chair et à ses plaisirs.

Pour la messe, demandez à Jésus-Christ cet esprit de mortification. Il s'est offert sur la croix pour nous le mériter ; et c'est encore pour nous le communiquer, dit un Père de l'Église, qu'il se donne à nous en la sainte communion : *Oportet accedentem ad Corpus et Sanguinem Christi, in commemorationem ipsius qui pro nobis mortuus est et resurrexit, non solùm purum esse ab omni inquinamento carnis et spiritûs, ut ne in judicium edat et bibat ; sed etiam evidenter ostendere memoriam ejus qui pro nobis mortuus est et resurrexit, in eo quòd mortificatus sit peccato, et mundo, et sibi ipsi ; vivat autem Deo in Christo Jesu Domino nostro* (S. Basil. l. 1. de Bapt. c. 3.).

POUR LE MARDI.

Quicumque enim spiritus Dei aguntur, ii sunt filii Dei.
Tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu, sont enfans de Dieu. *Rom.* 8. *v.* 14.

DE LA MORTIFICATION DE L'ESPRIT.

I. Point. Nous devons mortifier notre propre esprit.
II. Point. Nous devons agir par l'esprit de Dieu.

I. Il ne suffit pas de mortifier notre corps, comme nous l'avons vu dans la méditation précédente, il faut encore mortifier notre esprit, que le péché n'a guère moins corrompu que le corps. Les épicuriens, au rapport de saint Augustin, disaient : *Mihi frui carne meâ bonum est* (Ep. 118.) : Il m'est bon de jouir de ma chair. Les stoïciens disaient : *Mihi frui meâ mente bonum est* : Il m'est bon de jouir de mon esprit. Pour nous qui sommes Chrétiens et enfans de Dieu, apprenons de l'Apôtre que nous devons mortifier notre esprit, et ne nous conduire que par l'esprit de Dieu : *Quicumque enim Spiritu Dei aguntur, ii sunt Filii Dei.*

Et pour en venir à la pratique, voyons quels sont les principaux déréglemens de notre esprit. Appliquons-nous à les connaître, afin de les éviter.

1o. Ne nous laissons point aller à la curiosité, aimant les nouveautés, nous informant de tout ce qui s'est passé, étant ravis d'entendre toutes sortes de nouvelles, ne nous plaisant que dans l'étude des choses rares et extraordinaires, et nous amusant à mille recherches vaines et inutiles, au lieu de nous attacher à notre devoir et à ce qui regarde notre profession : ce défaut n'est que trop commun parmi les Ecclésiastiques. Évitons-le avec soin, et profitons de l'avertissement que saint Paul donne à Timothée : *O Timothee! depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ* (I. Tim. 6. v. 20.).

2.o Résistons à la superbe et à la vanité de notre esprit, qui nous fait croire que nous en savons plus que les autres, et qui nous porte à nous élever au-dessus de notre portée; à vouloir pénétrer trop avant dans les secrets de Dieu; à comprendre ce qui est incompréhensible dans nos mystères. Humilions et captivons cet esprit orgueilleux sous le joug de la foi, et reconnaissons que nous ne sommes que des ignorans dans les choses mêmes que nous croyons savoir : *Si quis autem se existimat scire aliquid, nondùm cognovit quemadmodùm oporteat eum scire* (I. Cor. 8: v. 2.).

3.o Arrêtons la légèreté de notre esprit, qui nous tient dans une distraction continuelle, qui nous remplit de mille pensées vagues, qui nous occupe de cent projets chimériques, et qui, nous faisant passer d'une idée à une autre, nous fait perdre tout le fruit que nous pourrions tirer de nos travaux : *Numquid levitate usus sum?* disait saint Paul aux Corinthiens, regardant ce défaut comme très-indigne d'un ministre de Jésus-Christ : *Aut quæ cogito, secundùm carnem cogito, ut sit apud me* EST *et* NON (II. Cor. 1. v. 17.)?

4.o Enfin évitons l'opiniâtreté, et ne soyons pas comme ces esprits entêtés qui s'emportent aussitôt qu'on les contredit; qui, ayant choisi une opinion, ou avancé quelque proposition, ne veulent jamais en démordre; qui, résolus de les soutenir à quelque prix que ce soit, veulent disputer sans fin, et s'en-

gagent, comme dit l'Apôtre, dans des contentions qui ne servent bien souvent qu'à blesser la charité, et à scandaliser le prochain : *Quæ quæstiones præstant magis quàm ædificationem Dei, quæ est in fide* (I. Tim. 1. v. 4.).

Reconnaissez ici les déréglemens de votre esprit : travaillez à vous en corriger, et pour cela prenez dès aujourd'hui les précautions les plus efficaces pour y remédier.

II. Le meilleur moyen pour y réussir, c'est d'agir en toutes rencontres par l'esprit de Dieu; le consulter dans tous vos desseins, dans l'usage que vous devez faire de votre temps, de vos talens, de votre bien : *Si enim sapientiam invocaveris....* vous dit l'Écriture (Prov. 2.), *tunc intelliges timorem Domini, et scientiam Dei invenies* (Ibid. 4.).

Avez-vous consulté ce divin Esprit? Est-ce lui qui vous a poussé dans cet emploi, dans ce bénéfice? Vous n'avez pas manqué de consulter vos parens et vos amis ; mais pour le Père des lumières, a qui vous deviez vous adresser, quel soin avez-vous eu de l'invoquer? Cependant ce n'est qu'en lui obéissant, que vous vous conduirez avec la sagesse et la prudence qu'il demande de vous Ne vous contentez donc pas de dire que vous êtes chrétien, enfant de Dieu et de l'Église; que vous êtes Prêtre, Pasteur et Ministre de Jésus-Christ : ce n'est pas assez, il faut agir par l esprit de Jésus Christ : *Si spiritu vivimus, spiritu et ambulemus,* nous dit S. Paul (Galat. 5. v. 25.). Il faut, comme nous dit encore le même Apôtre, que vous ayez les mêmes inclinations et les mêmes sentimens qu'a eus Jésus-Christ durant sa vie mortelle : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu* (Philipp. 2. v. 5.). L'esprit de Jésus-Chrsit a été un esprit de douceur et d'humilité : « Apprenez de moi, nous dit-il, » que je suis doux et humble de cœur. » Ce même esprit agissant donc en nous, doit nous inspirer un désir de nous humilier en toute occasion, d'user de patience, de douceur et de condescendance à l'égard du prochain. L'esprit de Jésus-Christ a été un esprit d'adoration, d'amour et de confiance envers Dieu son Père. Cet esprit doit de même nous porter à Dieu par des mouvemens d'amour ; c'est pourquoi il est dit a la fin de cette Épître, « que nous n'avons pas reçu l'esprit

» de servitude, mais l'esprit d'adoption, qui nous fait crier : » Mon père, mon père. » Enfin l'esprit de Jésus-Christ est un esprit de pauvreté et de détachement de toutes les choses de la terre : si nous nous conduisons par le même esprit, nous mépriserons aussi tous les avantages que l'on trouve ici-bas, et que le monde estime et recherche avec tant d'empressement. En un mot, c'est en suivant l'esprit de Dieu et de Jésus-Christ que nous éviterons tous les égaremens du nôtre.

Pénétré de cette vérité, allez à l'autel renoncer de bon cœur à votre propre esprit, et demandez instamment l'esprit de Jésus-Christ, qui seul peut vous conduire dans la voie de la vérité : *Spiritus tuus bonus deducet me in terram rectam* (Ps. 142. v. 10.). Priez votre divin Maître, qui voit les fautes que vous êtes capable de faire en suivant votre propre esprit, de vous détacher si bien de vous-même, que vous deveniez de ces bienheureux pauvres d'esprit, qui, comme disent les saints, sont riches de l'Esprit de Dieu : *Beati pauperes spiritu suo, divites sunt Spiritu Dei* (Aug. in Psal. 103. v. 10.).

POUR LE MERCREDI.

Homo quidam erat dives, qui habebat villicum; et hic diffamatus est apud illum quasi dissipâsset bona ipsius.

Un homme riche avait un fermier, qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. *Luc.* 16. *v.* 1.

DES BIENS D'ÉGLISE.

I. Point. Les Ecclésiastiques en sont les économes.

II. Point. Ils doivent en user selon les règles de l'Église.

I. Adorons notre Seigneur Jésus-Christ, et remercions ce divin Sauveur de l'instruction qu'il nous donne. Pour nous rappeler ce que nous sommes et ce que nous faisons, il nous le représente sous l'image d'un fermier accusé d'avoir dissipé

le bien de son maître. Nous sommes les économes de Dieu, qui nous a confié l'administration de ses biens ; et pour l'ordinaire nous les dissipons. Nous devons employer pour sa gloire tout ce que nous avons reçu de sa bonté, les talens de l'esprit et du corps, les biens de la nature et de la grâce : le faisons nous? Tous les chrétiens ont grand intérêt de s'examiner là-dessus : mais les Ecclésiastiques y sont particulièrement obligés, puisque cette qualité d'économe leur convient plus qu'aux autres ; et que le compte qu'ils doivent rendre un jour à Dieu des biens d'Église, sera beaucoup plus sévère que celui qu'il exigera des gens du monde.

Pour vous en convaincre, considérez quelle est la nature des biens de l'Église ; remontez, si vous voulez, jusqu'à la source ; souvenez-vous de ces offrandes que les premiers fidèles apportaient aux pieds des Apôtres, pour être distribuées à proportion du besoin de chacun (*Act.* 2. *v.* 44.). Si dans la suite l'Église a gardé les fonds qu'elle rendait au commencement, ç'a été afin d'avoir un trésor assuré de charité pour les pauvres. Voilà, riches bénéficiers, la nature des biens de l'Eglise, et celle par conséquent des revenus que vous retirez de vos bénéfices : ne croyez pas en être les maîtres, pour en faire tel usage qu'il vous plaira ; vous n'en êtes que les dispensateurs et les économes : *Rebus Ecclesiæ itâ utantur non ut propriis, sed ut sibi ad dispensandum commissis,* dit le troisième concile de Tours (Can. 10.). *Res Ecclesiæ quibus Episcopi, non ut propriis, sed commendatis uti debent, pretia sunt peccatorum, patrimonia pauperum,* dit le second concile de Châlons (Can. 6.). Les paroles du concile de Nantes sont encore plus fortes : *Instruendi sunt Presbyteri, quatenùs noverint decimas et oblationes quas à fidelibus accipiunt, pauperum esse stipendia; et non quasi suis, sed quasi commendatis uti ; de quibus omnibus sciant se rationem posituros in conspectu Dei, et nisi ea fideliter administrârint, damnandos* (Can. 10.).

Il est aisé de voir, par toutes ces autorités, qu'un Ecclésiastique qui prodigue ses revenus en dépenses inutiles et superflues, ou qui les réserve pour ses parens, s'ils sont riches

et accommodés des biens de la fortune, commet une injustice, un vol, un sacrilége, et se rend digne de tous les supplices de l'enfer, où il sera plus tourmenté que le mauvais riche, qui était revêtu de pourpre et de fin lin, et se traitait tous les jours splendidement : il ne faisait grande chère et ne s'habillait magnifiquement que de son propre bien et de ses revenus, et néanmoins il fut enseveli dans les flammes. Quel sera donc le supplice de cet Ecclésiastique qui aura employé en folles dépenses un argent consacré à Dieu pour la subsistance des pauvres et le soulagement des misérables? *Si enim testimonio veritatis in ignem æternum mittitur qui sua pauperibus non dedit,* dit Pierre de Blois, *ubi, quæso, mittendus est qui bona pauperum, vel Ecclesiæ rapuit aut fraudavit* (Ep. 112. ad Episc. Aurel.)? Les pauvres n'osent à présent se plaindre de la mauvaise conduite des gens d'Eglise, parce qu'il n'y a point ici de tribunal où on leur fît justice, dit saint Bernard; mais leur gémissement est un cri qui perce et monte jusqu'au ciel; c'est une voix de sang qui se fait entendre; et un jour ils s'élèveront avec force au tribunal du souverain Juge, qui est spécialement le Père des pauvres, et qui prendra soin de les venger : *Stabunt in magnâ constantiâ adversùs eos qui se angustiaverunt; stante quippè pro eis Patre orphanorum et Judice viduarum* (Bern. Ep. 42. seu Tr. ad Henr. Senon. Arch.).

II. Prévenez de si terribles reproches; et puisque vous n'êtes que dispensateur des biens d'Église, apprenez quel usage vous devez en faire pour vous acquitter du devoir d'un bon économe et d'un fidèle administrateur. Il faut en faire trois parts, comme les saints nous l'ont appris par leurs instructions et leur exemple; une pour les pauvres, une pour l'Église, et la troisième pour nous.

1.° Un bénéficier doit faire l'aumône aux pauvres, et particulièrement aux pauvres des lieux où sont ses revenus; il doit exercer à leur égard les œuvres de miséricorde selon leurs besoins, selon ses facultés et suivant le mouvement que Dieu lui inspire, sans renvoyer jusqu'à la mort à se décharger de cette obligation, comme il arrive très-souvent : *Non exspectes ut pro te mortuo fiant eleemosynæ quas vi-*

vus fecisse debueras. Eleemosyna viventis, lumen est antè faciem incedentis : eleemosyna verò post obitum, quasi lucerna post tergum (Petr. Bles. in fest. omn. Sanct. Ser. 46.).

2.º Il doit avoir soin des bénéfices et des lieux saints qui lui sont confiés ; y faire les réparations nécessaires ; pourvoir les églises des paroisses où il perçoit les dîmes, de calices, ciboires, et enfin de tous les vases sacrés et ornemens nécessaires pour y célébrer nos saints mystères avec dignité, et faire avec décence tout ce qui regarde le service divin (*Voyez le premier concile de Milan*, *ch.* 62.). Bénéficiers, êtes-vous fidèles à ces obligations qui décideront un jour de votre sort éternel ?

3.º Il faut se contenter de prendre sur les revenus de son bénéfice un entretien honnête ; c'est-à-dire qu'il faut retrancher la bonne chère, la somptuosité des meubles, des habits, ces belles maisons de campagne, ce grand nombre de domestiques, et mille autres superfluités qui ne conviennent point à notre état, et qui ne servent qu'à entretenir le luxe et la sensualité : *Quidquid prœter necessarium victum ac simplicem vestitum de altario retines*, *tuum non est ; sacrilegium est* (Bern. Epist. 2. ad Falconem.). Ainsi parlent les saints ; mais hélas ! qu'ils sont peu écoutés ! Faites là-dessus vos réflexions ; et comme la chose est de la dernière conséquence pour votre salut, n'allez pas à l'autel sans avoir réparé ce à quoi vous reconnaîtrez avoir manqué : *Clamant pauperes ad Pontifices : Cur in superfluitates vestras consumitis quœ nostris debentur necessitatibus......* (Idem, Ep. 42.) ?

Mon Dieu, qui êtes le maître de tous les biens du monde, qui ne donnez aux Ecclésiastiques des revenus d'Église, que pour en être de fidèles dispensateurs, et qui les menacez de les traiter avec la dernière rigueur, s'ils n'en font pas un bon usage ; benissez, s'il vous plaît, la résolution que nous prenons de nous en servir à l'avenir avec tant de modération, qu'il soit aisé de juger que nous les possédons bien moins pour nous que pour les autres, et que nous ne les avons entre les mains que pour les employer en bonnes œuvres : *Hoc*

est enim possidendo contemnere : non sibi, sed aliis possidere ; non habendi cupiditate Ecclesiæ facultates ambire, sed eas pietate subveniendi suscipere (S. Prosper, seu auctor l. 2. de Vit. contempl. c. 9.).

POUR LE JEUDI.

Quid hoc audio de te? Redde rationem villicationis tuæ : jam enim non poteris villicare.

Qu'est-ce que j'entends dire de vous ? Rendez-moi compte de votre administration; car vous ne pourrez plus désormais régir mon bien. *Luc.* 16. *v.* 2.

DU JUGEMENT PARTICULIER.

I. Point. Quel sera ce jugement.

II. Point. Le compte qu'il y faudra rendre.

I. Pensons-nous sérieusement que notre souverain Juge doit bientôt nous dire, comme au fermier dont parle l'Évangile : *Redde rationem villicationis tuæ?* Helas ! le compte que nous devons rendre à Dieu de toute notre vie, sera des plus exacts et des plus rigoureux; il est peut-être sur le point de l'exiger de nous, et nous le croyons fort éloigné, nous sommes tranquilles! Désabusons-nous aujourd'hui ; et pour sortir de l'illusion qui nous séduit, écoutons ceux que nous voyons mourir. Ils nous disent sans cesse par la bouche du Sage : *Memor esto judicii mei : sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodiè* (Eccli. 38. v. 23.). Pensons-y donc, puisque c'est une chose arrêtée, comme dit saint Paul, que tout homme doit une fois mourir, et être ensuite jugé : *Statutum est hominibus semel mori ; post hoc autem judicium* (Hebr. 9 v 27.) Commençons notre oraison par un acte de foi sur cette vérité.

Pour la bien concevoir, il faut remarquer 1.° qu'outre le jugement universel que les hommes subiront à la fin des

siècles, il y a un jugement particulier que chacun de nous doit subir à la fin de sa vie. Ce jugement arrivera incontinent après notre mort, c'est-à-dire qu'au même instant que notre âme sera séparée de notre corps, elle sera jugée. A ce moment redoutable, Dieu appliquera le sceau de son immortalité et le cachet de son éternité sur l'état où elle se trouvera; sceau, cachet, qui ne seront jamais levés, ni par les puissances du ciel, ni par celles de l'enfer : *Non est reversio finis nostri, quoniam consignata est, et nemo revertitur* (Sap. 2. v. 6.). Heureux celui qui se trouve en état de grâce dans ce dernier moment; et malheureux, au contraire, celui que la mort surprend dans le peché mortel : il est perdu sans ressource, sans consolation, et pour une éternité.

2.° Dans ce jugement, l'âme paraîtra seule devant le tribunal de Jésus-Christ, destituée de tout secours humain, sans parens, sans amis, sans appui et sans protection; il n'y aura que ses œuvres, bonnes ou mauvaises, qui l'accompagneront. Vous ne devez donc pas compter sur les hommes, ils ne pourront alors ni vous servir, ni vous nuire. Ayant affaire à un juge juste qui vous jugera sur le témoignage de votre conscience, vous n'avez à craindre que votre cause, dit saint Augustin (in Ps. 17.) : *Inter justum judicem et conscientiam tuam, noli timere nisi causam tuam.*

3.° Ce jugement sera irrévocable; il s'y prononcera un arrêt après lequel il n'y aura plus d'appel, plus de juge supérieur à qui l'on puisse recourir, plus de moyens de détruire nos mauvaises actions par des vertus qui leur soient opposées, plus d'huile à acheter des vierges sages pour rallumer les lampes éteintes; tout se terminera par cet unique et épouvantable arrêt, qui décidera de notre bonheur ou de notre malheur éternel. Le Jugement universel, auquel nous devons tous paraître, ne sera que la promulgation solennelle de la sentence qui sera prononcée dans ce jugement particulier; en sorte que tels que nous serons jugés à l'heure de la mort, tels nous serons jugés à la fin du monde. Oh ! que cette vérité est terrible, et qu'elle mérite bien que vous la méditiez attentivement.

II. Réfléchissez sur le compte qu'il nous faudra rendre quand nous paraîtrons au jugement de Dieu. Tout y sera connu : *Omnes nos manifestari oportet antè tribunal Christi, ut referat unusquisque propria corporis prout gessit, sive bonum, sive malum* (II. Cor. 5. v. 10.). Il faudra rendre compte de tout le bien et de tout le mal qu'on aura fait dans son corps, dit l'Apôtre. Mais quelle étrange alarme pour les Ecclésiastiques, s'écrie saint Bernard, quand il faudra rendre compte de tout ce qu'on aura fait dans le corps de Jésus-Christ qui est son Église ! *Si reddenda est ratio de iis quæ quisque gessit in corpore suo, quid fiet de iis quæ quisque gessit in corpore Christi, quod est Ecclesia* (De Conv. ad Clericos.) ? Nous serons interrogés 1.° sur les péchés que nous aurons commis, soit par pensées, soit par paroles, ou par actions ; sur ceux auxquels nous aurons contribué par notre mauvaise conduite : *Cuncta quæ fiunt, adducet Deus in judicium* (Eccli. 12. v. 14.) ; sur ceux que nous n'aurons pas empêchés, par défaut de correction, et par la négligence que nous aurons eue de veiller sur nos inferieurs et de travailler au salut des âmes qui nous ont été confiées. *Ubi est grex qui datus est tibi, pecus inclytum tuum ? Quid dices cùm visitaverit te ? tu enim docuisti eos adversùm te, et erudîsti in caput tuum : numquid non dolores apprehendent te, quasi mulierem parturientem* (Jerem. 13. v. 20 et 21.) ?

2.° Nous serons jugés sur les biens temporels que nous aurons possédés dans ce monde. On nous demandera compte de l'usage que nous aurons fait de la santé du corps, des talens et des qualités de l'esprit, ainsi que des autres avantages de la nature ; des charges et des bénefices que nous aurons occupés ; de l'emploi que nous aurons fait de notre temps, de nos revenus, etc. Oh ! que ce compte sera rigoureux, particulièrement pour ceux qui auront eté préposés sur les autres, et que Dieu aura revêtus de sa puissance et de son autorité ! *Judicem durissimum his qui præsunt fiet* (Sap. 6. v. 6.).

3.° Enfin, il faudra rendre compte des biens spirituels, des grâces que Jésus-Christ nous a méritées, des instructions

que nous aurons entendues ou faites aux autres, des sacremens que nous aurons reçus ou administrés, des oraisons, lectures, messes, communions, etc. Qu'il y aura de choses qui entreront en ligne de compte, surtout pour les Ecclésiastiques, qui sont favorisés spécialement des grâces et des biens du ciel : *Cùm enim augentur dona,* dit saint Grégoire (Hom. 9. in Ev.), *rationes etiam crescunt donorum.* Que s'ensuit-il de là, et qu'en devons-nous conclure avec ce saint Père? C'est d'être plus humbles, plus exacts à notre devoir, plus appliqués au service de Dieu que nous n'avons été jusqu'à présent : *Tantò ergò esse humilior, atque ad serviendum Deo promptior quisque debet ex munere, quantò se obligatiorem esse conspicit in reddendâ ratione.*

Prenez-en la résolution, et joignez à cette exactitude dans vos devoirs, une grande dévotion au très-saint Sacrement de l'autel ; approchez-en comme du trône de votre juge, où il fait dès cette vie le discernement des bons et des mauvais : *Mors est malis, vita bonis.* Engagez-le par votre piété à vous faire miséricorde, et à ne pas vous traiter selon la rigueur de sa justice, quand il viendra pour vous juger : *Juste Judex ultionis, donum fac remissionis antè diem rationis. Ingemisco tanquàm reus, culpâ rubet vultus meus: supplicanti parce, Deus.*

POUR LE VENDREDI.

Ait autem villicus intrà se : Quid faciam, quia dominus meus aufert à me villicationem ? fodere non valeo, mendicare erubesco. Scio quid faciam, ut cùm amotus fuero à villicatione, recipiant me in domos suas.

Alors cet économe dit en lui-même : Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Je ne saurais travailler à la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais bien ce que je ferai, afin que lorsqu'on m'aura ôté la charge que j'ai, je trouve des personnes qui me reçoivent chez eux. *Luc.* 16. *v.* 3 *et* 4.

DU MAUVAIS USAGE DES BIENS QUE NOUS AVONS REÇUS DE DIEU.

I. Point. Le mauvais usage que nous avons fait des biens que Dieu nous a donnés.

II. Point. Ce que nous devons faire pour le réparer.

I. Rentrez en vous-même, comme fit l'économe dont parle l'Évangile. Examinez quel usage vous avez fait des biens dont Dieu vous a donné l'administration. Représentez-vous donc que l'heure est venue de lui en rendre compte, et voyez ce que vous avez à répondre : *Quid faciam, cùm surrexerit ad judicandum Deus ? et cùm quæsierit, quid respondebo illi* (Job. 31. v. 14.)?

N'êtes-vous pas épouvanté à la vue de cette multitude de dettes dont vous êtes redevable à la justice de Dieu, et de la dissipation prodigieuse que vous avez faite de ses biens ? La parabole du serviteur endetté de dix mille talens ne se présente-t-elle pas d'abord à votre souvenir ? Rappelez-vous, si vous le pouvez, la multitude des differens dons de la nature et de la grâce que notre commun maître vous a confiés ; car il n'y a rien qui ne doive entrer en ligne de compte : notre corps et notre âme, nos richesses, notre santé, nos forces, nos lumières, tout est au Créateur suprême, de qui nous l'avons reçu :

Ab ipso quidquid boni est, donatur, dit S. Augustin (Tract. 35. in Joan.). Rappelez tant de grâces, tant de saintes inspirations, de bons mouvemens, d'instructions et d'autres marques de sa protection : combien de personnes qui n'en ont pas reçu la centième partie! Qu'est devenu tout cela? Quel usage en avez-vous fait? Hélas! il n'est que trop vrai que vous avez dissipé les biens de votre maître, en vivant d'une manière indigne d'un chrétien et d'un Ecclésiastique : *Vivendo luxuriosè.*

Soyez tout pénétré de honte de vous être si mal conduit ; et plein de confusion et de crainte, avouez devant Dieu que vous avez été un mauvais économe. Où en serais-je, ô mon Dieu ! si vous me disiez présentement : Rends-moi compte de ton administration? Hélas! Seigneur, je n'aurais rien à répondre ; mais je vous conjurerais instamment, mon souverain Juge, de me pardonner : ***Non respondebo**, sed meum **Judicem** deprecabor* (Job. 9. v. 15.). Pardon, Seigneur, toute ma ressource est dans votre infinie miséricorde : ***Mirifica** miséricordias tuas, qui salvos facis sperantes in te* (Psal. 16. v. 7.).

II. Après avoir demandé pardon à Dieu de l'abus que vous avez fait de ses biens, appliquez-vous maintenant à réparer cette faute. Jetez les yeux sur le fermier de l'Évangile, et profitez de ce qu'il y a de bon dans sa conduite ; car bien souvent les enfans du siècle sont plus prudens dans leurs affaires temporelles, comme dit notre Seigneur, que les enfans de lumière ne le sont dans la grande affaire du salut.

1.° Il délibère en soi-même sur les mesures qu'il doit prendre pour se retirer de l'embarras où il est : *Ait villicus intrà se : Quid faciam* (Luc. 19. v. 3.) ? Songez de même en quoi vous avez manqué, pour y mettre ordre au plus tôt ; et pour y remédier, n'attendez pas les derniers momens de votre vie, qui doivent vous fixer durant une éternité dans le ciel ou dans l'enfer. La cognée est déjà à la racine de l'arbre, et dans peu de temps on entendra la voix de celui qui veille sur tous les instans de notre vie, qui dira : Coupez l'arbre, secouez ses branches, et faites-en tomber les fruits ; séparez

cet homme de ses plaisirs, de ses honneurs, de ses charges, de ses richesses. Avant que cette terrible sentence s'exécute, songez à vous convertir, dites en vous-même : Comment un homme plein de péchés osera-t-il paraître devant le Saint des saints ? Que fera-t-il pour lui plaire et se le rendre propice ? *Quid faciam?* Vous en avez un moyen efficace : c'est de faire pénitence.

2.° Notre économe considère sa faiblesse : *Fodere non valeo, mendicare erubesco.* Il est une image de plusieurs pénitens, qui étant vraiment touchés de leurs fautes, ne sont pas cependant en état d'entreprendre les exercices laborieux de la pénitence. Doit-on les abandonner comme s'ils étaient sans espérance ? A Dieu ne plaise ! *Dominus bonus propitiabitur cunctis qui in toto corde requirunt eum* (II. Paral. 30. v. 18 et 19.). Le Seigneur est plein de bonté, il fera miséricorde à tous ceux qui le cherchent de tout leur cœur : *Et non imputabit eis quod minùs sanctificati sunt.* Il ne leur imputera pas s'ils n'ont pas exercé contre eux-mêmes toutes les saintes rigueurs que sa justice aurait droit d'exiger, pourvu que ce défaut ne vienne pas de mollesse et de lâcheté ; car puisqu'ils ne peuvent faire la pénitence des forts, il faut du moins qu'ils fassent la pénitence des faibles, et qu'ils tâchent de satisfaire à la justice divine, en souffrant humblement et avec patience les croix, les afflictions et les divers accidens dont cette vie est toute remplie.

3.° Le fermier dont parle l'Évangile se fait des amis pour trouver chez eux un asile, quand il sera déposé de sa charge. Nous devons de même nous faire des amis et des protecteurs auprès de Dieu, en faisant l'aumône aux pauvres, afin que lorsque nous viendrons à manquer, ils nous reçoivent dans les tabernacles éternels. Soyons bien convaincus que si nous leur faisons du bien, nous travaillons plus pour nous que pour eux ; c'est un fonds que nous ensemençons, qui nous rapportera au centuple. Rachetons donc nos péchés par des aumônes abondantes : car comme l'eau éteint le feu naturel, de même l'aumône éteint celui de l'enfer que nos péchés ont allumé : *Illi dant pretium redemptionis animæ suæ,* dit saint Augustin (In Psal 48. Ser. 1. v. 9.), *qui non cessant eleemosynas facere.*

Mettez ces moyens en pratique, si vous voulez approcher dignement de l'autel ; afin que quand il faudra rendre compte de ce grand don des dons que vous allez y recevoir, vous paraissiez avec confiance devant votre Juge, qui tiendra fait à lui-même tout le bien que vous aurez fait aux pauvres : *Fiducia magna erit coràm summo Deo eleemosyna omnibus facientibus eam* (Tob. 4. v. 12.).

POUR LE SAMEDI.

Et ego dico vobis : Facite vobis amicos de mammonâ iniquitatis ; ut, cùm defeceritis, recipiant vos in æterna tabernacula.

Et moi je vous dis : Faites-vous des amis des richesses d'iniquité ; afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels. *Luc.* 16. *v.* 9.

DEUX CONDITIONS DE L'AUMONE.

I. Point. La faire avec humilité.
II. Point. La faire avec joie.

Comme nous avons déjà considéré, dans une autre méditation, l'obligation de faire l'aumône, à laquelle notre Seigneur nous exhorte si puissamment à la fin de cet Évangile, nous nous contenterons d'expliquer ici les principales conditions de cette œuvre de charité.

La première est qu'elle soit accompagnée d'humilité. « Gardez-vous bien de faire comme les hypocrites, dit le » Sauveur du monde, qui font sonner la trompette quand » ils donnent l'aumône, afin d'être honorés des hommes ; » mais que votre main gauche ne sache pas seulement ce que » fait la droite : que votre aumône se fasse en secret ; et votre » Père céleste, qui en est témoin, vous en louera un jour de- » vant tous les hommes et tous les Anges : » *Te autem faciente eleemosynam, nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua ; ut sit eleemosyna tua in abscondito,*

Pater tuus qui videt in abscondito, reddet tibi (Matth. 6. v. 3 et 4) Notre Seigneur ne prétend pas par ces paroles nous défendre de faire nos aumônes en public ; il est souvent à propos qu'on les aperçoive, afin que ceux qui les voient en soient édifiés, et que le bon exemple qu'on leur donne les engage à soulager les pauvres. Jésus-Christ nous défend seulement de chercher l'estime des hommes, et de nous arrêter aux louanges qu'ils peuvent nous donner : *Laus enim humana non appeti à rectè faciente, sed subsequi debet rectè facientem*, dit là-dessus saint Augustin (Lib. 2. de Serm. Dom. in monte.), *ut illi proficiant, qui etiam imitari possunt quod laudant ; non ut hic putet aliquid eos sibi prodesse quem laudent.* Si nous faisons nos bonnes œuvres en public pour édifier le prochain, il faut que notre intention soit pure et secrète. Nous devons en rapporter toute la gloire à Dieu seul, ne cherchant uniquement qu'à lui plaire : *Sic autem sit opus in publico, quatenùs intentio maneat in occulto*, dit saint Gregoire ; *ut de bono opere proximis præbeamus exemplum, et tamen pro intentione quâ Deo soli placere quærimus, semper optemus secretum* (Hom. 11. in Matth. cap. 13.).

Pour ce qui regarde la personne des pauvres que nous soulageons, l'humilité veut qu'on ne les méprise jamais. Bien loin de nous élever au-dessus d'eux, regardons-les, au contraire, comme au-dessus de nous, comme les princes du sang et les plus nobles membres du Corps de Jésus-Christ. Que la misère où ils sont réduits nous fasse ressouvenir de notre nudité spirituelle ; que leurs plaies et leurs maladies nous fassent songer aux plaies et aux maladies de notre âme : ce qui nous obligera de nous confondre devant Dieu. Ainsi lorsque nous ouvrons la main pour soulager les besoins des pauvres, ouvrons en même temps la bouche, du moins celle du cœur, pour confesser devant Dieu, à l'exemple du Roi-Prophète, que nous ne sommes que de pauvres mendians ; soyons pénétrés d'un vif sentiment de notre pauvreté intérieure ; anéantissons-nous et humilions-nous jusqu'au centre de la terre ; regardons-nous comme des néants revêtus des dons de Dieu. Reconnaissons que nous ne pouvons

subsister un seul moment sans de nouvelles influences de sa bonté : *Ego verò egenus et pauper sum : Deus, adjuva me* (Psal. 69. v. 6.). Voilà la première qualité que nos aumônes doivent avoir ; il faut, pour être agréables à Dieu, qu'elles soient faites avec humilité.

II. On doit, en second lieu, donner avec joie : *Qui miseretur, in hilaritate* (Rom. 12. v. 8.). Sanctifiez vos dons, dit l'Écriture, par la joie avec laquelle vous les offrirez. Dieu ne veut point qu'on lui donne avec tristesse, ou comme par force ; il n'aime que celui qui lui donne avec joie. C'est pourquoi lorsque saint Paul exhorte les Corinthiens à se montrer libéraux envers les pauvres de Jérusalem, il veut que ce qu'ils leur enverront soit un don offert par la charité, et non pas arraché à l'avarice : *Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitiâ, aut ex necessitate; hilarem enim datorem diligit Deus* (II. Cor. 9. v. 7.). Soulagez donc les pauvres, non en murmurant, mais de bon cœur ; non en les renvoyant à un autre temps, mais en les secourant sans délai. Ne dites pas comme plusieurs : Nous voulons jouir de notre bien pendant que nous vivons ; à la mort nous en disposerons en faveur des pauvres, nous ne les oublierons pas dans notre testament. Belle piété de ne pratiquer les bonnes œuvres qu'avec de l'encre et du papier ! « Vous ne voulez donc être charitable envers les hom» mes, s'écrie saint Basile (*Hom. in divites.*), que lors» que vous cesserez de vivre parmi eux ? Lorsque je ne » verrai plus de vous qu'un cadavre, je vous regarderai » comme un ami secourable de vos frères ! Lorsque vous » serez enfermé dans un tombeau et mangé des vers, vous » serez libéral et magnifique envers les pauvres ! Ce qui est » mort ne s'offre point au sanctuaire; offrez une hostie » vivante : celui qui n'offre que le reste d'une victime, est » ingrat. Si vous receviez une personne illustre dans votre » maison, lui serviriez-vous les restes de votre table ? Vous » ne donnez à Dieu que ce que vous ne pouvez emporter. » Changez de conduite ; faites, par l'aumône, que tout » ce bien vous devienne propre ; emportez-le tout avec » vous. »

Profitons des avis de ce saint docteur; soyons sensibles aux nécessités présentes des pauvres, parce que nous ne savons pas si nous pourrons les secourir dans les besoins futurs : *Ergo dùm tempus habemus, operemur bonum* (Galat. 6. v. 6.). Voilà la conclusion et le fruit que nous devons tirer de cette méditation. Faisons l'aumône, tandis que Dieu nous en donne le temps et les moyens; n'attendons pas, pour être charitables, ce moment terrible auquel il nous faudra comparaître devant lui pour rendre compte de notre administration. Si nous avons du bien, soit d'Église, soit de patrimoine, soyons exacts à en faire bon usage; cachons notre argent dans le sein des pauvres, et cette aumône priera pour nous; assistons-les de bon cœur; ne nous contentons pas de leur donner du pain, mais partageons, pour ainsi dire, notre âme avec eux, ayant compassion de toutes leurs misères : *Non demus panem nostrum, sed et animam nostram*, dit saint Jérôme; *ut animum sive esurientem, sive afflictum non refocillemus ex parte, sed saturemus; et doleamus cum dolentibus, lugeamusque cum lugentibus* (Hieron. l. 16. in cap. 58. Isai.). Faites, ô mon Dieu! que nous suivions un conseil si salutaire; faites que le penchant de notre cœur nous porte aux œuvres de charité, et qu'il n'ait jamais aucune inclination pour l'avarice: *Inclina cor meum in testimonia tua, et non in avaritiam* (Ps. 118. v. 36.). C'est la prière que nous vous faisons chaque jour en qualité de vos ministres; malheur à nous, si nous ne le faisons pas du fond du cœur, et si nous craignons d'être exaucés. Que nous ne nous défiions plus de votre divine providence; que la crainte de tomber dans la nécessité ne nous empêche jamais d'être libéraux envers les pauvres : *Ne timeatur*, nous dit un de vos vrais serviteurs, *in iis expensis defectio facultatum; quoniam ipsa benignitas magna substantia est. Nec potest largitatis deesse materies, ubi Christus pascit et pascitur. In omni hoc opere illa intervenit manus, quæ panem frangendo auget, erogando multiplicat*, dit saint Léon (Ser. 10. de Quadrag.).

Allez à l'autel recevoir Jésus-Christ avec cette sainte confiance, persuadé que si vous semez dans le champ des pauvres avec humilité et avec joie, le Sauveur donnera sa bénédiction à cette semence, qui rapportera pour fruits les biens de l'éternité : *Multiplicabit semen vestrum, et augebit incrementa frugum justitiæ vestræ* (II. Cor. c. 9. v. 10.).

NEUVIÈME SEMAINE
APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Fratres, non simus concupiscentes malorum, sicut et illi concupierunt.

Mes Frères, ne nous abandonnons pas aux mauvais désirs comme firent les Juifs. *I. Cor.* 10. *v.* 6.

DES DÉSIRS DÉRÉGLÉS DE LA CHAIR.

I. Point. On doit s'en humilier.
II. Point. On doit les combattre.

I. Saint Paul rapporte dans l'Epître de ce jour les différens péchés que commirent les Juifs après que Dieu les eut tirés de l'Egypte ; il commence par les désirs déréglés qui furent la source funeste de leurs chutes, et il nous avertit de ne pas nous y abandonner comme eux. Cet avertissement nous était bien nécessaire : car notre nature corrompue a une pente furieuse vers le mal ; si nous suivions ses mouvemens déréglés, nous deviendrons le jouet de nos ennemis, qui se serviront de nous mêmes, et des membres de notre corps, comme d'autant d'armes et d'instrumens pour nous perdre. De là vient que le Sage nous dit : *Post concupiscentias*

tuas non eas ; et à voluntate tuâ avertere. Si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis (Eccli. 18. v. 30 et 31.).

Il est vrai que ces désirs déréglés sont souvent involontaires, surtout dans les gens de bien ; mais comme il n'est pas aisé de connaître s'il n'y a pas de notre faute dans ces rencontres, nous avons bien sujet de nous humilier de nous voir si souvent exposés aux combats que la concupiscence nous livre. Ce schisme entre l'esprit et la chair est tout-à-fait déplorable ; et il est d'autant plus fâcheux, qu'il ne doit finir qu'avec notre vie. Les saints en gémissent ici-bas, et ne se lassent point de déplorer leur misère, comme remarque saint Augustin ; ils craignent d'être défaits dans cette guerre spirituelle, parce que le succès en est incertain, et qu'il y va de tout, s'ils sont vaincus : *Hæc est pugna Sanctorum ; et in hoc bello semper homo periclitatur quousquè moriatur* (Ser. 154 et 155. de Verb. Apostol. Rom. 7 et 8.). Saint Paul lui-même, qui a si bien combattu, ne craint pas de dire, quand il parle de ce qui se passait en lui, que la loi était spirituelle ; mais que pour lui il était charnel et vendu au péché : *Lex spiritualis est : ego autem carnalis sum, venundatus sub peccato. Non enim quod volo bonum hoc ago, sed quod odi malum, illud facio* (Rom. 7. v. 14 et 15.). Ah ! si les saints, si l'Apôtre même des nations s'est si fort humilié, en considérant les cruelles attaques de la concupiscence ; que ne devons-nous pas faire, nous qui n'avons ni leur vertu, ni leur fidélité ! Mais ce n'est pas assez, quand nous éprouvons les mouvemens déréglés de la chair, de nous en humilier et d'en gémir.

II. Il faut encore les combattre. Il y en a qui s'affligent tellement dans ces tentations de la chair, qu'ils perdent courage. Assurément, disent ils, si j'étais à Dieu, il ne permettrait pas qu'il s'élevât dans moi de semblables désirs. Gardez-vous bien de parler de la sorte, leur dit saint Augustin; voyez l'Apôtre qui combat, et ne désespérez pas, mais imitez-le : *Vide Apostolum pugnantem, et noli te facere desperantem* (Aug. ib.). Il est vrai qu'il serait

plus avantageux et plus agréable de n'avoir pas de tels combats à soutenir. C'est ce que saint Paul souhaitait ; c'est aussi ce que nous devons désirer avec lui. Car, quoique l'on combatte et qu'on résiste, il vaut encore mieux sans doute n'avoir point d'ennemis à combattre, que d'être dans la nécessité de les vaincre : *Resistis enim, et non consentiendo vincis ; sed melius est hostem non habere, quàm vincere* (Ibid.). Mais comme ce triomphe parfait de nos ennemis est réservé pour l'autre vie, et qu'en celle-ci nous sommes dans la malheureuse nécessité d'avoir toujours à combattre contre eux, puisqu'ils se révoltent continuellement contre nous, il faut leur résister de même ; s'ils nous attaquent, il faut se défendre ; s'ils redoublent leurs efforts, il faut redoubler les nôtres ; prenons garde seulement qu'ils ne triomphent de nous : *Rebellant, rebella; pugnant, pugna: expugnant expugna. Hoc solum vide et ne vincat* (Ibid.). N'épargnez ni prières, ni jeûnes, ni veilles, ni austérités ; mettez tout en usage, afin de rendre inutiles tous les efforts de vos ennemis : *Quid autem vultis*, dit ailleurs saint Augustin, *ó sancti, ó boni prœliatores, ó fortes milites Christi, quid vultis ? Ut non sint omnino concupiscentiœ malœ ? sed non potestis. Exercete bellum, sperate triumphum ; modo interim pugnatur, facite quod potestis* (Ser. 128. de verb. Evang. Joan. 5.)

Voyez ce qu'ont fait les Saints pour repousser les violents assauts que la chair leur livrait On ne saurait lire, sans être touché, ce que saint Jérôme dit de lui-même dans sa lettre à Eustochium, où, après avoir fait le récit de ses tentations et de sa pénitence, il conclut ainsi : « Me voyant enfin réduit » à un état si pitoyable et dénué de tout secours, je me jetais » aux pieds de Jésus-Christ ; je les arrosais de mes larmes, » et les essuyais de mes cheveux ; je domptais et mortifiais » ma chair rebelle, en passant des semaines entières dans le » jeûne : » *Itaque omni auxilio destitutus, ad Jesum jacebam ; pedes rigabam lacrymis, crine tergebam ; et repugnantem carnem hebdomadarum inediâ subjugabam* (Hieron. Ep. 22. ad. Eustoch.). Si ces personnes

mortifiées, qui ne sont attaquées que par de mauvaises pensées qu'elles ont en horreur, sont néanmoins si fort à plaindre, que penser et que dire d'une jeune personne qui vit dans les délices, dit ce saint? Ajoutons, d'un jeune Ecclésiastique qui ne refuse rien à ses plaisirs : *Si autem non sustinent illi qui exeso corpore solis cogitationibus oppugnantur; quid patitur puella quæ deliciis fruitur?*

Faites là-dessus un peu de réflexion sur vous-même. Comment vous êtes-vous conduit dans ce combat spirituel? Quels efforts avez-vous faits pour réprimer les désirs déréglés de la chair? Où sont vos jeûnes, vos veilles, vos prières, vos mortifications? Hélas! qu'il est bien à craindre que cet ennemi domestique ne vous ait souvent vaincu! Soyez plus fidèle à lui résister, persuadé que vous n'avancerez dans la perfection qu'autant que vous vous ferez violence : *Tantùm proficies, quantùm tibi ipsi vim intuleris* (De Imit. Christi, l. 1. c. 25.).

Pour la messe, priez notre Seigneur que par le divin sacrement que vous allez recevoir, il éteigne dans vous l'ardeur de la concupiscence; soupirez après son entière destruction; gémissez de vous voir si souvent aux prises avec elle, et ne cessez pas de réclamer le secours de votre divin libérateur : *Tu autem, ô Christiane, roga quantùm potes; exclama, et dic : Miser ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus? Spera cum Christo regnum Christi; jàm pignus tenes sanguinem Christi. Dic, dic : Quis me liberabit de corpore mortis hujus? ut respondeatur tibi : Gratia Dei per Jesum Christum* (Aug. Serm. 154. de verb. Apost. Rom. 71.).

POUR LE LUNDI.

Neque fornicemur, sicut quidam ex ipsis fornicati sunt, et ceciderunt unâ die viginti tria millia.

Ne commettons point de fornication, comme quelques-uns d'eux commirent ce crime, pour lequel il y en eut vingt-trois mille qui furent frappés de mort en un seul jour. *I. Cor.* 10. *v.* 8.

DU VICE DE L'IMPURETÉ.

I. Point. Horreur que nous devons en avoir.
II. Point. Châtiment dont Dieu le punit.

I. Entrons dans la pensée de l'Apôtre, qui veut ici nous donner une grande horreur du vice de l'impureté. Il nous marque, dans le sixième chapitre de cette lettre aux Corinthiens, les motifs qui doivent nous porter à haïr et fuir un péché si honteux et si funeste (*I. Cor. c.* 6.).

1.° Celui qui le commet déshonore son propre corps : *Qui autem fornicatur, in corpus suum peccat* (Ibid. v. 18.). C'est-à-dire qu'il y imprime la tache la plus honteuse que le péché puisse imprimer. Le vol, le meurtre, la violence, l'ivrognerie et la plupart des crimes se commettent par l'organe du corps, de même que les actions impudiques : mais quelque abominables que soient tous ces crimes, il n'y en a point qui souille le corps comme l'impureté. Celui qui est sujet à ce vice, pèche sans cesse contre son propre corps; il l'offense, il l'outrage, il le déshonore et le détruit en quelque sorte : il n'y a qu'à faire attention aux maladies et aux suites honteuses de l'impureté, pour en être convaincu : *Qui se jungit fornicariis, erit nequam; putredo et vermes hæreditabunt illum* (Eccli. 19 v. 3).

2.° Il prostitue les membres de Jésus-Christ : car nos corps sont devenus ses membres dans le baptême et dans les autres sacremens que nous avons reçus : *Nescitis quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Tollens ergò*

membra Christi, faciam membra meretricis (I. Cor. 6. v. 15.) ! Livrer son corps à l'impureté, c'est faire aux membres de Jésus-Christ un outrage des plus sensibles et des plus criminels. Voudriez-vous lui faire un si cruel affront? *Absit!* Ah! s'il se trouve un Chrétien qui se méprise lui-même, dit saint Augustin, et qui veuille s'avilir jusqu'à s'abandonner au vice honteux de l'impureté, du moins qu'il ne soit pas assez malheureux pour mépriser Jésus-Christ en soi-même : *Si ergò unusquisque cupiens fornicari, vilescat sibi, et in seipso contemnat seipsum; saltem non in se contemnat Christum* (Aug. Ser. 18. de verb. Apost.). Malheureux que vous êtes, ne savez-vous pas que votre corps est un membre du Sauveur? que voulez-vous donc faire, et dans quel abîme voulez-vous vous précipiter? Que le respect que vous devez à Jésus-Christ vous retienne : ne déshonorez pas Jésus-Christ en vous-même : *Parce in te Christo, agnosce in te Christum* (Ibid.). Considérez, continue ce Père, quelle a été à votre égard la bonté du Seigneur. De la condition de serviteur il vous a élevé à la qualité de frère : il a cru que ce n'était pas assez, il vous a fait un de ses membres; pouvait-il vous honorer davantage? Une faveur si grande ne vous touche point! Insensible à une prérogative si glorieuse, vous faites de votre corps l'instrument de vos péchés; vous effacez en lui la ressemblance qu'il doit avoir avec celui de Jésus-Christ : peut-on faire un plus sanglant outrage à ce divin Sauveur? Il faudrait lui offrir votre corps comme une hostie vivante, sainte et digne de lui; vous le rendez un objet d'horreur, que cet aimable Rédempteur déteste et qu'il ne peut supporter.

3.° Celui qui tombe dans l'impureté, profane le temple du Saint-Esprit. Nos corps lui sont consacrés. Ce sont des temples où il réside, et où il fait sa demeure par une faveur spéciale, comme dit saint Paul : *Nescitis quoniam membra vestra templum sunt Spiritûs Sancti qui in vobis est...; et non estis vestri* (I. Cor. 6. v. 19.). C'est donc une profanation sacrilége que de les souiller par le péché d'impureté. C'est pourquoi saint Thomas dit que la fornication est un grand péché dans un païen; mais dans un chrétien, c'est un horrible

sacrilége : *Horrendum sacrilegium* (S. Th. in hunc locum.).

Ministres du Seigneur, méditez bien sur ces motifs que l'Apôtre nous fournit pour nous faire haïr et détester l'impureté. Expliquez-les au peuple; mais souvenez-vous que si ce vice est si énorme dans un chrétien, il l'est bien davantage dans un ministre de Jésus Christ, qui est uni à ce divin chef d'une manière bien plus intime que le reste des fidèles. Tout ce que vous faites en cette qualité, c'est Jésus-Christ même qui le fait: si vous prêchez, c'est lui qui prêche; si vous baptisez, c'est lui qui baptise; si vous célébrez les saints mystères, c'est lui-même qui y fait sa fonction de souverain Pontife. Ah! serait-il bien possible que vous voulussiez vous dégrader d'un si haut rang, et déshonorer Jésus-Christ et votre caractère par les souillures de l'impureté? *Erubescamus, horreamus quòd tanto honore dignati ut illius suprà sedentis fiamus membra,* vous dit saint Chrysostôme (In I. Cor. c. 6.), *tot malis nos probro ac dedecore afficiamus.*

II. Considérez que c'est le péché le plus sévèrement puni.

1.º Châtimens temporels. Qu'est-ce qui attira le déluge universel sur la terre? N'est-ce pas ce vice infâme auquel les hommes qui vivaient alors s'abandonnaient sans ménagement? *Omnis quippè caro corruperat viam suam* (Gen. 6. v. 12.). Qu'est ce qui fit descendre sur Sodome et les autres villes d'alentour cette pluie de feu et de soufre qui les réduisit en cendre? n'est-ce pas cette passion honteuse dont leurs habitans étaient esclaves? Qu'est-ce qui obligea Moïse, le plus doux des hommes, à faire passer au fil de l'épée vingt-trois mille Israélites dans un seul jour, comme l'Apôtre le dit dans les paroles que nous avons prises pour le sujet de cette oraison? ne sont ce pas les fornications qu'ils avaient commises avec les filles de Moab? Qu'est-ce qui mit le désordre dans la maison de David? n'est-ce pas l'adultère dans lequel il eut le malheur de tomber? *Quamobrem non recedet gladius de domo tuâ usque in sempiternum,* lui dit le prophète Nathan (II. Reg. 12. v. 10.).

2.° Si nous passons aux châtimens spirituels, qui sont plus à craindre que les temporels, nous trouverons qu'il n'est point de péché qui captive plus l'âme sous l'empire du démon, qui l'aveugle et l'endurcisse davantage, et qui enfin conduise plus ordinairement à l'impénitence, que celui de l'impureté. Aussi voit-on peu de personnes qui en reviennent.

Mais si cela est rare parmi le commun des fidèles, il est encore plus rare et plus difficile parmi les Ecclésiastiques. On en trouve, dit saint Grégoire-le-Grand (*L. 6. in. I. Reg. 15. c. 2. propè finem.*), qui avouent leur turpitude dans le secret de la confession; mais agissant contre tout ordre, ils ne veulent point s'humilier. Ils reconnaissent bien qu'ils sont indignes du sacerdoce; et cependant ils ne veulent pas qu'on les prive de l'honneur qui y est attaché : ils veulent servir l'autel, et continuer en même temps de vivre dans leurs désordres : *Sic volunt peccata contrà se proferre, ut velint adhuc de officio sacri Ordinis honorari : turpes in secreto se proferunt; sed foris præter Ordinis celsitudines videri humiles erubescunt : volunt quippè immunda agere, sed audent sacris altaribus inhærere.* On a beau représenter à ces ministres indignes (ajoute ce saint Pape) qu'ils doivent s'abstenir des fonctions du ministère pour faire pénitence; ils ne nous écoutent pas assez pour en être persuadés : *Sed hoc profectò dicere possumus; lubricis tamen Ministris persuadere non possumus*(Ibid.). L'expérience fait voir, aussi bien que l'autorité, que tel est le caractère des Ecclésiastiques impudiques On a souvent sujet de gémir des scandales qu'ils causent dans l'Église, et de pleurer leur perte; mais il est bien rare qu'on puisse se réjouir de leur conversion.

Priez pour eux dans votre préparation à la messe, et demandez à Dieu qu'il vous fasse la grâce d'éviter soigneusement tout ce qui a la moindre apparence d'un vice si opposé à la sainteté de votre profession, et d'éloigner de vous tout ce qui pourrait vous y porter : *Quid oleum flammæ adjicimus? Quid ardenti corpusculo fomenta ignium ministramus* (Hieron. Ep.22. ad Eustoch.)?

Mon Dieu, qui voulez que tous les ministres qui sont con-

sacrés au service de vos autels soient ou vierges, ou vivent dans une parfaite continence, ne permettez pas que nous qui sommes de ce nombre, soyons jamais si malheureux que de livrer à l'impureté des corps qui sont les membres de Jésus-Christ votre Fils, et des temples où le Saint-Esprit prend plaisir de faire sa demeure. Purifiez, Seigneur, par les flammes de votre divin amour, ce qu'il peut y avoir en nous d'impur, afin que nous vous servions avec un corps véritablement chaste, et que nous soyons dignes de vous plaire et par la pureté de nos cœurs, et par celle de nos corps : *Ure igne Sancti Spiritûs renes nostros et cor nostrum, Domine; ut tibi casto corpore serviamus, et mundo corde placeamus* (Or. præp. ad Missam.).

POUR LE MARDI.

Itaque qui se existimat stare, videat ne cadat.

Que celui donc qui croit être ferme, prenne garde de ne pas tomber.

MOTIFS DE CRAINTE.

I. POINT. La chute des autres.

II. POINT. Notre propre faiblesse.

Les Livres sacrés nous apprennent que tous les Israélites, excepté Caleb et Josué, périrent dans le désert en punition de leurs péchés. Que celui qui croit être ferme prenne garde de ne pas tomber, dit saint Paul, en nous rappelant ce terrible exemple de la chute funeste et générale du peuple de Dieu. C'est ce que les ministres du Seigneur doivent prêcher avec force à ceux qu'ils instruisent : mais ils doivent se le dire encore plus fortement à eux-mêmes ; car ils ont tout sujet de craindre en voyant que non-seulement les Israelites, mais encore Moïse et Aaron, sont tombés. Il est vrai que leur chute n'a été ni si grande, ni si funeste que celle de ce peuple qu'ils

conduisaient ; elle a été néanmoins véritable et assez grande pour irriter Dieu contre eux, et les faire punir de mort dans le désert. Ceux qui veulent d'autres exemples également capables de leur inspirer une crainte salutaire, peuvent considérer David, cet homme selon le cœur de Dieu. Il était roi, pasteur et prophète tout ensemble ; il est tombé. Salomon de même qui possédait toutes ces qualités, et qui a été le plus éclairé de tous les hommes, est tombé, et a fait une chute si funeste, que tout ce qu'on peut penser de plus avantageux de lui, est de croire que son salut est incertain. Judas, appelé de Jésus-Christ à l'apostolat, est devenu un enfant de perdition. Saint Pierre, le premier des Apôtres, a renoncé son divin Maître. Les autres Apôtres, sans en excepter aucun, ont manqué de confiance et de fidélité. Qui n'eût cru que ces grands hommes seraient fermes et inébranlables à jamais dans l'observation de la loi de Dieu ? qui eût pensé qu'ils dussent tomber ?

Tremblons donc, comme saint Paul nous y exhorte. Ses paroles, dit saint Augustin, ont servi à plusieurs pour se garantir d'une élévation pernicieuse : qu'elles produisent en nous le même effet : *Multos enim,* dit ce Père (De dono pers. c. 8.), *à perniciosâ elatione reprimit quod ait Apostolus : Quapropter qui videtur stare, videat ne cadat.* Servons-nous de même, pour nous humilier, de cette sentence de l'Apôtre, et de l'exemple de ces grands hommes. David est tombé, parce qu'au lieu de se mettre à la tête de son armée pour faire la guerre à un peuple ennemi de Dieu, il demeura dans l'oisiveté. Salomon s'est perdu pour avoir fréquenté et aimé des femmes avec lesquelles la loi de Dieu lui défendait d'avoir aucune habitude. L'avarice a damné Judas. La présomption a fait tomber saint Pierre. Le désir d'une grandeur temporelle, dont l'espérance s'evanouit à la Passion du Sauveur, rendit les autres Apôtres infidèles à leur Maître. Si les Ecclésiastiques veulent éviter de semblables chutes, qu'ils évitent l'oisiveté, le commerce des femmes, l'avarice, la présomption, le désir des biens et des honneurs de ce monde. S'ils ne suivent pas cet avis salutaire, s'ils ne profitent pas de l'exemple funeste de ces grands hommes et de tant d'autres que l'Écriture-Sainte et l'histoire de l'Église

nous fournissent, qui sont tombés pour ne l'avoir pas suivi, ils tomberont comme eux.

II. Notre faiblesse est bien plus grande que la leur, et nous donne bien plus sujet de craindre, et de nous défier de nous-mêmes : *Cave casum,* nous dit saint Jean Chrysostôme (*in hunc locum.*). Nous sommes si faibles, qu'un regard fait sur nous les impressions les plus funestes ; une parole nous inspire la vengeance ; un refus nous remplit d'aigreur et d'animosité. Qui est-ce qui est maintenant debout, s'écrie ce Père, et à qui adressons-nous ces paroles de l'Apôtre : « Que celui qui croit être ferme, prenne garde de ne pas tom- » ber? » Ce n'est plus le temps de parler de la sorte, lorsque tous, pour ainsi dire, sont renversés par terre. C'est plutôt le temps de crier avec le Prophète : « Celui qui est tombé ne se relèvera-t-il pas (*Ps.* 40. *v.* 9.)? » puisque presque tous sont tombés, et que personne ne songe à se relever. Ainsi nos exhortations ne doivent plus tendre à empêcher qu'on ne tombe, mais à exciter ceux qui sont tombés à se relever : *Quamobrem nobis est adhortatio, non ut non cadamus, sed ut jacentes possimus resurgere* (Chrys. loc. cit.). « Relevons-nous donc, mes frères, conclut ce grand saint ; » relevons-nous, et ensuite demeurons fermes : tendons-nous » la main les uns aux autres, afin de nous relever. J'avoue » moi-même que je suis du nombre de ceux qui ont été » blessés, et que j'ai besoin d'une main charitable qui remédie » à mes plaies : » *Alter alteri manum vicissim præbeamus, et exsurgamus ; nam ego quoque ex iis sum qui sunt icti, et qui egent eo qui sit medicamentum impositurus* (Ibid.).

Saint Chrysostôme parlait ainsi dans un siècle où plusieurs Évêques, un grand nombre de fervens solitaires, édifiaient l'Église, ainsi que lui, et entretenaient par leurs exemples, dans le cœur des fidèles, la piété des temps apostoliques. Que pouvons-nous dire, et que devons-nous faire aujourd'hui que la vertu est si rare, qu'il y a si peu de Pasteurs et de Prêtres qui méritent d'être comparés à saint Chrysostôme et aux grands hommes de son siècle? Craignons donc, puisque nous avons tant de sujets de craindre ; gémissons sur la chute de

tant de chrétiens, et exhortons les chrétiens à gémir sur celle de tant d'Ecclésiastiques. Que les Pasteurs et les brebis gémissent; qu'ils pleurent et s'humilient. Leurs larmes et leurs gémissemens laveront et guériront les plaies qu'ils se sont faites en tombant; l'humilité leur servira de préservatif contre les chutes qu'ils pourraient faire à l'avenir; ou s'ils en font, elles seront plus légères et moins dangereuses; ils pourront s'en relever facilement, car la grâce n'est pas refusée aux humbles (*I. Petr.* 5. *v.* 5.).

Que cette grâce nous accompagne jusqu'à l'autel où nous allons recevoir le plus redoutable de tous les mystères. Plus Dieu nous y fait de faveurs, plus nous devons craindre d'en abuser : *Nam si in donis est exuberatio,* dit saint Chrysostôme (Ibid.), *est evidens quòd etiam est in supplicio.*

POUR LE MERCREDI.

Tentatio vos non apprehendat nisi humana: fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis; sed faciet etiam cum tentatione proventum, ut possitis sustinere.

Que nulle tentation ne vous attaque, qui ne soit une tentation humaine; Dieu est fidèle, et il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces; mais il vous fera tirer de l'avantage de la tentation, afin que vous puissiez persévérer. *I. Cor.* 10. *v.* 13.

DES TENTATIONS.

I. POINT. Les avantages qu'elles nous procurent.

II. POINT. Les moyens que nous devons prendre pour ne pas y succomber.

I. CES paroles de saint Paul sont d'une grande consolation pour nous. Ne nous plaignons plus des tentations auxquelles nous sommes exposés. Il est vrai que cette vie est une guerre continuelle : *Militia est vita hominis super terram* (Job. 7. v. 1.); mais Dieu voit nos combats, dit saint Augustin;

il nous soutient et nous récompense fidèlement : *Ipse enim certamen spectat, deficientem sublevat, vincentem coronat* (Aug. in Psal. 32.). Et l'Apôtre nous assure que ce Dieu de bonté ne permettra pas que nous soyons tentés au-delà de nos forces, mais qu'il nous fera tirer avantage de la tentation même : *Faciet etiam cum tentatione proventum.* Remercions Dieu d'avoir bien voulu nous assurer de sa protection par la bouche de son Apôtre, et voyons les avantages que l'on retire de la tentation.

1.° Elle perfectionne la vertu, et lui donne de nouveaux accroissemens, suivant ces paroles qui furent dites à saint Paul : *Virtus in infirmitate perficitur* (II. Cor. 12. v. 9.). Une vertu qui n'a pas été éprouvée, n'est d'ordinaire que comme une teinture légère et superficielle qui s'efface aisément, quelque éclatante qu'elle soit. C'est l'épreuve qui fait connaître sûrement si la piété est intérieure, solide et profondément enracinée : *Qui non est tentatus, quid scit* (Eccli. 34. v. 9.) ? Un chrétien qui n'a pas été tenté est comme un jeune soldat qui n'a encore rien vu, que le bruit épouvante et le moindre péril étonne : au contraire, celui que la tentation éprouve, ressemble à un vieux soldat aguerri, fait au feu, et qui a essuyé mille dangers qui l'ont rendu généreux et intrépide. Nous admirons la foi d'Abraham, la chasteté de Joseph, la douceur de Moïse, la patience de Job. Qu'est-ce qui a rendu la vertu de ces grands hommes si recommandable ? les tentations auxquelles Dieu a permis qu'ils fussent exposés : *Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se* (Sap. 3. v. 5.). La tentation est donc le combat qui fait paraître quelles sont les dispositions des saints, et la fournaise où leur vertu est mise à l'épreuve.

2.° Elle nous humilie, nous faisant voir notre faiblesse et l'extrême besoin que nous avons de la grâce pour nous soutenir. C'est pour nous faire vivre dans cet état d'humiliation, que Dieu permet que nous soyons tentés, comme saint Paul nous l'apprend en parlant de lui-même. « De peur, dit-il, » que la grandeur de mes révélations ne me causât de la » vanité, Dieu a permis que je ressentisse dans ma chair un » aiguillon qui est l'ange et le ministre de Satan, pour me

» donner des soufflets (*II. Cor.* 12. v. 7.). » Ceci n'est pas seulement vrai des tentations intérieures, mais encore de celles qui nous viennent du dehors : telles sont les grandes afflictions, les persécutions du monde, les calomnies et les séditions des peuples. Dieu permet que ces choses arrivent à ses serviteurs, afin qu'ils se défient d'eux-mêmes, et qu'ils s'appuient entièrement en lui seul. C'est encore saint Paul qui nous l'apprend, quand il raconte cette furieuse tempête qui fut émue contre lui dans la ville d'Éphèse. « Je suis bien » aise, mes Frères, dit-il, que vous sachiez l'affliction qui nous » est survenue en Asie, et qui a été telle, que les maux dont » nous nous sommes trouvés accablés ont été excessifs et » au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre la vie en- » nuyeuse. Nous avons entendu prononcer l'arrêt de notre » mort, afin que nous ne mettions point notre confiance en » nous, mais en Dieu qui ressuscite les morts. » ***Ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo qui suscitat mortuos*** (*II. Cor.* 1. *v.* 8 *et* 9.).

3.° La tentation nous détache de cette vie où tout est plein d'écueils, de piéges et de dangers, où nous courons risque à tout moment de perdre la vie de la grâce, et de devenir la proie de nos cruels ennemis. Celui qui est tenté, dit saint Grégoire-le-Grand, n'a plus de goût pour le monde, ni pour ses faux plaisirs : il ne songe qu'à se connaître lui-même, et à pleurer ses péchés : ***Homo tentatus ab ore cordis cibum respuit delectationis : nihilque ei aliud, quàm semetipsum cognoscere et flere delectat*** (Gregor. Mag. lib. 23. Moral. c. 7.). Voilà comme les tentations nous sont utiles ; mais parce que ce n'est qu'à ceux qui combattent comme il faut qu'elles sont avantageuses, cherchons les moyens qu'il faut prendre pour n'y pas succomber.

II. Il faut les repousser promptement : ***Resistite autem diabolo, et fugiet à vobis***, dit saint Jacques (Cap. 4. v. 7.). Point de moyens plus sûrs pour surmonter la tentation que celui-là. C'est une étincelle dangereuse ; si vous la négligez, elle allumera un grand feu que vous aurez de la peine à éteindre. C'est un petit serpent qui ne fait que de naître, vous pouvez l'écraser facilement ; mais si vous tardez trop

long-temps, il deviendra un dragon qui vous dévorera. Vous pouvez facilement rejeter ces pensées de haine, de gourmandise, d'impureté ; mais si vous leur laissez le temps de se fortifier dans votre cœur, elles y causeront de grands désordres, et vous aurez bien de la peine à vous en défaire. Repoussez donc aussitôt la tentation : ne demeurez point dans ce funeste équilibre qui rend incertain et flottant, lorsqu'on dit : Ferai-je cela, ou ne le ferai-je pas? Déterminez-vous sans hésiter ; dites d'abord : J'offenserai Dieu, et je veux lui plaire : *Nolo sinas cogitationem crescere*, dit saint Jérôme à la vierge Eustochium (Epist. 22. ab Eustoch. de custod. virg.), *nihil in te Babylonium, nihil confusionis adolescat. Dum parvus est hostis, interfice.*

2.° Il faut les combattre constamment. Dieu permet que les tentations continuent, afin de vous exercer et de vous faire marcher avec plus de soin dans le chemin de la vertu. Si vous combattez généreusement pour la gloire d'un si grand prince, il vous récompensera d'une manière digne de lui. Il y a eu des Saints qui ont été tentés des dix et des vingt ans ; les uns par la haine, les autres par la superbe, d'autres par l'avarice ou l'impureté : ils ne sont sortis victorieux de la tentation, que parce qu'ils ont bien combattu. Imitez-les : *Non coronatur, nisi qui legitimè certaverit* (I. Tim. 2. v. 5.).

3.° Il faut s'éloigner des occasions, surtout dans les tentations d'impureté. Ce vice n'est pas moins dangereux qu'un serpent auprès duquel on ne peut dormir en sûreté : *Ideò fugio, ne vincar*, disait saint Jérôme (Tom. 2.) à l'hérésiarque Vigilance qui lui reprochait sa retraite dans le désert : *Nulla est securitas vicino serpente dormire.*

4.° Il faut prier avec plus de ferveur, pour obtenir le secours du ciel dans un temps auquel nous en avons un si grand besoin. Disons pour lors avec le Roi-Prophète : *Deus, ne elongeris à me; Deus meus, in auxilium meum respice* (Ps. 70. v. 12.). Ce saint prophète sentait sa faiblesse, comme remarque saint Augustin (Ibid.) ; accablé sous le poids de ce corps mortel, il se plaignait, ainsi que saint Paul l'a fait après lui, du combat de la chair contre l'esprit,

et de la loi du péché qui, se faisant sentir dans ses membres, s'opposait à la loi de Dieu qui régnait au fond de son âme; de là vient qu'il s'écriait : *Adhæsit pavimento anima mea ; vivifica me secundùm verbum tuum* (Ps. 118. v. 215.). Nous disons tous les jours à Prime les mêmes paroles ; mais les disons-nous avec la même ferveur ?

Avouez, avant que d'aller à l'autel, que si vous avez été vaincu dans le temps de la tentation, c'est votre lâcheté qui en a été la cause. Priez notre Seigneur qu'il vous fortifie par l'adorable sacrement que vous allez recevoir, et qui est la nourriture des forts; afin que faisant à l'avenir un meilleur usage des moyens qu'il vous a donnés pour vaincre les tentations, vous puissiez lui dire dans un esprit de reconnaissance, comme saint Paul : « Rendons grâces à Dieu qui « nous a fait » vaincre par notre Seigneur Jésus-Christ : » *Deo autem gratias, qui dedit nobis victoriam per Dominum nostrum Jesum Christum* (I. Cor. 15. v. 57.).

POUR LE JEUDI.

Ut appropinquavit, videns civitatem, flevit super illam.
Jésus étant proche de Jérusalem, et voyant cette ville, il pleura sur elle. *Luc.* 19. *v.* 41.

DES LARMES DE JÉSUS-CHRIST.

I. Point. Le péché a été l'objet de ses larmes.
II. Point. Il doit être l'objet des nôtres.

I. Dans l'Évangile que nous devons méditer, nous voyons Jésus-Christ allant à Jérusalem. Quoiqu'il y entre dans une espèce de triomphe, il pleure cependant sur cette ville ingrate. Les maux qu'elle doit éprouver, et qui sont le funeste effet de son aveuglement et de son obstination qui lui ont fait méconnaître le temps de la visite du Seigneur, et mépriser le bien qu'elle possédait dans sa venue, voilà ce qui a fait

répandre à cet aimable Sauveur des larmes si amères. Considérons la violence de la douleur qui presse le cœur de notre divin maître, c'est lui-même qui nous y exhorte : *Attendite et videte, si est dolor sicut dolor meus* (Thren. 1. v. 12.). Ne nous contentons pas d'une réflexion passagère et superficielle ; tâchons de connaître et de pénétrer le motif et le principal sujet de sa douleur. La ruine et la désolation entière de Jérusalem par l'armée romaine, n'est-ce pas ce qui le touche le plus? Voir des pierres tomber, des bois brûler, des hommes mortels mourir un peu plus tôt, ce n'était pas là, dit saint Augustin, un objet digne d'être pleuré par celui qui jugeait de toutes choses par des vues divines et selon les règles de son éternelle sagesse. Jésus-Christ découvrait sous l'écorce de cette punition sensible les maux invincibles et inconcevables prêts à fondre sur cette nation ingrate de tout temps, préférée à toutes les autres, et qui n'avait pas su profiter de la plus insigne de toutes les faveurs, du don inestimable que le Père éternel lui faisait de son Fils : *Plangit enim eos*, dit saint Grégoire (Hom. 39. in Evang.), *qui nesciunt cur plangatur*. Il pleure sur le carnage que les démons allaient faire de tant de réprouvés ; et non-seulement sur le malheur des Juifs, dit le même saint docteur, mais encore sur l'abus étrange que tant de Chrétiens feraient un jour de ses grâces, de ses miracles, de sa parole, de ses travaux, de sa mort et de son sang. Voilà le grand objet des larmes du Fils de Dieu, les péchés des Juifs et les nôtres. Faites-y un peu d'attention.

Nous lisons bien, dit saint Bernard, que Jésus-Christ a pleuré plusieurs fois, mais non pas qu'il ait ri : *Flevisse legimus, risisse nunquàm* (S. Bern. in Adv. Domin. Ser. 4.). Son cœur a toujours été dans la douleur, depuis la crèche jusque sur la croix, et ce sont nos péchés qui ont été pendant tout ce temps le sujet de sa tristesse et de ses larmes. Le croyez-vous bien ? vous le prêchez peut-être aux autres ; mais en êtes-vous bien convaincu ?

II. Considérez l'obligation que vous avez d'imiter ce divin Sauveur. Un Ecclésiastique doit être non-seulement un homme d'oraison, mais encore un homme de larmes. Il doit gémir

sur ses propres péchés, parce qu'il est lui-même pécheur comme les autres : et il doit de plus gémir sur les péchés du peuple, parce qu'il est ministre de Jésus-Christ et de son Église. Voyez saint Paul ; combien de fois n'a-t-il pas gémi sur lui-même ! combien de fois s'est-il écrié, dans l'amertume de son cœur : Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Quelles larmes n'a-t-il pas aussi répandues sur l'incestueux de Corinthe, sur les fidèles de Milet, d'Éphèse et de toutes les autres Églises ! Il nous assure lui-même qu'il a servi le Seigneur en toute humilité et avec larmes : *Serviens Domino cum omni humilitate et lacrymis* (Act. 20. v. 19.), et qu'il n'a point cessé pendant trois ans d'avertir avec larmes jour et nuit chacun des fidèles de leur devoir. L'Apôtre a suivi en cela l'exemple des Pasteurs qui l'avaient précédé. Quelles larmes Samuel ne répandit-il pas sur Saül, depuis même qu'il sut que Dieu l'avait réprouvé (*I. Reg.* 26. v. 1.) ! Ces larmes furent si abondantes, qu'elles ont donné lieu à saint Grégoire de s'écrier, en parlant des saints Pasteurs : *Quo ergo affectu electorum subditorum peccata plangunt, qui pro ipsis reprobis plangere tam affectuosè didicerunt* (L. 6. in I. Reg. 6. c. 2. sub finem.) ! Quels furent les gémissemens de David sur ses propres péchés et sur ceux de son peuple ! quels furent ceux de Jérémie sur l'incorrigibilité des Juifs, et ceux de Jésus-Christ sur la dureté de ce même peuple ! quelles larmes ne verse-t-il pas encore aujourd'hui sur la malheureuse Jérusalem !

Pleurez donc, ministres du Seigneur, à l'exemple de tous ces saints et de votre propre Maître. Pleurez, Pasteurs, sur vos peuples, parmi lesquels l'iniquité se multiplie, la charité se refroidit et les scandales deviennent plus fréquens : pleurez sur eux, mais pleurez en même temps sur vous-mêmes. Souvenez-vous de votre vie passée, et vous pleurerez les égaremens où vous avez été. Faites attention aux maux de la vie présente, et vous regarderez avec douleur l'état où vous êtes. Envisagez les biens éternels de la vie future, et vous gémirez dans le souvenir de cette bienheureuse demeure où vous n'êtes pas. Pleurez sur le mépris que l'on fait de la grâce de

Jésus-Christ, qui lui a coûté tant de sang, et sur l'abus que vous en avez fait vous-mêmes. Pleurez sur la dureté de leur cœur et sur celle du vôtre. Pleurez enfin de ce qu'ayant tant de sujets de pleurer, vous pleurez si peu ; et de ce que vous avez plus répandu de larmes pour la terre que pour le ciel, pour le temps que pour l'éternité.

Tous ces sujets sont dignes de nos larmes ; mais en voici un autre sur lequel vous devez faire une réflexion particulière, et qui pourra vous servir de préparation pour la messe : c'est qu'étant homme et pécheur, vous vous trouvez élevé, en qualité de Prêtre ou de Pasteur, à un rang que vous ne méritez point, et qui demanderait que vous eussiez la sainteté des Anges. Si vous vous y êtes placé de vous-même, votre témérite merite d'être lavée dans des larmes de sang ; mais si l'on vous y a élevé, quand même ce serait malgré vous et en vous faisant violence, ne laissez pas de gémir, à l'exemple de saint Augustin ; car ce nombre effrayant de fautes que vous y commettez chaque jour, suivant l'aveu public que vous en faites à l'autel toutes les fois que vous célébrez, mérite bien sans doute que vous tâchiez de les expier par vos larmes (*Vid. Ep.* 148. *ad Val. episc.*). Dites donc à Dieu, avec plus de sincérité que vous n'avez fait jusqu'à présent, ce que vous dites tous les jours avec le Roi-Prophète : *Exitus aquarum deduxerunt oculi mei, quia non custodierunt legem tuam* (Psal. 118. v. 136.).

POUR LE VENDREDI.

Venient dies in te : et circumdabunt te inimici tui vallo, et circumdabunt te : et coangustabunt te undiquè.

Il viendra un temps malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées; ils t'enfermeront et te serreront de toutes parts. *Luc.* 19. *v.* 43.

DE LA MORT DES PÉCHEURS.

I. Point. Ils sont tourmentés par le souvenir du passé.
II. Point. Par la considération du présent.
III. Point. Par la crainte de l'avenir.

I. Sous la figure de Jérusalem assiégée par ses ennemis qui la réduisent à la dernière extrémité, représentez-vous l'état malheureux d'un pécheur au lit de la mort, où tous les maux viennent fondre sur lui. S'il jette les yeux sur le passé, tout l'afflige.

I.° Le souvenir des faux plaisirs du monde, qu'il a tant aimés. Eh! de quoi, dit-il, m'a servi mon orgueil? qu'ai-je retiré de la vaine ostentation de mes richesses? où sont ces agréables assemblées dans lesquelles je me trouvais, les jeux, les danses, les festins qui me paraissaient si agréables? *Siccine separat amara mors* (I. Reg. 25. v. 32.)? Tout est passé, et il ne m'en reste rien. Jamais je n'aurai aucun de ces plaisirs : *Quid nobis profuit superbia, aut divitiarum jactantia quid contulit nobis? Transierunt omnia illa tanquàm umbra, et tanquàm nuntius percurrens* (Sap. 5. v. 8 et 9.).

2.° Le souvenir des grâces dont il a abusé, des sacremens qu'il a profanés, des instructions qu'il a méprisées, l'accable de tristesse. Ah! combien de fois, se dit-il à lui-même, le Seigneur a-t-il frappé à la porte de ton cœur pour le convertir! combien de visites t'a-t-il rendues aussi bien qu'à l'infidèle Jérusalem! Et cependant tout cela a été inutile : tu

t'es perdu misérablement, pour n'avoir pas voulu en profiter : *Eo quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.*

3.° Le souvenir de ses péchés qu'il a toujours accumulés, et qu'il n'a jamais voulu expier par la pénitence, lui cause le chagrin le plus amer. Il les a oubliés pendant sa vie, ou du moins il les a considérés comme peu de chose; mais à l'heure de la mort, il s'en souvient, il les voit comme des monstres affreux qui l'assiégent de toutes parts : *Coangustabunt te undiquè.* Écoutez ce que dit dans cette extrémité ce fameux impénitent, l'impie Antiochus : « Dans quel abîme de maux » suis-je tombé? Autrefois j'étais si agréable ; maintenant je » suis accablé de tristesse et de désespoir : autrefois je ne » songeais qu'à me divertir, maintenant je ne pense plus » qu'aux maux que j'ai faits dans Jérusalem. Mon esprit est » rempli des sacriléges et des profanations horribles dont je » suis coupable, et je reconnais aujourd'hui que tous ces » crimes sont la cause de mon malheur. » *In quantam tribulationem deveni:... nunc verò reminiscor malorum quæ feci in Jerusalem... Cognovi ergò quia propterea invenerunt me mala ista, et ecce pereo tristitiâ magnâ in terrâ aliénâ* (I. Mach. 6. v. 11. 12 et 13.). Oh! la triste situation d'un pécheur mourant.

II. Non-seulement il est tourmenté par le souvenir du passé, mais encore par la considération du présent. La violence de la maladie, les douleurs qu'il souffre sont pour lui une occasion d'impatience, de murmure, de nouveaux péchés, qui mettent le dernier sceau à sa réprobation. Le cruel chagrin de se voir arraché à tout ce qui l'avait charmé pendant la vie; la perte générale de tous ses biens, de son or, de son argent, de ses terres ; la séparation de ses parens et de ses amis; le regret de se voir abandonné de son Dieu, de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, des Anges et des Saints, comme il le mérite; la nouvelle de la mort qu'on lui annonce; l'impuissance où il est de retourner à la vie; la difficulté qu'il trouve de mettre ordre à ses affaires, et particulièrement à sa conscience; tout cela lui donne d'étranges alarmes, et le jette dans des agitations qu'on ne saurait exprimer : *O mors, quàm amara est memoria tua, homini pacem haben*

in substantiis suis (Eccli. 41. v. 1.)! Voulez-vous ne pas ressentir de semblables troubles à l'heure de la mort? Renoncez pendant la vie à l'affection déréglée des créatures ; détachez-vous du monde ; réglez vos affaires de bonne heure, et mettez votre conscience en bon état.

III. Une troisième source de désolation pour un pécheur mourant, c'est la crainte de l'avenir. Tout ce qu'il souffre dans son esprit et dans son corps ne peut s'exprimer ; mais c'est peu en comparaison de la frayeur où il se trouve en pensant à l'autre vie, il s'en va dans un pays inconnu, sans amis et sans protection : *Quâ fronte exiit anima ad Deum*, s'écrie saint Augustin? *perdidit signum Christi, accepit signum diaboli* (Tract. 7 in Joan. n. 7.). Il voit devant lui un Dieu irrité, qui va le juger dans toute la rigueur de sa justice : *Nunc de propinquo effundam iram meam super te, et complebo furorem meum in te, et judicabo te juxtà vias tuas* (Ezech. 7. v. 8.). Il voit au-dessus de lui le ciel que ses crimes lui ont fermé, et au-dessous l'enfer ouvert et ces feux horribles préparés aux hommes impénitens. D'un côté il voit les Anges et les saints qui l'abandonnent ; d'un autre, les démons qui l'accusent et qui sont prêts à exécuter la sentence qui doit décider de son malheur éternel. Partout il ne voit que des objets de frayeur et de désespoir. Le passé l'effraie, le présent le tourmente ; mais l'avenir le jette dans la dernière consternation. Ainsi, de quelque côté que l'on regarde la mort des méchans, elle est très-affreuse : *Mors peccatorum pessima* (Ps. 33. v. 22).

Mais ajoutons que celle d'un mauvais Ecclésiastique a encore quelque chose de plus horrible. O Dieu ! qui peut exprimer les alarmes et la terreur d'un Prêtre qui se sera ingéré dans le sacré ministère, et qui n'aura pas réparé dans la suite le vice de sa vocation défectueuse, ou qui, appelé aux fonctions du ministère sacré, aura laissé étouffer dans son cœur l'esprit du sacerdoce ! Dans quel excès de désespoir sera-t-il réduit pour avoir abusé des sacremens, profané les choses saintes, appliqué le Sang de Jesus-Christ contre les règles de l'Église, dissipé le troupeau qui lui avait

été confié, au lieu de le conduire; précipité plusieurs âmes dans les enfers par ses mauvais exemples ou par sa mollesse criminelle, et prodigué follement le patrimoine des pauvres! Tous les scandales qu'il a causés, les absolutions précipitées qu'il a données, les sacriléges qu'il a commis, les dépenses superflues qu'il a faites, se présenteront en foule à sa mémoire, et seront autant de témoins qui l'accuseront, et de bourreaux qui commenceront son supplice : *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum* (Sap. 4. v. 20.).

Craignez une mort si funeste, et pour préparation à la sainte messe, si vous êtes en état de la dire, priez Jésus-Christ que, par sa précieuse mort dont vous célébrez la mémoire à l'autel, il vous préserve de la mort des méchans; et si vous reconnaissez en vous quelque chose qui lui déplaise, corrigez-le au plus tôt: n'attendez pas l'heure de la mort pour changer de vie. Profitez du temps qui est toujours plus court qu'on ne pense. Tel compte avoir plusieurs années à vivre, qui n'a plus que quelques jours. Pour n'être donc pas trompé, prenez dès aujourd'hui la résolution de mener une vie sainte; c'est le véritable moyen d'éviter la mort des méchans : *Vivite benè, ne malè moriamini* (August. ser. 27. de verb. Dom.).

POUR LE SAMEDI.

Ingressus in templum, cœpit ejicere vendentes in illo, et ementes, dicens illis : Scriptum est, quia domus mea domus orationis est. Vos autem fecistis illam speluncam latronum.

Étant entré dans le temple, il commença à chasser ceux qui y vendaient et achetaient, en leur disant : Il est écrit : Ma maison est une maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. *Luc.* 10. *v.* 45 *et* 46.

DES IMMODESTIES

QUE L'ON COMMET DANS LES ÉGLISES.

I. Point. Combien elles sont criminelles.
II. Point. Obligation qu'ont les Ecclésiastiques de les empêcher.

I. C'est une chose bien digne de remarque, que Jésus-Christ a chassé jusqu'à deux diverses fois, avec une sainte colère, les profanateurs du temple, et que l'Église nous propose trois fois cet Évangile durant le cours de l'année; ne passons pas légèrement sur ces deux circonstances. Cette sainte Mère veut nous faire voir par là combien elle a en horreur, aussi bien que son divin Époux, les immodesties qui se commettent dans nos saints temples. Entrons dans ses vues, et considérons combien ces immodesties qui se commettent dans nos saints temples sont criminelles.

1.° Elles sont injurieuses à Dieu; elles le déshonorent dans sa propre maison et en sa présence. Quoi! vous osez insulter Dieu pendant que tant de pieux chrétiens sont à genoux pour le prier; que les Prêtres sont occupés à chanter ses louanges, ou à lui offrir le sacrifice de Jésus-Christ son Fils! Quelle injure! Vous ne vous oublieriez jamais jusqu'à commettre une action indécente dans le cabinet du Roi, en sa présence, devant son trône, et à la vue de ses courtisans; et vous avez la témérité de vous comporter indignement dans le palais du Roi des rois! Vous riez, vous

badinez en sa présence, dans le lieu même où il veut être adoré! Vous l'offensez par des paroles inutiles, des postures indécentes, et mille autres actions indignes de sa presence! Quel crime, s'écrie saint Chrysostôme! vous mériteriez d'être écrasé par la foudre : *Sunt ista fulmine digna* (Hom. 24. in Acta.). Avec quel front oserez-vous paraître devant le tribunal de Jésus-Christ, après l'avoir ainsi déshonoré devant le trône de sa miséricorde, ajoute le saint Docteur : *Quâ fronte te sistis antè tribunal Christi* (Chrys. Serm. 3 in Epist. ad Eph.)?

2.° Ces immodesties sont pernicieuses à la religion. Que peut-on penser quand on voit les scandales et les irrévérences que commettent les enfans et les ministres même de l'Église dans la maison du Seigneur, qui est une maison de priére? Est-ce là, dit-on, un chrétien ou un païen, un catholique ou un hérétique, un Ecclésiastique ou un impie? Il rit dans l'église, pendant que les autres y pleurent leurs péchés; il se tient debout avec effronterie, pendant que les autres sont à genoux avec humilité, il regarde partout, pendant que les autres ont les yeux baissés; il s'entretient avec les hommes, pendant que les autres parlent à Dieu. Oh! que ces scandales font tort à la religion! Si vous avez la foi, montrez-le par vos œuvres (*Jacob.* 2.).

3.° Les irrévérences dans nos temples sacrés sont préjudiciables à nous-mêmes, et obligent Dieu à nous refuser ses grâces. Quoi! vous venez à l'église pour obtenir le pardon de vos péchés, et vous y en commettez de nouveaux; vous venez demander des grâces à Dieu, et vous attirez sa malédiction sur vous; vous venez à l'église pour apaiser la colère du Tout-Puissant, et c'est là que vous l'irritez davantage ainsi qu'il s'en plaint par son Prophète : *Quid est, quòd dilectus meus fecit in domo meâ scelera multa* (Jerem. 11. v. 15.)? Pourquoi ce Chanoine, ce Bénéficier, ce Prêtre, qui sont si souvent dans le lieu saint, qui y chantent mes louanges, s'y laissent-ils aller à tant d'irrévérences, y tiennent-ils des discours inutiles, regardent-ils de côté et d'autre avec indécence? Détestez ici toutes ces fautes.

II. Reconnaissez l'obligation qu'ont les Ecclésiastiques d'empêcher ces immodesties.

1.° Ils y sont obligés par l'exercice de l'Ordre de portiers, qu'ils ont reçu quand l'Évêque leur a donné les quatre Moindres. Les fonctions de cet Ordre les engagent à être les gardiens fidèles de la maison du Seigneur, à ouvrir et fermer aux heures réglées, à avoir soin qu'elle soit propre, que tout soit en bon état, et que rien ne s'y passe qui puisse troubler le service divin et l'attention des fidèles : *Sit fidelissima cura in domo Dei diebus ac noctibus*, dit le Pontifical (Theod. lib. 4 cap. 18.). Or, puisque nous avons reçu cet Ordre de l'Église, pourquoi négliger d'en faire les fonctions (*Fleury, histoire ecclésias. liv.* 19. *n.* XV.)?

2.° Le zèle que les ministres des autels doivent avoir pour la gloire de Dieu, les oblige d'empêcher qu'il soit offensé dans son temple. Ce zèle a paru dans tous les saints. Saint Ambroise en était si pénétré, qu'il fit sortir des balustres du chœur le grand Théodose, lui envoyant dire de sa part, par un Diacre, que l'intérieur du Sanctuaire était un lieu destiné pour les Prêtres ; qu'il n'était pas permis aux laïques de s'y placer ; et qu'ainsi il le priait de s'en retirer et de demeurer avec le peuple, parce que la pourpre dont il était revêtu faisait les rois et les empereurs, mais non pas les Prêtres. Ce religieux prince obéit humblement. Saint Jean Chrysostôme aima mieux s'attirer la haine de l'impératrice Eudoxie, que de souffrir le bruit qui se faisait auprès de la statue de cette princesse, qui retentissait jusque dans l'église, et troublait l'office divin et le chant des Prêtres. Dans ces derniers siècles, saint Charles n'a pas moins témoigné de zèle que ces grands Évêques, pour faire rendre à Dieu dans ses temples le culte qui lui est dû, et en bannir tous les scandales.

Que si la conduite des saints n'a pas encore assez de force sur votre esprit, l'exemple de Jésus-Christ ne doit-il pas vous engager à empêcher que son sanctuaire soit profané? Il n'a pu souffrir ceux qui profanaient le temple de Salomon par le trafic des choses nécessaires aux sacrifices, ni qu'on en fît un lieu de passage, comme l'a remarqué saint Marc

(c. 11. v. 16.) : *Non sinebat ut quisquam transferret vas per templum ;* et nous qui sommes ses officiers et ses ministres, nous souffririons dans des lieux bien plus sacrés que le temple de Salomon, dans nos églises et jusqu'au pied de nos autels, des personnes bien plus criminelles ! Le trafic que notre Seigneur n'a pas voulu permettre à la porte du temple de Jérusalem, n'était pas défendu ailleurs ; mais bien souvent nous souffrons au milieu de nos églises des choses qui ne sont permises en aucun lieu. Où est donc aujourd'hui parmi nous ce zèle dont Jésus-Christ nous montra l'exemple en chassant les profanateurs du temple ? Demandez-lui pardon, dans votre préparation à la messe, de votre lâcheté, aussi bien que des immodesties que vous avez vous-même commises en sa présence.

Seigneur, ne nous punissez pas comme le méritent les irrévérences et les indignités que nous avons commises dans votre saint temple ; mais traitez-nous selon l'étendue de votre clémence et de vos miséricordes. Nous faisons amende honorable à votre divine Majesté outragée par nos excès, nos profanations et nos sacriléges ; nous les réparerons dorénavant par les plus profonds respects et par la religion la plus parfaite ; nous ne paraîtrons jamais en votre divine présence qu'avec un esprit recueilli, un cœur contrit et humilié. Nous assisterons au redoutable Sacrifice de nos autels, où nous le célèbrerons avec autant de foi et de respect que si nous étions sur le Calvaire et au pied de la croix, présens à votre mort. C'est la résolution que nous formons aujourd'hui, appuyés sur le secours de votre grâce, dans la ferme espérance que, selon votre parole, vous exaucerez les prieres que nous vous offrons dans votre saint temple : *Oculi mei erunt aperti, et aures meæ erectæ ad orationem ejus qui in loco isto oraverit* (II. Paralip. c. 7. v. 15.).

DIXIÈME SEMAINE
APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Nemo potest dicere : Dominus Jesus, nisi in Spiritu Sancto.

Nul ne peut confesser que Jésus est le Seigneur, sinon par le Saint-Esprit. *I. Cor.* 12. *v.* 3.

DE LA GRACE.

I. Point. L'extrême besoin que nous en avons.
II. Point. La crainte où nous devons être à la vue de ce besoin.

I. Ces paroles de saint Paul doivent, selon saint Bernard (*Tract. de Grat. et lib. arb. c.* 1.), nous faire comprendre notre faiblesse et l'extrême besoin que nous avons de la grâce de Dieu. Quoi! dit ce Père, pouvez-vous croire que vous soyez vous-même le principe de vos mérites, et que vous êtes assez puissant pour vous sauver par votre justice, vous qui ne pouvez pas seulement prononcer le saint nom de Jésus, si le Saint-Esprit ne vous le fait prononcer? Avez-vous oublié, homme présomptueux, les paroles de celui qui nous dit : Sans moi vous ne pouvez rien faire (*Joan.* 15. *v.* 5.)? Mais que fait donc, me direz-vous, le libre arbitre? Je vous réponds en deux mots, qu'il est sauvé par la grâce. Otez le libre arbitre, il ne reste plus rien à sauver : ôtez la grâce, le libre arbitre n'a plus moyen de se sauver : *Tolle liberum arbitrium, et non erit quod salvetur : tolle gratiam, non erit undè salvetur.* Reconnaissons humblement, avec ce saint, que nous avons besoin de la grâce dans toutes les rencontres où il s'agit de faire notre salut.

Elle nous est nécessaire 1.° pour avoir de bonnes et saintes pensées. Nous ne sommes pas capables de les former de nous-mêmes, dit saint Paul; c'est Dieu qui nous en rend capables : *Non quòd sufficientes simus cogitare aliquid à nobis, quasi ex nobis; sed sufficientia nostra ex Deo est* (II. Cor. v. 5.).

2.° Elle nous est nécessaire pour vouloir le bien. Notre volonté étant portée au mal, elle ne saurait vouloir le bien, si Dieu ne l'y dispose par sa grâce, suivant ces paroles de l'Écriture, si souvent répétées par saint Augustin : *Præparatur voluntas à Domino.* Et saint Paul dit expressément que c'est Dieu qui opère en nous le vouloir et le faire, selon qu'il lui plaît : *Deus est enim qui operatur in vobis velle et perficere, pro bonâ voluntate* (Philip. 2. v. 13.). Comment cela? par l'efficacité de sa grâce : *Per adjutorium benè agendi adjunctum naturæ,* dit saint Augustin (*De gratiâ Christi, contr. Pelag. et Cœlest. cap.* 35. *n.* 38.).

3.° Elle nous est nécessaire pour croire en Jésus-Christ et devenir ses disciples. « Personne ne peut venir à moi, dit » le Sauveur, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire (*Joan.* » 6. *v.* 44.). » Et comment le Père nous attire-t-il au Fils? par la douceur de sa grâce : *Ipsa suavitas te trahit,* dit encore le même docteur; *ama, et traheris* (Serm. 2. de verb. Apost.).

4.° Elle nous est nécessaire pour prier; car nous ne savons pas demander comme il faut ce que nous avons à demander à Dieu dans nos prières. C'est le Saint-Esprit qui soutient notre faiblesse, et qui demande pour nous avec des gémissemens ineffables : *Adjuvat infirmitatem nostram .. Postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* (Rom. 8. v. 26.).

5.° La grâce nous est nécessaire pour vaincre les tentations : *In te eripiar à tentatione,* disait à Dieu le Roi-Prophète (*Psal.* 17 *v.* 30.); et tous les jours nous lui disons, dans l'oraison dominicale : Ne nous laissez point succomber à la tentation ; ce qu'il serait inutile de lui demander, si nous n'avions besoin de son secours pour la vaincre, comme l'a

remarqué saint Augustin contre les Pélagiens : *Frustrà dicimus : Ne nos inferas in tentationem, si hoc in nostrâ positum est potestate, ut nullo illius adjutorio id valeamus implere* (Ep. 130. ad. Probam, cap. 11. n. edit.).

6.º Elle nous est nécessaire pour garder les commandemens de Dieu. « Je ferai, dit le Seigneur, que vous marcherez » dans la voie de mes préceptes, et que vous pratiquerez » mes ordonnances (*Ezech.* 36. *v.* 27.). » Comment cela ? dit le Docteur de la grâce ? En donnant à notre volonté des forces très-efficaces. *Facit ut faciamus, præbendo vires efficacissimas voluntati* (Lib. de grat. et lib. arb. c. 16.)

7.º Enfin elle nous est nécessaire pour persévérer jusqu'à la fin dans le service de Dieu. « Si quelqu'un, dit le concile de » Trente (*Sess.* 6. *can.* 22.), soutient qu'un juste peut » persévérer dans la justice sans une grâce particulière, ou » qu'avec cette grâce il ne le peut pas, qu'il soit anathème. » Ainsi dans quelque situation que nous nous trouvions en cette vie, nous avons un besoin continuel de la grâce. Nous faisons chaque jour profession de le reconnaître par ces paroles qui commencent la récitation du bréviaire : *Deus, in adjutorium meum intende : Domine, ad adjuvandum me festina* (Psal. 69. v. I.). Nous les disons si souvent ; mais les disons-nous avec la ferveur d'une âme qui sent le besoin qu'elle a du secours du ciel, pour commencer le bien, pour y avancer et pour l'accomplir. Au lieu de disputer sur la grâce, appliquons-nous à la demander avec plus de dévotion, persuadés que la grande science de l'homme consiste à savoir qu'il n'est rien de lui-même, que tout ce qu'il est, il le tient de Dieu et le doit à Dieu : *Hæc est ergò tota scientia magna hominem scire, quia ipse per se nihil est ; et quoniam quidquid est, à Deo est, et propter Deum est* (Aug. in Psal.70. Serm. I.). Faites là-dessus un acte de foi.

II. Voyez ce que vous devez conclure du besoin que nous avons de la grâce. C'est de travailler à votre salut avec crainte et tremblement, comme l'Apôtre nous en avertit (*Philip.* 2. *v.* 12.) ; c'est de vivre dans une humilité et dans une frayeur continuelle ; et c'est la conséquence qu'en tire saint

Bernard. « En vérité, j'ai appris par ma propre expérience, » dit ce saint Abbé (*Ser.* 54. *in Cant.*) parlant à ses Reli- » gieux, qu'il n'y a rien de plus puissant pour mériter la » grâce, pour la conserver et pour la recouvrer lorsqu'on » l'a perdue, que de ne s'élever jamais, mais d'être toujours » devant Dieu dans un état de crainte et de respect : » *Bienheureux est celui*, dit le Sage, *qui est toujours tremblant* (Prov. 28. v. 24.). « Lors donc que la grâce est » présente, craignez ; quand elle se retire, craignez ; si elle » revient, craignez. *Time ergò cùm arriserit gratia;* » *time cum abierit; time cùm denuò revertitur.* Lors- » qu'elle se présente et qu'elle vous fait sentir ses approches, » craignez que votre vie et vos actions n'y répondent pas » assez dignement. Si la grâce se retire, vous avez encore bien » plus sujet de craindre ; car si elle vous manque, vous tom- » berez bientôt. Craignez donc et tremblez lorsque la grâce » vous est soustraite, parce que votre garde vous a aban- » donné ; et ne doutez point que votre orgueil n'en soit la » cause... Mais si la grâce, étant apaisée et réconciliée, re- » tourne vers vous, c'est alors que vous devez encore plus » craindre, de peur qu'il ne vous arrive de retomber, selon » cette parole de l'Évangile : *Vous voilà maintenant* » *guéri, allez et prenez garde de ne plus pécher, de* » *crainte qu'il ne vous arrive quelque chose de pire.* » Vous voyez qu'il est encore plus funeste de retomber que » de tomber ; ainsi votre crainte doit être encore plus grande. » Vous êtes heureux si vous remplissez votre cœur de cette » triple crainte, en sorte que vous craigniez pour la grâce » que vous avez reçue, que vous craigniez encore davantage » pour celle que vous avez perdue, et beaucoup plus pour » celle que vous avez recouvrée : » *Beatus es si cor tuum triplici isto timore repleveris, ut timeas quidem pro acceptâ gratiâ, ampliùs pro amissâ, longè plùs pro recuperatâ.*

Servez-vous de cet excellent avis de saint Bernard ; et pour en venir à la pratique, priez Jésus-Christ, dans votre préparation à la messe, de vouloir bien remplir votre cœur de crainte et de respect pour les dons qu'il vous a mérités au

prix de son sang, afin que par le bon usage que vous en ferez, vous parveniez au grand don de la persévérance, qui doit être couronnée par un bonheur qui ne finira jamais.

Mon Dieu, qui nous avez fait comprendre combien votre grâce nous est nécessaire, rendez-nous plus fideles à la conserver. Faites, s'il vous plaît, que cette divine grâce nous prévienne et nous accompagne toujours, et qu'elle nous tienne sans cesse appliqués à la pratique des bonnes œuvres : c'est ce que nous vous demandons, ô mon Dieu ! au nom de Jésus-Christ votre Fils qui nous l'a méritée : *Tua nos, quæsumus, Domine, gratia semper et præveniat et sequatur, ac bonis operibus jugiter præstet esse intentos* (Or. Dom. 16. post. Pent.).

POUR LE LUNDI.

Divisiones verò gratiarum sunt, idem autem Spiritus ; et divisiones ministrationum sunt, idem autem Dominus ; et divisiones operationum sunt, idem verò Deus qui operatur omnia in omnibus.

Il y a diversité de dons spirituels, mais il n'y a qu'un même Esprit; il y a diversité de ministères mais il n'y a qu'un même Seigneur; et il y a diversité d'opérations surnaturelles, mais il n'y a qu'un même Dieu, qui opère tout en tous. *I. Cor.* 12. *v.* 4. 5 *et* 6.

DES TALENS QUE NOUS AVONS REÇUS DE DIEU.

I. Point. Nous avons tous reçus quelques talens de Dieu.
II. Point. Il faut les faire valoir,

I. Saint Paul rapporte dans cette Épître les différens dons surnaturels que Dieu communiquait aux premiers Chrétiens. Les uns recevaient le don des langues ; les autres, celui de l'intelligence des Écritures; les autres, celui de prophétie. Les saints Pères (*Chrys. et Theod. in hunc locum*) remarquent qu'il était nécessaire, pour faciliter les progrès de

la religion, que Dieu favorisât pour lors les fidèles, de ses grâces sensibles; rien ne pouvant plus contribuer aux succès qui ont accompagné la prédication de l'Évangile, que de voir ceux qui l'embrassaient devenir tout d'un coup savans dans les langues, dans l'intelligence des Écritures, dans le discernement des esprits; que d'autres guérissaient les maladies et faisaient toutes sortes de miracles; et enfin, que d'autres prédisaient l'avenir en qualité de Prophètes, quoiqu'ils fussent pour la plupart gens simples et grossiers. Des changemens si surprenans et des opérations si miraculeuses prouvaient tout d'un coup la vérité de la religion chrétienne, et fermaient la bouche aux païens. Maintenant que notre sainte religion est établie, il n'est plus besoin de ces signes extraordinaires, suivant ces paroles de l'Apôtre : « Que le don des » langues est un signe, non pour les fidèles, mais pour les » infidèles : » *In signum sunt non fidelibus, sed infidelibus* (I. Cor. 14. v. 22.).

Mais quoique ces dons extraordinaires ne soient pas aujourd'hui si fréquens dans l'Église, il est certain néanmoins que chacun de nous a reçu de Dieu des talens spirituels, qui nous rendent propres à l'état de vie auquel sa providence nous destine. Il n'y a personne, dit saint Grégoire-le-Grand (*Hom* 9. *in Ev.*), qui puisse dire avec vérité : Je n'ai point reçu de talens, rien ne peut m'obliger à en rendre compte : *Nullus est qui veraciter dicat : Talentum minimè accepi, non est undè rationes ponere cogar.* Nous en avons tous reçu quelques-uns de l'auteur de tous les biens : *Qui dat omnibus affluenter*, comme dit saint Jacques (1. v. 5.). Il les donne plus ou moins grands, sans distinction ni acception de personnes, mais suivant la mesure des grâces qu'il lui plaît de nous départir : *Dividens singulis prout vult.* Appelle-t-il un Ecclésiastique au sacerdoce? il lui donne un esprit de piété, et les autres secours nécessaires pour arriver à une fin si noble et si divine. L'appelle-t-il à la charge de Pasteur? il lui donne des lumières, le zèle et les autres qualités qu'il faut avoir pour y réussir et en remplir les fonctions. C'est un aveu que la justice et la reconnaissance nous obligent de faire après saint Paul : *Idoneos facit ministros*

novi Testamenti (II. Cor. 3. v. 6.). Que si nous n'avons point reçu ces talens, du moins en quelque degré, c'est une marque que Dieu ne nous appelle pas à cet état de Prêtre ou de Pasteur, et nous ne devons point nous y engager. Jugez là-dessus de votre vocation; et si vous reconnaissez en vous quelques talens pour servir l'Église, remerciez en le Père des lumières, de qui vous les tenez; et dans le second Point,

II. Apprenez l'obligation que vous avez de les faire valoir. Jésus-Christ nous en instruit dans l'Évangile (*Matth.* 25.) où il se compare à un maître qui va faire un voyage, et qui donne différens talens à ses serviteurs, à la charge de les faire valoir : *Negotiamini dùm venio* (Luc. 19. v. 13.). Négociez, leur dit-il, jusqu'à ce que je vienne. Voilà le commandement que le Sauveur nous a fait à tous. Il nous envoie à sa vigne, afin que nous y travaillions. L'Église qui nous a ordonné Prêtres, n'a pas intention de nourrir des fainéans, mais des ouvriers : « Travaillez, dit saint Paul à Timothée » (II. 2. v. 3.), comme un bon soldat de Jésus Christ : » *Labora sicut bonus miles Christi. Que celui*, dit-il ailleurs, *qui est appelé au ministère de l'Église, s'attache à son ministère* (Rom. 12. v. 7.). L'Apôtre veut par là nous obliger à regarder les divers offices ecclésiastiques, non comme des dignités sans fonction, destinées à honorer ceux qui en sont revêtus; mais comme des charges et des emplois qu'on ne peut exercer qu'en remplissant tous les devoirs qu'ils imposent. Malheur donc à ces ministres négligens qui prétendent jouir de l'honneur de leur ordre, sans en faire les fonctions! Ils sont Prêtres, et ils quittent les exercices de charité, pour vaquer à des affaires purement temporelles; ils sont Pasteurs, et ne veulent point travailler à l'instruction des peuples, et à l'administration des sacremens; ils sont riches bénéficiers, et au lieu de s'acquitter des devoirs auxquels leurs bénéfices les obligent, ils s'abandonnent à un repos honteux, et ne songent qu'à s'engraisser du patrimoine des pauvres. « Quelle confusion, s'écrie saint » Bernard (*In Psal.* Qui habitat, *Ser.* 6.)! Ceux qui ont » une solde plus abondante, sont ceux qui travaillent le » moins, ou plutôt ils ne font rien du tout, et scandalisent

» l'Église par leur luxe et leur vanité, et par des excès en-
» core plus criminels. »

Mais est-il besoin d'avoir recours à des autorités pour prouver combien se rendent coupables les Ecclésiastiques qui consument dans l'oisiveté le temps et les talens qu'ils devraient consacrer uniquement au service de l'Église, et à la gloire de celui qui ne les leur a donnés que pour cette fin? Ne leur suffit-il pas de voir dans l'Évangile la condamnation du serviteur inutile (*Matth.* 25. *v.* 25.), qui avait caché dans la terre le talent que son maître lui avait confié? Celui-là doit craindre le même châtiment, dit saint Grégoire, qui refuse de faire valoir les dons qu'il a reçus de Dieu : *Caveat ne acceptam pecuniam in sudario ligans, de ejus occultatione judicetur : pecuniam quippè in sudario ligare, est accepta dona sub otio lenti corporis abscondere* (Pastor l. 1. c. 9).

Craignez un jugement si rigoureux, et appliquez-vous à l'avenir avec plus de soin à faire profiter le talent que vous avez reçu : que l'embarras des choses de ce monde ne vous détourne jamais de l'emploi que vous en devez faire, de peur que vous n'attiriez sur vous l'indignation du Seigneur. C'est le fruit que vous devez tirer de cette méditation, et la préparation que vous pourrez apporter à la sainte messe : *Consideremus quæ accepimus, atque in eorum erogatione vigilemus; nulla nos à spiritali opere terrena cura impediat; ne, si in terrâ talentum absconditur, talenti dominus ad iracundiam provocetur* (Grégor. Mag. hom. 1. in Evang.).

POUR LE MARDI.

Unicuique autem datur manifestatio Spiritûs ad utilitatem.

Or, les dons du Saint-Esprit, qui se font connaître au dehors, sont donnés à chacun pour l'utilité. *I. Cor.* 12. *v.* 7.

DE L'UTILITÉ DES TALENS.

I. Point. Connaître ses talens.
II. Point. Les employer au service de l'Église.

I. Nous avons vu dans la méditation précédente, que nous avons tous reçu de Dieu quelque talent; les uns pour un ministère, ceux ci pour un autre, et que chacun de nous doit le faire valoir. Or, le grand moyen de faire fructifier notre talent, c'est de nous appliquer à connaître et discerner celui qu'il a plu à Dieu de nous accorder. C'est à cela que plusieurs personnes manquent, surtout les Ecclésiastiques : ils négligent ordinairement leur talent particulier, pour s'exercer à celui qu'ils n'ont pas; ce qui est la source d'une infinité de désordres. Tel ne sait que conduire une petite barque le long du rivage, qui veut cingler en pleine mer. On veut être l'œil dans le corps de Jésus-Christ, c'est-à-dire, éclairer et conduire les autres, quand on devrait se contenter d'obéir et d'écouter. On veut être la main, quand on n'est propre que pour marcher. On fuit les emplois humilians; presque tous aspirent aux plus relevés, et ne se bornent que par l'impuissance d'y arriver. Voilà la source d'une grande partie des maux de l'Église, qui est la maison du sage Architecte, où chaque pierre vivante doit être placée en son rang; et une armée rangée en bataille, où chacun doit occuper le poste dans lequel son général l'a mis. On ne cherche point à y faire ce qu'on doit, mais ce qu'on désire; et l'on désire toujours ce qui apporte du profit ou de l'honneur. Tel qui serait propre pour être Vicaire, veut être Curé; tel qui pourrait

conduire une petite paroisse, se croit capable d'en conduire une plus grande : *Plena est ambitiosis Ecclesia*, s'écrie saint Bernard (L. 1. de Consid. cap. 10.).

Quel remède à un abus si déplorable et qui en entraîne tant d'autres ? C'est de reconnaître chacun le don et le talent qu'on a reçu de la libéralité de Dieu ; car ceux qui s'ingèrent dans des ministères pour lesquels ils n'ont point les talens que demandent ces emplois, ne réussissent, pour l'ordinaire, ni pour eux, ni pour le bien de l'Église. La vie qu'ils mènent n'est pas une vie chrétienne, ni une vie ecclésiastique, parce qu'elle n'est pas conduite par le Saint-Esprit, qui appelle chacun à l'emploi et à l'état qui lui est propre, et qui distribue aussi à chacun les dons qui sont nécessaires pour y réussir. C'est l'esprit de l'homme, c'est-à-dire, l'ambition ou l'amour-propre qui les ont engagés dans ces sortes d'emplois qui ne leur convenaient pas ; c'est par cet esprit qu'ils s'y conduisent et s'y gouvernent, et enfin qu'ils s'y perdent malheureusement : au lieu que s'ils fussent demeurés dans l'état où Dieu les avait mis, ils auraient pu être de quelque utilité pour les autres, et faire leur salut. Il faut donc, avant de s'engager dans un emploi, examiner devant Dieu si l'on a les qualités nécessaires pour y réussir.

II. Après avoir connu son talent, il faut l'employer au service de l'Église. Ce n'est point notre utilite particulière qu'il faut considérer dans l'usage des talens et des dons extérieurs que nous avons reçus ; ce ne sont point nos intérêts et notre propre gloire qu'il faut rechercher, mais la gloire de Dieu et l'avantage de l'Église : *Unicuique datur manifestatio Spiritûs ad utilitatem.* Le Chef des Apôtres nous prescrit la même chose que saint Paul. « Que chacun de vous, dit-il, » rende service aux autres selon le don qu'il a reçu, comme » étant de fidèles dispensateurs des differentes grâces de » Dieu : » *Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrantes, sicut boni dispensatores multiformis gratiæ Dei* (I. Petr. 4. v. 10.). Il n'est donc permis à personne d'enfouir son talent ; si on le cachait, ce serait une espèce de larcin qu'on ferait au prochain, qui peut retirer de ce talent les grand avantages qu'il a droit d'exiger.

Comme les Ecclésiastiques sont particulièrement consacrés au service de l'Église, ils sont par état et par devoir plus étroitement obligés que les autres à contribuer à sa gloire et à son édification, en employant pour elle les dons qu'ils ont reçus. Il y a entre eux et elle une relation essentielle; quoiqu'ils soient louables d'aimer la retraite, cet amour ne doit pas préjudicier à celui qu'ils doivent aux fidèles, pour l'utilité desquels ils ont été ordonnés Prêtres. Lors donc que leurs Supérieurs veulent les appliquer à quelques emplois dont ils sont capables, s'ils s'obstinent à les refuser, ils n'éviteront pas le supplice du serviteur paresseux qui enterra son talent; c'est pourquoi saint Grégoire-le-Grand ne fait pas difficulté de dire que ceux d'entre les ministres de Jésus-Christ, qui, s'étant rendus capables de servir les autres par leur science, cherchent le repos de la solitude, sont coupables de la perte d'autant d'âmes qu'ils en auraient pu sauver par leurs exhortations. *Ex tantis procul dubio rei sunt, quantis venientes ad publicum prodesse potuerunt* (Pastor. 1. p. c. 5.).

Examinez ici si vous avez un désir sincère de servir l'Église. On sait bien que le monde est plein de gens qui se hâtent de se produire avant le temps, et sans avoir les talens nécessaires pour réussir dans ce qu'ils entreprennent; mais les téméraires et les ambitieux ne justifient pas les paresseux. Cultivez donc le talent qu'il a plu à Dieu de vous donner; et employez-le, quel qu'il soit, pour l'utilité de son Église. Jetez les yeux sur le Fils unique du Pere éternel, qui vient à vous dans la sainte communion. Voyez comme il est sorti du sein de son Père pour nous témoigner son amour. « Oserez-vous » refuser de travailler au salut des âmes, dit saint Grégoire, » pendant qu'un Dieu a bien voulu y travailler lui-même? » *Quâ enim mente is qui proximis profuturus enitesceret, utilitati cæterorum secretum præponit suum: quandò ipse summi Patris Unigenitus, ut multis prodesset, de sinu Patris egressus est ad publicum nostrum* (Gregor. ibid.)?

POUR LE MERCREDI.

Hæc autem omnia operatur unus atque idem Spiritus, dividens singulis prout vult.

Or, c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, distribuant à chacun ses dons, selon qu'il lui plaît. *I. Cor.* 12. *v.* 11.

DE L'USAGE DES TALENS.

I. Point. User des grands talens avec humilité;
II. Point. Des médiocres avec confiance et sans envie.

I. Le Saint-Esprit est le maître de ses dons, il les donne à qui il lui plaît, et comme il lui plaît, dit St. Paul. Voila des paroles qui, étant bien méditées, devraient arrêter tous les mouvemens de l'orgueil qui pourraient s'élever dans le cœur de ceux que Dieu a favorisés des dons les plus avantageux. Il devrait leur suffire de savoir que ces talens, quelque précieux qu'ils soient, sont des présens qu'ils tiennent de la libéralité de notre commun maître; que ce sont des dettes dont ils rendront compte un jour, et non des richesses qu'ils doivent s'attribuer « Qu'avez-vous, leur dit l'Apôtre, que vous » n'ayez reçu? Que si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glori- » fiez-vous, comme si vous ne l'aviez point reçu (*I Cor.* » 4. *v.* 7.) ? » *Quid habes quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis* ? Mais j'ai coopéré fidèlement à la grâce, d rez-vous; j'ai fait valoir mes talens, je les ai doublés et multipliés. Eh bien! glorifiez-vous, mais que ce soit uniquement dans le Seigneur: rendez-lui grâce de cette fidélité même, qui est un nouveau don de sa bonté: *Sed etiam hìc non extollatur cervix tua,* dit saint Augustin (Ser. 298. de Nat. apost. Petri et Pauli.), *quia dona ipsius sunt merita tua.* Si tout ce qu'il y a de

bon dans l'homme vient de cette source inépuisable, comme la foi nous l'apprend, quel prétexte, quelle ombre de fondement peut avoir votre vanité? Quoi! parce que Dieu vous a favorisé plus que les autres, vous lui serez moins attaché! Vous vous servirez de ses dons mêmes pour le combattre, et vous en ferez un sacrifice à l'Ange apostat! O excès de folie et d'ingratitude, qui n'est cependant que trop commun, comme Dieu s'en plaint par son Prophète! Je leur ai donné de l'or et de l'argent en abondance, et ils en ont fait des sacrifices à Baal: *Argentum multiplicavi ei, et aurum, quæ fecerunt Baal* (Osee, 2. v. 8.). C'est ce qu'un autre prophète appelle immoler à son filet: *Immolabit sagenæ suæ, et sacrificabit reti suo* (Habac. 1. v. 16.). C'est ce qui arrive, dit un Père de l'Église, lorsque dans la pêche spirituelle des âmes on s'attribue quelque chose d'un ouvrage qui est tout à Dieu, au lieu de reconnaître humblement avec saint Pierre, en nous prosternant aux pieds de Jésus-Christ, que tout le succès de nos travaux lui est dû; qu'il faut l'attribuer à sa puissance et à sa bonté; que celui qui plante n'est rien, non plus que celui qui arrose.

Ne vous élevez donc point avec présomption contre ceux qui ont reçu moins de talens que vous, mais tenez vous dans la crainte et dans l'humilité: *Noli altum sapere, sed time* (Rom. 11. v. 20.). Songez qu'on redemandera davantage, et qu'on exigera plus de celui à qui on aura plus donné; c'est le Fils de Dieu lui-même qui nous en assure: *Cui multùm datum est, multùm quæretur ab eo: et cui commendaverunt multùm, plus petent ab eo* (Luc. 12. v. 48.). Si les puissans qui ont abusé de leur puissance seront puissamment tourmentés; si les savans qui auront fait le même abus de leur science, et les riches du siècle de leurs trésors, doivent s'attendre à être punis plus rigoureusement que les autres, soyez d'autant plus humbles que vos talens paraissent plus éclatans, et si vous n'en avez que de petits ou de médiocres, ne les rendez pas inutiles.

II. Employez-les au contraire avec confiance, et sans porter envie à ceux qui pourraient en avoir de plus considérables que vous. C'est l'avis que S. Bernard donne à un jeune Abbé:

Tu autem cura inveniri fidelis servus et prudens ; conservis tuis cœleste triticum communicare absque invidiâ et absque desidiâ erogare ; et noli frustrà assumere excusationem, quasi de tuâ novitate, aut de imperitiâ, quod putas fortè, vel simulas præter veritatem : laudabilis, officium ergò tuum ostende. Pelle pudorem consideratione officii ; age ut magister. Novus es, sed debitor, et ex tunc te noveris debitorem, ex quo te alligâsti (Ep. 201. ad Balduinum abb.). « Ne » me dites point que vous n'êtes pas capable de tout ceci, » continue ce saint ; souvent les moindres talens sont plus » utiles à l'Église que ceux qui brillent le plus, et c'est un » grand don que de savoir employer les plus médiocres avec » fidélité. On ne vous demande que ce que vous pouvez : ne » songez qu'à vous acquitter de votre tâche ; dispensez avec » confiance le peu que vous avez reçu ; vous ne rendrez » compte que du talent qu'on vous a confié : » *Sed non sum, inquies, ad ista sufficiens : quasi verò devotio tua accepta non sit ex eo quod habes. De solo tibi credito talento respondere tibi para, securus de reliquo* (Ibid.).

Quand même vous n'auriez reçu aucun de ces dons que vous admirez dans les autres, ne vous en affligez pas : vous aurez part à leur mérite, si vous aimez l'Église, si la charité vous unit à elle, si vous voyez avec joie que les autres la servent utilement, si elle trouve en vous un enfant humble, docile, soumis à tout ce que la foi nous enseigne, fidèle à tout ce qu'elle ordonne, et digne par sa conduite du nom de Catholique. « Oui, mes Frères, dit saint Augustin, croyons » fermement qu'autant que quelqu'un aime l'Église, autant » il est rendu participant du Saint-Esprit et de ses dons. » *Quantùm quisque amat Ecclesiam, tantùm habet Spiritum Sanctum* (Aug. tr. 32. in Joan.). « Ne me portez » point envie, continue ce saint docteur ; ce que j'ai est à vous » comme à moi : si de mon côté je ne vous porte point aussi » d'envie, la charité me rendra commun avec vous ce que » vous possédez : » *Tolle invidiam : tuum est quod habeo : tolle invidiam, et meum est quod habes* (Ibid.).

La jalousie met la division partout où elle se glisse; mais c'est le propre de la charité d'unir et de rendre tout commun: *Livor separat, charitas jungit.*

Demandez à Dieu cette grande vertu dans votre préparation à la messe; elle est préférable aux talens les plus extraordinaires : avec elle vous avez part à tous ceux qui sont dans vos frères; mais sans elle, quand vous les possèderiez tous, ils vous seraient inutiles : *Ipsam habeto, et cuncta habebis; quia sinè illâ nihil proderit quidquid habere poteris* (Ibid.).

Esprit-Saint, c'est vous qui donnez ce don précieux et admirable qui nous rend communs tous les dons que possèdent les autres : répandez-le dans nos cœurs, afin que l'envie et la jalousie en soient bannies pour jamais. Alors, bien loin de nous affliger de voir nos frères briller dans l'Église par les dons merveilleux que vous leur avez communiqués, nous nous réjouirons, au contraire, de ce que vous l'avez ornée de si excellens ministres. C'est la sainte disposition où sont tous ceux qui aiment véritablement l'Église, soit qu'ils aient reçu le don de la servir avec éclat, soit que la médiocrité de leurs talens ne réponde pas à leur zèle, et les empêche de se produire. Mettez-nous, ô mon Dieu! dans cette heureuse disposition qui, nous tenant dans l'humilité, et nous faisant aimer l'unité, nous garantira de l'orgueil, et nous rendra commun, quelque médiocres même que soient nos talens, tout le bien qui se fait dans votre Église : *Si amas, non nihil habes : si enim amas unitatem, etiam tibi habet quisquis in illâ aliquid habet* (Aug. ibid.).

POUR LE JEUDI.

Duo homines ascenderunt in templum ut orarent; unus Pharisæus, et alter Publicanus.

Deux hommes montèrent au temple pour y faire leur prière : l'un était Pharisien, et l'autre Publicain. *Luc. c.* 18. *v.* 10.

I. Point. L'orgueil du Pharisien.
II. Point. L'humilité du Publicain.

I. On peut voir dans cet Evangile le caractère des faux et des véritables dévots, tracé au naturel par la Verité même, dans la personne de deux hommes qui vont au temple pour prier; l'un est Pharisien, et l'autre Publicain : leurs dispositions sont bien differentes.

Le Pharisien, plein d'une vaine complaisance, se regarde comme le seul juste : au lieu de rapporter à Dieu la gloire de ce qu'il est, il se vante, et il se préfère à tous les autres, pour lesquels il n'a que du mépris : *Non sum sicut cæteri hominum.* Toute sa prière n'est qu'une ostentation de ses bonnes œuvres : *Je jeûne*, dit-il, *deux fois la semaine; je donne la dîme de tout ce que je possède.* « Examinez » bien, dit S. Augustin, ces paroles, et voyez s'il demande » quelque grâce à Dieu : rien du tout. Il monte au temple » pour prier, cependant il n'y fait rien moins que cela : » tout le temps de son oraison se passe à se louer. Ce serait » peu s'il en était demeuré là ; mais il insulte encore à ceux » qui prient : » *Quid rogaverit Deum, quære in verbis ejus; nihil invenies. Ascendit orare; noluit Deum rogare, sed se laudare, insuper et roganti insultare* (August. Ser. 115. n. 2.). Tout misérable qu'il est, il dit : Je suis riche, je suis comblé de biens, je n'ai besoin de rien ; et il ne voit pas qu'il est malheureux, pauvre, aveugle et nu, et qu'il se ferme par là le trésor des richesses et des miséricordes de Dieu. Faut-il s'étonner, après cela, si cet homme

superbe est rejeté, s'il ne rapporte chez lui que sa condamnation, et si son oraison même est pour lui un nouveau péché, selon l'imprécation du Prophète : *Et oratio ejus fiat in peccatum* (Ps. 108. v. 7.).

Vous détestez sans doute la conduite de ce Pharisien; mais avez-vous bien soin de l'éviter? Vous êtes sans doute exempt des vices grossiers, et l'on remarque peut-être dans vos actions, comme dans les siennes, des apparences extérieures de bonnes œuvres; mais êtes-vous exempt de l'orgueil, de l'ambition, de l'envie, de la jalousie, et des autres vices spirituels dont le cœur de ce présomptueux était rempli? Examinez-vous là-dessus; car il est dangereux que ce soit la cause du peu de fruit que vous avez retiré de vos oraisons.

Saint Bernard a bien voulu nous en avertir en sa personne. « Ce n'est pas sans cause, dit ce saint Abbé, que depuis » quelques jours je me sens si froid et si lent, si pesant et si » tiède au service de Dieu : » *Non sinè causâ ab heri et nudiustertius invasit me languor iste animi, et hebetudo, insolita quædam inertia spiritûs* (Ser. 54. in Cant.). « Je marchais d'un assez bon pas dans le chemin de » la perfection, mais j'ai trouvé en mon chemin une pierre » qui m'a fait trébucher : Dieu a vu l'orgueil en mon cœur, » et il s'est retiré de moi : » *Currebam benè, sed ecce lapis offensionis, in viâ impegi et corrui : superbia inventa est in me, et Dominus declinavit in irâ suâ à servo suo.* « De là vient que je me trouve sec, sans aucun » mouvement ni sentiment de dévotion, et mon âme est » comme un désert et une terre sans eau : *Hinc illa sterilitas animæ meæ, et devotionis inopia quam patior : quomodò ità exaruit cor meum, coagulatum est sicut lac, factum est sicut terra sinè aquâ.* « Je ne saurais » m'exciter à la componction et aux larmes qui m'étaient auparavant si familières, tant mon cœur est endurci; je ne » trouve plus de goût au chant des psaumes; je ne saurais » m'appliquer à la lecture et à la prière; je n'éprouve plus » la douceur que j'avais accoutumé de ressentir à la méditation; enfin, je ne trouve plus mon cœur : » *Nec compungi ad lacrymas queo, tanta est duritia cordis;*

non sapit psalmus, non legere libet, non orare delectat, meditationes solitas non invenio. « Qu'est donc » devenue cette paix intérieure, cette tranquillité d'esprit? » Où sont ces consolations spirituelles, ces heureux trans» ports qui me faisaient tressaillir en mon Dieu ? » *Ubi illa inebriatio spiritûs, et pax ad gaudium in Spiritu Sancto?* « Je me trouve dans une disposition bien éloignée. » J'ai dit toutes ces choses en ma personne, continue St. Ber» nard, pour vous apprendre la cause de votre maladie; » et si chacun de vous veut mettre la main sur la cons» cience, il trouvera de même que son relâchement vient de » son orgueil; car c'est une vérité incontestable que le » cœur s'était élevé avant sa chute : *Antè ruinam exaltatur spiritus* (Prov. 16. v. 18.) Que si votre conscience ne vous reproche pas que vous vous soyez élevé, ne laissez pas de vous humilier de l'orgueil caché que Dieu découvre dans votre cœur, quoique vous ne l apercevîez pas. Profitez de cet avertissement de saint Bernard ; et pour en venir à la pratique, imitez l'humilité du Publicain.

II. Voyez comme il se tient le plus qu'il peut éloigné de l'autel; et par là il s'approche de Dieu. Bien différent de ces esprits présomptueux dont parle le prophète Isaïe, qui veulent approcher du Seigneur comme s'ils étaient des hommes qui eussent rempli tous les devoirs de la justice et de la piété : *Quasi gens quæ justitiam fecerit* (Isai. 58. v. 2.). L'humble Publicain croit, au contraire, qu'il ne mérite pas de paraître en la présence du Seigneur; convaincu de son indignité, il se place loin du sanctuaire. Le sentiment de ses crimes le couvre d'une telle confusion, qu'il n'ose lever les yeux au ciel : mais Dieu ne dédaigne pas d'abaisser les siens sur lui, parce que, comme dit le Roi-Prophète (*Ps.* 731. *v.* 6.), il regarde favorablement les choses basses, et ne voit que de loin et avec mépris les choses élevées. Enfin cet heureux pénitent frappe sa poitrine, parce que c'est l'endroit où le cœur est placé : et puisque c'est son cœur qui a été le premier coupable, il veut qu'il porte le premier la peine due à ses péchés : *Percutiebat pectus suum; pœnas de seipso exigebat*, dit

saint Augustin (Ser. 15. de verb. Evang.) Si nous voulons encore expliquer autrement cette action, nous pouvons dire que, comme lorsqu'on bat une pierre avec un fusil il en sort des étincelles de feu, de même cet heureux Publicain, en frappant sa poitrine, fait sortir de son cœur ces paroles toutes de feu : *Propitius esto mihi peccatori.* Prière qui sort d'un cœur contrit et humilié, qui mérite que Dieu lui fasse miséricorde : *Quid miraris si Deus ignoscit, quandò ipse se agnoscit*, dit saint Augustin? Oh! l'excellent modèle! qu'il est propre pour nous instruire, et que nous serions heureux si nous tâchions de l'imiter!

Pour votre préparation à la messe, priez Jésus-Christ, qui vous fournit cet exemple, qu'il vous fasse la grâce de le suivre et dans la prière et dans la communion. Le lieu écarté où se tenait le Publicain doit vous faire ressouvenir combien vous êtes indigne d'approcher de l'autel. Si cependant vous en approchez, que ce soit avec frayeur et tremblement; et cette humilité fera que vous célébrerez ou communierez plus dignement, car Jésus-Christ prend plaisir de s'approcher de ceux qui par respect s'éloignent ainsi de lui. La meilleure action de grâces que vous puissiez faire après l'avoir reçu, sera d'admirer qu'il ait daigné vous placer, quelque grand pécheur que vous soyez, parmi les personnes conviées à sa divine table : *Tu autem posuisti me servum tuum inter convivas mensæ tuæ* (II. Reg. c. 19. v. 28.).

POUR LE VENDREDI.

Dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam ab illo.

Je vous déclare que celui-ci s'en retourna chez lui justifié, et pas l'autre. *Luc*.18. *v.* 14.

DE L'HUMILITÉ.

I. Point. Les avantages de cette vertu.

II. Point. Les moyens de l'acquérir.

I. L'humilité du Publicain, qui fut si agréable à Dieu, nous engage à méditer les avantages que nous procure cette excellente vertu. Saint Bernard les a compris en peu de mots. « L'humilité, dit ce saint (*Ep.* 49. *seu tr. de* » *morib. et Off. Episc. c.* 5.), obtient les autres vertus ; » elle les conserve et les conduit à leur perfection : » *Humilitas virtutes alias accipit; acceptas servat; servatas consummat.*

1.° C'est l'humilité qui demande et reçoit toutes les autres vertus. Celui qui la possède, peut dire d'elle ce que Salomon disait de la sagesse : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illâ* (Sap. 7. v. 11.). A-t-on besoin de la patience? l'humilité nous apprend à l'exercer. Veut-on recevoir le pardon de ses péchés? c'est à l'humilité que Dieu l'accorde. En un mot, soyez humble, et vous obtiendrez de Dieu tout ce que vous lui demanderez : *Oratio humiliantis se nubes penetrabit*, dit le Sage (Eccli. 35. v. 21.), *et non discedet donec Altissimus aspiciat.* Les pluies de la grâce coulent sur les humbles, ainsi que les eaux coulent sur les vallons; et comme l'abondance des eaux rend les vallons fertiles, de même l'abondance des dons de Dieu fait que les humbles fructifient tous les jours en bonnes œuvres et en vertus : *Et valles abundabunt frumento* (Psal. 64. v. 14.).

2.° Non-seulement l'humilité attire les autres vertus, mais encore elle les conserve : *Servat acceptas.* Il n'y a rien de plus dangereux que de faire paraître nos vertus : l'amour-propre en est l'ennemi mortel ; il ne les produit que pour leur donner le coup de la mort. C'est pour cela que David disait qu'il craignait la hauteur du jour : *Ab altitudine diei timebo* (Ps. 55. v. 4.). L'éclat et la gloire qui accompagne les vertus est toujours à craindre. Combien de solitaires qui ont blanchi dans les déserts sous le joug du Seigneur, qui, après avoir passé la plus grande partie de leur vie dans des jeûnes extraordinaires et des mortifications inouïes, ont à la fin perdu toutes ces vertus, pour n'avoir pas eu celle de l'humilité, qui en est le rempart, seul capable de les conserver et de les mettre à couvert contre les attaques de la vaine gloire !

3.° Enfin, c'est l'humilité qui les conduit à la perfection : *Servatas consummat.* Vous aspirez aux grandes choses, dit saint Augustin, commencez par les moindres : *Magnus esse vis, à minimo incipe* (Serm. 10. de verb. Dom.). Vous voulez élever bien haut l'édifice spirituel de la piété chrétienne, songez premièrement au fondement de l'humilité : on creuse toujours les fondemens à proportion de la charge qu'on veut donner au bâtiment ; plus on prétend l'élever, plus les fondemens doivent être profonds : si donc vous voulez élever beaucoup l'édifice de la perfection, jetez les fondemens d'une humilité profonde : *Cogitas magnam fabricam construere celsitudinis, de fundamento priùs cogita humilitatis* (Ibid.). C'est la conduite qu'ont tenue tous les saints : imitez-les. Plus un arbre est chargé de fruits, plus il abaisse ses branches : plus vous avez de vertus, plus vous devez être humble. C'est l'unique voie pour conduire à bon port vos richesses spirituelles. Oh ! que vous devez avoir d'amour pour une vertu qui vous est si nécessaire et si avantageuse ; qui est la mère, la gardienne et la perfection de toutes les autres ! travaillez donc à l'acquérir.

II. Voyez les moyens que vous devez employer pour y parvenir. Le premier et le plus efficace, c'est d'avoir tou-

jours devant les yeux les instructions et la vie de notre Seigneur Jésus-Christ, le roi des humbles. Il n'y a que l'orgueil du démon qui puisse tenir contre un tel exemple. Ce divin Sauveur était le maître du ciel et de la terre : que n'a-t-il pas fait pour s'humilier ! Il est né dans une étable, couché dans une crèche ; il a passé par tous les états de l'enfance, comme dit saint Paul ; il a souffert dans sa circoncision toute l'ignominie et la flétrissure du péché ; il a fui Hérode, lui qui pouvait l'exterminer par le souffle de sa bouche ; il s'est caché jusqu'à trente ans dans la boutique d'un charpentier, lui qui possédait tous les trésors de la sagesse ; quand il a paru dans le monde, il n'a point cessé d'exhorter les hommes à chérir l'humilité et le mépris ; ç'a été particulièrement sur la croix que cette vertu a paru dans lui avec éclat ; c'est là que saint Paul ne trouvant point de termes pour s'expliquer, dit qu'il s'est anéanti lui-même. *Exinanivit semetipsum.* Voilà votre modèle ; pouvez-vous vous dispenser de l'imiter ? *Puderet te fortassè imitari humilem hominem ; saltem imitare humilem Deum*, dit saint Augustin (Tract. 25. in Joan. n. 16.).

Un second moyen pour acquérir l'humilité, c'est de considérer souvent combien grande est la misère de l'homme depuis le péché : *Miseri nos et miserabiliter nati*, dit saint Bernard (De diver. Ser. 42. n. 2.), *quibus datum est nasci in mœrore, vivere in labore, in dolore mori, de peccato peccatores, de corrupto corrupti.* Jetez ensuite les yeux sur vous en particulier Qu'avez-vous été, et qu'êtes-vous encore ? Oh ! que vous trouverez au-dedans de vous-même des motifs pour vous humilier : *Humiliatio tua in medio tuî* (Mich. 6. v. 14.) ! Combien d'âmes damnées qui n'ont pas commis tant de péchés que vous ! Mais quand vous ne feriez attention qu'à ceux que vous commettez chaque jour, n'avez-vous pas tout lieu de vous confondre, bien loin de vous enorgueillir : *Et non sit tibi ultrà aperire os, præ confusione tuâ* (Ezech. 16. v. 63.).

Enfin, un troisième moyen, c'est de pratiquer tous les jours quelque acte d'humiliation : car comme l'étude et la

lecture sont la voie ordinaire pour acquérir la science, de même l'humiliation est le chemin qu'il faut suivre pour arriver à l'humilité, dit saint Bernard (Ep. 87.) : *Humiliatio via est ad humilitatem, sicut patientia ad pacem, lectio ad scientiam. Si virtutem appetis humilitatis, viam non refugias humiliationis ; nam si non pateris humiliari, non poteris ad humilitatem provehi.*

Oh ! que ces paroles de saint Bernard sont belles ! Pour votre préparation à la messe, mettez-les en pratique ; et si vous voulez encore un motif pour vous y engager, pensez à l'humilité de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, qui veut bien venir loger dans vous ; dites-lui, avec l'anéantissement le plus profond, ces paroles que Miphiboseth disait au roi David : « Qui suis je, Seigneur, pour que vous daigniez jeter les yeux sur moi, et me souffrir à votre table? » *Quis ego sum servus tuus, quoniam respexisti super canem mortuum similem mei* (II. Reg. c. 9. v. 8.).

POUR LE SAMEDI.

Omnis qui se exaltat, humiliabitur; et qui se humiliat, exaltabitur·

Quiconque s'élève, sera abaissé; et quiconque s'abaisse, sera élevé. *Luc.* 18. *v.* 14.

I. Point. Punition des superbes.
II. Point. Récompense des humbles.

I. N'oublions jamais cette sentence que le Sauveur a prononcée : *Quiconque s'élève, sera abaissé.* La loi est générale : il faut que tout orgueilleux soit humilié. « Eussiez-vous élevé votre tête jusqu'au ciel, je vous arracherai de là, dit le Seigneur : » *Si exaltatus fueris ut aquila,*

et si inter sidera posueris nidum tuum, indè detraham te, dicit Dominus (Abdias, 1. v. 4.).

1.° Les superbes sont punis par les humiliations que Dieu leur envoie : *Redde retributionem superbis* (Psal. 93. v. 2.). Un accident fâcheux qui leur arrivera, une chute honteuse, quelque grande faute dans laquelle ils tomberont, les injures et les affronts qu'ils recevront de leurs ennemis, et même de ceux qu'ils regardaient comme leurs amis, leur feront voir que c'est Dieu qui punit le superbe dès cette vie même, comme dit le Roi-Prophète : *Tu humiliâsti sicut vulneratum superbum* (Ps. 88. v. 11.). Voyez dans l'Écriture comment il confondit ces orgueilleux architectes de la tour de Babel ; comment il humilia Nabuchodonosor ; mais surtout ressouvenez-vous de la manière dont il punit Lucifer et les Anges rebelles. A peine eurent-ils conçu la première pensée de s'élever, que celui à qui seul la gloire appartient, les précipita du plus haut des cieux dans le profond des enfers, et les fit passer en un moment d'une extrémité de bonheur à une extrémité de misères. « Ah ! si des créa-» tures si parfaites ont été traitées de la sorte, que n'en sera-» t-il pas de moi, s'écrie saint Bernard, qui ne suis que » cendre et poussière? Quels châtimens dois-je donc atten-» dre, si j'ai le malheur et l'insolence de m'élever? » *Si sic actum est cum Angelo, quid de me fiet terrâ et cinere? Ille in cœlo intumuit, ego in sterquilinio* (Ser. 54. in Cant. n. 8.). Mon Dieu, préservez-moi d'un vice qui vous déplaît si fort.

2.° Les orgueilleux sont punis par les inquiétudes qu'ils souffrent en eux-mêmes. Comme leurs vains desseins ne réussissent pas toujours, ils sont livrés à des dépits, des troubles et des désespoirs qui les rendent malheureux dans ce monde et dans l'autre : *Cadet superbus et corruet, et non erit qui suscitet eum* (Jerem. 50. v. 32.). Nous en avons un fameux exemple dans la personne du superbe Aman : il était tourmenté jour et nuit par son ambition, et à la fin cette passion devint son bourreau, ayant été pendu à la potence même qu'il avait préparée pour l'humble Mardochée (*Esther*. 7. *v*. 10.). Qui ne plaindra pas le sort des orgueilleux?

3.º Ils sont punis par le mépris que les hommes en font : *Odibilis coràm Deo est et hominibus superbia* (Eccl. 10. v. 7.). L'orgueil est haï de Dieu et des hommes, dit le Sage. Personne ne peut souffrir les superbes, parce qu'ils ne sauraient eux-mêmes souffrir les autres ; et comme ils tâchent d'humilier tout le monde, chacun s'efforce de les humilier aussi : *Manus ejus contr à omnes, et manus omnium contra eum* (Gen 16. v. 12.). Détestez un vice qui est si préjudiciable, surtout aux Ecclésiastiques : de là vient que l'Apôtre ne veut point qu'on élève au sacerdoce les néophytes ; de peur, dit-il, que s'élevant avec orgueil, ils ne tombent dans la même condamnation que le démon, qui fut ébloui de se voir en un moment au comble de la grandeur : *Ne in superbiam elatus, in laqueum et judicium incidat diaboli* (I. Tim. 3. v. 6.). L'Église les a déclarés irréguliers par plusieurs de ses canons, fondée sur la même raison que saint Paul : car elle n'appréhende rien tant qu'un Prêtre orgueilleux ; et elle confierait plutôt la conduite des âmes et la dispensation du Sang de Jésus-Christ à un homme qui aurait tout autre vice que celui de l'orgueil, n'y en ayant point qui cause plus de scandale, qui lui porte plus de préjudice, et qui offense plus son divin Époux. Ayez donc en horreur un péché si détestable et si funeste. Mais après avoir vu la punition des orgueilleux, il est à propos de considérer dans le second Point quelle est la récompense des humbles, afin que nous travaillions à le devenir.

II. Les humbles se rendent dignes des grâces de Dieu ; car, comme remarque saint Augustin (*De Doct. Christi, l.* 3. *c.* 33.), l'Écriture répète presque à toutes les pages que Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles. Il rejette les superbes, parce qu'ils présument de leurs forces, et s'appuient sur leurs propres merites ; et il comble de bienfaits les humbles, parce qu'ils se défient d'eux-mêmes, et mettent toute leur confiance en lui. Ce sont ces sentimens qu'ils ont d'eux-mêmes, qui attirent sur eux les effets de la divine miséricorde, ainsi que nous le voyons par l'exemple de tous les saints. Qu'est-ce qui attira sur la sainte Vierge les regards du Tout-Puissant? N'est-ce pas sa profonde humi-

lité ? *Respexit humilitatem ancillæ suæ.* En se disant la servante du Seigneur, elle mérita d'en devenir la mère. Qu'est-ce qui rendit S. Paul si parfait, si fort, si généreux au milieu des peines qui accompagnaient l'exercice de son ministère ? C'est l'humilité qui lui faisait dire sans cesse qu'il ne se glorifiait que dans ses infirmités, afin que la vertu de Jésus-Christ demeurât dans lui : *Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi* (II. Cor. 12. v. 9.) Oh ! que vous auriez reçu de grâces, si vous vous étiez appliqué aux exercices de cette vertu.

2.° Ceux qui la pratiquent, jouissent de la paix et du repos d'une bonne conscience. « Apprenez de moi, dit notre » Seigneur (*Matth.* 11. *v.* 20.), à être doux et humbles de » cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes. » Voilà le fruit de l'humilité : celui qui la possède, devient agréable à Dieu et aux hommes, paisible et content de lui-même, parce que le Seigneur repose dans le cœur des humbles, ainsi qu'il nous l'apprend par le Prophète : *Ad quem respiciam, nisi ad pauperculum, et contritum spiritu, et trementem sermones meos* (Isai. 66. v. 2.) ? « O mon » Dieu ! que l'humilité nous est avantageuse, puisque vous » daignez habiter avec les humbles de cœur, s'écrie saint » Augustin ! c'est vous-même qui les soutenez, qui les éle- » vez, et qui les empêchez de tomber : » *O quàm excelsus es ! et humiles corde sunt domus tua ; tu enim erigis elisos, et non cadunt quorum fortitudo tu es* (Lib. 11. Confess. c. 31.).

3.° Les humbles méritent la gloire des saints, et Dieu leur promet un bonheur éternel : *Humiles spiritu salvabit* (Ps. 33. v. 19.). Plus ils auront été dans l'abaissement en ce monde, plus ils seront élevés dans le ciel. C'est ce que le Sauveur du monde nous apprend dans l'Évangile, où il nous propose pour exemple l'humilité et la simplicité des enfans : *Quicumque humiliaverit se sicut parvulus iste, hic est major in regno cœlorum* (Matth. 18. v. 4.).

Prenez donc à la fin de cette méditation une ferme résolution de haïr l'orgueil et d'aimer l'humilité ; pesez bien les châtimens de l'un et la récompense de l'autre. Si vous êtes

un orgueilleux, Dieu lui-même vous humiliera; vous n'éviterez pas les troubles de la conscience, ni les mépris des hommes; au lieu que si vous êtes véritablement humble, vous trouverez grâce devant Dieu, vous jouirez en cette vie du repos d'une bonne conscience, et vous possèderez durant l'éternité la gloire des saints dans le ciel. Pour rendre efficace la résolution que vous prendrez de vous humilier, adressez-vous à ce Dieu humilié sur nos autels, que vous allez recevoir dans l'Eucharistie; priez-le ardemment qu'il vous fasse part d'une vertu qu'il a tant aimée, qu'il pratique encore tous les jours dans ce divin sacrement, où il ne cesse de nous prêcher, par ses profonds abaissemens, l'obligation que nous avons de vivre dans une humilité profonde. O ! si nous faisions de sérieuses réflexions sur l'instruction et sur l'exemple que nous donne cet aimable Rédempteur, nous y trouverions de quoi gémir de notre orgueil, et nous changerions bientôt de sentimens et de conduite ! *Cape ergò humilitatem Christi : disce humilis esse, non superbire : confitere infirmitatem; jace patienter antè Medicum; medicina tumoris hominis, humilitas est Christi* (Aug. Serm. 11. de Verb. Evang. n. 17).

ONZIÈME SEMAINE
APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Notum vobis facio, Fratres, Evangelium quod prædicavi vobis, quod et accepistis, in quo et statis, per quod et salvamini.

Je crois maintenant, mes Frères, vous devoir faire souvenir de l'Évangile que je vous ai prêché, que vous avez reçu, dans lequel vous demeurez fermes, et par lequel vous êtes sauvés. *I. Cor. v.* 1 *et* 2.

DE L'ÉVANGILE.

I. Point. Il est nécessaire au salut de croire les vérités de l'Evangile.
II. Point. Il est également nécessaire de vivre selon ces vérités.

I. Le propre de l'Évangile est de nous sauver ; c'est l'éloge abrégé que saint Paul en fait ici et ailleurs (*Ephes.* 24. *v.* 13.), où il l'appelle l'Évangile du salut. L'Apôtre comprend par cet éloge plus que les hommes ne sauraient exprimer par toutes leurs louanges. Car dire que l'Évangile nous sauve, c'est dire qu'il nous délivre des maux éternels et nous procure des biens infinis ; qu'il nous enseigne le moyen d'éviter les uns et d'arriver aux autres ; qu'il nous fait connaître Jésus-Christ, l'auteur du salut, qui seul nous a mérité la possession de ces biens, et la délivrance de ces maux, et qu'enfin il nous apprend à le servir comme il faut, en nous découvrant tout ce qu'il a fait pour nous. Voilà comme l'Évangile nous sauve : mais afin qu'il opère son effet dans nous, il ne faut pas se contenter de le lire ou de l'écouter ; il faut croire fermement tout ce qu'il nous dit, le recevoir, non-seulement dans notre mémoire et dans notre esprit,

mais encore dans notre cœur : c'est ainsi qu'il faut qu'il opère notre salut et notre conversion : *Pœnitemini*, *et credite Evangelio* (Marc. 1. v. 15.).

Voyez maintenant comment vous croyez à l'Évangile. Il nous enseigne que bienheureux sont les pauvres d'esprit qui ont le cœur détaché des choses de la terre, et ceux qui souffrent persécution pour la justice ; que malheureux sont les riches du siècle, et ceux qui ont toutes leurs aises en ce monde, le croyez-vous ? L'Évangile vous dit qu'il ne faut rien aimer en ce monde que pour Dieu ; qu'il faut mépriser les honneurs et les biens de la terre ; qu'il faut renoncer à soi-même, mortifier ses passions, porter sa croix, suivre et imiter un Jésus Christ pauvre, humble et mortifié : croyez-vous ces vérités ? les goûtez-vous ? en êtes-vous bien convaincu ? N'est-il pas vrai que toutes ces maximes évangéliques sont étrangères et inconnues à la plupart des chrétiens et des Ecclésiastiques même ? Si on les croit, ce n'est que faiblement, et toujours avec quelque distinction : de sorte que notre foi n'est plus que la foi des temps, et non celle de l'Évangile, comme parle Tertullien : *Fides temporum, et non Evangeliorum.* Renonçons à une illusion si commune, évitons un abus si dangereux. « Ne nous imaginons pas, dit » saint Jérôme, que l'Évangile consiste dans la lettre toute » simple : il consiste dans le sens qu'elle renferme ; il con» siste non dans la superficie, mais dans la moelle ; non dans » les feuilles des livres, mais dans les vérités qu'ils contien» nent. » *Nec putemus in verbis scripturarum esse Evangelium, sed in sensu ; non in superficie, sed in medullâ ; nec in sermonum foliis, sed in radice rationis* (Hieron. lib. 1. in Ep. ad Galat. c. 1.). Ainsi il faut entrer dans les vérités de l'Évangile, les croire toutes sans distinction, et nous y soumettre entièrement de cœur et d'esprit, puisque ce sont les paroles de la vie éternelle.

II. Cependant parce qu'il ne suffit pas d'avoir la foi de l'Évangile, ajoutons qu'il faut qu'on puisse dire de nous ce que saint Paul dit ici des Corinthiens, que nous y demeurons fermes non-seulement en nous attachant fortement aux vérités qui nous sont annoncées, mais encore en demeurant

constamment dans l'amour et la pratique de ses saintes vérités : *In quo statis, per quod et salvamini.* L'Évangile n'est pas seulement la règle de notre foi, c'est aussi celle de nos mœurs, dit saint Ambroise : nous y voyons, comme dans un miroir, la vie que tout chrétien doit mener, pour remplir tous les devoirs de la justice et de la piété : *Evangelium non solùm fidei doctrina, sed etiam morum magisterium et speculum justæ conversationis* (Amb. in Ps. 118. Ser. 20. v. 156.). Nous y trouvons comment nous devons nous conduire envers Dieu, envers le prochain et à l'égard de nous-mêmes. Ecclésiastiques et séculiers, souverains et sujets, maîtres et serviteurs, pères, mères et enfans, riches et pauvres, qui que vous soyez, en un mot, vous y trouverez ce que vous devez faire pour vous sanctifier dans votre état. Notre Seigneur lui-même nous instruit de nos devoirs et des vérités du salut d'une manière proportionnée à notre capacité, et nous devons l'y écouter, comme si nous le voyions présent à nos yeux, dit saint Augustin (Tr. 30. in Joan.) : *Audiamus Evangelium quasi præsentem Dominum.* C'est la règle apportée du ciel pour tous les chrétiens, non par un Ange comme celle de saint Pacôme, mais par le Fils unique du Père éternel ; et c'est en suivant cette règle, dit saint Paul, que nous trouverons le salut et la paix : *Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos et misericordia* (Galat. 6. v. 16.). C'est l'Évangile qui a produit ce grand nombre de saints, dont nous faisons la fête pendant l'année ; c'est l'Évangile qui a fait passer à saint Hilarion soixante et dix ans dans la solitude, priant, jeûnant, et portant continuellement le cilice ; car il n'avait point d'autre meuble dans sa cellule que l'Évangile, et il le laissa pour toute succession à Ésichius son disciple. C'est le saint Évangile qui a rendu sainte Cécile si chaste et si pure ; car elle le portait toujours sur sa poitrine : *Virgo Christi Evangelium semper gerebat in pectore.* C'est l'Évangile qui a fait la force des martyrs, la science des docteurs, la sainteté des vierges. O mon Dieu ! faites-nous la grâce de l'aimer, d'en étudier la doctrine, de l'embrasser, de la recevoir dans nos cœurs, et de l'y adorer ; mais surtout inspirez-nous le désir et le courage de la pratiquer.

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ, par cette charité infinie qu'il a eue de venir annoncer son Évangile aux hommes, qu'il vous fasse la grâce de le graver dans votre cœur, en venant y loger par la sainte Communion, afin que vous ne l'oubliiez jamais C'est sur cet Évangile que vous serez un jour jugé, et il condamnera tous ceux qui auraient été si malheureux que de le mépriser : *Qui spernit me, et non accipit verba mea, habet qui judicet eum. Sermo, quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die* (Joan. 12. v. 48.). Soyez donc exact à le prêcher, et encore plus à l'observer ; car c'est s'exposer à des peines éternelles que de lui désobéir : *Qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi, pœnas dabunt in interitu æternas* (II. Thess. 1. v. 8 et 9.).

POUR LE LUNDI.

Tradidi enim vobis in primis, quod et accepi : quoniam Christus mortuus est pro peccatis nostris secundùm Scripturas : et quia sepultus est, et quia resurrexit tertiâ die secundùm Scripturas.

Car premièrement, je vous ai comme donné en dépôt ce que j'avais moi-même reçu, savoir, que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ; qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le troisième jour, selon les mêmes Écritures. *I. Cor.* 15. *v.* 3 *et* 4.

SUR LES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA FOI.

I. Point. Les Ecclésiastiques ne doivent point se lasser de les expliquer au peuple.

II. Point. La manière dont ils doivent le faire.

I. Les Ecclésiastiques doivent remarquer, en lisant ces paroles de saint Paul, l'application de cet Apôtre à établir dans les âmes le fondement de la foi. Il avait prêché long temps l'Évangile aux Corinthiens, ainsi que nous l'apprenons des

Actes des Apôtres (*Act.* 18. *v.* 11.) ; il leur avait écrit plusieurs lettres, et fait grand nombre d'instructions : cependant il revient ici aux principaux mystères de la religion chrétienne, afin qu'aucun d'eux ne les oublie ; il leur remet devant les yeux l'incarnation, la mort et la résurrection de Jésus-Christ, qui sont le grand objet de notre foi, comme ils en sont la source et en font le mérite. Ne passons pas légèrement sur cette conduite de l'Apôtre, et apprenons de là que les ouvriers évangéliques ne doivent point se lasser d'instruire les peuples des premiers principes de la religion : ils trouveront toujours des personnes qui les ignorent, ou qui les oublient, ou qui n'y font pas assez d'attention. Les Pasteurs des âmes, sans sortir de leur paroisse, trouveront toujours un nouveau peuple à instruire, auquel ils sont obligés d'apprendre sans cesse les principes de la religion. Ce peuple nouveau qu'ils doivent former chaque jour, ce sont les enfans dont il faut qu'ils prennent un soin particulier, sans s'en décharger par mépris ou sans nécessité, comme font plusieurs sur d'autres, et souvent sur de jeunes Ecclésiastiques peu capables, par défaut de lumière, de gravité, et quelquefois de probité, d'établir dans ces âmes tendres un bon fondement ; je veux dire Jésus-Christ doux, patient, humble, docile, religieux, obéissant, innocent, pur, aimant la vérité, et croissant chaque jour en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

Comme cet ouvrage n'est pas si aisé qu'on se le figure dans le monde, et que de tous les emplois ecclésiastiques, c'est un de ceux qui demandent le plus d'application, le plus de peine, le plus de patience, le plus de discernement, le plus d'onction et le plus de persévérance, nous devons prendre garde de ne jamais nous en dégoûter. Pour prévenir et éviter ce dégoût, pensons que s'il y a plus de peine, moins de satisfaction sensible et moins de gloire devant les hommes, à instruire les simples et les enfans que les autres, il y a aussi ordinairement plus de profit à espérer devant Dieu. Jésus-Christ nous l'insinue, quand il dit que les enfans ont un droit particulier au royaume du ciel : *Talium est enim regnum cælorum* (Luc. 18. v. 16.) : et l'expérience nous ap-

prend qu'on leur enseigne plus facilement le chemin qu'aux autres; et qu'il est bien plus aisé de faire produire le bien à ces jeunes plantes, que de déraciner le mal de celles qui ont vieilli dans le péché. Prenez donc ici la résolution d'enseigner souvent les principaux mystères de la foi.

II. Pour le faire utilement, il faut 1.° se renfermer dans l'explication des mystères dont la connaissance est nécessaire au salut, sans vouloir pénétrer trop avant, ni entrer dans des questions difficiles, qui n'appartiennent point à la foi, et qui souvent ne font qu'entretenir la curiosité des hommes; on doit retrancher les histoires peu avérées et les faits incertains, et s'attacher uniquement à ce qui peut fortifier la foi des fidèles, édifier leur piété et les porter à l'amour de Dieu et de Jésus-Christ. C'est la règle que saint Paul donne à Timothée, quand il lui dit de ne perdre jamais de vue la saine doctrine qu'il a reçue de lui touchant la foi et la charité qui est en Jésus-Christ: *Formam habe sanorum verborum quæ à me audîsti in fide et in dilectione in Christo Jesu* (II. Tim. 1. v. 3.).

2.° Il faut expliquer les mystères de la foi d'une manière simple, familière et intelligible à tout le monde: *Optimus docendi modus*, dit saint Augustin (Lib. 4. de Doct. Christ. cap. 10.), *quo fit, ut qui audit verum, audiat; et quod audit, intelligat.* Pour les faire comprendre, on doit se servir, autant que l'on peut, des comparaisons et des paraboles de l'Évangile, des miracles et des histoires rapportées dans l'Écriture-Sainte; des figures de l'ancien Testament, qui sont comme des prédictions des vérités contenues dans le nouveau.

3.° Il faut inspirer aux auditeurs une grande soumission aux mystères de la foi, leur apprenant à adorer ce qu'ils ne peuvent comprendre. Le caractère des philosophes, dit saint Basile (*Hexam. lib.* 3.), c'est d'examiner et de raisonner; mais celui des chrétiens, c'est de croire et de se soumettre. Les Apôtres n'ont point été envoyés pour nous apprendre à disputer, mais pour nous faire obéir à la loi de Jésus-Christ: *Ad obediendum fidei*, comme dit saint Paul (Rom. 1. v. 5.); et ici il dit aux Corinthiens qu'il leur donne le dépôt

de la vérité comme il l'a reçu : *Tradidi enim vobis quod et accepi ;* c'est-à-dire, suivant l'explication de saint Jean-Chrysostôme, que, comme les Apôtres n'ont point raisonné eux-mêmes sur la parole de Dieu qu'ils annonçaient, mais qu'ils l'ont prêchée simplement, sans y rien ajouter de leur propre esprit, nous devons aussi les imiter en nous rendant à cette parole sainte, avec la simplicité dont ils nous ont donné l'exemple : *Apostoli propterea missi sunt, ut quæ audivissent, ea dicerent, non ut de suo aliquid adderent ; et nos quoque ut credamus* (Chrys. in c. 1. ad Rom.). Attachez-vous à ces règles, et, pour préparation à la messe, priez Dieu qu'il vous fasse la grâce de les mettre en pratique.

Mon Dieu, qui voulez que les hommes se sauvent et viennent à la connaissance de la vérité, et qui savez combien il s'en perd par l'ignorance des mystères de la religion, et par le peu de soin qu'on a d'en instruire les enfans, les personnes simples et grossières, donnez-nous, s'il vous plaît, le courage et les autres qualités nécessaires pour bien exercer une fonction qui vous est si agréable, que Jésus-Christ votre Fils n'a point dédaignée, que ses Apôtres ont continuée avec tant de zèle, et qui a toujours été regardée comme l'une des plus importantes qui soient dans votre Église : *Nescio prorsùs si quidquam majus esse potest, quàm parvulorum animas partem non indignam horti ecclesiastici, quasi plantare aut rigare* (Gerson. tract. de parvulis ad Chr. trah. consid. 4.).

POUR LE MARDI.

Ego enim sum minimus Apostolorum, qui non sum dignus vocari Apostolus, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei. Car je suis le moindre des Apôtres; et je ne suis pas digne d'être appelé Apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. *I. Cor.* 15. *v.* 9.

DEUX MOYENS DE S'HUMILIER.

I. Point. Le souvenir de nos péchés.
II. Point. La considération des vertus des autres.

I. Saint Grégoire-le-Grand fait sur ces paroles une réflexion qui est digne de nos méditations. Il remarque que St. Paul, qui avait surpassé les travaux des autres Apôtres dans l'exercice de la prédication, voulant réprimer en lui-même la vaine gloire qui en pouvait naître, et entretenir les forces de son âme dans le sein de l'humilité, se remit tout ensemble devant les yeux ses cruautés passées et l'innocence des autres Apôtres, en disant : « Je suis le moindre des Apôtres; et » même je ne suis pas digne d'être appelé Apôtre, parce que » j'ai persécuté l'Église de Dieu : » *Paulus cùm cæterorum Sanctorum sollicitudinem in prædicatione robustiùs laborando transcenderet, ut ab elatione se premeret, et vires suas in humilitatis gremio nutriret, crudelitatis suæ antiquæ non immemor, Apostolorum omnium innocentiam contemplatus, ait : Ego sum minimus Apostolorum, qui non sum dignus vocari Apostolus, quia persecutus sum Ecclesiam Dei* (Gregor. Mag. in Job, lib. 24. c. 6.). Imitons la conduite de cet Apôtre, si nous voulons arriver à une humilité sincère, en nous remettant incessamment devant les yeux nos péchés passés, et en considérant les vertus qui éclatent dans les autres.

Jetons d'abord les yeux sur ce que nous avons été, et sur ce que nous serions encore si Dieu ne nous avait fait miséricorde. Quoiqu'il ait guéri nos plaies, il ne veut pas néanmoins que nous en perdions le souvenir. Nous devons les regarder, avec saint Paul, comme le sujet d'une humiliation continuelle : parce qu'il est juste que le pécheur porte toute sa vie l'humiliation de son péché. C'est une pratique de piété qu'on ne peut omettre que par un aveuglement que saint Pierre condamne, quand il dit que celui qui n'a pas de ces sentimens ne voit rien, étant dans l'oubli des pechés dont il a été purifié : *Cæcus est et manu tentans, oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum* (II. Petr 1. v. 9.).

Toutes les fois donc que vous êtes tenté d'orgueil, considérez vos péchés passés, qui vous ont fait mériter tant de fois l'enfer où vous seriez précipité depuis long-temps, si Dieu ne vous avait épargné par une grâce spéciale que tant d'autres n'ont point reçue; lesquels, quoique moins coupables que vous, seront dans ce lieu d'horreur les victimes éternelles des vengeances du Seigneur : *Misericordiæ Domini quia non sumus consumpti* (Thr. 3. v. 22.). Un peu moins d'indulgence à votre égard vous aurait laissé perdre sans ressource : *Nisi quia Dominus adjuvit me, paulò minùs habitâsset in inferno anima mea* (Ps. 93. v. 17.). N'y a-t-il pas une infinité de personnes dans ces abîmes ténébreux, qui ont moins péché que vous, et dont plusieurs, par une mort soudaine, ont été enlevées de ce monde au premier crime qu'elles ont commis? N'avez-vous pas lieu de vous appliquer le reproche que Dieu faisait autrefois aux habitans de Jérusalem, par le prophète Ézéchiel (cap. 16. v. 51.) : *Samaria dimidium peccatorum tuorum non peccavit.*

Mais, quand vous auriez mené une vie vertueuse depuis votre enfance, vous ne pourriez encore vous glorifier de rien, puisque cela ne vient point de vos forces, mais de celui qui a soutenu votre faiblesse. Si Dieu ne vous avait prévenu et fortifié par sa grâce, ne seriez-vous pas tombé dans les mêmes désordres dont les plus grands pécheurs se sont rendus coupables? et n'y tomberiez-vous pas encore tous les jours, s'il ne conti-

nuait de vous protéger? Un grand saint n'a-t-il pas dit qu'il n'y a point de péché, tout horrible qu'il soit, qu'un homme ait commis, qu'un autre ne puisse commettre pareillement, si celui qui est le conducteur de l'homme, ne l'en préservait par sa grâce : *Nullum est enim peccatum quod facit homo, quod non possit facere et alter homo, si desit rector à quo factus est homo* (August. ser. 95. n. édit.). Servez-vous de cette pensée pour vous humilier.

II. La considération des vertus qui eclatent dans les autres doit encore nous inspirer une profonde humilité; c'etait la pratique de saint Antoine. Nous lisons dans sa vie qu'il avait soin d'observer en quelle vertu excellaient les saints Anachorètes qu'il allait voir, afin que leurs vertus d'une part servissent à l'humilier, s'en estimant si éloigné; et que d'une autre part elles lui servissent de motif et d'aiguillon pour les imiter. Dieu, par une conduite admirable, n'a point voulu, dit saint Grégoire, qu'il y eût de personne si accomplie en ce monde qu'elle n'eût de legers défauts, ou du moins qu'elle n'en vît d'autres plus éminentes qu'elle en quelque vertu (*Greg. Magn. in Job, lib.* 24. *c.* 6.) Mais savez-vous pourquoi le Créateur suprême a ainsi partagé les vertus à ses élus, rendant les uns distingués par leur zèle et leur charité; les autres éminens en humilité, en obéissance, en dons d'oraison? Ce n'a été que pour les entretenir tous dans l'humilité, afin que, voyant dans les autres des grâces et des vertus qu'ils n'ont pas, ou du moins les y voyant dans un plus haut degré, ils aient une occasion de s'humilier et de se regarder, avec une salutaire confusion, comme beaucoup inférieurs aux autres en quelques vertus. *Mirâ nobiscum dispensatione agitur*, dit ce grand Pape, *ut per hoc quod alter habet, et iste non habet, unus altero melior ostendatur; quatenùs tantò ardentiùs ad humilitatem quisque proficiat, quantò ex bonis quæ non habet, inferiorem se habentibus pensat.*

Ministres du Seigneur, suivez cette conduite; jetez les yeux sur tant de fidèles et de zélés serviteurs de Jésus-Christ, qui ont été et qui sont encore dans l'Église; et sans porter bien loin vos regards, arrêtez-les sur saint Paul, dont vous venez d'admirer l'humilité; son exemple suffit pour vous em-

pêcher de vous élever. Considérez cet excellent Pasteur formé par Jésus-Christ, lié pour lui, crucifié avec lui, glorieux en lui, combattant vaillamment sur le théâtre de ce monde, à la vue des Anges et des hommes, pour remporter le prix de la course ; se réjouissant avec ceux qui se réjouissent; pleurant avec ceux qui pleurent; soutenant des combats au-dehors, et des frayeurs au dedans ; souhaitant de mourir et de vivre avec Jésus-Christ ; prêchant tout le jour; travaillant la nuit pour avoir de quoi fournir à sa propre existence et à celle des pauvres ; et enfin mettant toute sa gloire dans les chaînes, dans la croix de Jésus-Christ, et à tout souffrir pour son Église. Ministres du Seigneur, qui que vous soyez, si vous considérez bien ce grand modèle de tous les ouvriers évangéliques, vous y trouverez abondamment de quoi vous humilier et vous confondre.

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ, le roi des humbles, qu'il vous fasse la grâce de pratiquer les moyens que l'on vient de vous proposer pour acquérir l'humilité. Ah! Seigneur, qui voulez des ministres qui soient humbles, faites que nous ayons toujours nos péchés devant les yeux, et que nous ne perdions jamais de vue les vertus de vos plus fidèles serviteurs, afin que cette considération serve à nous tenir dans une humilité profonde, sincère et solide : *Verus humilis, vilis vult reputari, non humilis prædicari* (Bern. Serm. 16. in Cant. n. 10.).

POUR LE MERCREDI.

Gratiâ autem Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit.

Mais c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis; et la grâce n'a point été sterile en moi. *I. Cor.* 15. *v.* 10.

SUR LA FIDÉLITÉ A LA GRACE.

I. POINT. Obligations que nous avons d'y être fidèles.

II. POINT. Danger qu'il y a de ne pas y correspondre.

I. RENDONS hommage à la grâce toute-puissante de Jésus-Christ, qui d'un persécuteur de l'Église en a fait un Apôtre. Le Sauveur du monde a fait dans la conversion de saint Paul comme un médecin habile qui fait éclater son art dans la guérison d'un malade désespéré. *Quomodò solent medici potentiam suæ artis in desperatis ostendere,* dit saint Augustin (In Ps. 130. n. 7.), *sic Dominus Jesus Christus, medicus et salvator noster, in desperato qui persecutor Ecclesiæ fuit, ostendit magnitudinem artis suæ.*

Remercions Dieu de la grâce qu'il a faite à cet Apôtre, et reconnaissons en même temps le soin qu'il a eu d'y coopérer, Il nous l'apprend lui-même, quand il dit que la grâce de Dieu n'a pas été dans lui sans effet, mais qu'il a plus travaillé que tous les autres Apôtres : *Gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantiùs illis omnibus laboravi.* « Ce grand » homme qui pénétrait les secrets de Dieu, savait, dit saint » Bernard, que négliger les dons de Dieu, et n'en pas faire » l'usage pour lequel on les a reçus, c'est faire injure à celui » de qui on les tient, et garder une conduite pleine d'orgueil; » c'est pourquoi il évitait lui-même avec tout le soin possible » un vice si pernicieux, et enseignait aux autres à l'éviter : » *Sciebat homo consilium Dei habens, redundare in contemptum donantis donum negligere, nec expendere ad quod donatum est; idque intolerabilem esse superbiam judicabat, et propterea studiosissimè hoc malum,*

et ipse cavebat, docebatque cavendum (Ser. 54 in Cant. n. 11.).

De là vient que cet Apôtre donnait si souvent cet avis aux fidèles : « Prenez garde que quelqu'un de vous ne manque à » la grâce de Dieu (*Heb.* 12. *v.* 15.). » Instruisant tous les ministres de l'Église en la personne de Timothée, il lui dit : Ne négligez pas la grâce qui est en vous (*I. Tim.* 4. *v.* 14.). Mais ce qu'il dit dans la seconde aux Corinthiens mérite une attention particulière : « Étant les coopérateurs de Dieu, nous » vous exhortons à ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu ; » car il dit lui-même : Je vous ai exaucé au temps favo- » rable, et je vous ai aidé au jour du salut ; » *Adjuvantes autem exhortamur, ne in vacuum gratiam Dei recipiatis. Ait enim : Tempore accepto exaudivi te, et in die salutis adjuvi te* (II. Cor. 6. v. 1 et 2.). Apprenez de là, dit saint Chrysostôme, que la grâce a son temps; ainsi, qu'on aura toujours celui d'en profiter (*Chrysostomus, loco citato.*). Ce temps favorable, ce jour du salut ne durera pas toujours. C'est un jour, dit S. Paul, *in die salutis :* or, un jour n'est pas bien long. Ce jour est le temps de la vie présente, qui, toute longue qu'elle soit, est bien courte par rapport à l'éternité. Profitons donc de tous les momens de ce jour, où le Seigneur daigne nous visiter ; afin qu'à la fin de nos jours nous puissions dire comme l'Apôtre : *Gratia ejus in me vacua non fuit.*

II. Considérez le danger qu'il y a de ne pas correspondre fidèlement à la grâce. Ce danger est si commun, et les suites en sont si funestes, qu'il a fait trembler les plus grands saints ; ils ont appréhendé avec raison que Dieu ne punît en eux la moindre infidélité par la soustraction de ses grâces, et ne les abandonnât à leur propre faiblesse : *Hæc est Sanctis causa tremendi*, dit saint Léon, *ne deserti ope gratiæ, remaneant in infirmitate naturæ* (Serm. 8. de Ep.). Le bon usage que l'on fait des grâces de Dieu, en attire d'autres ; mais l'abus ou le mépris que l'on en fait, les éloigne de nous. « Lorsqu'une terre, souvent abreuvée des eaux de la pluie qui » y tombe, produit les fruits qu'on en attend, elle reçoit la » bénédiction de Dieu, dit saint Paul ; mais si elle ne produit

» que des ronces et des épines, elle est en aversion à son » maître, elle est menacée de sa malédiction ; et à la fin il y » met le feu (*Heb.* 6. *v.* 7 *et* 8) : » *Proferens autem spinas ac tribulos, reproba est, et maledicto proxima, cujus consummatio in combustionem.* Ces expressions nous apprennent, ainsi que l'expliquent les saints Pères, qu'une âme qui ayant été souvent arrosée des grâces du ciel, nourrie de la parole de Dieu, engraissée par le don du Saint-Esprit, ne produit point de fruits, ou n'en produit que de mauvais, est en horreur à son Dieu et menacée de la malédiction ; enfin si elle continue à ne rien produire, elle est condamnée au feu éternel (*Theod. Chrys. in hunc locum.*).

Tous les chrétiens ont sujet de craindre l'effet de cette terrible menace ; car qui est celui qui n'a pas abusé plusieurs fois des grâces que Dieu lui a faites ? « Mais je crains, dit » saint Chrysostôme (*Ibid.*), que ce que l'Apôtre vient de » dire, ne regarde encore plus les Ecclésiastiques que les au- » tres : » *Sed timeo ne quæ dicuntur, nobis magis dicantur quàm aliis.* Nous sommes sans cesse abreuvés des eaux du ciel, et nous les répandons sur les autres ; nous lisons la parole de Dieu, et nous l'annonçons aux fidèles ; et cependant quel fruit en retirons-nous? Quel effet voit-on de tant de saintes instructions et d'avertissemens paternels? depuis que le soleil de justice s'est levé sur notre horizon, qu'a-t-il paru en nous que des ronces et des épines, beaucoup de vices et point de vertus ?

Pour préparation à la messe, examinez devant Dieu le profit que vous avez fait de ses grâces L'Eucharistie est sans doute l'une des plus précieuses que vous avez reçue de sa divine liberalité; quel usage en faites-vous? où est le fruit de tant de messes et de communions? Tremblez, et soyez à l'avenir plus fidele à en profiter : *Quænam nobis erit excusatio, cùm talibus pasti talia peccemus; cùm lupi fiamus, agnum comedentes?* s'écrie saint Chrysostôme (*Hom.* 11. *in Matthæum.*). Faites, ô mon Dieu, que la terre de mon cœur, si souvent arrosée de votre sang par vos sacremens, et si souvent abreuvée des eaux salutaires de votre

parole, vous rende le fruit que vous lui demandez avec tant de justice, et qu'elle vous doit par tant de titres. Faites, ô mon Dieu! que je n'y laisse plus croître des ronces et des épines par mes résistances et mes infidélités à vos grâces, afin qu'elle reçoive de vous une bénédiction plus abondante: *Terra enim sæpè venientem super se bibens imbrem, et generans herbam opportunam illis à quibus colitur, accipit benedictionem à Domino* (Hebr. c. 6. v. 7.)

POUR LE JEUDI.

Adducunt ei surdum et mutum, et deprecabantur eum ut imponat illi manum.

On lui amena un homme qui était sourd et muet, et on le pria de lui imposer les mains. *Marc. 7. v.* 32.

DE L'ENDURCISSEMENT DU CŒUR.

I. Point. Ce que c'est.
II. Point. Comment on y tombe.

I. Comme nous avons parlé ailleurs des muets spirituels, c'est ici le lieu de parler des sourds à qui le péché a fermé les oreilles du cœur, afin qu'ils n'entendent que ce qui flatte la cupidité et qui favorise leurs passions. Leur parler des vérités du salut, c'est parler à un mort et s'entretenir avec une statue. « Vous aviez beau m'avertir, Seigneur, dit saint » Augustin dans ses Confessions; le bruit que faisaient les » chaînes de ma misérable captivité, m'avait rendu sourd à » votre voix: » *Obsurdueram stridore catenæ mortalitatis meæ, pœnâ superbiæ meæ* (Lib. 2. Conf. cap. 2.).

Cette surdité spirituelle n'est autre que l'endurcissement du cœur, état le plus funeste où une âme puisse être réduite; on en peut juger par la description effrayante que nous en fait saint Bernard (*Lib. 1. de Consid. cap.* 2.) « Ne me de- » mandez pas, disait ce saint à un grand Pape, ce que c'est

» que l'endurcissement du cœur ; car si vous n'avez pas été » saisi de frayeur en l'entendant nommer, je dirai que vous » y êtes déjà. Il n'y a que le cœur endurci qui n'a pas horreur » de lui-même, parce qu'il est devenu insensible. Ne vous » arrêtez pas seulement à ce que je vous en dis, demandez-le » à Pharaon; et vous apprendrez que jamais personne dans » cet état n'a fait son salut, si ce n'est peut-être celui auquel, » suivant la remarque d'un Prophète, Dieu, par sa miséri- » corde, a ôté le cœur de pierre qu'il avait, pour lui en » donner un de chair (*Ezech.* 11. *v.* 19.). Mais encore, » qu'est-ce qu'un cœur endurci? C'est celui qui n'est ni » touché par la componction, ni attendri par la piéte, ni » ému par les prières; celui qui ne se rend point aux mena- » ces, qui ne se corrige point, mais qui s'endurcit plutôt » sous la verge et les châtimens : il est ingrat envers Dieu » pour tous les bienfaits qu'il a reçus; désobéissant pour » tous les conseils qu'il lui donne ; sourd à toutes ses correc- » tions; il est sans honte dans toutes les choses déshonnêtes, » et sans crainte dans tous les périls : il est inhumain dans » les choses humaines, et téméraire dans les divines; il ou- » blie le passé, il néglige le présent, il ne prévoit point l'a- » venir; et pour renfermer en un mot tout ce qui peut se » dire d'un mal si effroyable, le cœur dur est celui qui n'a » aucune crainte ni de Dieu, ni des hommes : » *Cor durum ipsum est quod nec compunctione scinditur, nec pietate mollitur, nec movetur precibus; minis non cedit, flagellis duratur, ingratum ad beneficia, ad consilia infidum.... Et ut brevi cuncta horribilis mali mala complectar, ipsum est quod nec Deum timet, nec hominem reveretur* (Bern. loco citato.).

On a horreur d'un mal si terrible et si déplorable ; mais fait-on bien tout ce qu'on doit pour l'éviter? Les Ecclésiastiques et les Pasteurs mêmes peuvent y tomber aussi bien que les autres. Oui, ministres du Seigneur, qui que vous soyez, vous pouvez y tomber; saint Bernard l'a appréhendé pour un grand Pape son disciple, élevé dans la Congrégation la plus régulière et la plus pieuse des Églises de son temps ; comment ne craindriez-vous pas pour vous-mêmes ?

II. Examinons comment on tombe dans cet endurcissement. 1.° Il commence ordinairement par la négligence et le relâchement dans le service de Dieu. « Malheur à vous, ô » Pasteurs et Ministres de l'Église! s'écrie un saint Évêque, » si vous quittez peu à peu la dévotion (*Bart. martyr. stim.* » *Past.* 2. *p. c.* 4.) : » *Væ tibi, Episcope, si fons devotionis in te siccatus fuerit.* Vous perdrez infailliblement la connaissance de vous mêmes et de vos devoirs. Vous commencerez à n'être plus touchés de vos fautes, et à ne vous plus faire de scrupule de certaines choses qui raisonnablement vous en devraient faire. « Savez-vous, disait saint Bernard au pape Eugène, où vos occupations extérieures » pourront vous conduire, si vous négligez la prière, et si » vous vous relâchez de vos exercices de piété? elles vous mèneront insensiblement où vous ne voulez pas aller vous-même ; et si vous me demandez où, je vous réponds que » c'est à l'endurcissement du cœur : voilà l'abîme où elles » vous conduiront si vous continuez à vous y abandonner » de telle sorte que vous vous oubliiez vous-même : » *En quò trahere te habent hæ occupationes maledictæ: si tamen pergis, ut cœpisti, ità dare te totum illis, nihil tui tibi relinquens* (Bern. loco citato.). Cet avertissement de saint Bernard nous regarde sans doute bien plus que ce grand Pape. Quelques occupations que nous ayons, elles ne sont ni si nécessaires, ni si utiles à l'Église, que celles de ce souverain Pontife ; ne négligeons donc pas la prière, son défaut commence l'endurcissement.

2.° L'attachement au monde le fortifie. Dès qu'une âme est possédée de l'amour du monde, enchantée par les faux plaisirs, les honneurs et les biens périssables de la terre, elle bouche comme par fureur les oreilles, pour ne point entendre la voix du Seigneur et les remontrances salutaires des personnes sages qui voudraient la détromper et la ramener dans le bon chemin : *Furor illis secundùm similitudinem serpentis*, dit le Prophète, *sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas* (Ps. 57. v. 5.).

3.° L'impiété le consomme. Dieu lui-même a beau frapper à la porte de ces cœurs endurcis : *Ecce sto ad ostium et*

pulso (Apoc. 3. v. 20.), ils ne répondent rien : *Vocavi, et renuistis* (Prov. 1. v. 24.). Je vous ai appelés, dit-il par la bouche du Sage, et vous n'avez point voulu m'écouter; vous avez méprisé tous mes conseils et les inspirations saintes que je vous ai données, et négligé les sages remontrances que je vous ai fait faire : *Despexistis omne consilium meum, et increpationes meas neglexistis* (Prov. 1. v. 25.). Si ceux dont le cœur est endurci répondent au Seigneur, c'est avec la même insolence et la même insensibilité de ce prince impie et obstiné, qui osa dire à Moïse : *Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus? Nescio Dominum* (Exod. 5. v. 2.). S'ils ne profèrent pas un pareil blasphème de bouche, ils parlent du moins de la sorte par leurs actions et la disposition de leur cœur. Les plus horribles crimes ne les effraient point; ils n'ont de religion qu'à l'extérieur et que par forme, ou ils s'en font une commode; quelque absurde qu'elle soit, ils tâchent de l'éteindre. Oh! que cet état est funeste et déplorable! Vous l'avez sans doute en horreur; mais avez-vous bien soin de vous en éloigner autant que vous le pouvez? Quelque grand que soit ce malheur, il est facile d'y tomber; l'Église nous en avertit chaque jour par ces paroles du Psalmiste, qu'elle nous fait dire au commencement de nos prières canoniques : *Hodiè si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra* (Ps. 94. v. 8.).

Pour préparation à la messe, faites résolution de profiter de cet avertissement; c'est à quoi l'Apôtre nous invite quand il dit : *Videte, Fratres, ne fortè sit in aliquo vestrûm cor malum incredulitatis discedendi à Deo vivo: sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec hodiè cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallaciâ peccati* (Heb. 3. v. 12 et 13.).

POUR LE VENDREDI.

Quantò autem eis præcipiebat, tantò magis plus prædicabant, et eò ampliùs admirabantur, dicentes : Benè omnia fecit.

Plus Jésus-Christ leur recommandait de taire le miracle qu'il venait d'opérer, plus ils le publiaient, et plus ils l'admiraient, en disant : Il a bien fait toutes choses. *Marc. c. 7. v.* 36 *et* 37.

DE LA RELIGION.

I. Point. La nécessité de cette vertu.
II. Point. La pratique de cette vertu.

I. Le peuple qui suivait Jésus-Christ est ravi en admiration à la vue du prodige que ce divin Sauveur a opéré en guérissant un homme sourd et muet. Les louanges, la gratitude, la vénération, le respect le plus profond ; tels sont les sentimens dont sont pénétrés les témoins d'un miracle si éclatant, et que la religion leur inspire. Il serait bien honteux pour un Ecclésiastique de ne pas imiter, de ne pas surpasser même ce peuple dans la pratique de cette vertu ; il doit remplir tous les devoirs de son état avec tant de gravité, de modestie et de bienséance extérieure, avec tant d'application, de piété et de religion intérieure, qu'on puisse dire de lui qu'il a bien fait toutes choses : *Benè omnia fecit.* Fixons, dans cette méditation, nos regards sur Jésus Christ ; admirons ce divin Sauveur qui, peu satisfait de rendre à Dieu son Père tous les devoirs d'une religion consommée, désire encore que les Ecclésiastiques soient animés d'une manière spéciale de ce même esprit de religion ; il les a choisis pour être par état ses dignes coopérateurs : avec quel empressement et quelle sainte allégresse ne devons-nous pas entrer dans des desseins qui nous sont si glorieux et si avantageux ! Il faut, pour y répondre, imiter les dispositions du cœur de ce divin Rédempteur. Faisons surtout paraître la religion dont il était rempli.

Elle est une vertu qui nous porte à rendre à Dieu et aux choses saintes, soit intérieurement, soit extérieurement, le culte et la vénération qui leur sont dus. Elle est, dit saint Thomas, la plus excellente de toutes les fonctions morales; son objet et ses fins sont des plus nobles et des plus relevés. C'est elle qui forme dans l'homme le zèle ardent d'honorer parfaitement Dieu; elle lui inspire cette estime souveraine, ce profond respect pour les choses saintes, une soumission parfaite et entière aux volontés adorables du souverain Maître (*S. Th.* 2. 2. *q.* 91. *a.* 1. 2. 4 *et* 6.). Toute créature raisonnable, dit Firmien, est obligée d'honorer Dieu; c'est pour cela qu'elle a reçu l'être de son Créateur : *Deus hominem voluit suum esse cultorem* (Lactant. l. de irâ Dei, c. 14.). Tout chrétien doit offrir à Dieu un culte parfait, une adoration en esprit et en vérité : *In spiritu et veritate oportet adorare* (Joan. 4. v. 24.). Tout fidèle doit donc être pénétré de cet esprit de religion.

Mais cette vertu, combien n'est-elle pas plus essentielle à un ministre des saints autels! Un Prêtre est un homme destiné par état au culte de Dieu; c'est pour cela qu'il a été choisi et séparé du commun des fidèles : *Separavit vos Deus Israel ab omni populo, et junxit sibi, ut serviretis ei* (Num. 16. v. 9.). C'est aux ministres des saints autels à offrir des dons et des sacrifices capables d'apaiser la colère de Dieu, de satisfaire pour les dettes que les pécheurs ont contractées, et d'attirer sur tous des grâces et des faveurs : *Omnis Pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis* (Heb. 5. v. 1.). Telle est l'idée que saint Paul nous a tracée du sacerdoce. Ne l'oubliez pas, ministres du Seigneur; voilà à quoi vous êtes spécialement destinés : *Ad pietatis religionisque exercitationes vos vocatos esse cognoscite* (Concil. Mediol. IV. part. 3. tit. *Monitiones.*). Le premier pas dans la cléricature vous impose ce devoir de religion : *Ut Deo fidelem cultum præstent* (Conc. Trid sess. 23. de Reformat. c. 4.). Les autres Ordres en rendent incontestablement l'obligation plus étroite et plus indispensable.

Vous devez suppléer à ce qui manque à la religion des fidèles : l'Église qui vous a députés, veut que vous vous acquittiez en son nom des hommages et du culte qu'elle doit à son céleste Époux : *Pro hominibus constituitur in iis quæ sunt ad Deum* (Hebr. 5. v. 1.). C'est pour cela que vous êtes chargés d offrir des sacrifices, des prières : *Ut offerat dona et sacrificia.* Fonctions glorieuses et toutes divines ! vous ne sauriez vous en acquitter dignement, si vous n'êtes animés d'un grand esprit de religion.

Enfin, destinés à instruire les fidèles, c'est surtout l'esprit de piété et de religion que vous devez leur inspirer; c'est pour cela que saint Clément, dans les Constitutions apostoliques, dit qu'un Prêtre est le docteur de la piéte et de la religion : *Magister pietatis ac religionis.* Instruction bien nécessaire dans des temps fâcheux, où l'on a la douleur de voir l'irréligion se produire avec liberté, se répandre si facilement, faire des progrès si rapides et si pernicieux. Or, pour donner avec succès des leçons si importantes, il faut que celui qui instruit, possède lui-même avec avantage la vertu dont il veut enseigner la pratique. Comment, en effet, apprendre aux autres ce que l'on ignore soi-même, ou ce qu'on ne sait qu'imparfaitement ? Oh ! qu'un Prêtre vide de l'esprit de religion, est bien peu en état d'en inspirer aux autres ! qu'un ministre des saints autels, qui ne remplit ses fonctions qu'avec un esprit dissipé, qui est sans modestie dans le lieu saint, réussira mal, et aura mauvaise grâce d'exhorter ses peuples à approcher avec respect de la maison de Dieu !

Tels sont les puissans motifs qui doivent nous faire comprendre la nécessité de cette vertu; voyons en quoi nous devons la faire paraître.

II. La vertu de religion est d'une grande étendue quand elle règne dans un cœur; elle en règle tous les mouvemens intérieurs, et elle se manifeste au-dehors dans toutes les actions; elle inspire les plus vifs sentimens, la plus haute idée, l'estime la plus grande des perfections infinies de Dieu et de sa souveraine excellence. Un Prêtre vraiment religieux ne voit rien qui égale Dieu : *Quis ut Deus ?* C'est en vain

que le monde s'efforce de lui en imposer par le faux éclat des grandeurs et des dignités de la terre; il s'écrie avec le Roi-Prophète : Qui est-ce qui est semblable à vous, Seigneur! *Quis similis tuî in fortibus, Domine?* Les perfections infinies de Dieu sont l'unique objet qui frappe, qui touche et qui ravisse un Ecclésiastique rempli de religion; l'incompréhensible grandeur de Dieu attire tous ses respects; dans sa surprise il ne peut se lasser d'admirer qu'un Dieu si grand daigne se souvenir d'une vile créature : *Quid est homo quòd memor es ejus?* qu'il daigne la souffrir en sa sainte présence, l'écouter et lui parler : *Loquar ad Dominum, cùm sim pulvis et cinis;* qu'il daigne enfin l'employer aux plus importans ministères : *Quid est homo quoniam magnificas eum?* Enfin cette vertu de religion faisant reconnaître à l'homme le souverain domaine que Dieu a sur toutes les créatures, lui inspire les sentimens de la plus parfaite soumission, d'un renoncement entier à sa propre volonté; il ne veut plus que ce que Dieu veut, comme il le veut, et parce qu'il le veut : *Non sicut ego volo, sed sicut tu. Non mea, sed tua voluntas fiat.* Il se dévoue entièrement au service du souverain Maître, à la contemplation de ses adorables perfections; toujours disposé à faire ce qu'il connaît devoir lui procurer plus de gloire, se plaisant à penser à Dieu, à s'entretenir avec Dieu. Telle est la pratique interieure de cette vertu.

Mais elle exige bien d'autres choses pour l'extérieur; elle veut qu'on fasse paraître au-dehors ce qu'elle produit audedans : tout l'extérieur d'un Prêtre doit annoncer l'esprit de religion dont il est animé; l'adoration, le sacrifice, la prière, sont les principaux actes de cette vertu. C'est par la posture du corps la plus humble et la plus respectueuse, qu'un Prêtre qui se met en la présence de Dieu, fait éclater les sentimens de soumission et d'abaissement dont il est rempli à la vue de sa propre bassesse et de la grandeur infinie de Dieu. C'est par des sacrifices qu'il fait une protestation solennelle de sa dépendance absolue du souverain pouvoir de Dieu. C'est par son empressement à chanter les louanges de Dieu et à réciter le saint office, qu'il donne des preuves de

la haute estime qu'il a des perfections divines. Quoi de plus glorieux à Dieu, de plus consolant pour l'Église, de plus édifiant pour les fidèles, que de voir la religieuse modestie d'un ministre du Seigneur dans les lieux saints et dans l'exercice des fonctions augustes du sacerdoce?

Un Prêtre animé de l'esprit de religion brûle d'un saint zèle pour procurer le respect, la décence dans la maison de Dieu; il s'élève courageusement contre les profanateurs du saint lieu; il peut dire, avec Jésus-Christ, qu'il est dévoré de zèle pour la maison de Dieu : *Zelus domûs tuæ comedit me.* C'est ce zèle qui le porte à orner les églises, à parer les autels, à n'y rien souffrir qui ne convienne à la sainteté des mystères qu'on y célèbre. Les reliques, les vases sacrés, les images, en un mot, tout ce qui est séparé du profane par quelque bénédiction particulière, est pour lui bien respectable et devient l'objet de sa vénération. S'il faut administrer les sacremens ou exercer quelque fonction des saints ordres, c'est avec le plus profond respect; il garde la plus religieuse exactitude dans les cérémonies prescrites par l'Église.

Enfin, l'esprit de religion se manifeste dans toute la conduite d'un Ecclésiastique; c'est par les motifs de cette vertu qu'il fait toutes ses actions, même les plus communes; il les offre toutes à Dieu pour rendre hommage à sa grandeur, à sa souveraineté. A ces traits pourriez-vous vous reconnaître vous-même? Humiliez-vous en la présence du Seigneur; conjurez-le de vous animer de cet esprit de religion, de le répandre abondamment sur tous les fidèles, et principalement sur tout le clergé.

Si jamais vous devez faire éclater cette vertu, c'est principalement en approchant de l'autel et en célébrant les saints mystères; c'est au nom de Jésus-Christ que vous devez agir; revêtez-vous de son esprit, pour pouvoir rendre à Dieu, le Père tout puissant, l'honneur et la gloire qui lui sont dus : *Per ipsum, et cum ipso est tibi Deo Patri omnipotenti omnis honor et gloria.*

POUR LE SAMEDI.

Solutum est vinculum linguæ ejus, et loquebatur rectè.
Sa langue fut déliée, et il parlait fort bien. *Marc. c. 7. v. 35.*

DE LA MÉDISANCE.

I. Point. Combien ce vice est commun.
II. Point. Remèdes qu'on peut y apporter.

I. L'Évangile nous apprend que le sourd et muet à qui Jésus-Christ rendit en même temps l'ouïe et l'usage de la parole, parlait fort bien : *Loquebatur rectè.* Oh! qu'il est peu de personnes dont on puisse dire la même chose dans un sens moral! La plupart des hommes parlent très-mal; jugeons-en par nous-mêmes, et nous verrons bientôt que les fautes que l'on commet en parlant sont très-communes, et que saint Jacques a eu grande raison de dire qu'il faut être bien parfait, pour ne point pécher lorsqu'on parle : *Si quis in verbo non offendit, hic perfectus est vir* (Jacob. 3. v. 2.). La langue, dit cet Apôtre, est un feu dévorant, un monde d'iniquité, un mal inquiet, une source pleine d'un venin mortel · *Lingua ignis est, universitas iniquitatis... inquietum malum, plena veneno mortifero* (Jacob. 3. v. 6 et 8.). Qui pourrait dire tout le mal qu'elle fait? Arrêtons-nous seulement à la médisance.

La médisance, dit saint Thomas (2. 2. *q.* 73. *a.* 1.), est un péché qui noircit la réputation du prochain par des paroles injurieuses à son honneur. Ce péché se commet en plusieurs manières : 1.° lorsqu'on impute un crime à un innocent, ce qui s'appelle calomnie; 2.° quand on exagère et qu'on grossit les imperfections et les fautes du prochain, faisant d'un défaut léger et pardonnable un vice capital; 3.° lorsqu'on interprète mal les actions d'autrui, et qu'on lui attribue de mauvaises intentions dans le bien qu'il

fait; 4.º quand on révèle, sans une raison suffisante, une faute secrète ; car ce n'est pas médisance d'en parler à ceux qui peuvent y remédier; 5.º quand on garde un silence injurieux au prochain dans le temps qu'il faudrait le louer, ou qu'on ne le loue que faiblement, ou par des éloges ironiques, ou enfin en ajoutant au bien qu'on en dit, des restrictions et des circonstances qui diminuent la bonne idée qu'on doit avoir du mérite de ses actions.

Voyez si vous n'avez point médit en quelqu'une de ces manières; car la médisance est d'une si grande étendue, qu'elle ne règne guère moins parmi les Ecclésiastiques que parmi les gens du monde : c'est à l'égard de plusieurs le pain ordinaire de leurs conversations, pour me servir de l'expression du Prophète. Si l'on parle de science, de piété, ou de choses indifférentes, on peut dire que, comme le pain entre dans tous les repas, la médisance se trouve de même presque dans tous les entretiens : *Devorant plebem meam sicut escam panis.* Combien de personnes qui font profession de piété, qui ont même triomphé des vices grossiers, ne font aucun scrupule de celui-ci! ils disent qu'ils aiment la vérité : S'ils l'aiment, dit saint Jérôme, pourquoi se cachent-ils? *Veritas angulos non amat, nec quærit susurrones* (Ep. 4. ad Rustic.). On voit bien que leur cœur est plein d'hypocrisie et de mensonge, puisqu'ils cherchent les ténèbres pour déchirer plus cruellement les gens de bien : *Exacuerunt ut gladium linguas suas ; intenderunt arcum, rem amaram, ut sagittent in occultis immaculatum* (Psal. 63. v. 3 et 4.). Oh! qu'il est honteux et affligeant pour l'Église, que des Prêtres et des Religieux, qui disent tous les jours la messe, s'abandonnent ainsi lâchement à ce vice infâme, si indigne d'un honnête homme, et si opposé à la charité chrétienne! Déplorez ici leur aveuglement; et quelque sages qu'ils paraissent être, gardez-vous bien de les imiter : *Nulli detrahas ; nec in eo te sanctum putes, si cæteros laceres*, continue saint Jérôme (*loco citato.*) Mais parce que ce mal est si commun.

II. Considérez quels remèdes vous pouvez y apporter. C'est, 1.º en qualité d'Ecclésiastiques, de déclarer la guerre

à ce vice avec le même zèle qu'avait le Roi-Prophète, quand il disait à Dieu : *Detrahentem secretò proximo suo, hunc persequebar* (Ps. 100. v. 5.) ; et faire sentir au peuple les maux étranges que la médisance a produits, et la difficulté qu'il y a de les réparer. Il est plus aisé de restituer le bien que l'honneur d'autrui : *Qui detrahit alicui rei, ipse se in futurum obligat,* dit le Sage dans les Proverbes (13. *v.* 13.).

2.° C'est d'éviter, autant qu'on le peut, la compagnie des médisans : *Cum detractoribus ne commiscearis.* Quand vous vous y trouverez malgré vous, détournez adroitement le discours, et empêchez que le détracteur ne finisse l'histoire de ce malheureux qu'il veut perdre : *Conterebam molas iniqui,* disait Job (29. v. 17.), *et de dentibus illius auferebam prædam.* Si vous ne pouvez pas imposer silence au médisant, témoignez du moins par votre maintien et par une contenance triste, que vous n'approuvez pas qu'on parle mal des absens. Cet avis est du Saint-Esprit, qui nous dit par la bouche du Sage : *Ventus aquilo dissipat pluvias, et facies tristis linguam detrahentem* (Prov. 25. v. 23.). Saint Augustin était si fidèle à cette pratique, qu'au rapport de Possidius, il avait fait écrire ces deux vers autour de sa table, pour en éloigner les médisans :

Quisquis amat dictis absentûm rodere vitam,
Hanc mensam vetitam noverit esse sibi.

(*S. August. vita*, *c.* 22.)

3.° Il ne faut ni croire, ni écouter les médisans. Le monde ne serait pas si hardi à médire, si l'on n'était pas si facile à l'écouter : *Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire* (Eccli. 28. v. 28.). Qu'on ne dise pas que cette facilité et cette complaisance qu'on a pour les médisans est un défaut bien pardonnable : *Detrahere, aut detrahentem audire*, répond saint Bernard (L. 2. de Consid. c. 13.), *quid horum damnabilius sit, non facilè dixerim.*

4.° Enfin, on doit s'observer soi-même, et être attentif à tout ce que l'on dit, afin de ne parler des autres que comme nous voulons qu'ils parlent de nous : *In verbis tuis facito*

stateram , et frenos ori tuo rectos : et attende ne fortè labaris in linguâ, et cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, et sit casus tuus insanabilis in mortem (Eccli. 28. v. 29 et 30.).

Voilà quelques moyens d'arrêter le cours de la médisance; servez-vous en pour vous et pour les autres ; mais parce que vous ne pouvez rien de vous même, priez Jésus-Christ, dans votre préparation à la messe, qu'il sanctifie votre langue, afin que vous ne l'employiez plus à médire. Si vous êtes bien disposé, son sacré Corps qu'elle doit toucher produira en vous cet heureux effet. Ne vous contentez pas d'aimer les opérations de la toute-puissance de ce divin Sauveur, et de dire, ainsi que ce peuple dont parle l'Évangile : *Benè omnia fecit ; et surdos fecit audire, et mutos loqui.* Conjurez-le encore d'avoir pitié de vous, et d'arrêter la volubilité de votre langue.

Ah ! Seigneur, à qui seul sont connus tous les maux que cause la médisance, faites par votre grâce que nous soyons très-éloignes d'un vice si dangereux : *Pone, Domine, custodiam ori meo, etc.* Mettez, ô mon Dieu! une garde à ma bouche, et une porte à mes lèvres, qui les ferment exactement ; afin que mon cœur ne se laisse plus aller à des paroles de malice. Domptez, s'il vous plaît, cette langue que je ne puis contenir moi-même. Je puis bien veiller sur elle, lui mettre un frein, la réprimer pour un temps ; mais qui oserait se vanter de l'avoir entièrement domptée, sinon celui à qui vous avez fait cette grâce ? *Linguam autem nullus hominum domare potest. Homo domat feram, non domat linguam* (Jacob. 3. v. 8.). *Domat ipse, non domat seipsum*, dit saint Augustin (Serm. de Verb. Evang.) ; *ergò intelligamus quia si linquam nullus hominum domare potest, ad Deum confugiendum est qui domat linguam nostram.*

DOUZIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Fiduciam talem habemus per Christum ad Deum, non quòd sufficientes simus cogitare aliquid à nobis, quasi ex nobis; sed sufficientia nostra ex Deo est.

C'est par Jésus-Christ que nous avons une si grande confiance en Dieu ; non que nous soyons capables de former de nous-mêmes aucune bonne pensée comme venant de nous-mêmes, mais c'est Dieu qui nous en rend capables. *II. Cor. c.* 3. *v.* 4 *et* 5.

DEUX MOYENS POUR NOUS SOUTENIR DANS L'EXERCICE DU MINISTÈRE.

I. Point. La défiance de nous-mêmes.
II. Point. La confiance en Dieu.

I. Ces premières paroles de l'Épître de ce jour, citées si souvent par les saints docteurs de la grâce, sont d'une grande instruction pour nous. Quand l'Apôtre dit : « C'est par Jé» sus-Christ que nous avons une si grande confiance en » Dieu : non que nous soyons capables de former de nous» mêmes aucune bonne pensée comme venant de nous» mêmes, mais c'est Dieu qui nous en rend capables, » il nous apprend à nous défier de nous-mêmes, et à ne mettre notre confiance qu'en Dieu seul. Hélas ! comment oserions-nous compter sur nos propres forces, puisque nous ne sommes pas capables seulement d'avoir une bonne pensée ? Notre pauvreté est si grande, que nous n'avons de nous-mêmes que le men-

songe et le péché, comme dit un concile : *Nemo habet de suo nisi mendacium et peccatum* (Concil. Arausic. II. Can. 22.). « Certes, s'écrie l'auteur de l'*Imitation de* » *Jésus-Christ* (*L.* 3. *c.* 4.), ce que je puis penser et dire » de moi de plus véritable, c'est que je ne suis rien, ô mon » Dieu ! que je ne puis rien, que je n'ai rien de bon par moi- » même, que je suis dans une défaillance générale de toutes » choses, que je tends sans cesse au néant ; et que si vous » cessez de m'assister et de me fortifier intérieurement, je » me trouve aussitôt tout tiède et tout lâche, pauvre en tout » et dénué de tout. » Entrez dans ces sentimens si convenables à un chrétien, mais particulièrement à un Ecclésiastique ; car plus vous êtes élevé, plus vous avez sujet de craindre votre faiblesse, et de succomber sous le poids d'un ministère formidable aux Anges mêmes : *Quantò magnus es, humilia te in omnibus, et coràm Deo invenies gratiam*, vous dit le Sage (Eccli. 3. v. 20.). Défiez-vous donc de vos forces et de vos lumières au milieu de tant d'embarras et de difficultés ; reconnaissez humblement devant Dieu que, s'il ne vous soutient par sa grâce, vous êtes dans l'impuissance de remplir ce grand nombre de devoirs et de fonctions attachés à votre état ; n'oubliez jamais votre faiblesse. Que son souvenir vous inspire une humilité sincère et une crainte salutaire en chaire, au confessionnal, à l'autel, auprès des malades et en toute occasion. Dites au Seigneur : Mon Dieu, je ne sais rien, je ne puis rien, j'attends tout de vous, qui seul pouvez m'aider et suppléer à mon impuissance.

II. S. Paul nous fournit encore un moyen pour nous soutenir dans l'exercice de notre ministère, qui est de mettre notre confiance en Dieu, appuyés sur les mérites de J.-C. son Fils : *Fiduciam talem habemus per Christum ad Deum* (Philipp. 4. v. 13.). Il est vrai que nous ne pouvons rien de nous-mêmes ; mais nous pouvons tout avec le secours de Dieu : *Omnia possum in eo qui me confortat*, dit ailleurs l'Apôtre. Le saint concile de Trente ajoute à cela, pour notre instruction, ces belles paroles aussi consolantes que véritables : *Qui ex nobis, tanquàm ex nobis, nihil possumus; eo cooperante qui nos confortat, omnia possumus*

(Sess. 24. de Pœnitent. c. 8.) : ce qui nous apprend à ne perdre jamais courage ; Dieu versera sa bénédiction sur nos travaux, à mesure que nous mettrons notre confiance en lui. Quelques difficultés que nous trouvions à conduire les peuples et à travailler au salut des âmes, disons-leur avec saint Paul : « J'ai une ferme confiance que celui qui a com» mencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jus» qu'au jour de Jésus-Christ : » *Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu* (Philip. 1. v. 6.). En quelques dangers que nous soyons, levons les mains et les yeux au ciel vers celui qui peut nous en délivrer : il y a des jours de désolation pour les bons Ecclésiastiques et les bons Pasteurs, où ils sont si affligés, que la vie même leur paraît ennuyeuse : *Suprà modum gravati sumus, ità ut tæderet nos etiam vivere,* disait saint Paul (*II. Cor. 1. v. 8.*), en parlant des afflictions qui lui étaient survenues en Asie. Si nous entendons quelquefois, comme l'Apôtre, prononcer en nous-mêmes cet arrêt de mort, c'est afin que nous ne mettions pas notre confiance en nous, mais en Dieu seul qui ressuscite les morts : *Ut non simus fidentes in nobis, sed in Deo qui suscitat mortuos* (Ibid. v. 9.).

Heureux l'Ecclésiastique qui, connaissant sa pauvreté, sa nudité, sa misère, et son incapacité à tout bien surnaturel, se détache ainsi de lui-même pour ne s'attacher qu'à Dieu seul, et mettre en lui toute sa confiance ! il éprouvera les effets de sa protection : *Tantummodò confidenter state, et videbitis auxilium Domini super vos* (II. Paralip. 20. v. 17.).

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ qu'il vous établisse dans cette disposition d'une âme qui attend tout de lui. Demandez avec ferveur à ce divin Rédempteur, qu'il augmente en vous la confiance que vous devez avoir en ses mérites infinis, et qu'il vous apprenne à dépendre de lui en toutes choses. O mon Dieu ! je ne puis rien sans vous ; je n'ai rien sans vous ; je n'ai rien de bon de moi-même ; tout me manque. O vous, qui êtes l'auteur de tout bien, ayez pitié de moi ! faites éclater votre miséricorde sur un néant qui est

néanmoins capable d'être revêtu de vos dons, et de recevoir les effets de votre infinie bonté, comme dit un saint : *Exceptorium bonitatis Dei* (S. Iren. advers. hær. l. 4. c. 24.). Il est vrai qu'il ne peut sortir que de mauvaises choses d'un fonds aussi méchant qu'est mon cœur ; mais vous pouvez, Seigneur, changer ce cœur corrompu, et en réformer les affections déréglées : faites, ô mon Dieu ! ce miraculeux changement, je vous le demande avec ardeur, et je l'attends avec une humble confiance, de votre miséricorde infinie : *Fiat misericordia tua, Domine, super nos, quemadmodùm speravimus in te* (Ps. 32. v. 22.).

POUR LE LUNDI.

Qui et idoneos nos fecit ministros novi testamenti, non litterâ, sed spiritu : littera enim occidit, spiritus autem vivificat.

C'est lui qui nous rend capables d'être les ministres de la nouvelle alliance, non pas de la lettre, mais de l'esprit : car la lettre tue, et l'esprit donne la vie. *II. Cor.* 3. *v.* 6.

DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE.

I. Point. On ne doit y entrer qu'avec de saintes dispositions.

II. Point. Cependant la plupart ne s'y engagent que par des vues prôfanes.

I. Quand saint Paul dit que c'est Dieu qui l'a rendu capable d'être ministre de la nouvelle alliance, il nous fait voir que tout le monde n'est pas propre pour le ministère ecclésiastique ; qu'il faut y être appelé de Dieu, et y entrer avec de saintes dispositions. Nous en avons parlé ailleurs, nous nous contenterons ici de dire que ces dispositions ne sont pas si communes qu'on se l'imagine ; l'expression de l'Apôtre nous donne lieu de faire cette réflexion : *Idoneos nos fecit ministros novi testamenti* Nous ne sommes pas seulement ministres du Seigneur selon la lettre, comme l'é-

taient les ministres de l'ancienne loi, nous le sommes selon l'esprit de la grâce : *Non litteræ legis, sed spiritui gratiæ ministrantes,* ajoute saint Jérôme (*in hunc locum*). Ainsi il y a du choix à faire parmi ceux qui aspirent à l'état ecclésiastique et au sacerdoce de la nouvelle loi : il faut avoir une intention sincère de bien servir l'Église, et une intention toute pure et toute sainte ; car comme les fonctions du sacerdoce sont toutes saintes et divines, il faut de même que le motif qui nous porte à les embrasser ou à les exercer, soit aussi divin : *Quis tanto muneri par esse queat, nisi divinus Spiritus animum ipsius illustrârit,* dit saint Isidore de Péluse (Epist. lib 3. Ep. 145). Pour remplir un si saint ministère, il faut, dit ce Père, une vertu et une fidelité bien éprouvée. Les ministres de Jésus-Christ et de son Église, ne doivent pas être pris du nombre de ceux qui ne sont à Dieu que depuis quelques jours : *Non neophytum,* comme dit l'Apôtre (I. Tim. 3. v. 6.) ; et surtout quand ils se sont donnés à lui si imparfaitement, qu'ils sont encore à eux-mêmes et au monde en bien des choses ; en sorte qu'on peut leur dire avec le prophète Élie (III. Reg. 18. v. 21.) : *Usquequò claudicatis in duas partes?* Cette fidélité est la principale qualité que Dieu demande de ses ministres. « Je me susciterai (dit-il à Héli en parlant de Samuel) un » Prêtre fidèle qui agira selon mon cœur, et qui fera ma vo» lonté en toutes choses : » *Suscitabo mihi Sacerdotem fidelem, qui juxtà cor meum et animam meam faciet* (I. Reg. 35.). C'est dans ce même sens que saint Paul parle, quand il rend grâces à Dieu de ce qu'il l'a jugé fidèle en l'établissant dans le ministère : *Fidelem me existimavit ponens in ministerio* (I. Tim. . v. 12). Le même Apôtre exhortant son disciple Timothée à se fortifier toujours de plus en plus dans la grâce de Jésus-Christ, lui recommande de donner en dépôt ce qu'il avait enseigné, à des hommes fidèles, qui soient eux-mêmes capables d'en instruire d'autres : *Quæ audîsti à me per multos testes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt et alios docere* (II. Tim. 2. v. 2.).

Aviez-vous cette fidélité quand vous êtes entré dans l'É-

glise? L'avez-vous du moins présentement? Hélas! qu'il y a aujourd'hui dans l'Église bien peu de ministres fidèles!

II. Jetez les yeux sur ceux qui embrassent l'état et les emplois ecclésiastiques : vous trouverez que la plupart n'y entrent que par des vues basses et charnelles : *Cæterùm*, dit saint Bernard (Ad Hen. Sen Ar. de Off. Ep. c. 7.), *curritur in clero passim ab omni ætate et ordine, et à doctis pariter et indoctis, ad ecclesiasticas curas, tanquàm sinè curis jàm quisque victurus sit, cùm ad curas pervenerit.* Pourquoi se font-ils Prêtres, Curés, bénéficiers? Est-ce pour servir l'Église et travailler au salut des âmes? Nullement, c'est pour vivre à leur aise et pour jouir du monde, sous prétexte du service de Dieu : *Volunt frui mundo, uti Deo.* Ils regardent le ministère des autels, non comme un exemple de vertu, dit saint Grégoire de Nazianze, mais comme un métier et un art mécanique qu'ils prennent pour s'enrichir, ou pour se faire estimer et considérer dans le monde: *Sacrarium ipsum ambiunt, et circà sacrosanctam mensam sese invicem premunt ac protrudunt, non tanquàm virtutis exemplum, sed victûs parandi occasionem et subsidium hunc Ordinem esse judicantes* (Gregor. Nazianz. Or. 1.). N'est-ce pas là se rendre sujet au reproche que le Fils de Dieu fit aux Juifs qui le recherchaient, non à cause des merveilles qu'il opérait, ou pour s'instruire de sa doctrine, mais pour avoir du pain, et pour trouver de quoi se rassasier en sa compagnie: *Quæritis me, non quia vidistis signa, sed quia manducâstis ex panibus et saturati estis* (Joan. 6. v. 6.). « Oui, dit saint » Grégoire-le-Grand, ces Juifs, dont Jésus-Christ blâme si » fort la conduite, ne sont qu'une figure de ceux qui s'enga- » gent dans le ministère ecclésiastique, non pour y amasser » un grand trésor de bonnes œuvres, mais pour y trouver » les moyens de mener une vie plus douce, plus aisée et plus » commode: » *Per eorum personam Dominus illos intrà sacram Ecclesiam detestatur, qui per sacros Ordines ad Dominum propinquantes, non in eisdem Ordinibus virtutum merita, sed subsidia vitæ præsentis exquirunt; nec cogitant quid vivendo imitari debeant,*

sed quæ compendia præcipiendo salientur (Grégor. M. Moral. lib. 22.).

Faut-il s'étonner, après cela, si de semblables Ecclésiastiques font si peu de fruit? Ils ont beau prêcher, donner des avis, s'acquitter à l'extérieur de leurs fonctions; tout cela étant dépourvu de l'esprit de Dieu, demeure vain et inutile. En eux s'accomplit cette terrible menace que le Seigneur a prononcée par son prophète Osée (c. 9. v. 14.) : *Da eis vulvam sinè liberis, et ubera arentia.* Oh! que nous trouverons ici un grand sujet d'oraison!

Gémissez devant Dieu sur tant de personnes qui profanent la sainteté de notre état : voyez si vous n'y êtes point entré vous-même par quelques-unes de ces voies illégitimes et criminelles dont on vient de parler. Si cela est, réparez les défauts de votre entrée avant que d'approcher de l'autel; et pour préparation à la messe, prenez la résolution de ne plus chercher dans le sacerdoce que la pratique de la vertu, votre salut et celui des autres : *Sacerdoti pro opibus est virtutis ornamentum; pro voluptate castitas; pro luxu frugalitas; pro lætitiâ eorum quibus præest ad virtutem incrementum. Quòd si quis contraria his instituta sequens, sacerdotii nomine gloriatur, hic profanus est, atque imperio indignus* (Isid. lib. 3. Epist. 354.).

POUR LE MARDI.

Quòd si ministratio mortis, litteris deformata in lapidibus, fuit in gloriâ, itâ ut non possent intendere filii Israel in faciem Moysi, propter gloriam vultûs ejus, quæ evacuatur; quomodò non magis ministratio Spiritûs erit in gloriâ!

Que si le ministère de la lettre gravée sur des pierres, qui était un ministère de mort, a été accompagné d'une telle gloire, que les enfans d'Israel ne pouvaient regarder le visage de Moïse à cause de la gloire dont il éclatait, qui devait néanmoins finir; combien le ministère de l'Esprit doit-il être plus glorieux! *II. Cor.* 3. *v.* 7 *et* 8.

EXCELLENCE DU MINISTÈRE ECCLÉSIASTIQUE, SUPÉRIEUR A CELUI DE L'ANCIENNE LOI.

I. Point. En quoi consiste l'excellence de ce ministère.
II. Point. Ce qu'elle demande de nous.

I. Saint Paul relève ici le ministère évangélique, et fait voir son excellence et sa supériorité sur celui de l'ancienne loi, d'une manière qui mérite bien que nous en fassions le sujet de notre oraison. Le ministère de Moïse a été véritablement accompagné de beaucoup de gloire; car ce prophète en fut tellement couvert, que les enfans d'Israel ne pouvaient soutenir l'éclat de son visage: cependant ce grand législateur du peuple de Dieu n'exerçait qu'un ministère de mort, selon les expressions de l'Apôtre: *Ministratio mortis.* La gloire qui l'accompagnait était tout extérieure: *Litteris deformata in lapidibus.* Sa durée n'était que pour un certain temps, et seulement jusqu'à la venue de notre Seigneur Jésus-Christ: *Propter gloriam vultûs ejus, quæ evacuatur.* Au lieu que le ministère évangélique est un ministère qui a le Saint-Esprit pour auteur, qui donne la vie et la vraie justice: *Ministratio Spiritûs;* et dont la durée doit être éternelle dans Jésus-Christ tout entier, c'est-à-dire, comme l'explique saint

Augustin (Hom. 50. c. 3.), dans le chef de ses membres : *Adjuncto scilicet corpore cui caput est.* Car Jésus-Christ tout entier, c'est-à-dire, ce divin Sauveur uni à ses élus, doit faire, pendant toute l'éternité, la fonction de prêtre et de victime, en s'offrant continuellement en sacrifice au seul Dieu vivant et véritable, pour lui rendre l'honneur et la gloire qui lui sont dus.

Les ornemens du sacerdoce avant la loi de grâce, ces sonnettes, ces grenades, ces pierres précieuses que le Grand-Prêtre portait sur son estomac et ses épaules, sa mitre, sa tiare, sa robe, la lame d'or, le Saint des saints, la solitude et le silence qui l'accompagnaient, tout cela était vénérable et terrible : mais si l'on en fait une comparaison, dit saint Chrysostôme (*l. 3. de Sacerdotibus, cap.* 2.), avec ce qui est dans la nouvelle loi, on verra que c'est bien peu de chose, et que tout ce qu'il y a eu de glorieux dans le sacerdoce d'Aaron, n'est rien au prix de la gloire suréminente du sacerdoce de Jésus-Christ. « Lorsque vous voyez notre Seigneur » immolé et mis sur l'autel, le Prêtre célébrant ce Sacrifice, » et tout le peuple teint et rougi de ce sang précieux, pensez-» vous être encore parmi les hommes et sur la terre ? ne » croyez-vous pas dans ce moment être ravi dans le ciel, » s'écrie ce saint docteur ?

Les Prêtres juifs immolaient des victimes au Seigneur, ils égorgeaient des boucs, des béliers, des taureaux, et en répandaient le sang sur l'autel ; et nous, Prêtres de la nouvelle alliance, nous avons le bonheur et la gloire inestimable d'immoler la Chair adorable du Fils de Dieu ; et notre langue est un glaive spirituel qui fait ce Sacrifice. Ils offraient des pains de proposition ; et nous offrons le pain des Anges, qui est le vrai pain de vie. Les Lévites transportaient les différentes pièces du tabernacle, et portaient l'Arche sur leurs épaules ; et nous, nous portons entre nos mains l'Arche véritable et le prix du salut. Ils sanctifiaient le peuple par diverses cérémonies ou purifications ; mais cette sainteté n'était qu'extérieure et légale : celle que nous conférons aux fidèles par les sacremens, est intérieure et spirituelle ; et nous sommes les coopérateurs du Saint-Esprit pour graver la loi de Dieu dans

leurs cœurs : *Epistola estis Christi, ministrata à nobis*, disait saint Paul aux Corinthiens (II. c. 3. v. 3.), *et scripta non atramento, sed spiritu Dei vivi; non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus.* Admirez ici la grandeur du ministère évangélique; et dans le second Point considérez à quoi elle vous oblige.

II. Tous ces avantages que nous avons au-dessus des ministres de l'ancienne loi, nous engagent à soutenir la gloire de notre ministère par la sainteté de notre vie : *Sint ergò sancti quia et ego sanctus sum*, dit le Seigneur, en parlant des prêtres de la race d'Aaron (Levit. 21. v. 8.) : que ne doivent donc pas être les ministres de Jésus-Christ! *Si in figurâ tanta observantia, quanta in veritate* (Ambr. l. 3. Off. cap. 10.) ! C'est la réflexion que fait S. Ambroise. Notre vertu, dit saint Isidore de Damiette, doit être aussi élevée au-dessus du commun des fidèles, et de ceux mêmes qui sont gens de bien, que le ciel l'est au-dessus de la terre : *Tantùm inter Sacerdotem et quemlibet probum virum interesse debet, quantùm inter cœlum et terram discriminis est* (Isid. Pelus. l. 2. Ep. 105.). La grâce des ministres sacrés étant plus éminente et plus abondante, leur vie doit y être proportionnée, dit saint Ambroise; ils doivent effacer la vertu des laïques, comme une plus grande lumière en offusque une moindre : *Debet præponderare vita Sacerdotis, sicut præponderat et gratia* (Lib. de dignit. Sacerd. cap. 2.). Rougissons, dit Pierre de Blois, et mourons de confusion, si des gens engagés dans le mariage et plongés dans les embarras du monde, mènent une vie plus édifiante que nous qui sommes dégagés de tous ces soins, et obligés de les sanctifier par nos paroles et nos exemples : *Erubescant Sacerdotes, si sacratioris vitæ inveniantur laici, qui seculi hujus fluctibus immersi sunt.* (Serm. 26.)

Tâchons donc d'honorer notre ministère, non pas en affectant de nous faire rendre des respects et des déférences dont les gens du monde sont si jaloux ; mais faisons respecter notre sacerdoce par une vie réglée et exemplaire, par une piété sincère, par une grande patience, par une douceur persévérante. Faisons éclater dans toutes nos actions la modestie

et l'humilité de Jésus-Christ, la charité et le zèle de la gloire de Dieu dont il était consumé. Conduisons-nous en ministres de Jésus-Christ; soyons animés de son esprit non-seulement dans la chaire, à l'autel et au tribunal de la pénitence, mais encore en toute autre occasion. Prions, conversons dans le monde; et vivons en ministres de Jésus-Christ. Comme le ministère dont il nous a revêtus est d'une durée éternelle, ne perdons jamais de vue la bienheureuse éternité : ne disons rien, ne faisons rien qui n'y tende et qui ne soit capable de nous y conduire.

Entrez dans ces sentimens pour votre préparation à la messe. Mon Dieu, qui nous avez revêtus d'un ministère si glorieux, ne permettez pas que nous l'avilissions jamais par une vie indigne de cette auguste dignité; mais faites, par votre grâce, que nous nous en aquittions fidèlement pendant que nous sommes sur la terre, afin que nous puissions continuer à l'exercer dans le ciel d'une manière infiniment plus parfaite en la personne de Jésus-Christ votre Fils, et en qualité de membres de son corps glorieux. C'est ce que nous vous demandons par les mérites de ce souverain Prêtre de la nouvelle loi, qui est toujours vivant pour intercéder pour nous : *Jesus autem eo quòd maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium, undè et salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum : semper vivens ad interpellandum pro nobis* (Hebr. 7. v. 24 et 25.).

POUR LE MERCREDI.

Beati oculi qui vident quæ vos videtis.
Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez. *Luc. c.* 10. *v.* 23.

DISPOSITIONS POUR BIEN ENTENDRE LA SAINTE MESSE.

I. Point. La modestie du corps.
II. Point. La dévotion du cœur.

I. Il faudrait nous rappeler souvent ces paroles que Jésus-Christ dit à ses disciples. Nous devrions nous en servir pour nous exciter et nous exhorter mutuellement à le remercier du privilége, et de la grâce particulière qu'il nous a faite de nous découvrir ses mystères et de nous révéler de si grandes choses, que les saints Patriarches ont désiré si ardemment de voir et d'entendre, et qu'ils n'ont ni vues, ni entendues : *Dico enim vobis quòd multi Prophetæ et reges voluerunt videre quæ vos videtis, et non viderunt; et audire quæ auditis, et non audierunt* (Luc. 10. v. 24.). Il est vrai que nous n'avons pas, comme les Apôtres, le bonheur de voir Jésus-Christ d'une manière sensible, et d'entendre de sa bouche les oracles de la vérité et les paroles de la vie éternelle ; mais nous les lisons dans l'Évangile ; nous en voyons l'accomplissement dans l'Église ; nous possédons dans l'Eucharistie le même Jésus-Christ qui a vécu et conversé avec les Apôtres ; nous l'offrons tous les jours en sacrifice sur nos autels, qui sont le siége et le trône du Corps et du Sang de Jésus-Christ, comme les appelle un ancien Père : *Quid est altare, nisi sedes Corporis et Sanguinis Domini* (Optat. Millev. lib. 2. contr. Parm.)? Quel bonheur pour nous d'être les témoins de tant de merveilles ! *Beati oculi qui vident quæ videtis.* Profitons-en, et considérons aujourd'hui comment nous devons assister à la sainte messe.

La première disposition dans laquelle nous devons être pour assister à ce divin sacrifice, est la modestie du corps, qui consiste, selon les saints, 1.º à ne venir jamais dans l'église qu'avec des habits décens : *In ecclesiam venire oportet virum et mulierem honestè indutos; silentium amplectentes, castos corpore, castos corde; ad Deum rogandum aptos,* dit saint Clément d'Alexandrie (Pedag. lib. 3. c. 11.). Les Ecclésiastiques ne doivent y paraître qu'en soutane et en surplis : s'ils sont en voyage, ou qu'ils aient quelque autre raison qui les dispense de porter le surplis, ils doivent du moins porter des habits modestes et convenables à leur état.

2.º Il faut garder un profond silence pendant la messe : *Tibi silentium laus.* Si l'on se trouve dans la nécessité de parler, il faut que ce soit tout bas et en peu de mots. C'est ce qu'il faut observer dans la sacristie même, qui est une partie de l'église et un lieu de recueillement, où les ministres de l'autel doivent se préparer à la célébration des saints mystères : *Silete à facie Domini Dei; quia præparavit Dominus hostiam, sanctificavit vocatos suos* (Sophon. 1. v. 7.).

3.º On doit se tenir à genoux pendant la messe, excepté durant les deux Évangiles, qu'on entend debout : *Mihi flectetur omne genu* (Rom. 14. v. 11.). Si c'est une grand' messe, on doit se conformer à la posture que tient le chœur, fléchir le genou quand on passe devant le Saint Sacrement; lever son bonnet, s'incliner et faire les autres cérémonies avec une gravité pleine de respect et de religion pour la majesté du Dieu qui habite dans nos églises : *Pavete ad sanctuarium meum* (Levit. 26. v. 2.).

4.º Il ne faut point regarder çà et là pendant la messe; mais être si retenus dans nos regards, dans notre contenance et dans tout notre extérieur, que tout respire la piété et la dévotion d'une âme qui s'entretient avec son Dieu : *Omnes in templo ità se componant,* dit un Concile tenu à Reims (1583, de Cultu divino.), *ut sibi non cum homine, sed cum Deo rem esse intelligant.*

Avez-vous eu cette modestie dont on vient de parler, et qui

est si nécessaire, que l'Église défend aux Prêtres de dire la messe, si ceux qui y sont présens ne font connaître par leur maintien extérieur qu'ils y assistent non-seulement de corps, mais aussi d'esprit et de cœur par une sainte attention ?

II. Considérez que nous devons joindre la dévotion du cœur à la modestie du corps. Tout pénétrés de l'amour infini d'un Dieu qui nous donne son Fils, et de la charité de ce Fils qui se donne lui-même à nous sans réserve, offrons-le suivant les quatre fins pour lesquelles la messe a été instituée, et qui renferment tous les devoirs de la religion.

1.° Occupons-nous, pour cet effet, depuis le commencement de la messe jusqu'à l'offertoire, à adorer Dieu, reconnaissons sa grandeur infinie et le souverain pouvoir qu'il a sur les créatures; que tout dépend de lui, et par conséquent tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes (*Concil. Trident. Sess. 12. Decret. de observand. et evitand. in celeb. Miss.*); protestons humblement que nous sommes incapables par nous-mêmes de louer et de glorifier ce grand Dieu, qui ne peut être dignement honoré que par Jésus-Christ son Fils, comme disait Lactance écrivant contre les païens (lib. 4. Instit. c. 29.) : *Summus ille ac singularis Deus non potest nisi per Filium coli.* Offrons-lui cet adorable Fils comme une hostie de louange, qui seule peut suppléer aux adorations et aux hommages que nous lui devons : *Per ipsum ergò offeramus hostiam laudis semper Deo; id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus* (Heb. 13. v. 15.).

2.° Depuis l'offertoire jusqu'à la consécration, rendons à Dieu d'humbles actions de grâces; comptons, avec le Prophète, toutes les faveurs dont nous lui sommes redevables : *Confitemini Domino quoniam bonus, quoniam in æternum misericordia ejus* (Ps. 135. v. 1.). Joignons nos voix à celle du ministre de l'Église, pour remercier ce Dieu de miséricorde, des dons que nous avons reçus de sa bonté : *Gratias agamus Domino Deo nostro;* ou plutôt unissons-nous à Jésus-Christ, au nom duquel saint Paul veut que nous nous acquittions d'un devoir si important : *Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri Jesu Christi, Deo et Patri* (Ep. 5. v. 20.).

3.° Depuis la consécration jusqu'à la communion, nous devons demander à Dieu pardon de nos péchés, à l'exemple du Publicain qui frappait sa poitrine au bas du temple : *Propitius esto mihi peccatori.* Gémissons et demandons miséricorde par celui qui s'est revêtu des entrailles de miséricorde en se faisant homme pour nous, et qui est encore sur nos autels comme sur la croix la victime de propitiation pour les péchés, non-seulement pour les nôtres, mais encore pour ceux de tout le monde : *Per viscera misericordiæ Dei nostri, in quibus visitavit nos oriens ex alto* (Luc. 1. v. 58.).

4.° Depuis la communion jusqu'à la fin il faut, si l'on ne communie pas avec le Prêtre, s'occuper à faire la communion spirituelle, prenant pour modèle l'exemple du Centenier, qui se regardait comme indigne de recevoir Jésus-Christ dans sa maison : *Domine, non sum dignus.* Ensuite demandons les grâces dont nous avons besoin pour nous et pour les autres, avec cette ferme confiance, que si nous les demandons comme il faut au nom de Jésus-Christ, nous les recevrons : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis* (Joan. 16. v. 23.).

Pour entendre dévotement la messe, il y a une méthode qu'on ne doit pas omettre, et qui convient particulièrement aux Ecclésiastiques ; c'est de s'unir au prêtre, et de s'attacher à tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit ; s'humilier avec lui, prier, louer, rendre des actions de grâces, offrir, immoler, communier, recommander à Dieu nos besoins et ceux des autres, suivre toutes ses actions autant que nous pouvons, et les accompagner de vrais sentimens de piété : persuadés que nous sommes assemblés dans l'église, non-seulement pour être présens à la sainte messe, mais encore pour offrir à Dieu, conjointement avec le Prêtre, le Sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ.

Avez-vous eu cette dévotion en entendant la sainte messe ? N'y avez-vous point, au contraire, assisté sans piété, avec des distractions volontaires, ayant l'imagination remplie de mille pensées inutiles, l'esprit embarrassé de cent affaires différentes, le cœur agité peut-être de diverses passions crimi-

nelles ? Examinez les fautes que vous y avez faites, et prenez une résolution sincère de vous en corriger.

Pour préparation à la messe, jugez par les grandes dispositions qui sont nécessaires pour la bien entendre, quelles sont celles que Dieu demande de vous qui la célébrez : *Terribilis est locus in quo Deo Patri ejus Unigenitus immolatur : ideò quisquis accedit ad tantæ sanctificationis ministerium, necesse priùs habet deponere omnem immunditiam operum mortuorum* (Petrus. Bles. Epist. 123.).

POUR LE LUNDI.

Magister, quid faciendo vitam æternam possidebo ? At ille dixit ad eum : In lege quid scriptum est ? quomodò legis ?

Maître, que faut-il que je fasse pour avoir la vie éternelle ? Jésus répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? qu'y lisez-vous ? *Luc.* 10. *v.* 25 *et* 26.

DE L'ÉCRITURE-SAINTE.

I. Point. Elle doit être la règle de nos décisions.
II. Point. Elle est partout peu suivie.

I. Adorons et imitons la sage conduite de Jésus-Christ. Un docteur de la loi vient, à dessein de le surprendre, lui proposer la plus importante de toutes les questions; savoir, ce qu'il devait faire pour gagner le royaume du ciel. Le Sauveur le renvoie au Décalogue, et l'oblige à décider ainsi lui-même la question : *In lege quid scriptum est ? quomodo legis ?* « Que porte la loi ? qu'y lisez vous ? » Voilà tout ce que nous avons à dire à ceux qui viennent nous consulter; et il faudra qu'ils nous répondent comme ce docteur de la loi : *Diliges Dominum Deum, etc.* Lorsqu'ils reconnaîtront l'obligation indispensable d'aimer Dieu, il faut leur représenter ce qu'il y a dans leur conduite d'opposé à ce divin amour. On peut le faire en leur disant : Examinez si vous

pouvez aimer Dieu et l'argent en même temps, et en vous servant, pour vous enrichir, des moyens que vous employez. Voyez si l'on aime Dieu en perdant le temps en de vains amusemens; en se vengeant de ceux auxquels il ordonne de pardonner; en entrant dans le ministère de ses autels contre sa volonté; en recherchant les dignités ecclésiastiques, qui demandent un mérite que vous n'avez pas. C'est là le grand principe et la grande règle dont on doit se servir pour décider tous les cas et les difficultés qui se présentent : il faut appliquer ce principe dans tous les cas particuliers. C'est ainsi que les saints Pères en ont usé, comme il se voit dans les Morales, les grandes et petites Règles de saint Basile. C'est l'ordre que Dieu lui-même nous a prescrit; car après avoir donné sa loi aux Juifs, il leur recommande et leur ordonne expressément, par Moïse, de ne point consulter d'autres règles de leurs devoirs et de leur conduite, que sa parole et ses divines ordonnances, et de ne s'en point rapporter à leur propre sens : *Non facietis singuli quod sibi rectum videtur...... Facies quæcumque præcipio tibi* (Deuter. 12. v. 8 et 14.). C'est dans la même vue que Jésus-Christ dit à ses disciples, en termes exprès, que leur raison, la coutume et les opinions trompeuses des hommes, ne seront pas la règle du jugement irrévocable qu'il doit prononcer à la fin des siècles; mais que la parole qu'il leur a annoncée décidera uniquement de leur bonheur ou de leur malheur éternel : *Sermo, quem locutus sum, ille judicabit eum in novissimo die* (Joan. 12. v. 48.). Malheur donc à ceux qui cherchent ailleurs qu'en la loi de Dieu et dans sa parole les règles de leurs devoirs et de leurs mœurs! mais heureux ceux qui s'appliquent de tout leur cœur à penétrer le vrai sens de ses divines ordonnances. En lisant, en consultant, en étudiant sa parole, ils puiseront les lumières nécessaires pour se conduire eux-mêmes et pour instruire les autres : *Beati qui scrutantur testimonia ejus, in toto corde exquirunt eum* (Ps. 118. v. 2.). Quelque difficiles et différentes que soient les maladies des âmes, ils y trouveront des remèdes efficaces et convenables pour les guérir : *Neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo qui sanat omnia*

(Sap. 16. v. 12.). C'est ce qui a fait dire à saint Basile qu'il fallait regarder l'Écriture comme une boutique de pharmacie, qui fournit à chacun d'excellens et de souverains remèdes spécifiques et propres à toutes nos infirmités : *In quâcumque re se unusquisque indignum esse senserit, si in illis conversetur, velut ex communi medicamentariâ officinâ, medicamentum ægritudini commodum reperit* (Basil. Ep. 1. Greg. Naz.).

Remercions Dieu de nous avoir donné un secours si puissant et si nécessaire pour le règlement de nos mœurs et la conduite de notre vie ; mais gémissons en même temps de ce que peu d'Ecclésiastiques suivent cette règle, ainsi que nous allons le voir dans le second Point.

II. L'Écriture-Sainte est le livre des livres; c'est le livre des Prêtres, et qui, selon la belle expression de saint Denis et du second concile œcuménique de Nicée, fait le fonds, la substance et le soutien du sacerdoce : *Nostræ hierarchiæ substantia sunt eloquia divinitùs tradita* (Lib. de Eccl. Hierar. cap. 2.). Il devrait être continuellement entre nos mains, et faire toute notre consolation parmi les peines qui accompagnent notre ministère : *Habentes solatio sanctos libros qui sunt in manibus nostris* (1. Mach. 12. v. 9.). C'est ce que nous devrions dire avec les Machabées : cependant la plupart des Ecclésiastiques se contentent d'avoir la Bible dans leur bibliothèque, sans se mettre en peine de la lire; ou s'ils la lisent quelquefois, c'est à la hâte et sans beaucoup de réflexion.

L'Écriture-Sainte est l'oracle de la vérité; c'est, selon un prophète, la bouche de Dieu : *Os Domini locutum est* (Isa. 1. v. 20.). C'est par elle que Dieu s'explique et annonce aux hommes ses desseins et ses volontés. Cependant où sont les Ecclésiastiques qui consultent comme ils doivent cet oracle divin, auquel Jésus-Christ nous renvoie pour avoir l'intelligence de ses mystères et de ses vérités : *Scrutamini Scripturas : illæ sunt quæ testimonium perhibent de me* (Joan. 5. v. 39.). On regarde les divines Écritures comme un livre d'érudition et de science, qui nous apprend les plus mémorables évènemens qui sont arrivés depuis la création du

monde ; qui nous découvre des vérités spéculatives et des mystères qui surpassent la portée de nos esprits : mais on ne les regarde point comme un livre de direction et de conduite, dont le principal but est de régler nos mœurs, de nous prescrire nos devoirs, de nous marquer le chemin du salut, et d'éclairer toutes nos démarches, comme parle le Prophète, de peur que nous ne nous écartions de la voie qui conduit à la vie : *Lucerna pedibus meis verbum tuum, et lumen semitis meis* (Ps. 118. v. 105.). De là vient qu'on néglige l'étude de l'Écriture, et qu'au lieu d'appuyer nos décisions sur son témoignage, on se contente de suivre des auteurs qui souvent, pour toutes preuves de ce qu'ils avancent, ne font que se citer les uns les autres ; ou qui, au lieu de faire la guerre aux vices des hommes, semblent avoir pris à tâche de leur fournir les moyens de justifier leurs égaremens, en rendant toutes choses problématiques.

Les saints Pères ont tenu une conduite bien différente. « Ce ne sont point les sentimens de ceux qui ont écrit » avant moi, qui m'engagent à les suivre (disait saint Au- » gustin écrivant à saint Jérôme) ; mais ce sont les preuves » de l'Écriture, ou l'évidence des raisons qu'ils emploient » pour les établir : » *Alios autem ità lego, ut quantàlibet sanctitate doctrinâque præpolleant, non ideò verum putem, quia ipsi ità senserunt ; sed quia mihi vel per illos auctores canonicos, vel probabili ratione quod à vero non abhorreat, persuadere potuerunt* (August. Ep. 82. edit. n.). Imitez ce saint docteur ; ne soyez pas si facile à décider : consultez les casuistes, à la bonne heure ; mais pesez leurs raisonnemens, et voyez s'ils sont conformes à l'Écriture-Sainte et à la loi de Dieu. Agissant de la sorte, vous éviterez le relâchement dans la morale et la trop grande sévérité : *Homo timens Deum, voluntatem ejus in Scripturis sanctis diligenter inquirit* (Idem, l. 2. de Doc. Christ.).

Pour préparation à la messe, priez Dieu qu'il vous inspire une si sage conduite, et prenez ensuite la résolution d'employer tous les jours quelques heures à la lecture de l'Écriture, afin qu'après vous être rempli des vérités qu'elle

contient, vous puissiez en instruire les autres : *Attende lectioni, exhortationi et doctrinæ* (I. Tim. 4. v. 13.).

Mon Dieu, qui avez renfermé la science du salut dans les saintes Ecritures, inspirez-nous un désir ardent de les lire. Faites-nous la grâce d'en comprendre si bien le sens, que nous ne nous trompions point nous-mêmes en les lisant, ni aucun de nos frères en les enseignant ; que non-seulement nous croyions d'une ferme foi les vérités qui y sont contenues, mais encore que nous soyons fidèles à les pratiquer et à les enseigner dans toute leur pureté, sans en rien omettre ; afin que nous méritions par là de devenir grands dans votre royaume céleste : *Iota unum, aut unus apex non præteribit à lege, donec omnia fiant : qui ergò solverit unum de mandatis istis minimis, et docuerit sic homines, minimus vocabitur in regno cœlorum : qui autem fecerit et docuerit, hic magnus vocabitur in regno cœlorum* (Matth. c. 5. v. 18 et 19.).

POUR LE VENDREDI.

Accidit autem ut Sacerdos quidam descenderet eâdem viâ; et viso illo prœteriviit. Similiter et Levita, cùm esset secùs locum, et videret eum, pertransivit. Samaritanus autem quidam iter faciens, venit secùs eum; et videns eum, misericordiâ motus est.

Il arriva ensuite qu'un Prêtre descendait par le même chemin, lequel l'ayant aperçu, passa outre; un Lévite qui vint aussi au même lieu, l'ayant considéré, passa outre encore: mais un Samaritain passant son chemin, vint à l'endroit où était cet homme; et l'ayant vu, il en fut touché de compassion. *Luc.* 10. *v.* 31. 32 *et* 33.

SUR L'AMOUR DU PROCHAIN.

I. Point. Sur la dureté du Prêtre et du Lévite.
II. Point. La charité du Samaritain.

I. Le docteur dont il est parlé dans l'Évangile, demande à Jésus-Christ quel est le prochain que la loi nous ordonne d'aimer. Notre Seigneur le lui fait connaître dans l'histoire d'un homme qui allait de Jérusalem à Jéricho. En s'y rendant, il tomba entre les mains de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de plaies et le laissèrent à demi mort. Un Prêtre, un Lévite, un Samaritain passèrent, et il n'y eut que ce dernier qui s'empressa de secourir le voyageur blessé. Les autres continuèrent de marcher, sans lui donner aucune marque de charité, quoiqu'ils eussent vu le triste état où il était réduit. Lequel des trois s'est comporté comme prochain de cet homme, demanda Jésus-Christ? Celui qui a exercé la miséricorde envers lui, répondit le docteur: Allez, ajouta notre Seigneur, faites-en de même: *Vade, et tu fac similiter.*

C'est donc une illusion de croire qu'on aime son prochain, tandis qu'on n'a pour lui que de l'indifférence. Les

œuvres sont la langue du cœur, et comme tous ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux, de même tous ceux qui témoignent avoir de la compassion pour le prochain, n'y entreront pas non plus. C'est par les fruits, et non par les feuilles qu'on estime un arbre, et qu'on juge de sa bonté : *Qui habuerit substantiam hujus mundi, et viderit fratrem suum necessitatem habere, et clauserit viscera sua ab eo, quomodò charitas Dei manet in eo* (I. Joan. 3. v. 17.)? Si celui qui possède des biens en ce monde ferme son cœur à son frère qu'il voit dans le besoin d'être secouru, peut-on dire que l'amour de Dieu demeure en lui? *Si frater et soror nudi sint, et indigeant victu quotidiano, dicat autem aliquis ex vobis illis : Ite in pace, calefacimini, et saturamini; non dederitis autem eis quæ necessaria sunt corpori, quid proderit* (Jacob. 2. v. 15 et 16.) ? Celui-là n'est-il pas un moqueur et un menteur? croit-il que les paroles et de simples apparences suffisent pour plaire à Dieu? Ne doit-il pas s'attendre à être jugé sans miséricorde, puisqu'il n'a point exercé la miséricorde? *Judicium sinè misericordiâ ei qui non fecit misericordiam.*

N'aimons donc pas à la manière de ce Prêtre et de ce Lévite, qui ressentirent peut-être quelque mouvement de compassion en voyant le malade qu'ils trouvèrent sur leur chemin, mais qu'ils négligèrent de secourir. Quelle confusion au jour du jugement pour ces deux ministres de l'ancienne loi, d'avoir ainsi laissé enlever la couronne que la Providence leur offrait, en leur faisant naître l'occasion d'exercer la charité! Mais quelle sera la honte et le désespoir de tant d'Ecclésiastiques de nos jours, qui, jouissant de grands biens dans l'Église et d'un gros patrimoine, auront négligé de soulager tant de pauvres qui meurent de faim et de misère; qui n'auront eu pour eux que des entrailles de fer; qui n'auront pas seulement daigné s'arrêter pour jeter un regard sur leur nécessité, et qui les auront laissés mourir de faim à leurs portes, pendant qu'à l'exemple du mauvais riche ils n'auront songé qu'à se divertir et à faire bonne chère! *Bibentes vinum phialis, et optimo unguento delibuti:*

et nihil patiebantur super contritione Joseph (Amos, 6. v. 6.). Quel sujet de condamnation pour un grand nombre de ministres du Seigneur, d'avoir été si insensibles aux besoins de ceux qui languissent dans l'infirmité et dans l'indigence, pendant que de simples laïques, de pauvres veuves, auront prodigué leurs biens, exposé leur santé, et donné même de leur nécessaire et de leur pauvreté, pour subvenir à celle de leur prochain : *Ideo ipsi judices vestri erunt* (Matth. 12. v. 27.) Oui, de simples laïques, des calvinistes et des idolâtres même, s'élèveront, au jour du jugement, contre la dureté criminelle et plus que barbare de ces décimateurs, qui ne font aucun bien aux églises et aux pauvres des paroisses où ils perçoivent de si gros revenus : *Surgent in judicio cum generatione istâ, et condemnabunt eam* (Matth. 12. v. 41.). Gémissez ici sur un tel endurcissement, et voyez si vous n'en êtes point coupable.

II. Après avoir détesté la dureté du Prêtre et du Lévite, admirez la charité du Samaritain, qui fit à ce pauvre blessé tout ce qu'on pourrait attendre d'un père ou d'un frère. Dès qu'il l'eut aperçu, ses entrailles furent émues de compassion : il s'approcha de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, il les banda ; et l'ayant mis sur son cheval, il l'emmena à l'hôtellerie, et eut grand soin de lui : il paya à l'hôte sa dépense, et promit de lui rendre à son retour tout ce qu'il dépenserait dans la suite. Voilà ce qu'on appelle avoir de la charité ; voilà ce que c'est que d'aimer, non pas en pensée et en paroles, mais en effet et en vérité, comme l'Écriture l'ordonne : *Non diligamus verbo neque linguâ, sed opere et veritate* (I. Joan. 3. v. 18.). Nous tenons la place de ce bon Samaritain, et notre Seigneur nous propose son exemple à imiter : c'est donc à nous à prendre soin, comme lui, des pauvres et des misérables ; c'est là un des principaux devoirs des Ecclésiastiques, particulièrement des Pasteurs, comme remarquent les saints Conciles : *Ut curam agant miserabilium personarum* (Concil. Trident., Ses. 23. c. 1. de reform.). En effet, pourquoi tant de revenus et de biens d'Église, sinon pour assister ceux qui en ont besoin? Appliquons-nous donc à les secourir ; et que notre

charité s'étende non seulement sur leur misère temporelle, mais encore sur la spirituelle, qui est la plus grande, quoique ce ne soit pas la plus sensible : remédions-y par nos aumônes, mais surtout par nos instructions, nos corrections, et par l'administration des sacremens.

N'est-ce pas une chose bien déplorable, que dans un temps où nous avons la connaissance si claire des mystères, il y ait encore tant d'ignorance par la faute des Ecclésiastiques, qui n'ont aucun sentiment de compassion de la misère spirituelle de leur prochain, et qui ne travaillent point à l'en retirer? Voyez vous-même en quoi vous avez contribué de votre bien, de votre crédit, de vos visites pour le soulagement des malades et des pauvres; comment vous avez travaillé à la guérison des pécheurs. On ne prétend pas que vous soyez dans l'obligation de les guérir parfaitement; c'est un succès qui dépend moins de vous que du souverain Médecin, qui exige seulement que vous en preniez soin : *Curam illius habe; curam exigeris, non curationem*, vous dit saint Bernard (Lib. 4 de Consider. c. 2.).

Faites résolution de remplir ces devoirs de charité avec plus de zèle; vous en trouverez un motif bien pressant en approchant de l'autel, où Jésus-Christ fait tous les jours l'office du Samaritain à votre égard. Voyez comme il donne son propre sang pour vous guérir de vos infirmités : après cela pouvez-vous refuser aux besoins de vos frères : *Proximus autem esse non potes, nisi facias misericordiam*, vous dit saint Ambroise; *nemo enim potest esse proximus, nisi qui curavit : si autem vis dici proximus, dicit tibi Christus : Vade, et tu fac similiter* (Ambr. de Pœn. lib. 1. cap. 10.).

POUR LE SAMEDI.

Et appropinquans alligavit vulnera ejus, infundens oleum et vinum.

Et s'approchant de lui, il versa de l'huile et du vin dans ses plaies, et les banda. *Luc.* 10. *v.* 34.

DE LA CONDUITE QUE DOIVENT TENIR LES CONFESSEURS ENVERS LES PÉNITENS.

I. Point. Ils doivent mêler la douceur avec la sévérité.

II Point. Sur quoi est fondée cette conduite.

I. Nous pouvons méditer ici avec les saints (*Gregor. Magn. Pastor. p.* 2. 6.) sur la conduite que doivent tenir les Confesseurs envers leurs pénitens, et sur la manière dont ils doivent traiter les plaies spirituelles des âmes; elle nous est marquée d'une manière sensible dans la parabole du Samaritain. Nous apprenons, par l'huile et le vin qu'il répand dans les blessures de ce pauvre homme qu'il trouva à demi mort sur le chemin, le tempérament de douceur et de force que nous devons garder envers les pécheurs. L'huile marque la douceur; le vin, la force. S'il n'avait versé que l'huile toute seule, il n'aurait pas guéri la plaie de ce malheureux; s'il avait versé du vin tout seul, il aurait fait sentir trop de douleur, et n'aurait fait qu'aigrir son mal. Mais il répandit l'huile pour adoucir ses blessures, et le vin pour les purifier.

C'est ainsi que nous devons allier ensemble la douceur et la force, la vigueur et la condescendance : il faut commencer par l'huile, en rassurant et en consolant le pécheur que la vue de ses crimes jette dans la frayeur et le trouble; en l'exhortant à mettre toute sa confiance dans les mérites infinis de Jésus-Christ, dans le secours de ce Médecin tout-puissant à qui rien n'est incurable, comme dit saint Augustin : *Omnipotenti Medico nihil est insanabile*

(Serm. 175. de Verb. Apost.). On doit l'animer et le soutenir en lui parlant avec amour et tendresse pour le gagner, en lui faisant connaître l'étendue des miséricordes de notre aimable Sauveur, dont le Sang précieux nous a lavés de nos péchés. Le vin dont se servit le charitable Samaritain, nous montre qu'il faut encore employer la force des moyens les plus propres à guérir les plaies de l'âme d'un pécheur. C'est ainsi que notre zèle ne doit rien négliger de ce qui peut l'engager à faire pénitence, et à satisfaire à la justice de Dieu : *Oportet ut priorà sibi vindicet compassionis affectus, deindè rectitudinis zelus.* Saint Grégoire-le-Grand prescrit la même règle aux ministres du Seigneur. Il veut qu'ils joignent une sévérité salutaire à une charité compatissante à l'égard de ceux dont la conduite leur est confiée : *Ergà subditos suos inesse rectoribus debet et justè consolans misericordia, et piè sæviens disciplina* (Gregor. ibid.). Un bon Pasteur et un bon Directeur doivent avoir en même temps la sévérité d'un père pour maintenir la discipline, et la douceur d'une mère pour gagner à Dieu les pénitens : la sévérité ne doit jamais aller jusqu'à la rigueur, ni la douceur jusqu'à la mollesse. La douceur et la sévérité sont également défectueuses, si elles sont séparées, c'est-à dire qu'il faut apporter un tel tempérament, que les esprits ne s'aigrissent pas par une trop grande sévérité, et ne se portent pas aussi dans le relâchement par une trop grande indulgence : *Miscenda ergò est lenitas cum severitate ; faciendum quoddam temperamentum ex utrâque, ut neque multâ asperitate exulcerentur subditi, neque nimiâ benignitate solvantur* (Ibid.). Il y avait dans l'arche, ajoute ce Pere, de la manne et la verge d'Aaron : la manne figurait la douceur, et la verge marquait le zele de la discipline dont un ministre de Dieu doit être rempli : *In arcâ virga simul et manna est.... Sit itaque amor, sed non emolliens : sit zelus, sed non immoderatè sæviens : sit pietas, sed non plùs quàm expediat parcens.* Oh ! que ce mélange serait utile à l'Église, si nous savions le pratiquer!

II. Mais pour mieux comprendre l'obligation que nous avons de mêler la douceur avec la sévérité, considérez que cette conduite est fondée, 1.° sur ce que nous sommes les médiateurs entre Dieu et les hommes. Cette qualité nous oblige à avoir du zèle pour réparer l'injure faite à Dieu qui nous a confié ses intérêts : en même temps que nous nous efforçons d'implorer sa miséricorde pour les pécheurs, nous devons faire en sorte que sa justice soit satisfaite et son honneur vengé. Nous ne sommes pas les maîtres des grâces; nous n'en sommes que les dispensateurs : ainsi nous ne pouvons les accorder aux hommes qu'aux conditions que Dieu a dessein de les donner. Nous n'agissons, dans l'exercice de notre ministère, qu'au nom et par l'autorité de Jésus-Christ; nous devons donc agir par son esprit, qui est un esprit de douceur, de zèle, qui purifie les souillures des âmes, comme parle l'Écriture, par un esprit d'amour et de jugement : *Si abluerit Dominus sordes filiorum Sion, in spiritu judicii, et in spiritu ardoris.*

2.° Cette conduite est fondée sur l'exemple de Jésus-Christ et des saints. Jésus-Christ était le véritable Moïse, le plus doux de tous les hommes qui fussent sur la terre. Voyez néanmoins, par tout l'Évangile, s'il exempte qui que ce soit de faire pénitence : *Pœnitemini, et credite Evangelio.... nisi pœnitentiam habueritis, omnes similiter peribitis.* Ce divin Médecin de nos âmes a-t-il relâché quelque chose des règles de son art et de la sévérité de ses maximes, à cause de la répugnance que nous y trouvons? Sommes-nous plus doux qu'un saint Paul qui portait tous les fidèles dans son cœur et dans ses entrailles, dont l'affection et la tendresse surpassait celle de toutes les mères, qui n'avait point de plus grande joie que de s'immoler tous les jours pour le salut des fidèles? Cependant n'employait-il pas quelquefois la rigueur? *Quid vultis? in virgâ veniam ad vos, an in charitate et spiritu mansuetudinis?*

3.° Enfin, c'est l'esprit de l'Église. Cette sainte mère veut que ses ministres usent de douceur et d'indulgence envers les pécheurs; mais elle veut que cette douceur soit juste, sage, pleine de circonspection, et cette indulgence salutaire :

In ipsâ Ecclesiâ, ubi misereri quàm maximè decet, dit saint Ambroise, *teneri quàm maximè debet forma justitiæ* (In Psal. 118.). Elle n'accorde le pardon que lorsqu'on le lui demande selon la loi de Dieu : *De lege tuâ miserere mei. De lege miseretur*, ajoute saint Ambroise, *qui cum sapientiâ et justitiâ miseretur.* Embrassons donc cette conduite, sans laquelle un Confesseur ne peut assurer son salut, ni celui de son pénitent. Mais parce qu'étant hommes nous sommes sujets à transgresser les bornes qui nous sont prescrites, dans notre preparation à la messe demandons à Dieu la prudence dont nous avons besoin : *Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam* (Sap. 9. v. 4.). Pour l'attirer sur nous dans les occasions où elle nous sera nécessaire, donnons-nous à l'esprit de Jésus-Christ, afin qu'il nous apprenne ce milieu et ce tempérament si nécessaire. Que si nous faisons quelques fautes, comme il est bien malaisé qu'on n'en fasse quelques-unes, humilions-nous-en devant Dieu : mais ne perdons pas courage; mettons notre confiance dans la bonté de Jesus-Christ, et espérons que la charité que nous aurons exercée envers les pécheurs, couvrira, par les mérites du sang que nous venons de dispenser, la multitude de nos péchés : *Charitas operit multitudinem peccatorum* (I. Petr. 4. v. 8.).

TREIZIÈME SEMAINE

APRÈS LA PENTECOTE.

POUR LE DIMANCHE.

Abrahæ dictæ sunt promissiones, et semini ejus. Non dicit: Et seminibus, quasi in multis; sed quasi in uno: Et semini tuo, qui est Christus.

Les promesses de Dieu ont été faites à Abraham et à sa race: l'Écriture ne dit pas : A ceux qui naîtront de lui, comme si elle en marquait plusieurs; mais n'en marquant qu'un, elle dit : A celui qui naitra de vous, c'est-à-dire au Christ. *Galat.* 3. *v.* 16.

I. Point. Jésus-Christ est l'objet des promesses et la fin des lois.
II. Point. Nous devons lui rapporter toutes choses.

I. Saint Paul se propose, dans l'Épître de ce jour, de prouver aux Galates séduits par de faux docteurs, servilement attachés aux cérémonies et aux observances judaïques dont ils voulaient leur imposer le joug, que la justification n'est pas attachée à la loi, mais à l'humble foi en Jésus-Christ, l'unique objet de toutes les promesses, et la fin de la loi. « Les » promesses, dit-il, ont été faites à Abraham et à sa race; » l'Écriture ne dit pas, ajoute cet Apôtre, à ceux de sa » race, comme s'il y en avait plusieurs; mais à sa race, » comme ne s'agissant que d'un seul, qui est Jésus-Christ : » *Sed quasi in uno: Et semini tuo, qui est Christus* (Galat. 3. v. 16.). Dieu n'a rien promis qu'à Jésus-Christ; il l'a établi l'héritier de tous ses biens : nulle grâce, nul héritage, nulle espérance qu'en Jésus-Christ, en qui et par qui tout s'accomplit. C'est par lui, dit Théodoret, que toutes les nations ont été bénies : il est vrai, ajoute ce Père, que Moïse,

Samuel, Élie, et les autres justes de l'ancien Testament sont descendus d'Abraham, et sont arrivés au comble de la vertu; mais ils ne sont pas néanmoins cette race par qui la bénédiction donnée à Abraham a été communiquée aux Gentils : *Sed non sunt illud semen quod attulit benedictionem gentibus* (Theod in hunc locum.). Les nations ne l'ont reçue d'aucun autre que de Jésus-Christ, à qui les promesses ont été faites en la personne d'Abraham, et par qui elles sont accomplies en tous ceux qui croient en lui. Jésus-Christ est aussi la fin de la loi; car la loi n'a servi que pour nous conduire à Jésus-Christ : *Lex pædagogus noster fuit in Christo* (Gal. 3. v. 24.) La loi, par elle-même, ne pouvait justifier personne : *In lege nemo justificatur apud Deum* (Ibid. v. 11.). Toute sa vertu consistait à faire connaître à l'homme pécheur la grandeur et la profondeur de ses plaies, afin qu'étant convaincu par sa propre expérience de l'inutilité de ses efforts, de son insuffisance, et de la violence de sa maladie, il réclamât avec ardeur le secours et la grâce du céleste Médecin, et crût en celui qui seul pouvait le guérir et le sauver : *Finis enim legis Christus, ad justitiam omni credenti* (Rom. 10. v. 4.).

Voilà les vérités qui règnent dans toute cette Épître : elles ne nous sont pas moins nécessaires qu'aux Galates (quoique nous ne soyons pas en danger de tomber dans le judaïsme), puisqu'elles tendent toutes à nous humilier; qu'elles nous font sentir vivement notre misère, notre faiblesse et notre impuissance, et nous obligent de recourir avec foi à notre divin libérateur. Il est notre grande ressource; il peut lui seul remédier à nos maux; il est descendu du ciel pour les guérir : adressons-nous à lui avec confiance; c'est dans sa bonté et dans ses mérites que nous trouverons la paix et la la joie, la grâce et la vie.

II. Apprenons à rapporter toutes choses à Jésus-Christ, comme à notre fin, et à mettre en lui toute notre confiance. Les Juifs se sont perdus pour s'être reposés sur leur propre justice, et pour n'avoir pas regardé Jésus-Christ comme la fin de la loi : plusieurs chrétiens, et même plusieurs Eccle-

siastiques, se perdent encore de la sorte. Car combien y en a-t-il qui, au lieu de rapporter tout à Jésus-Christ, n'ont pour fin que des choses périssables! combien y en a-t-il qui prêchent pour repaître leur vanité, qui confessent pour contenter leur curiosité, qui travaillent dans le ministère ecclésiastique pour satisfaire leur avarice! Enfin, combien y en a-t-il qui n'ont pour but, en entrant dans cet état, que d'y mener une vie plus commode et plus aisée! Tous ceux-là ne regardent point Jésus-Christ comme leur fin; ils ont pour fin des choses qui finiront; ils finiront aussi avec elles, car leur vie finira, et avec leur vie, leur vanité, leur avarice, leur curiosité, leurs commodités, leurs plaisirs, leurs joies et leurs divertissemens finiront de même. Cette fin est triste, sans doute; mais elle est digne de ceux qui, ayant été faits pour mettre leur fin dans un bien infini, ont le cœur assez bas et assez corrompu pour la mettre dans un bien passager et trompeur.

Regardons donc Jésus-Christ comme notre dernière fin. Ceux qui lui rapportent toutes leurs actions, qui l'ont en vue dans tout ce qu'ils font, qui cherchent sa gloire en toutes choses, qui l'ont toujours présent comme leur Dieu et leur Maître; ceux enfin qui, soit qu'ils prêchent, soit qu'ils confessent, soit qu'ils administrent les autres sacremens, soit qu'ils soient occupés à quelque autre fonction de leur ministère, le regardent comme le principe et la fin de tout ce qu'ils font, ne seront point trompés dans leur espérance. Ils ont regardé Jésus-Christ comme leur dernière fin; il est la voie, la vérité et la vie: ils iront à lui, et ils y trouveront une vie qui ne finira jamais. Jésus-Christ était hier et aujourd'hui; il sera le même dans tous les siècles: *Jesus Christus heri, et hodiè; ipse et in secula* (Heb. 13: v. 8.). Ils seront aussi avec lui aujourd'hui et demain, et dans tous les siècles.

Faites là-dessus votre préparation à la messe. S. Paul nous apprend que Jésus Christ est la fin de la loi: dressez votre intention vers cette fin; tournez-la vers Jésus-Christ: *Intentio dirigatur in finem, dirigatur in Christum*, vous dit saint Augustin (In Psalmum 54.). Pourquoi Jésus-Christ

est-il appelé notre fin? parce que c'est à lui que nous devons rapporter tout ce que nous faisons, et que lorsque nous sommes parvenus jusqu'à lui, nous n'avons plus rien à chercher : *Cùm ad eum pervenimus, ultrà quod quæramus non habebimus.* Il nous a donné le modèle de la vie que nous devons mener pour arriver à lui. Si nous le suivons, il nous donnera un jour pour récompense cette vie bienheureuse dont la félicité consiste dans la possession de lui-même qui est le souverain bien : *Ipse ergò et exemplum nobis vivendi proposuit in hâc vitâ, et præmium videndi in futurâ vitâ* (Aug. in Ps. 56.). O Jésus, que cela soit ainsi ! soyez notre modèle et notre fin en cette vie, afin que nous méritions de vous avoir pour récompense pendant toute l'éternité : *Amen, fiat, fiat.*

POUR LE LUNDI.

Conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.

L'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce que Dieu avait promis fût accompli par la foi de Jésus-Christ, à l'égard de ceux qui croiraient en lui. *Galat. c. 3. v. 22.*

DU PÉCHÉ ORIGINEL.

I. POINT. Etat déplorable où le péché d'Adam nous a réduits.

II POINT. Bonté surabondante de Jésus-Christ, qui nous a retirés de cet état.

I. SAINT Paul termine l'Épître que nous méditons, par des paroles étonnantes qui doivent humilier tous les hommes, soit ceux qui ont vécu avant la loi, soit ceux qui ont été après la loi; les Juifs, comme les gentils. Il déclare que tous sont coupables, et ont besoin de la miséricorde de Dieu; que l'Écriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce que Dieu avait promis fût accompli par la foi de Jésus-Christ à

l'égard de ceux qui croiraient en lui ; et que toute bouche fût fermée pour publier sa propre justice, et ne fût ouverte que pour glorifier et pour exalter les richesses infinies de la bonté et de la charité de notre divin libérateur : *Conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus* (Chrys. et Theodoret. ibid.). Faisons notre oraison sur une vérité si importante.

Croyons, sans disputer, la vérité du péché originel. C'est une pensée pleine d'orgueil, de vouloir examiner comment il s'est pu faire que nous soyons tous devenus pécheurs par la désobéissance d'un seul. La chute des Pélagiens et des Sociniens, pour avoir voulu trop donner sur cet article à la raison aux dépens de la foi, doit apprendre à tous les fidèles à se soumettre avec humilité à cette décision de l'Apôtre : *Per unum hominem peccatum in hunc mundum intravit, et per peccatum mors ; ità et in omnes homines mors pertransiit, in quo omnes peccaverunt* (Rom. 5. v. 15.). Il est vrai que nous ne pouvons comprendre comment un péché commis depuis tant de siècles passe jusqu'à nous ; mais sans ce mystère nous serions incompréhensibles à nous-mêmes. Tout ce que nous voyons et que nous sentons en nous de grandeur et de bassesse, prouve la grandeur et la misère d'un être qui est corrompu, non par la nature, mais par le péché. Croyons donc fermement cette importante vanité : Dieu l'a révélée clairement dans l'Écriture : l'Église l'a toujours enseignée, et c'est sur cette créance qu'est établie toute l'économie de la religion : *In causâ duorum hominum, quorum, per unum venundati sumus peccato, et per alterum redimimur à peccatis, propriè fides christiana consistit,* dit saint Augustin (*Lib. 2. de pec. orig. c. 14.*) : voilà qui doit suffire pour nous en convaincre. Jetons ensuite les yeux sur les maux étranges que ce péché a produits dans le monde : *Magno illo primi hominis peccato,* continue saint Augustin, *natura nostra in deterius commutata, non solùm facta est peccatrix, sed etiam genuit peccatores* (Idem, de nupt. et concup. l. 1. c. 34.). Toute la nature humaine ayant été cor-

rompue par le péché du premier homme, est devenue non-seulement pécheresse, mais elle n'a plus engendré que des pécheurs; c'est-à-dire que tous les enfans d'Adam contractent le péché avec la vie, et avec le péché l'ignorance dans l'entendement, la malice dans la volonté, la révolte dans la chair, et un malheureux penchant au mal : ainsi nous naissons tous malheureux, assujettis à toutes sortes d'infirmités, à la mort, à l'ignorance, à la concupiscence, esclaves du péché et du démon, ennemis de Dieu, enfans de colère, dignes de l'enfer. O le pitoyable état, qui, selon saint Ambroise (*In Luc. c.* 4. *v.* 4.), a porté Job à maudire le jour de sa naissance! *Pereat dies in quâ natus sum* (Job. 3. v. 3.); qui a fait trembler David sur son trône : *Ecce enim*, dit-il, *in iniquitatibus conceptus sum, et in peccatis concepit me mater mea* (Psal 50. v. 7.); qui a fait gémir saint Paul, et l'a engagé à soupirer sans cesse après la délivrance de ce corps mortel : *Infelix ego homo, etc.* (Rom. 7. v. 24.). Gémissons, comme ces saints, à la vue de tant de misères qui nous environnent, et qui sont les suites funestes de ce péché.

II. Admirons cependant la bonté infinie de Jésus-Christ qui a bien voulu mourir pour nous lorsque nous étions des impies et les ennemis déclarés de son Père; considérons sa libéralité sans bornes à notre égard, qui surpasse de beaucoup le nombre et la malice des péchés des hommes; car, comme dit l'Apôtre, où il y a eu une abondance de péchés, il y a eu ensuite une surabondance de grâces : *Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia* (Rom. 5. v. 10.). C'est-à-dire, comme le remarque saint Augustin, que Jésus-Christ ne s'est pas contenté de nous faire grâce sur le péché de notre premier père, que nous avions contracté par notre naissance; mais il nous l'a faite encore sur tous les péchés que nous y avons ajoutés depuis par la malice de notre propre volonté : *Non tantùm ei peccato in quo omnes peccaverunt, sed etiam iis quæ addiderunt, gratia remissionis datur* (August. l. 1. de peccat. meritis, c. 13.). De quelque péché que nous soyons chargés, confions-nous donc en Jésus-Christ; sa grâce est plus efficace et plus puissante pour sau-

ver, que le péché pour perdre. Défions-nous de nous-mêmes : l'exemple d'Adam et nos chutes réitérées après la sienne et après notre guérison par la grâce, doivent nous apprendre que l'homme par lui-même n'est propre qu'à perdre les dons de Dieu, et que Dieu seul peut réparer les pertes de l'homme. Le péché a fait perdre à Adam et à sa postérité la justice originelle, et les a soumis à la mort et à toutes les peines qui la précèdent et qui doivent la suivre. Mais la grâce de Jésus-Christ guérit tous ces maux : elle détruit le péché d'Adam, et une infinité d'autres que ses descendans ont ajoutés à celui de leur premier père ; elle nous rend utiles les peines de cette vie, et nous délivre de celles que nous avons mérité de souffrir dans l'autre ; elle rétablit la justice d'une manière victorieuse et triomphante ; elle la donne plus abondante que celle dont Adam nous avait privés ; elle y fait persévérer ; et enfin elle la rend glorieuse et immortelle dans le ciel.

Ces vérités sont dignes de la méditation des Ecclésiastiques et de tous les fidèles : elles peuvent beaucoup servir à exciter en eux des sentimens d'admiration, d'humilité et de reconnaissance. Faites, ô Jésus ! qu'elles produisent en nous des effets si salutaires, afin que nous ne soyons point privés, par notre orgueil et nos infidélités, de cette surabondance de grâce que vous avez répandue sur les hommes avec tant de libéralité : *Ut sicut regnavit peccatum in mortem, ità et gratia regnet per justitiam in vitam æternam, per Jesum Christum Dominum nostrum* (Rom. 5. v. 21.).

Pour la messe, que votre préparation et votre action de grâces soient de remercier, de louer et de bénir votre divin Rédempteur de vous avoir rendu la vie de la grâce que vous aviez perdue par le péché. Priez-le qu'il continue de la conserver en vous par l'Eucharistie. Donnez-vous pour cet effet tout à lui, et aimez-le de tout votre cœur. O Jésus ! vivez en moi, et que je ne vive plus que pour vous : soyez à jamais le maître et le Sauveur de mon âme : *Ecce Deus Salvator meus : fiducialiter agam, et non timebo; quia fortitudo mea, et laus mea Dominus, et factus est mihi in salutem* (Isai. 12. v. 2.).

POUR LE MARDI.

Dùm iret Jesus in Jerusalem, transibat per mediam Samariam et Galilœam; et cùm ingrederetur quoddam castellum, occurrerunt ei decem viri leprosi, etc.

Jésus allant à Jérusalem, passa par le milieu de la Samarie et de la Galilée; et étant près d'entrer dans un village, dix lépreux vinrent au-devant de lui. *Luc.* 17. *v.* 11 *et* 12.

I. Point. Les Ecclésiastiques doivent, à l'exemple de Jésus-Christ, instruire partout.

II. Point. Faire du bien à tout le monde.

I. Faisons de sérieuses réflexions sur ces paroles de l'Évangile, nous y trouverons un grand sujet d'instruction. Le Fils de Dieu est venu au monde pour être l'exemplaire de tous les chrétiens : il a été pendant trente ans le parfait modèle des solitaires, et pendant les trois dernières années de sa vie, celui des personnes qui sont obligées de se produire en public. En effet, depuis que le temps auquel il devait paraître au monde fut venu, jusqu'à l'entier accomplissement de sa mission, nous le voyons dans une action continuelle. « Jésus-» Christ allant de tous côtés dans les villes et dans les villages, » enseignait dans les synagogues, et prêchait l'Évangile du » royaume de Dieu; guérissant toutes sortes de maladies et de » langueurs (*Matth.* 9. *v.* 35.). » Telle fut son occupation. Il enseignait dans tous les lieux, et il guérissait tous les malades. Si nous cherchons ce qu'il faisait à Jérusalem, dans la Samarie, dans la Galilée, nous le trouverons successivement occupé à ces deux fonctions différentes; et c'est la double obligation qu'il nous impose, de prêcher partout, et de faire du bien à tout le monde. Car quoique le Fils de Dieu soit le modèle de tous les chrétiens, il l'est particulièrement des ministres des autels : ainsi tout Prêtre, tout Pasteur, à l'exemple de ce soleil de justice, doit être toujours en mou-

vement, jamais dans le repos, répandant partout la lumière et la charité, sans qu'il y ait personne qui soit privé de ses influences : *Nec est qui se abscondat à calore ejus* (Psal. 18. v. 7.).

C'est pour cela que Jésus-Christ dit à ses Apôtres : *Vos estis lux mundi* (Matth. 5. v. 14.). « Or, on n'allume pas » la lampe pour la mettre sous le boisseau ; mais on la met » sur le chandelier, afin qu'elle éclaire ceux qui sont dans la » maison. » La lumière d'un Pasteur est censée sous le boisseau, et par conséquent inutile, quand il garde pour lui seul une science, des connaissances, qu'il avait reçues pour éclairer les autres, dit saint Grégoire-le-Grand (*Pastor. p. 1. c. 5.*).

Voici donc le premier devoir de ceux que la divine Providence a placés sur le chandelier de l'Église : il faut qu'ils prêchent en public et en particulier ; qu'ils instruisent les ignorans et confondent les libertins. C'est pour cela, dit saint Augustin (*Ep. 155. ad Maced.*), que l'Apôtre a ajouté le mot de Docteur à celui de pasteur : *Alios autem Pastores et Doctores* (Eph. 4. v. 11.). Il fait entendre par là aux Pasteurs qu'il est de leur office d'enseigner. Ils sont comme des sentinelles que le Seigneur a placées dans un lieu plus élevé pour veiller sur les autres, et pour procurer la sûreté du peuple, en l'avertissant de ce qu'il doit faire (*Ezech. 3. v. 17.*). Ainsi dit le Seigneur par son prophète : « Si lorsque » je dirai à l'impie : Vous serez puni de mort, vous ne lui » annoncez pas ce que je vous dis, et si vous ne lui parlez, » afin qu'il se détourne de la voie de son iniquité, et qu'il » vive ; l'impie mourra dans son impiété, mais je vous rede- » manderai son âme (*Ibid. v. 16.*). » En faut-il davantage pour nous faire craindre de garder un silence criminel, soit par paresse, par ignorance ou par lâcheté, et pour remarquer que ce silence sera la cause de la perte des âmes qui nous ont été confiées : *Impius in iniquitate suâ morietur.* Faisons aussi attention que nous en rendrons un compte terrible au Seigneur : *Sanguinem autem ejus de manu tuâ requiram.* Si, par malheur pour vous, vous avez manqué à un devoir si important, demandez-en pardon à Dieu en vous

écriant avec le Prophète : *Væ mihi*, *quia tacui* (Isai 6. v. 5.).

II. Considérez que ce n'est pas assez que la langue des ministres de Jésus-Christ soit déliée pour annoncer son Évangile partout; il faut de plus qu'ils s'appliquent à faire du bien à tout le monde, à l'exemple de leur divin maître, dont il est dit : *Pertransiit benefaciendo*, *et sanando omnes oppressos à diabolo* (Act. 10. v. 38.). Rien ne doit échapper à leur charité : ils doivent retirer les pécheurs de leurs égaremens, consoler la veuve et l'orphelin, avoir les mains toujours ouvertes pour soulager les pauvres et les malades : ils ne peuvent pas, comme le Fils de Dieu, les guérir par des miracles; mais ils doivent les aider, les chercher comme lui, être l'œil qui les découvre dans ces lieux secrets où la honte les cache, et la main qui les retire de la misère où ils sont réduits : et comme les revenus des Pasteurs, quelque bon usage qu'ils en fassent, ne sont pas suffisans pour fournir à tous les besoins de leurs ouailles, ils doivent exhorter les fidèles à y contribuer, à les seconder dans leurs bons desseins, et à s'unir avec eux pour s'acquitter conjointement d'un des devoirs les plus essentiels du christianisme, à l'exemple des premiers fidèles qui vendaient leurs biens et en apportaient le prix qu'ils mettaient aux pieds des Apôtres, pour être distribué à chacun selon qu'il en avait besoin (*Act.* 4. v. 34.). O mon Dieu! quand verrons-nous revivre cette charité primitive? ce sera lorsque les Ecclésiastiques en donneront eux-mêmes l'exemple aux peuples : *In Sacerdote Christi omnia debent esse vocalia.* C'est l'avertissement que saint Jérôme donne à tous les Pasteurs, en exposant la raison pourquoi le souverain Pontife des Juifs portait des clochettes attachées au bas de sa robe (*Exod.* 28 v. 23.) : et saint Grégoire, pape, expliquant ces paroles de Jésus-Christ : *Vos estis sal terræ* (Matth. 5. v. 13.), dit que les Pasteurs doivent être pour leurs peuples comme une pierre de sel (*Greg. Magn. hom. 17. in Evang.*). Lorsque les brebis sont malades ou qu'elles sont maigres et ne veulent plus manger, l'on met une pierre de sel au milieu du troupeau : ces animaux viennent lécher cette pierre, reprennent leur

appétit, et guérissent de leur maladie. Cette comparaison fait voir que c'est à nous à ranimer la ferveur des fidèles, et à les porter par toutes sortes de moyens à la pratique des bonnes œuvres : *Si ergò sal sumus, condire fidelium mentes debemus.*

Pour préparation à la messe, priez Jésus-Christ qu'il vous en fasse la grâce : ce sera le moyen de vous acquitter de deux grands devoirs que vous venez de méditer : *Curare namque Sacerdotem necesse est quæ singulis dicat, unumquemque qualiter admoneat, ut quisquis Sacerdoti jungitur, quasi ex salis tactu æternæ vitæ sapore condiatur* (Greg. ibid.). *Ut vitæ viam ipsa quoque opera Sacerdotis clament* (Idem. l. 1. Epist. 24.).

POUR LE MERCREDI.

Ite, ostendite vos Sacerdotibus. Et factum est, dùm irent, mundati sunt.

Allez, montrez-vous aux Prêtres : et en y allant, ils furent guéris. *Luc.* 17. *v.* 14.

SUR LES AVANTAGES DE LA CONFESSION.

I. Point. Elle remet les péchés.
II. Point. Elle rend à l'âme sa première beauté.
III. Point. Elle procure la joie et le repos d'une bonne conscience.

I. Le péché est une lèpre spirituelle : pour en guérir, il faut nous adresser aux Prêtres aussi bien que les lépreux dont il est parlé dans l'Évangile. C'est l'ordre que notre Seigneur a établi dans son Église ; suivons-le fidèlement : découvrons aux ministres de Jésus-Christ la maladie de notre âme : *Ite, ostendite vos Sacerdotibus.* Si nous le faisons comme il faut, nous serons guéris : *Et factum est, dùm irent, mundati sunt.* Il n'y a point de crime, quelque énorme qu'il soit, dont on ne trouve le pardon dans la confession, quand elle est humble, entière, sincère et accom-

pagnée d'une véritable contrition. « Je vous ai avoué mon » péché, dit David (*Ps.* 31. *v.* 5.), et je n'ai point tenu » mon iniquité cachée. J'ai dit : Je confesserai contre moi- » même mon iniquité au Seigneur ; et vous avez remis l'im- » piété de mon péché. » Sur quoi Origène dit : Voyez-vous comme la confession est un moyen assuré d'obtenir la rémission de ses péchés (*Hom.* 4. *in Lev.*)? Celui qui prévient le démon en s'accusant soi-même, ne pourra être accusé par cet ennemi au jour du jugement. Il faut donc, ajoute le même docteur, découvrir nos plaies, non-seulement à Dieu, mais aux médecins qu'il a établis dans l'Église pour les guérir. Il n'y a qu'un péché, dit saint Augustin, que Dieu, tout miséricordieux qu'il est, ne peut pardonner. Si vous me demandez quel est ce péché, je vous réponds que c'est la défense et l'apologie de ceux qu'on a commis, le refus orgueilleux et opiniâtre du pécheur qui ne veut pas se déclarer coupable : *Est quædam iniquitas quam qui operatur, fieri non potest ut misereatur ei Deus. Quæritis fortè quænam sit illa? ipsa est defensio peccatorum* (Aug. in Psal. 58.). Car comment Dieu pardonnerait-il, dit ce Père, ce que l'homme ne daigne pas seulement reconnaître? *Quo pacto Deus dignatur ignoscere quod homo dedignatur agnoscere* (Idem, hom. 50. c. 9.)? S'accuser, au jugement des hommes, c'est se perdre; mais s'accuser devant Dieu et au tribunal de la pénitence, c'est se sauver : *Exomologesis cùm accusat excusat, cùm condemnat absolvit* (Tert. de pœn. c. 9.). Embrassons de bon cœur une pratique si facile et si avantageuse. Si nous confessons nos péchés, Dieu est si plein de bonté qu'il nous fera miséricorde, dit saint Jean : *Si confiteamur peccata nostra, et fidelis est, et justus, ut remittat nobis peccata nostra, et emundet nos ab omni iniquitate* (I. Joan. 1. v. 9.). Voilà le premier avantage de la confession.

II. Le second est de rendre à l'âme sa première beauté. Le péché mortel lui avait fait perdre ses mérites, ses vertus et ses bonnes œuvres ; mais elle les recouvre par la pénitence : *Initium bonorum operum est confessio malorum operum*, dit saint Augustin (*Tr.* 12. *in Joan.*).

Vous étiez tout sale et défiguré par le grand nombre et l'énormité de vos péchés; confessez-vous, dit ce saint docteur (*in. Ps.* 95.) expliquant ces paroles du Prophète : *Confessio et pulchritudo in conspectu ejus* (Ps. 95. v. 6.). C'est le moyen de vous dépouiller de la laideur du péché, et de vous revêtir de la beauté de la justice : *Fœdus eras, confitere ut sis pulcher.* Vous vous êtes égaré comme l'Enfant prodigue, et plongé dans l'ordure de l'impureté; mais si vous venez vous laver dans le bain de la pénitence, si vous retournez à Dieu sincèrement et dans les sentimens d'une sérieuse douleur, son infinie miséricorde vous recevra : il vous rendra son amitié, la qualité d'enfant de Dieu, et le droit à l'héritage éternel dont vous vous étiez rendu indigne. C'est là, dit saint Pacien (*Paran. ad pœn.*), ce qui nous est marqué dans ces paroles de l'Évangile : *Citò proferte stolam primam, et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus* (Luc. 15. v. 22.). Oh! quelle consolation pour les pécheurs! S'ils y faisaient attention, demeureraient-ils des années entières sans aller à confesse? Non, sans doute. En s'en éloignant comme ils font, ils renoncent aux plus grands avantages; ils s'exposent aux malheurs les plus déplorables. Servez-vous de ce motif pour les inviter à la pénitence.

III. Remarquez que la confession a un troisième avantage, qui est de procurer la joie et le repos d'une bonne conscience. Le pécheur était en guerre avec son Dieu ; mais par une confession exacte et sincère, il fait sa paix et jouit d'un repos qu'on ne saurait exprimer. Après avoir obtenu ce repos par une sainte absolution, on ne doit plus travailler qu'à fermer les cicatrices que les péchés ont laissées dans l'âme. Si après avoir apporté un soin raisonnable pour connaître ses péchés et les dire au Prêtre, on vient à en oublier quelqu'un, il ne faut pas s'inquiéter : la confession n'est pas une torture des âmes, comme disent les hérétiques; mais, au contraire, elle est établie pour en apaiser les troubles et les remords, comme nous l'apprend le concile de Trente. Sachez qu'il vaut mieux manquer de mémoire que de con-

trition (*Sess.* 14. *de Pœn. cap.* 8.). Quand donc on se souvient d'un péché oublié, il faut le dire tout simplement; mais si l'on ne peut s'en souvenir, c'est assez de demander à Jésus-Christ, comme au souverain Prêtre, le pardon des péchés qui nous sont inconnus. Autant qu'il est rigoureux et terrible contre les pécheurs qui négligent la conversion de leur cœur, autant il est plein de bonté et de miséricorde envers ceux qui ne manquent que par défaut de mémoire. Haïssez souverainement toutes vos fautes, et elles vous seront toutes pardonnées : si vous manquez à en dire quelques-unes, par un oubli qui n'est pas volontaire, Dieu se contente du cœur, et l'on ne saurait dire combien il est bon à ceux qui ont le cœur droit : *Quàm magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se* (Eccli. 17. v. 28.)!

Voilà les fruits et les avantages de la confession : expliquez-les au peuple ; mais soyez le premier à en profiter. N'imitez pas ces lâches Ecclésiastiques qui s'éloignent du sacré tribunal, qui passent un temps considérable sans se laver dans cette salutaire piscine : priez Dieu, dans votre préparation à la messe, qu'il vous donne toutes les dispositions que demande de vous un sacrement que vous recevez si souvent. Faites, Seigneur, que je ne regarde que votre puissance dans ceux que vous avez établis les juges et les médecins des âmes; afin que je parle à celui à qui je confesserai mes péchés, comme si j'en faisais l'humble aveu à vous-même. Je me soumets de bon cœur à la confusion que je dois souffrir en m'accusant, et je vous l'offre pour commencer l'expiation de mes péchés; faites-moi la grâce de bien découvrir toutes mes offenses au juge qui ne doit les connaître que pour m'en absoudre et me réconcilier avec vous. O mon Sauveur! que ne puis-je me présenter au tribunal de la Pénitence avec les mêmes sentimens que vous vous présentâtes à votre Père, après vous être chargé des péchés de tout le monde! *Deus, tu scis insipientiam meam, et delicta mea à te non sunt abscondita. Operuit confusio faciem meam* (Ps. 68. v. 6 et 8.).

POUR LE JEUDI.

Unus autem ex illis, ut vidit quia mundatus est, regressus est, cum magnâ voce magnificans Deum; et cecidit in faciem antè pedes ejus, gratias agens: et hic erat Samaritanus.

L'un d'eux se voyant guéri, retourna sur ses pas, louant Dieu à haute voix : il se jeta aux pieds de Jésus, le visage contre terre, pour lui rendre grâces; et celui-là était Samaritain. *Luc.* **17.** *v.* 15 *et* 16.

DE LA RECONNAISSANCE.

I. Point. Nous devons penser aux bienfaits de Dieu.
II. Point. L'en remercier.
III. Point. En profiter.

I. Prenons ce lépreux pour modèle de la reconnaissance que nous devons rendre à Dieu des grâces que nous en recevons. Il fait trois choses en quoi consistent les devoirs d'une parfaite reconnaissance, selon saint Thomas (2. 2. *q*. 107. *a*. 2 *in corp.*).

1.° Aussitôt qu'il se sent guéri, il pense à son bienfaiteur, et retourne sur ses pas pour le remercier : *Ut vidit quia mundatus est, regressus est.*

2.° Il glorifie Dieu à haute voix : *Cum magnâ voce magnificans Deum.*

3.° Il se jette aux pieds de Jésus, comme pour s'y attacher et ne s'en séparer jamais : *Et cecidit in faciem antè pedes ejus.*

Imitons-le : pensons aux bienfaits que nous avons reçus de Dieu; appliquons nous à l'en remercier, et tâchons d'en profiter.

Persuadés que tout le bien qui est en nous vient de Dieu, rappelons d'abord dans notre esprit le souvenir de ses miséricordes : remontons pour cet effet jusqu'aux premières grâ-

ces qui sont comme les premiers anneaux de la chaîne de notre prédestination. Dieu nous a créés un peu inférieurs aux anges, mais capables du même bonheur qu'eux : il nous a donné une âme immortelle, et ce n'est pas en vain que nous avons reçu cette âme; après avoir aimé et servi Dieu sur la terre, elle le possèdera éternellement dans le ciel. De là passons au don ineffable que le Père éternel nous a fait de Jésus-Christ son Fils dans le mystère de l'Incarnation, qui demanderait de nous une reconnaissance infinie, si nous en étions capables. Venons ensuite aux grâces que nous trouvons dans l'Église, et aux sacremens que nous y avons reçus, par lesquels nos péchés ont été noyés dans le sang de Jésus-Christ, pendant que tant d'autres sont morts dans l'impénitence, et ont été ensevelis dans l'abîme du désespoir : *Abyssi operuerunt eos, descenderunt in profundum quasi lapis* (Exod. 15. v. 5.). Comptons toutes ces grâces, et n'oublions pas surtout celles qui nous sont particulières en qualité d'Ecclésiastiques. Considérons comment Dieu nous a séparés du reste du peuple, pour être consacrés à son service; comment il nous a soutenus dans un emploi si élevé ; de combien de bénédictions il a accompagné notre ministère; de combien de dangers il nous a délivrés. Pensons à tant de faveurs, dont le nombre et le prix doivent nous inspirer la reconnaissance la plus vive et la plus constante. Avouons que nous les devons toutes à la miséricorde de Dieu : *Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti, quia non defecerunt miserationes ejus* (Thr. 3. v. 22.).

II. Mais parce qu'il ne suffit pas que notre esprit en soit occupé, ayons soin que notre cœur en soit autant pénétré que le fut celui de ce Samaritain qui revint sur ses pas, louant Dieu à haute voix : *Cum magnâ voce magnificans Deum.* Une âme qui se sent vivement touchée des bontés de son Dieu, ne saurait se rassasier du souvenir de ses miséricordes ; sa langue ne peut suffire à son cœur : elle voudrait que toute la terre publiât ses faveurs : *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est, etc.* (Exod. 15. v. 1.), s'écrièrent les Israélites après le passage de la mer Rouge. Voyez les Psaumes de David, les Épîtres de saint Paul, les

Confessions de saint Augustin, les ouvrages de saint Bernard et de sainte Thérèse : remarquez comme tout y respire cette reconnaissance; combien leurs paroles sont ardentes et enflammées. Ne semble-t-il pas que leurs entrailles aient de la voix, pour se répandre en actions de grâces? Suivons leur exemple : ne cessons point de bénir Dieu de ses faveurs « Tous les fleuves retournent au même lieu d'où ils sont » sortis, pour couler encore, » dit l'Ecclésiaste (*Eccles.* 1. v. 7.). C'est ainsi, dit saint Bernard (*in Cant. Ser.* 13. *n.* 1.), que les biens qui nous viennent du ciel, doivent y remonter par une continuelle reconnaissance. Il faut renvoyer sans cesse à notre Dieu les grâces qu'il répand sur nous comme une rosée céleste, afin qu'il les fasse retomber avec plus de profusion sur la terre de notre cœur. Vous me demandez de quelle manière, continue ce Père? c'est en pratiquant ces paroles de l'Apôtre (*I. Thess.* 5. v. 18 : « Rendez grâces à » Dieu en toutes choses, car c'est là ce que Dieu veut que » vous fassiez tous en Jésus-Christ : » *Ad locum undè exeunt, revertantur flumina gratiarum, ut iterùm fluant. Remittatur ad suum principium cœleste profluvium, quò uberiùs terris refundatur. Qualiter, inquis? qualiter? dicit Apostolus : In omnibus gratias agentes. Quidquid sapientiæ, quidquid te virtutis habere confidis, Dei virtuti et Dei sapientiæ deputa Christo.*

III. Le dernier devoir de la reconnaissance, c'est de profiter des bienfaits qu'on a reçus ; et les récompenser en quelque sorte, comme parle saint Thomas, par le bon usage qu'on en fait. C'est l'avis que saint Prosper donne à la vierge Démétriade dans cette belle lettre qu'il lui écrit : « Vous êtes, » lui dit-il (*Ep. ad S. virg. Demetriad. circ. finem.*), » très-considérable dans le monde par votre bien, par votre » naissance et par vos vertus; mais c'est en cela aussi que » vous avez de plus grandes grâces à rendre à Dieu, et plus » de sujet de vous humilier devant lui, en rapportant tous » ces avantages à son infinie libéralité, et reconnaissant le » droit de propriété qu'il a sur tous ces biens : » *In omnibus bonis opulentiæ tuæ, et gratiam Donatoris, et jus*

proprietatis agnoscas : « Puisque vous tenez de la bonté » de Dieu tout ce que vous avez, servez-vous-en pour sa » gloire, et demandez-lui continuellement la grâce d'en » faire un bon usage. » *Itaque utendum tibi est eis quæ largitus est Deus ; et ab eodem semper petendum, ut donis ejus fideliter et scienter utaris.* Est-ce ainsi que vous avez témoigné à Dieu votre reconnaissance? vous êtes-vous occupé des bienfaits dont sa bonté vous a comblé? Comment l'en avez-vous remercié ? mais surtout quel profit en avez-vous fait? Avez-vous fait servir ses grâces à sa gloire, et reconnu ses libéralités par un attachement inviolable à son service? Pensez-y en allant à l'autel, et que votre action de grâces, après la messe, vous fasse ressouvenir de payer plus fidèlement à l'avenir, à votre divin Roi, ce tribut de reconnaissance que vous lui devez par tant de titres.

Mon Dieu, j'adore vos miséricordes infinies : ne permettez pas que je les oublie jamais, et que je sois assez malheureux pour les payer d'ingratitude. Que ma langue s'attache à mon palais, si je cesse jamais de vous bénir. Mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est au dedans de moi, bénisse son saint nom (*Ps.* 102.). Mon âme, bénis ton Dieu, et garde-toi bien d'oublier jamais ses bienfaits. C'est lui qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes maladies, qui rachette ta vie de la mort, et qui t'environne de ses grâces. Que ma mémoire ne soit remplie que du souvenir de ses bienfaits; que ma vie soit un cantique continuel d'actions de grâces, et que je commence dès à présent la vie de l'éternité, où j'espère chanter sans interruption les miséricordes du Seigneur : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (Psalmus 88. v. 1.).

POUR LE VENDREDI.

Nonne decem mundati sunt, et novem ubi sunt? Non est inventus qui rediret, et daret gloriàm Deo, nisi hic alienigena.

Tous les dix n'ont-ils pas été guéris? Où sont donc les neuf autres? Il ne s'en est point trouvé qui soit venu rendre gloire à Dieu, sinon cet étranger. *Luc.* 17. *v.* 17 *et* 18.

DE L'INGRATITUDE.

I. Point. On oublie les bienfaits de Dieu.
II. Point. On se les attribue.
III. Point. On en abuse.

I. Quand on considère que de dix lépreux que Jésus-Christ avait guéris il ne s'en trouva qu'un seul qui vint le remercier, on est contraint d'avouer que l'ingratitude est un vice qui n'est que trop ordinaire parmi les hommes. On devrait penser sans cesse aux bienfaits de Dieu, l'en remercier et en profiter, comme nous l'avons dit dans la méditation précédente: mais qu'arrive-t-il? au lieu de penser aux dons de Dieu, on les oublie; au lieu de l'en remercier, on se les attribue; au lieu d'en profiter, on en abuse: c'est sur quoi nous ferons aujourd'hui l'oraison.

Commençons par détester l'ingratitude de ces neuf lépreux juifs, c'est-à-dire, d'une nation de tout temps ingrate. Ils sont si peu sensibles à la grâce que Jésus-Christ vient de leur faire, que, ravis des avantages de leur guérison, ils oublient aussitôt celui qui la leur a procurée: *Obliti sunt Deum qui salvavit eos* (Ps. 105. v. 21.). A juger de cette dernière disposition de leur cœur par les premiers sentimens qu'ils avaient fait paraître, qui n'eût cru qu'ils n'auraient jamais effacé de leur mémoire un bienfait qu'ils avaient souhaité avec tant d'empressement, demandé avec tant d'humi-

lité, attendu avec tant de confiance, imploré avec un si vif sentiment de leur misère? Mais la suite ne répondit point à ces louables commencemens; ils s'acquittèrent d'une partie des conditions que l'Apôtre demande pour obtenir une grâce, mais ils négligèrent celle qui couronne les autres et qui dispose à en recevoir de nouvelles, je veux dire le souvenir du bienfait et la reconnaissance envers le bienfaiteur : *Non est inventus qui rediret et daret gloriam Deo.*

N'est-ce point là notre portrait? Nous recevons à toute heure de nouvelles grâces de Dieu ; et à peine les avons-nous reçues, que nous les oublions. Nous ressemblons à ce corbeau qui, étant sorti de l'arche où il se trouvait en sûreté pendant le déluge, n'y entra plus, quand il s'aperçut que les eaux étaient écoulées. Le sein de la providence et de la miséricorde divine est comme l'arche qui nous porte au milieu des orages du siècle : après avoir évité le naufrage, nous ne songeons plus à retourner dans cette arche ; nous oublions le bienfaiteur et le bienfait : *Non fuerunt memores multitudinis misericordiæ tuæ* (Ps. 105. v. 7.). Quelle ingratitude!

II. Elle ne se borne pas là; non-seulement on oublie les bienfaits de Dieu, mais on a même l'insolence de se les attribuer : *Manus nostra excelsa; et non Dominus fecit omnia* (Deuter. 32. v. 27.). On se considère comme l'auteur de sa fortune, comme le digne sujet sur lequel tombent les grâces du ciel : on les regarde comme la juste récompense de ses bonnes œuvres. Pélagiens sinon de bouche, du moins de cœur, on veut toujours entrer pour quelque chose dans les dons de Dieu ; au lieu de reconnaître que tout vient de lui, la grâce comme le bon usage que nous en faisons, ainsi que l'Église nous en avertit dans ses prières : *Deus, de cujus munere venit ut tibi à fidelibus tuis digné et laudabiliter serviatur* (Oratio Domin. XII. post. Pent.).

Combien d'Ecclésiastiques se trouvent sujets à ce défaut, qui, après avoir triomphé de plusieurs tentations, succombent à celle de l'orgueil et aux dangereux artifices de l'amour-propre! Ils paraissent sages et zélés ; mais en s'attribuant à eux-mêmes les bonnes qualités qu'ils croient avoir, ils deviennent des insensés : semblables à ces philosophes dont parle

saint Paul (*Rom.* 1. *v*. 21.), qui ayant connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu; mais se sont égarés dans leurs pensées, et ont transféré l'honneur qui n'est dû qu'au Créateur, à de faibles et misérables créatures. De là vient que ces faux sages sont souvent livrés à des passions honteuses, qui sont la juste punition de leur orgueil et de leur ingratitude, comme remarque saint Augustin : *Quia ergò fuerunt superbi et ingrati, digni habiti sunt qui traderentur in concupiscentias cordis sui* (Aug. in Ps. 13.). Voilà l'abîme où conduit l'ingratitude.

III. Non-seulement on s'attribue les dons de Dieu, mais encore on en abuse. Les libéralités que sa bonté nous accorde, ne nous servent que pour l'offenser avec plus de scandale. C'est la plainte que Dieu lui-même en fait par son prophète Isaïe : « Jacob, vous ne m'avez point invoqué ; Israel, vous ne » vous êtes point appliqué à me servir : vous ne m'avez point » offert de victimes ; vous n'avez pas fait le moindre effort » pour me rendre l'hommage qui m'était dû : » *Non me invocâsti, Jacob ; nec laborâsti in me, Israel : non obtulisti mihi arietem holocausti tui, et victimis tuis non glorificâsti me* (Isai. 43. v. 22. et 23.). Au contraire, loin de me témoigner votre reconnaissance, vous avez abusé de mes bienfaits, pour en faire l'instrument de vos iniquités : *Servire me fecisti in peccatis tuis ; præbuisti mihi laborem in iniquitatibus tuis* (Ibid. v. 34.). N'est-ce pas là ce que nous voyons tous les jours ? Quel usage font les pécheurs des biens qu'ils ont reçus de Dieu ? L'ivrogne s'en sert pour entretenir ses débauches ; l'avare, pour fournir à ses usures ; l'impudique, pour continuer ses commerces infâmes ; l'orgueilleux, pour satisfaire son luxe et sa vanité. Combien voit-on d'Ecclésiastiques, de ceux même qui prêchent contre l'ingratitude, qui ne sont pas exempts de ces défauts ! Examinez-vous là-dessus, et vous trouverez que vous avez abusé souvent des dons de Dieu ; que vous avez employé, non à sa gloire, mais à la vôtre, les bonnes qualités de corps et d'esprit que vous avez reçues de lui ; que votre science et vos talens n'ont servi qu'à vous enfler le cœur, et à satisfaire votre ambition ; que vous n'avez pas fait un

meilleur usage des dignités et des biens de l'Église ; que vous avez prodigué en dépenses superflues ce que vous deviez donner aux pauvres ; et enfin que vous n'avez point vécu, comme doit faire un bon Ecclésiastique, dans un éloignement extrême de tout ce qui ressent le luxe et les pompes du siècle. Entrez ici dans une salutaire confusion à la vue de votre ingratitude passée ; et pour l'avenir regardez-vous, à l'exemple du Samaritain, comme un étranger à l'égard de Dieu, lui rendant grâces non-seulement pour les plus grandes faveurs, mais pour les moindres ; persuadé qu'il n'y a point de grâces si gratuites, et qui méritent tant de reconnaissance, que celles qui se font à un étranger, à un inconnu et à un indigne : *Felix qui se alienigenam reputans, etiam pro minimis quibusque beneficiis non minimas refert grates, gratuitum esse non dubitans quod alieno impenditur et ignoto*, dit saint Bernard (De divers. Serm. 27.).

Pour préparation à la messe, prenez la résolution d'avoir certains jours de l'année spécialement destinés et consacrés à la reconnaissance : tels sont ceux où vous avez reçu des faveurs plus signalées, comme le jour de votre baptême, de votre conversion, de votre ordination. Offrez vos communions, vos aumônes et vos bonnes œuvres de ces jours-là, comme autant d'hosties eucharistiques ; joignez à cette pratique l'usage des endroits de l'Écriture les plus affectifs, qui vous servent d'oraison jaculatoire, et que vous ayez souvent en bouche pour témoigner à Dieu votre reconnaissance, le plus fréquemment qu'il vous sera possible : *Benedicam Dominum in omni tempore ; semper laus ejus in ore meo* (Psal. 33. v 2.). *Lauda, anima mea, Dominum ; laudabo Dominum in vitâ meâ ; psallam Deo meo, quamdiù fuero* (Psal. 145. v. 2.). *Exaltabo te, Deus meus Rex, et benedicam nomini tuo in seculum, et in seculum seculi* (Psal. 145. v. 1.). *Benedic, anima mea, Domino, et noli oblivisci omnes retributiones ejus.* (Psal. 102. v. 1.).

POUR LE SAMEDI.

Et ait illi : Surge, vade ; quia fides tua te salvum fecit.
Il lui dit : Levez-vous, et allez ; votre foi vous a sauvé. *Luc.* 17. *v.* 19.

DE LA CONDUITE D'UN VRAI PÉNITENT
APRÈS SA CONVERSION.

I. Point. Il tire de l'avantage de ses chutes.
II. Point. Il les répare par la ferveur de sa pénitence.

I. Quand il plaît à notre Seigneur Jésus-Christ de nous purifier de la lèpre du péché dans le sacrement de Pénitence, il nous ordonne, comme à ce Samaritain, de nous lever et de marcher : *Surge et vade*. Nous nous levons, dit un ancien interprète, quand nous nous repentons de nos chutes; lorsque nous résistons à la mauvaise habitude, et que nous nous déplaisons à nous-mêmes pour avoir été dans un état si funeste. Nous marchons, lorsque, par le bien que nous faisons, nous avançons dans la voie des commandemens de Dieu, et que nous appliquons à l'exercice des vertus un esprit qui, n'y étant point accoutumé, est devenu lâche et paresseux : *Priùs enim quasi surgimus, cùm à peccatis resipiscimus; cùm malæ insuetæ consuetudini resistimus; cùm nobis ipsis quòd tales fuimus displicemus. Ambulamus verò, cùm virtutem studiis desuetum jàm et quasi ignavum animum exercemus* (Ericus in idem Evang.).

Telle est la conduite d'un vrai pénitent : l'esprit de pénitence lui fait trouver dans ses péchés mêmes de grands avantages pour son salut. Rendons mille hommages à Jésus-Christ l'auteur de cette merveille ; et voyons comment un pénitent profite de ses chutes.

1.° Il en devient plus humble : la considération de ses pé-

chés passés le charge si fort de confusion, qu'il n'ose ni lever les yeux au ciel, ni ouvrir la bouche pour parler : *Miser factus sum et curvatus sum usque in finem* (Ps. 37. v. 6.). Dieu permet nos chutes afin de guérir ce fonds d'orgueil qui est en nous, dit saint Augustin. Il fait comme un sage chirurgien, qui guérit un grand mal par un moindre : *Ut dolor dolore tollatur* (Aug. de naturâ et grat). Un vrai pénitent profite de ce remède que la bonté de Dieu sait tirer si avantageusement et avec tant de miséricorde de notre propre misère : il se conduit de telle sorte que ses chutes servent à le rendre plus humble, plus précautionné et plus fervent ; et pour lors il est vrai de dire avec saint Bernard, que nos chutes mêmes coopèrent à notre bien : *Nonne cooperatur nobis ille casus in bonum, undè et humiliores efficimur et cautiores* (Bern. in Ps. *Qui habitat.* Serm. 2.)?

2.° Il se tient davantage sur ses gardes ; convaincu de sa fragilité et de sa faiblesse, dont il a fait une si triste expérience, il s'éloigne du précipice où il est tombé. Après avoir été malheureusement empoisonné par le pain du démon, il aime mieux jeûner que manger, dit saint Cyprien parlant à des pénitens : *Post diaboli cibum, malle jejunium* (Cypr. de lapsis, c. 20.) : c'est-à-dire qu'il ne veut plus se fier aux créatures qui l'ont trompé, ni avoir de commerce avec le monde qui l'a corrompu. Il ressemble, dit Tertullien, à ceux qui s'étant échappés du naufrage, ne veulent plus retourner sur mer, témoignant leur gratitude à Dieu par le souvenir continuel du péril dont il les a délivrés : *Plerique naufragio liberati exindè repudium et navi et mari dicunt, beneficium salutis suæ memoriâ periculi honorantes* (Tert. de pœnit. c. 7.).

3.° Il est plus appliqué à la prière, plus exact à recourir à Dieu dans le temps de la tentation, plus fidèle et plus fervent à remplir ses devoirs : *Factus ad prælium fortior per dolorem*, dit saint Cyprien (Ep. 57.).

Est-ce ainsi que vous avez profité de vos chutes ? en êtes-vous devenu plus humble, plus sage, plus vigilant ? et connaissant l'endroit par où le péché est entré dans votre cœur, avez-vous eu soin de vous précautionner de ce côté-là, à

l'exemple d'un gouverneur de place, qui ne manque jamais de se fortifier du côté qu'il a été une fois surpris? Faites-y attention au moins à l'avenir. Il est rare qu'on ne tombe quelquefois; mais les chutes sont bien différentes, dit saint Bernard (loco cit.): *Homines enim aliquandò cadere necesse est, dùm in hoc seculo detinentur; sed alii colliduntur, alii non; quia Deus supponit manum suam.* Ces derniers sont les vrais pénitens, qui non-seulement tirent avantage de leurs chutes, mais encore qui les réparent aussitôt par la pénitence, comme nous l'allons voir dans le second Point.

II. Le véritable pénitent ayant en vue ses péchés qu'il veut expier, ses chutes qu'il veut réparer, et la justice de Dieu à laquelle il désire satisfaire, abandonne son âme à la confusion, son cœur à la douleur, et son corps aux souffrances. Voyons avec quelle fidélité il entre dans des dispositions si saintes et si essentielles à la pénitence.

1.° Animé de l'esprit de pénitence, il a toujours ses péchés devant les yeux, il en conçoit toute l'énormité, il en porte partout la honte et la confusion: *Totâ die verecundia mea contrà me est; et confusio faciei meæ cooperuit me* (Ps. 43. v. 16.). Il rougit non-seulement de paraître devant Dieu en présence d'une si haute Majesté, mais même de se trouver parmi les hommes, après s'être souillé de tant de crimes; il regarde les déserts et les solitudes les plus affreuses, comme des lieux où il mériterait d'être relégué pendant le reste de sa vie: *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine* (Ps. 54. v. 8.).

2.° Sa douleur n'est pas moindre que sa confusion: *Peccavi, et in amaritudinibus moratur oculus meus* (Job. 17. v. 2.). Il est si touché d'avoir offensé un Dieu si bon et si aimable, qu'il ne cesse de lui offrir ce sacrifice d'un cœur contrit et humilié, dont parle le Prophète, et qui seul peut attirer les regards de la miséricorde divine sur un pénitent: *Cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies* (Ps. 50. v. 19.). Non-seulement il déteste souverainement les péchés qu'il a commis, mais il est si bien dans la résolution de ne les plus commettre, qu'il crucifie sa chair

avec ses convoitises, et combat tous les mouvemens déréglés qui s'élèvent en lui : *Iniquitatem odio habui, et abominatus sum* (Ps. 118. v. 163.).

3.° Il livre son corps aux souffrances, et se soumet humblement à toutes les peines que la justice divine voudra exercer contre lui : *Ego in flagella paratus sum* (Ps. 37. v. 18.). Il entre dans les sentimens d'indignation que le Seigneur a contre le péché, afin de le punir par une rigoureuse pénitence ; persuadé que moins il aura eu d'indulgence pour soi-même, plus Dieu lui fera miséricorde : *In quantùm non peperceris tibi, in tantum tibi Deus, crede, parcet* (Tertul. de pœn. c. 10.).

Voilà les dispositions d'un vrai pénitent ; mais sont-ce les vôtres ? Vous n'êtes que trop souvent tombé : quel soin néanmoins avez-vous eu de réparer vos chutes ? Il faudrait travailler pour procurer la gloire de Dieu dix fois plus que vous n'avez fait pour la détruire : *Sicut fuit sensus vester ut erraretis à Deo, decies tantùm iterum convertentes requiretis eum*, vous dit un prophète (Baruch. 4. v. 28.). Le faites-vous ? Hélas ! que votre pénitence est faible !

Pour préparation à la messe, priez Dieu qu'il renouvelle dans vous l'esprit de pénitence, sans lequel vous ne sauriez manger dignement la chair du Sauveur, qui est le Roi et le chef de tous les pénitens. Adorez-le en cette qualité sur nos autels, où il continue d'offrir à Dieu son père un sacrifice de propitiation pour nos péchés, et mettez en lui toute votre espérance : *Sacrificate sacrificium justitiæ, et sperate in Domino* (Ps. 4. v. 6.).

Mon Dieu, qui par un effet de votre infinie miséricorde, permettez que nous puissions profiter de nos chutes, et les réparer par la pénitence ; accordez-nous, s'il vous plaît, la grâce d'exécuter les pratiques que nous venons de méditer : nous le devons, comme pécheurs, afin d'expier nos fautes et de satisfaire à votre justice ; comme chrétiens et membres de Jésus-Christ, afin d'imiter ce Dieu pénitent et crucifié ; mais nous le devons encore comme ministres de votre Église, puisqu'en cette qualité nous devons être occupés à pleurer et à gémir sans cesse sur les péchés du peuple. O mon Dieu ! faites

que nous entrions dans ces saintes dispositions, et pour lors nous pourrons dire avec votre Prophète, que toute notre vie se passe dans la douleur et dans les gémissemens : *Deficit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus* (Ps. 30. v. 11.).

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MÊDITATIONS

CONTENUES

DANS CE TROISIÈME VOLUME.

I. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

II. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

III. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

IV. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

V. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

VI. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

VII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

VIII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

IX. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

X. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

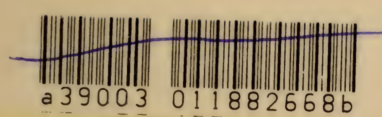
XI. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

XII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

XIII. SEMAINE APRÈS LA PENTECOTE.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.




a39003 011882668b



U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 04 02 19 13 2